1804. Au Douze. — Premier B

RÉP. FRA. 50 cent.

12.e ANNÉE RÉPUBLICAINE.

COMMUNE de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions du titre II, chapitre I.er de la loi du 20 ventôse an 11 (bulletin n.° 257), dont la teneur suit :

ART. XXXIV. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. XXXV. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes, qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

ART. XXXVII. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. XXXVIII. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. XXXIX. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

ART. XLII. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

ART. XLIII. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la Commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article L, conçu en ces termes :

Toute contravention aux articles précédents, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs.

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez pendant la douzième année de la République française.

Ledit Registre contenant Dix sept feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre François Dajou Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article XLI du titre II, chapitre I.er de la loi du 20 ventôse an onze.

A Clermont, le Six Fructidor, an onze de la République française.

Saizen

Du deux Vendemiaire an Douzième de la République Française une et indivisible,

= Acte de Naissance de Louis Joseph, Auguste né ce jour d'hui Sur les dix Heures du Soir, en légitime Mariage de Pierre Walter Officier rendant de Marie Lucienne Batard, Sa femme Ses pere et mere domicilier en la Commune de la Neuville ende

le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal
en présence des Citoyens Nicolas Manpon, Littérateur, et de Claude Jarel
Maître Perruquier, tous deux majeurs d'age et domiciliés au dit lieu de la Neuville
inhet.s les quels ont signés avec Moy, ainsi que le dit Citoyen Wallet
père dudit enfant, le jour mois et an que dessus;
Constaté Suivant la loi par Moi Maire de la dite Commune Secrand
les fonctions d'Officier Public de l'état Civil, le jour Mois et an Sus dit.

Manpon Wallet

* Sur la Requisition a moy faite, par le dit Wallet pere de l'enfant

Manpon Wallet

Du dix Neuf Vendemiaire an douze de la Republique Française une et
Indivisible

Acte de Mariage de Jean Baptiste Hautre, Cultivateur, Garçon Majeur agé
de Vingt trois ans et Sept Mois, étant né au dit La Neuville cuhez, le dix Sept
Février Mil Sept cent quatre vingt, Fils de Jean Remy Hautre Bucheron, et
de Marie Anne Duverger Ses pere et Mere, domiciliés en cette dite Comm.e
d'une part;

Et la Citoyenne Marguerite Victoire Julie Balard, Fille Majeure agée de Vingt
deux ans huit Mois, étant née en cette dite Commune, le Onze Janvier Mil Sept
Cent quatre Vingt un, Fille de François Moyse Balard, Manouvrier, et de
Marguerite Carlier Ses pere et Mere, aussi domiciliés dans cette dite
Commune, d'autre part;

Les actes Préliminaires sont extrait des Registres de Naissances de la
dite Commune de la Neuville Cuhez, et des Publications de Mariage publiées
et affichées Suivant la loi a la porte de la Maison Commune du dit lieu,
Sans opposition; les Huit et Dix du présent Mois de Vendemiaire, dud.
quatre actes d'n.es dont Lecture, par Moy Officier Public de l'état Civil

Les dites Parties présentes ont Déclaré prendre en Mariage
l'un la dite Citoyenne Marguerite Victoire Julie Balard, et l'autre
le dit Jean Baptiste Hautre, en présence et assistés de Jean Remy Hautre
et de la dite Marie Anne Duverger, Pere et mere de l'Epoux, de François
Renard Caillieux d'habit, Son Beau frere, et de Marie Antoine Duverger, aussi
Caillieux d'habit Son Cousin Germain, tous majeurs d'age et domiciliés
audit la Neuville Cuhez.

Et de la part de la dite Marguerite Victoire Julie Balard, future Epouse
en présence et assistée du dit François Moyse Balard, et de Marguerite Carlier
Ses pere et Mere, de François Du Val Marquinier, Son Oncle, et d'autre
Dignet Menuisier, Son Parrain, tous Majeurs d'age et domiciliés en cette
dite Commune;

Après quoi, Moy Antoine Jeuzy Defevre, Maire de la dite Commune,
faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil, ay prononcé

Doux 17



au nom de la loi que les dits Epoux sont unis en Mariage;
et ont Signés, a Demeuré la dite Marguerite Victoire Julie Balard
Epouse, la Mere de l'Epoux, et aussi la mere de l'Epouse, les
quelles ont déclarées ne Sçavoir Ecrire pour Signés, les jour Mois
et an que dessus, Neuvre

Duverger Vimard Vallet

Du vingt quatre Vendemiaire an douze de la République
Française,

Acte de décès de Jean Edouard Hébrard, décédé ce jour d'hui Sur les Neuf heures
du Soir, en la Commune de la Neuville Cuhez, agé d'un an et Un Mois, Fils de
François Hébrard, Maître en Fay d'armes, et de Sophie Julie Bertrand, Son
Epouse Ses pere et Mere demeurant Rüe Saint Denis, de Paris, et étant en
Nourrice chez le Citoyen Louis Joseph Angot, Maçon domicilié audit la Neuville
cuhez. Sur la Déclaration a Moy faite par Ledit Angot, pere Nourricier du dit
décédé, le quel a déclaré ne Sçavoir Signé, en présence des Citoyens Nicolas Manpon
Littérateur, et de Pierre Wallet, du même état, tous majeurs d'age et domiciliés
en la Susdite Commune, les quels témoins ont Signés avec Moy le jour, Mois
et an que dessus
Constaté Suivant la loi par Moy Maire de la dite Commune, faisant les fonctions de
Officier Public de l'état Civil le jour Mois et an Sus dits;

Manpon Wallet

Du Vingt huit Vendemiaire an Douze de la Republique Française
une et indivisible

Acte de décès de Marie Françoise Huet, décédée ce jour d'hui Sur les
Sept heure du matin, en la Commune de la Neuville Cuhez, Son
domicille, agée de quarante six ans, Femme de Louis François
Eteron, Perruquier, la dite Huet ayant été inhumée Sur les cinq
heure du Soir, par ordre du Citoyen Jean François Seguenzeau
Officier de Santé, domicilier audit lieu, attendu de la Maladie de ce jourd'hui
et très dangereuse pour le Public, Suivant le Certificat
qu'il en a Délivré au Citoyen Defsan, Desservant la Succursale,

* Sur la Seconde note

4e page.

De la Neuville susdite, et sur la Déclaration a Moy faite par
le dit Cityen Lheron en présence des Citoyens Claude Joret, Maître
d'Ecole, et de Pierre Charles Leclercq, aimin garde forestier, tous
Majeurs d'age et Domiciliés en la Susdite Commune, les quels
ont signés avec moy les jours, Mois et an Sus dit.

Constaté Suivant la loi par moy Maire de la dite Commune
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil, le jour Mois
et an que dessus

Lheron

Leclercq

Maire

Du Huit Brumaire an Deuxiesme de la République Française
Une et Indivisible.

Acte de Naissance de Emma Francoise, né ce jour d'hui Sur les
Onze heures du Soir, en légitime Mariage de François Savary menuisier et
de Julie Lesaffleur Sa femme Ses père et mere domiciliés en la Commune
de la Neuville susdite. le Sexe du dit enfant a été Reconnu pour être celui
d'un enfant Mal, en présence des Citoyens Pierre Alexis Marie
Fragnelier, et de François Clement Lequien, Menuisier, tous majeurs
d'age et domiciliés en dit lieu, sur la Réquisition a moy faite
par ledit Savary père dudit enfant le quel a déclaré ne savoir
signer, les jours Mois et an Susdit.

Constaté Suivant la loy par Moy Maire de la Dite Commune
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de jour Mois
et an que dessus.

Lefevre

Marie

Lequien

Du Vingt quatre Brumaire an Deuxe de la République Française
Une et Indivisible,

Acte de Mariage de Louis Joseph Cauville, Garçon Majeur, Marechal
Ferand, agé de Vingt trois ans etant né le Trente Octobre Mil Sept
Cent quatre Vingt, en la Commune de la Paroisse Saint Pierre, Fils de Louis
Charles Cauville, Marquisien, et de Marie Marguerite Bouchinet, Son
pere et mere domiciliés audit Paroisse Saint Pierre d'une part;

et la Citoyenne Marie Marguerite Durie, Fille majeure d'antoine
Samson Durie Cordonnier et de Marie Louise Debuquoy Son pere et
mere domiciliés en la Commune de la Neuville susdite, agée de Vingt
trois ans et quatre Mois, etant née le quatre Juin Mil Sept Cent Soixante

4e Cahier
44
1-9

5e page.

Trois Dr

Du Neuf en la Commune de la Neuville susdite
De votre quarts.

REP. FRA. 50 CENT.

Les actes Préliminaires Sont extrait des Registres de la Commune de
la Paroisse Saint Pierre, et de celle de la Neuville susdite, et des Publications
de Mariage Publiés et affichés Suivant la loy, a la porte de la Maison
Commune dudit Paroisse Saint Pierre, et de la dite Neuville Les Dimanches
Cinq Vendemiaire, et Sept Brumaire an Deux, Sans qu'il
Soit trouvé aucun empechement ni oppositions;

Les dits Epoux Susnommés, ont declaré prendre en Mariage l'un
la dite Citoyenne Marie Marguerite Durie et l'autre le dit Louis
Joseph Cauville, en présence et assistés de Louis Charles Cauville,
et de la dite Marie Marguerite Bouchinet, Père et Mere des Epoux
d'Augustin Caron Marquisien Son parein de Louis Cauville
Marechal de Bois, Tous majeurs d'age et domiciliés en dit Paroisse
Saint Pierre.

et de la part de la Dite Marie Marguerite Durie future Epouse
en présence et assistés de Antoine Samson Durie, et de Marie Louise
Debuquoy Ses père et Mere de Charles Augustin Wallet Cultivateur
Habité Tombeau pierre, d'Antoine Diguet, menuisier, et de Charles
Joret instituteur, Tous majeurs d'age et domiciliés en la Dite
Commune de la Neuville susdite.

Après quoi Moy Antoine Bury Lefevre Maire de la Commune de la
Neuville susdite, faisant les fonctions d'officier Public de l'état Civil, ay
prononcé au Nom de la loy, que les dits Epoux sont Unis en Mariage;
Et ont Signés excepté la dite Marie Marguerite Bouchinet
mere de l'Epouse, et Marie Louise Debuquoy, mere de l'Epoux,
les quelles ont declaré ne savoir Signés les jours Mois et an
Susdits.

Louis Cauville Durie

Charle Cauville

marguete Durie Wallet

Caron antoine diguet

Lefevre Cauville fils

Maire

Du Vingt quatre Brumaire an Douze de la République Française
Une et Indivisible.

Acte de Naissance de Nicolas Joll né ce jour d'hui Sur les
Cinq heures du Soir, en légitime Mariage de Pierre Germain Coppain
Cabaretier et de Marie Anne Victoire Duverger, sa femme Ses père et mère
Domiciliés en la Commune de la Neuville subz. le Sexe dud. enfant a été
reconnu pour être celui d'un enfant Mal en présence des Citoyens
Nicolas Hanpon-Lefèvre-Raud et de Claude Sorel instituteur Tous deux
majeurs d'age et domiciliés en cette dite Commune, Sur la Réquisition
a moi Faite, par le dit Citoyen Coppain père dud. enfant le quel a déclaré
ne Savoir Signé en présence des dits Témoins, qui ont Signés avec Moy. le
jour Mois et an Sus dit.

Constaté Suivant la loy par Moy Maire de la dite Commune Faisant
les Fonctions d'officier public de l'état Civil le jour Mois et an que
dessus,

Joll Hanpon Lefèvre
maire

Du Treize Frimaire An Douze de la République
Française.

Acte de Naissance de Nicolas Fils Naturel de Angélique
Soudain née ce jour d'hui Sur les huit heures du Matin
en la Maison de François Soudain Son père, Cultivateur
et Domicilié en la Commune de la Neuville subz. le Sexe de
dit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal
en présence des Citoyens Pierre Ambroise Wallet, Tisserand, et de
Claude Sorel, instituteur, Tous deux majeurs d'age et domiciliés
au dit la Neuville subz. Sur la Réquisition a Moy faite
par le dit François Soldain Soussigné et par la Citoyenne
Josephine Lattes qui a déclaré ne Savoir Signer, en présence
des dits Témoins Soussignés les jours mois et an Sus dits

Constaté Suivant la loi par Moy Maire de la Dite
Commune Faisant les Fonctions d'officier Public de l'état Civil
le jour mois et an que dessus.

Joll Lefèvre Sorel
maire vuallet

Mr Mon Mariées Sorel, B Soudain vuallet

quatre

RÉP. FRA. 50. OCTI

Du Vingt quatre Frimaire an Douze de la République Française une et Indivisible,

Acte de décès de Charles Nicolas Baillard, décédé ce jour d'hui Sus le huit heure du Matin, en la Commune de la Neuville subz. Son domicile, agé de un an et Sept Mois fils de Feu Nicolas Baillard, et de Marie Anne Victoire Duverger Sa femme Ses père et Mère domiciliés audit la Neuville subz. Sur la Déclaration a Moy faite par la dite Marie Anne Victoire Duverger, mère dudit décédé, en présence des Citoyens Clement Legrand Manouvrier, et Claude Sorel Maître d'Ecole, Tous Majeurs d'age et domiciliés au dit lieu, les quels ont Signés avec Moy ainsi que la dite Duverger. le jour mois et an que dessus.

Constaté Suivant la loi par Moi Maire de la Dite Commune Faisant les Fonctions d'officier Public de l'état Civil le jour et an Sus Dits,

Legrand Joll Vve Duverger Lefèvre
maire

Du Vingt Neuf Frimaire An Douze de la République Française une et indivisible,

Acte de décès de Julien Wallet, Tailleur d'habits, décédé ce jours d'hui Sus les deux heure du Soir en la commune de la Neuville subz, Son domicile, agé de Quarante cinq ans et Onze Mois, Epoux de Marie Catherine Delille ainsi domiciliés en cette dite Commune, Sur la Déclaration a Moi Faite par Jean Baptiste Cloy, Son beau Frere, en présence des Citoyens Pierre Wallet, tisserand Son Oncle, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole, tous Majeurs d'age et Domiciliés au dit lieu, les quels Ont tous trois Signés avec Moi les jours Mois et an Sus Dits,

Constaté Suivant la loi par Moi Maire de la dite Commune Faisant les Fonctions d'Officier public de l'état civil le jour Mois et an que dessus,

Joll Cloy Vuallet Lefèvre
maire

Du Deux Nivose an Douze de la République Française
Une et Indivisible.
Acte de décès de Marie Rose Lagü, décédée ce jour d'hui sur
les huit heure du soir en la Commune de la Neuville en hez, son
domicile, agée de Quarante deux ans, Femme de Louis Delayen,
Tailleur d'habit. Sur la Declaration a Moy faite par le dit
Louis Delayen, en présence des Citoyens François Lagü son
Frere et de Marc Antoine Borel Menuisier. Tous majeurs
d'age et domiciliers audit lieu les quels ont tous trois signés
avec Moi les jours Mois et an sus dits
Constaté suivant la loi par Moi Maire de la ditte Commune
Faisant les fonctions d'officier public de l'etat Civil les jour mois
et an que dessus.

Delayen Lagu Borel Lefevre Maire



Du Treize Nivose an Douze de la République Française
Une et indivisible.
Acte de Naissance de Josephine née ce jour d'hui sur les
Sept heure du soir en legitime mariage de Pierre
Ambroise Wallet, Tisserand, et de Marie Michel Fontain,
sa Femme ses pere et Mere, domiciliés en la Commune
de la Neuville en hez. le Sexe dudit enfant a été
reconnu pour être celui d'un enfant Femelle, en présence
des Citoyens Marc Antoine Borel, menuisier, et de
Claude Sorel, Maitre d'Ecole tous deux majeurs d'age
et domiciliés audit la Neuville en hez. Sur la requisition
a Moy faite par le dit Citoyen Wallet pere dudit enfant
le quel a signé avec Nous les jour mois et an que dessus
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte
Commune faisant les fonction d'officier public de
l'etat civil le jour mois et an susdit.

Sorel Wallet Borel Lefevre Maire

Du Vingt Nivose an Douze de
La République Française

Cinq B

RÉP. FRA. 50 CCM

Acte de décès d'Antoine Mouqueron, Marchand
Marquinier, décédé ce jour d'hui sur les Sept heure
du soir en la Commune de la Neuville en hez. son
domicile, agé de Soixante seize ans un Mois et
onze jour. Mary de feu Anne Angot son Epouse,
sur la déclaration a Moy faite par le Citoyen
Antoine Crouzet, ancien Garde Forestier, son jendre
en présence des Citoyens Charles Duval ancien
Jardinier des Route de la Forest de hez, de Nicolas
Romain Ponthiaux, Menuisier, et de Claude Sorel,
Maitre d'Ecole. Tous Majeurs d'age et domiciliers
en cette dite Commune, les quels ont tous signés
avec Moy les jours Mois et an que dessus,
Constaté suivant la loi par Moy Maire de la ditte Commune
Faisant les fonctions d'officier Public de l'etat Civil le jour
Mois et an susdit.

Sorel Ponthiaux Crouzet Duval Lefevre Maire

Du Vingt trois Nivose an douze de la République Française,
Acte de Naissance de Louis François né ce jour d'hui sur les
Sept heures du Matin, en legitime Mariage du Citoyen Louis Orget, Tisserand,
et de Marie Mollanie Grevin, sa Femme ses pere et Mere, domiciliés
en la Commune de la Neuville en hez, le Sexe dudit enfant a été
Reconnu pour être celui d'un enfant Mal, en présence des Citoyens
François Clement Lequeux, Menuisier, et de Nicolas Naupon,
Tisserand, tous deux Majeurs d'age et domiciliers audit lieu,
Sur la Réquisition a Moy faite, par le dit Citoyen Orget,
pere dudit enfant, le quel a declaré ne savoir signé, en
présence des dits Temoins, qui ont signés avec Moy, les jour mois
et an que dessus,
Constaté suivant la loy, par Moi Maire de la ditte Commune,
Faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil, le jour et an sus dit,

Lequeux Lefevre Maire Naupon

Du Dix Pluviose An Douze de la Republique Française,
Une et indivisible

Acte de Naissance de Louis Joseph Firmin, né ce jour d'hui Sur
les trois heures du matin en legitime Mariage du Citoyen Jean
Louis Revelin Sieur de Longpré et de Marie Geneviève Lemaire, Sa
Femme Ses pere et mere Domiciliés en la Commune de la
Neuville Chêtif. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui
d'un enfant Mal. en presence des Citoyens Nicolas Romain
Louthiau, Menuisier, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole, tous
deux Majeurs d'age et Domiciliés au dit la Neuville enher
Sur la Requisition a nous faite par le Dit Citoyen Revelin
pere dudit enfant, lequel a Signé avec Nous, le jour mois et
An que dessus

Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune
Faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour
mois et an Sus dit,

Louthiau Lefevre
Revelin Maire

Du Quinze Pluviose An Douze de la Republique Française Une
et indivisible,

Acte de Mariage du citoyen Antoine françois Lheureux garçon
majeur, domicilié dans la Commune de Montiers
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Capitaine
retiré du Septième Regiment de Hussard, agé de Quarante
cinq ans trois Mois, étant né le Dans la Commune d'Angest
Département de la Somme, le Quatre Octobre Mil Sept
cens Cinquante huit, Fils du Citoyen Charles Lheureux et de
Marie Delafosse Proprietaires, Domiciliés audit Angest,
Ses pere et mere, d'une part,

et la Citoyenne Louise Victoire Hortense Delabory, Fille
majeure du Citoyen Jean Baptiste Clarisse Delabory et de
la citoyenne Marguerite Elisabeth Cottin, Ses pere et mere,
domiciliés audit la Neuville enher, la Dite Citoyenne
Louise Victoire Hortense Delabory, agée de Trente Deux ans
Sept Mois étant née le Dix Sept juin Mil Sept Cent
Soixante Douze, d'autre part,

Les Actes Preliminaires Dudit Mariage = Sign[illegible]
Sont extraits des Registres de Naissance et des Publications
de Mariage, faites dans Dans la Dite Commune de la
Neuville enher. qu'en celle de Montiers Lues et affichés par
Deux Dimanches de Suite et Sans opposition, ces portes
des maisons Communes des dites 2 parroisses Conformement
a la Loy du vingt Ventose an Douze, des quels actes, il
a été fait lecture par moy officier Public de l'état Civil,

Les Dits Epoux présens ont Declaré prendre en Mariage
l'un, la Dite Citoyenne Louise Victoire hortense Delabory
et l'autre le Dit Citoyen Antoine françois Lheureux presente
et assisté du Citoyen Jean Baptiste Lheureux Père Du Dit
Montiers y Demeurant, et du Citoyen Paul Michel Poulain
Aubergiste, Domicilié a Clermont-Oise, Tous Deux Majeurs
d'age, Ses Cousins.

Et de la part de la dite Citoyenne Louise Victoire hortense
Delabory, Epouse presente et assisté du dit Citoyen
Jean Baptiste Clarisse Delabory et la Citoyenne Marguerite
Elisabeth Cottin, Ses pere et mere, des Citoyens Louis Stanislas
Collet, avoué et du Citoyen Gaston Verdier, officier de Santé,
Tous Deux Majeurs d'age et Domiciliés au dit Clermont-Oise,

Après quoi Moy Antoine Henry Lefevre Maire de cette dite
Commune, Faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil
et d'après la Declaration que les epoux ont fait de se prendre
pour mari et femme, J'ai prononcé au nom de la loy qu'ils
sont unis en Mariage, et ont les dits Epoux, ainsi que les
Temoins et assistans Susnommés, Signés avec nous le jour
mois et an Sus dit. + Approuvé et Lecture [illegible]

L de la Laborie Lazories Lheureux
Ancien capitaine
H. Delafosse Lheureux M. M.
Laborie
Poulain
Verdier
Collet
Lefevre
Maire
Laborie
Pour Cottin Laborie

Du six Pluviôse an douze de la République Française

Acte de Reconnaissance de Louis Auguste né ce jourd'hui sur les trois heures du Soir. en légitime Mariage de Joseph Michel Leroy. Marquinier et de Marie Louise Augot. Ses père et Mère domiciliés en la Commune de la Meurville en bas. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mâle en présence des Citoyens François Joseph Batard Marchand Chaudronnier. et de Claude Sorel Maître d'école tous deux majeurs d'age et domiciliés au dit lieu sur la Réquisition a nous faite par le dit Leroy. père dudit enfant. le quel a Signé avec Nous le jour mois et an Susdits,

Constaté Suivant la loy par moi Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour mois et an que dessus

Leroy Joseph Batard

Maire

Du dix Sept Pluviôse an douze de la République française,

Acte de Naissance de Augustine née ce jourd'hui. Sur les quatre heures du Matin, en légitime mariage de Jean François Lessard. imprimeur en papier peint, et de Agnès Hendre. Sa femme. Ses père et mère demeurant Rue Saint Claude Numéro trois Cour finissant huit, huitième arrondissement De Paris. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant femelle, en présence des Citoyens Nicolas Nanpon Tissérand et de Claude Sorel. Maître d'école, tous Majeurs d'age et domiciliés en la Commune de la Meurville susdite. Sur la Réquisition a nous faite par la Citoyenne Victoire Hendre la Sœur de la dite Agnès Hendre mère dudit enfant. la quelle a Signé avec Nous le jour mois et an Susdit. —

Constaté Suivant la loi par moi maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour mois et an que dessus, Victoire Hendre

Nanpon Lefevre

Maire

Sept

Du trente Pluviôse an douze de la République Française une et indivisible.

Acte de décès de Marie Anne Augustine Binard décédée aujourd'hui sur les Cinq heures du Soir. agée de cinq mois en mairie. fille de Citoyen Jean Baptiste Binard. Sans Culotte et de Marie Rose Auget. Sa femme Ses père et mère domiciliés en la Commune de la Meurville susdite. Sur la Déclaration a nous faite par le dit Binard père de la dite Décédée en présence des Citoyens François Clément Lequeux. Menuisier. et de Nicolas Nanpon Tissérand. Tous deux Majeur d'age et domiciliés au dit La Meurville susdits. les quels ont tous trois Signés avec moy. le jour Mois et an Susdit.

Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, le jour Mois et an que dessus

Binard Lefevre

Lequeux Nanpon

Maire

Du trois Ventôse an douze de la République Française

Acte de Naissance de Amable Leonarde née ce jourd'hui Sur les huit heures du Matin, en légitime mariage de Jean Baptiste Hendre Cultivateur, et de Julie Batard Ses père et mère domiciliés en la Commune de la Meurville susdite. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant femelle en présence des Citoyens Pierre Charles Leleroy. Garde des bois Communaux dudit lieu et de Claude Sorel Maître d'école Tous deux majeurs d'age et domiciliés en cette dite Commune. Sur la Déclaration a nous faite par le Citoyen François Marie Batard. Grand père du dit enfant le quel a Signé avec Nous le jour mois et an Susdit,

Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jour mois et an que dessus

Batard Leleroy Lefevre

Maire

Du Dix Ventose an Douze de la Republique Française

Acte de décès de Louise Parfaite Saunier veuve de feu Claude Gabriel Tattegrain, Marchande ci devant à Clermont. agée de Cinquante vu ans ou environ, décédée ledit jour a vu heure de relevée en la Commune de La Neuville enhez, sur la déclaration de Pierre Louis Saunier Ministre du Culte Catholique, son frere demeurant a Clermont-Oise, et de Jean Christophe Humblot Commissaire de police au dit Clermont. en presence des Citoyens Claude Sorel Maître d'Ecole et François Clement Lequeux Menuisier tous majeurs d'age et domiciliés en la Commune du dit la Neuville enhez. les quels ont signés avec Moy les jour mois et an susdit,

Constaté suivant la loi par moy Maire de la Commune de La Neuville enhez faisant les fonction d'officier public de l'état civil le jour mois et an que dessus

Saunier

Lefevre Humblot

Maire Lequeux Sorel

Du treize Ventose an Douze de la République Française

Acte de Naissance de Marie Elizabeth née ce jour d'hui sur les deux heures du matin en légitime Mariage d'Antoine Dignet Menuisier et de Julie Lequeux. ses pere et mere domiciliés a la Neuville enhez. le sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant femelle en presence des Citoy Nicolas Nanpon Tisserand. et de Claude Sorel Maître d'Ecole, tous majeurs d'age et domiciliés en la Commune dudit la Neuville enhez. sur la Réquisition a nous faite par le Citoyen Antoine Dignet pere dudit enfant le quel a signé avec nous les jour Mois et an susdit,

Constaté suivant la loi par maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jour mois et an que dessus,

Sorel Nanpon Dignet

Lefevre

Maire

14e page

huit

Du Dix Sept Ventose an Douze de la République Française

Acte de décès de Joseph Duverger Bucheron, décédé ce jour d'hui sur les neuf heures du Matin, en la Commune de La Neuville enhez son domicile, agé de Soixante trois ans, Epoux de Marie Tartier sa femme, sur la déclaration a Moy faite par les Citoyens François Moyse Batart et François Duval ses Beaufrere, soussignés. en présence des Citoyens Pierre Charles Leclerq Garde de Bois Communaux et de Claude Sorel, Maître d'Ecole. tous majeurs d'age et domiciliés au dit La Neuville enhez. les quels ont signés avec Moy les jours Mois et an susdit.

Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jour mois et an que dessus,

Datart

Sorel Leclercq

Mahieux

Maire

Du Vingt trois Ventose an Douze de La République Française une et indivisible,

Acte de Naissance de Fulgence Lubin, né ce jour d'hui sur les deux heures du Matin en legitime Mariage de Jean Baptiste Sallot Tisserand et de Marie Cécile Soutain sa femme ses pere et mere, domiciliés en la Commune de La Neuville enhez, le sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal en presence des Citoyens Charles Augustin Wallet Tailleur d'habit et de Charles Boucher Cultivateur. tous majeur d'age et domiciliés en cette ditte Commune, sur la Réquisition a nous faite par le dit Sallot pere dudit enfant le quel a signé avec nous le dit jour Mois et an susdit,

Constaté suivant la loy par Moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jour Mois et an que dessus

Wallet Boucher

Mahieux

Maire

Sallot

Du Deux Pluviose An Douze de la Republique Française, Une et indivisible

Acte de Naissance de Louis Joseph Firmin, né ce jourd'hui Sur les trois heures du matin en legitime Mariage du Citoyen Jean Louis Revelin Sieur Delonge et de Marie Genevieve Lemaire, Sa Femme Ses pere et mere Domiciliés en la Commune de la Neuville Cahet. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal. engendré des Citoyens Nicolas Romain Lonthieux, Menuisier, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole, Tous deux majeurs d'age et Domiciliés au dit la Neuville susdit Sur la Requisition a nous faite par le dit Citoyen Revelin pere dudit enfant, lequel a Signé avec Nous, le jour mois et An que dessus

Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour mois et an Sus dit, Lonthieux Lefevre Revelin Maire

Du Deux Pluviose An Douze de la Republique Française Une et indivisible,

Acte de Mariage du citoyen Antoine François Sheurus garçon majeur, Domicilié dans la Commune de Montiers Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Capitaine retiré du Septième Regiment de Hussard, agé de Quarante cinq ans Trois Mois, étant né le dans la Commune d'Angest Département de la Somme, le Quatre Octobre Mil Sept Cens Cinquante huite, Fils du Citoyen Charles Sheurus et de Marie Delafosse Propriétaires, Domiciliés audit Angest, Ses pere et mere, d'une part,

et la Citoyenne Louise Victoire Hortense Delabory Fille majeure du Citoyen Jean Baptiste Clarieux Delabory et de la citoyenne Marguerite Elizabeth Cottet Ses pere et mere, Domiciliés audit la Neuville susdit, la dite Citoyenne Louise Victoire Hortense Delabory, agée de Trente Un ans Sept Mois, étant née le Dix Sept juin Mil Sept Cent Soixante Douze, d'autre part,

Les Actes Préliminaires dudit Mariage = Sic



Sont extraits des Registres de Naissance et de Publications de Mariages Faites dans Dans la Dite Commune de la Neuville susdit qu'on celle de Montiers Lues et affichés par Deux Dimanches de Suite et Sans oppositions aux portes des maisons Communes des dites grandes Conformement a la Loy du Neuf Ventose an Douze, des quels Actes, il a été fait lecture par moy officier Public de l'état Civil,

Les dits Poux présens ont Declaré prendre en Mariage l'un la Dite Citoyenne Louise Victoire hortense Delabory et l'autre le dit Citoyen Antoine François Sheurus Imprimeur et Assisté du Citoyen Jean Baptiste Sheurus Curé Dudit Montiers y Demeurant, et du Citoyen Paul Michel Poulin Aubergiste, Domicilié a Clermont Oise, Tous deux majeurs d'age, Ses Cousins.

Et de la part de la Dite Citoyenne Louise Victoire hortense Delabory, épouse Imprimeur et Assisté du dit Citoyen Jean Baptiste Clarieux Delabory et la Citoyenne Marguerite Elizabeth Cottet Ses pere et mere, des Citoyens Louis Stanislas Collet Avoué et du Citoyen Gaton Verdier, officier de Santé, Tous deux majeurs d'age et Domiciliés au dit Clermont Oise,

Après quoi Moy Antoine Henry Lefevre Maire de cette dite Commune, Faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil et d'après la Declaration que les epoux m'ont fait de leur vouloir pour mari et femme, J'ai prononcé au nom de la loy qu'ils sont unis en Mariage, et ont les dits Poux ainsi que les Temoins et assistans Susnommés, Signés avec nous le jour mois et an Sus dit. + Presque illisible

L Delabory Laborie Sheurus Imprimeur capitaine
H. Sheurus Delabory Laborie Poulin Verdier
Collet Poulin
Laborie Lefevre
Maire

Du Six Pluviose an Douze de la République Française,
Acte de Naissance de Louis Auguste né ce jour d'hui sur
les trois heures du soir en legitime Mariage de Joseph Michel
Leroy Murquinier et de Marie Lucienne Augot ses pere
et Mere domiciliers en la Commune de la Neuville en hez.
le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant
mal en presence des citoyens françois Joseph Batard
Marchand Thuillier, et de Claude Sorel Maitre d'Ecole
tous deux majeurs d'age et domiciliés audit lieu, sur
la Réquisition a nous faite par le dit Leroy pere dudit
enfant le quel a signé avec nous les jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loy par moi Maire de la ditte
Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état
Civil le jour mois et an que dessus

Sorel Lefevre Joseph Leroy
Maire Batard

Du dix Sept Pluviose an Douze de la République française,
Acte de Naissance de Angadresme Augustine née ce jour d'hui
sur les quatre heure du Matin, en legitime mariage de Jean
François Cassard imprimeur en papier grains, et de Agnès
Neutre sa femme ses pere et mere demeurant Rüe Saint
Claude Numerot trois cens cinquante huit, huitième arrondissement
de Paris le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être
celui d'un enfant femelle, en presence des citoyens Nicolas
Nanpon Tisserant et de Claude Sorel Maitre d'Ecole, tous
majeurs d'age et domiciliers en la Commune de la Neuville
en hez. Sur la Réquisition a nous faite par la citoyenne Victoire
Neutre la Sœure de la dite Agnès Neutre mere dudit enfant
la quelle a signé avec nous les jour mois et an susdit.
Constaté suivant la loi par maire de la ditte Commune
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil
le jour mois et an que dessus, Victoire neutre

Sorel Nanpon Lefevre
Maire

12.e page

Sept 8



Du trente Pluviose an Douze de la République
Française une et indivisible.
Acte de Décès de Marie Rose Augustine Rinard
décédée au jour d'hui sur les cinq heures du soir agée
de cinq mois ou environ fille du citoyen Jean Baptiste
Rinard Sieur de Long et de Marie Rose Augot sa
femme ses pere et mere domiciliers en la Commune de
La Neuville en hez. Sur la déclaration a nous faite
par le dit Rinard pere de la ditte décédée en
présence des citoyens françois Clement Lequeux
Menuisier et de Nicolas Nanpon Tisserand tous deux
Majeurs d'age et domiciliés audit La Neuville en hez
les quels ont tous trois signés avec moy les jour mois
et an susdit.
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte Commune
faisant les fonction d'officier public de l'état civil le jour
mois et an que dessus Rinard Lefevre
Lequeux Nanpon
Maire

Du trois Ventose an Douze de la République Française
Acte de Naissance de Amable Leonarde née ce jour d'hui sur les
huit heures du Matin en legitime mariage de Jean Baptiste
Neutre Bucheron, et de Julie Batard ses pere et mere domiciliés
en la Commune de la Neuville en hez. le Sexe dudit enfant a été
reconnu pour être celui d'un enfant femelle en presence des citoyens
Pierre Charles Leclercq Garde des Bois Communaux dudit lieu et
de Claude Sorel Maitre d'Ecole tous deux majeurs d'age et
domiciliés en cette ditte Commune, sur la déclaration a nous faite
par le citoyen François Moyse Batard Grand pere dudit
enfant le quel a signé avec nous le jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte
Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
le jour mois et an que dessus

Sorel Batart Leclercq Lefevre
Maire

Du Dix Ventose An Douze de la Republique Française
Acte de Décès de Louise Lecrosse. Saunier. Veuve de Sieur Claude Gabriel Collegroin, Marchand cidevant à Clermont. agée de Cinquante Un ans ou environ, décédée Clermont. le dit jour a Neuf heure de relevée en la Commune de la Neuville sur hey, Sur la déclaration de Pierre Louis Saunier Ministre du Culte Catholique son fils demeurant a Clermont-Oise et de Jean Christophe Dumblot Commissaire de police au dit Clermont. en presence de Citoyens Claude Sord Maître d'Ecole et François Clement Lequeux Menuisier. tous majeurs d'age et domiciliés en la Commune du dit la Neuville sur hey. les quels ont Signés avec Moy les jours Mois et an Susdit,
Constaté Suivant la loi par moy Maire de la Commune de la Neuville sur hey Faisant les fonctions d'officier public de l'état civil le jours mois et an que dessus

Lefevre maire — Dumblot Saunier — Lequeux — Sord

Du Treize Ventose an Douze de la République Française
Acte de Naissance de Marie Elisabeth née ce jour d'hui Sur les Deux heures Du matin en legitime Mariage d'Antoine Diguet Menuisier et de Julie Lequeux. Ses pere et mere Domicilié a la Neuville sur hey. le Sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant femelle, en presence des Citoy Nicolas Manpon Instituteur. fort de Claude Sord Maître d'Ecole, tous majeurs d'age et domiciliés en la Commune dudit la Neuville sur hey. Sur la Requisition a nous faite par le Citoyen Antoine Diguet pere dudit enfant le quel a Signé avec nous les jour Mois et an Susdit,
Constaté Suivant la loi par maire de la dite Commune Faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jours mois et an que dessus

Manpon Diguet — Lefevre maire

Du Dix Sept Ventose An Douze de la République Française
Acte de Décès de Joseph Duverger Bucheron décédé ce jour d'hui Sur les neuf heures du Matin en la Commune de La Neuville sur hey Son Domicile agé de Soixante trois ans Veuf de Marie Charles sa femme. Sur la Déclaration a Moy faite par les Citoyens François Moyse Batard et François Duval Ses Beaupere. Soussignés. en presence des Citoyens Pierre Charles Leclercq Garde de Bois Communaux et de Claude Sord, Maître d'Ecole. tous Majeurs d'age et domiciliés au dit La Neuville sur hey. les quels ont Signés avec Moy les jours Mois et an Susdit.
Constaté Suivant la loy par Moy Maire de la dite Commune Faisant les fonctions d'officier Public de l'état Civil le jour Mois et an que dessus,

Datum 1808

Leclercq — Abricux Maire

Du Vingt Trois Ventose An Douze de La République Française Une et indivisible,
Acte de Naissance de Palagnie Lubin, né ce jour d'hui Sur les Deux heures du Matin en legitime Mariage de Jean Baptiste Sallot. Cultivateur et de Marie Cecile Soudain Sa femme Ses pere et mere, Domicilié en la Commune de La Neuville sur hey. le Sexe Dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal. en presence des Citoyens Charles Augustin Wallet Tailleur d'habit et de Charles Boucher Cultivateur. tous Majeur d'age et domiciliés en ladite dite Commune, Sur la Requisition a nous faite par le dit Sallot pere dudit enfant le quel a Signé avec nous le dit jour Mois et an Susdit,
Constaté Suivant la loy par Moy Maire de la Dite Commune Faisant les fonctions d'Officier Public de l'état Civil le jour Mois et an que dessus

Wallet Boucher — Abricux Maire

Sallot

Du Vingt Cinq Ventose an Douze de la Republique Française

Acte de décès de Marie Elizabeth Wallet, décédée ce jourd'hui Sur les Sixheures du Soir, agée de Sixte ans et quatre Mois, Fille de feu Lucien Wallet, et de Marie Catherine Delille, Sa Veuve domiciliée en la commune de La Neuville Cahêtre, pere et mere domiciliés en la commune de La Neuville Cahêtre, Sur la Déclaration a moy faite par Jean Baptiste Eloy, Son voisin soussigné en présence des Citoyens François Duval, Marguinier, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole, tous majeurs Sachant Signer, domiciliés en cette dite Commune, lesquels ont Signé avec moy les jour, Mois et an Sus dit,

Eloy Duval Wallet Molicux Maire

Du huit Germinal an Douze de la République Française

Acte de Naissance de Pierre Aubin, Fils naturel de Marie Antoinette Baillard, non Mariée, née ce jourd'hui Sur les Trois heures du Matin, en sa Maison domiciliée en la commune de la Neuville cahêt, le Sixe dudit mois, enfant à lui Remis pour être reconnu d'un enfant mal, en présence des Citoyens Claude Sorel, instituteur, et de Nicolas Hanpon Tisserand, tous Majeurs d'age et domiciliés au dit lieu, Sur la Réquisition a moy faite par la Citoyen Emmanuel Seigneurgens, le quel a Signé avec moy les jour, mois et an Sus dit

Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour mois et an que dessus

Hanpon Molicux Maire

Du Quatorze Germinal an Douze de la Republique Française,

Acte de Mariage de Louis Delayen, Tailleur d'habit Veuf de feüe Marie Rose Lagüe, agé de quarante neuf ans étant né a la Neuville cahêt le Dixe Septembre Mil Sept Cent Cinquante cinq, fils des defunts Sieur Delayen et de Madeleine Leclerc les pere et mere, d'une part.

Et la Citoyenne Marie Thérese Callon, fille mineure de François Callon, Manouvrier, et de Marie Madeleine Parmentier les pere et mere domiciliés en cette dite Commune, agée de Vingt ans, étante née le Vingt Cinq Fevrier Mil Sept Cent quatre Vingt quatre, en la Commune de Montreuil Sur Breche, même Arrondissement et Département d'autre part.

Les Actes preliminaires sont extraittes des Registres de Naissance de la Commune dudit la Neuville cahêt et de celle dudit Montreuil Sur Breche, et des Publications de Mariage publiés et affichés Suivant la loy, a la porte de la Maison Commune dudit lieu, le quatre Germinal et douze du Courant. Sans qu'il Soit Survenu ou qu'il ne nous ait été donné aucune opposition, des quelles actes il a été donné lecture, par moy officier Public de l'état Civil,

Les dits Epoux présens ont declarés prendre en Mariage l'un la dite Thérese Callon, et l'autre Louis Delayen, en présence et assistés des Citoyens Nicolas Hanpon Tisserand et de Claude Sorel instituteur, amis des Epoux, domiciliés en cette dite Commune et majeurs d'age,

et de la part de la dite Thérese Callon, future Epouse en présence et assistée dudit François Callon, de Marie Madeleine Parmentier les pere et mere, de François Soulain Cultivateur et de Jean Baptiste Leatry manouvrier amis de l'Epouse Majeurs d'age et domiciliés en cette dite Commune,

Après quoi Moy Stanislas Molicux Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ay prononcé au Nom de la Loy que les dits Epoux sont Unis en Mariage, et ont Signés, excepté la dite Thérese Callon Epouse, ainsi que Sa Mere ont declarés,

de Savoir Ecrire pour Signer, les jour Mois et
an que dessus //

Marpon Dageux f. f.

Soitaine Faubry

Mahieux Maire

Du dix huit Germinal an Douze de la Republique Française,
Acte de Décès de François Alexis Désiré Boulanger, décédé ce
jour d'hui Sur le un heure du soir, agé de onze mois ou environ, fils
de Jean Baptiste Boulanger, manouvrier, et de Marie Adelaïde Maignet,
Leur père et mere domicilier en la Commune de la Neuville Aubry,
Sur la Déclaration a moy faite par le dit Citoyen Boulanger
le quel a déclaré ne Savoir Signer en présence des Citoyens
Nicolas Marpon Lieutenant et de Claude Soret Maitre d'école,
Tous deux majeurs D'age et domiciliés en cette dite Commune
les quels ont Signés avec Moy les jour Mois et an Susdit,
Constaté Suivant la Loy par moy Maire de la dite Commune
faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil le jour
mois et an que dessus

Marpon Mahieux

Du Dix huit Germinal an Douze de la Republique Française,
Acte de Naissance de François Nicolas, né ce jour d'hui Sur les neuf
heures du Soir, en légitime Mariage de Pierre Nicolas Bayard Lieutenant, et de
Marie Victoire Talbot, Son Epouse, domiciliés en la Commune de La
Neuville entre H. le Sexe du dit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant
Mal. expresse des Citoyens Jacques Clement Laqueux, menuisier, et de
Pierre Demarcq, de même état, tous deux majeurs D'age et domiciliés,
en cette dite Commune, Sur la Requisition a moy faite par le dit Citoyen
Bayard, père du dit enfant, le quel a Signé avec Nous le jour mois et
an Susdit,
Constaté Suivant la Loy par Moy Maire de la dite Commune faisant
les fonctions d'officier public de l'état Civil, le jour et an que dessus

Bajard
P. Demarcq Laqueux Mahieux

Du Dix neuf Germinal an Douze de la République Française Dix 19
Acte de Naissance de Julie, née ce jour d'hui Sur les neuf Heures du Soir, en
légitime Mariage de Jean Baptiste Boitelle, Cultivateur, et de Julie Vallaud
Ses père et mere domiciliés en la Commune de La Neuville Aubry, le Sexe du dit
enfant a été Reconnu pour être celui d'un enfant femelle, en présence
des Citoyens François Clement Laqueux Menuisier, et de Nicolas Marpon
Cultivateur, Tous deux majeurs D'age et domiciliés en cette dite Commune, Sur
la Requisition a nous faite par le dit Boitelle, père du dit enfant, le quel a Signé
avec nous, les jour Mois et an Susdit,
Constaté Suivant la Loy par Moy Maire de la Dite Commune faisant les
Fonctions d'officier public de l'état Civil, le jour Mois et an que dessus //

Boitelle Laqueux Mahieux

Marpon

Du Sixe Floréal an Douze de la République Française, Une et Indivisible,
Acte de Naissance de Maxemine Theophile, née ce jour d'hui Sur les trois heures
du matin, en légitime Mariage de Charles Vaillant Cailleur d'habit, et de Marie
Maxemine Noël Evagot Son père et mere domiciliés en la Commune de la Neuville Aubry
le Sexe du dit enfant a été Reconnu pour être celui d'une enfant femelle, en présence
des Citoyens Jean Baptiste Boitelle, Cultivateur, et de Claude Soret Instituteur,
Tous deux majeurs D'age et domiciliés en cette dite Commune, Sur la Requisition
a moy faite par le dit Vaillant, père du dit enfant, le quel a Signé avec Moy le
jour Mois et an Susdits
Constaté Suivant la Loy par moy Maire de la Dite Commune faisant les Fonctions
D'officier public de l'état Civil le jour mois et an que dessus //

Vaillant Boitelle Mahieux Maire

Du Sixe Floréal an Douze de la République Française Une et Indivisible,
Acte de Décès de Pierre Aubin Decédé ce jour d'hui Sur les Sept heures du Matin, âgé
de Un mois et huit jours, Fils naturel de Marie Antoinette Baillard son mariée,
domiciliée en cette Commune, Sur la Déclaration a moy faite par ladite Marie
Antoinette Baillard Sa mere, la quelle a déclaré ne Savoir Signer en présence
des Citoyens Charles Vaillant Cailleur d'habit, et de Jean Baptiste Boitelle Cultivateur
Tous deux majeurs D'age et domiciliés en cette dite Commune, les quels ont Signés
avec moy les jour Mois et an Susdit //
Constaté Suivant la Loy par moy Maire de la Dite Commune faisant les Fonctions
D'officier public de l'état Civil le jour mois et an que dessus //

Vaillant Boitelle Mahieux Maire

Du Vingt Quatre Floréal an Douze de la République Française une et Indivisible,
Acte de Naissance de Marie Françoise, née ce jour d'hui sur les deux heures du matin en légitime Mariage de Jean François Tallon Manouvrier, et de Marie Françoise Tellier sa femme ses pere et mere domiciliés en la Commune de La Neuville en hez, le Sexe du dit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Femelle, en présence des citoyens Jean Baptiste Boitel Lesserand et de Claude Sorel Instituteur tous deux majeurs d'age et domiciliés au dit lieu. Sur la Réquisition a moy faite par le dit Tallon pere du dit enfant, le quel a déclaré ne savoir signé en présence des dits temoins qui ont signés avec moy le jour Mois et an que dessus,
Constaté suivant la loi par moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état civil le jour et an susdit,

Boitelle Mahieux Maire

Du dix Prairial an Douze de la République Française une et Indivisible
Acte de Naissance de Auguste Paschal, né ce jour d'hui sur les trois heures du matin en légitime Mariage de Nicolas Roussel Charetier, et de Victoire Hermand, ses pere et mere domiciliés en cette Commune, le Sexe du dit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal, en présence des citoyens Pierre Denorroy Menuisier, et de François Clement Lequeux du même état tous deux majeur d'age et domiciliés en cette ditte Commune, sur la Réquisition a moy faite par le dit citoy Roussel pere du dit enfant, le quel a déclaré ne savoir signé en présence des dit temoins qui ont signés avec moy le jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loi par moi Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état civil, le jour et an que dessus,

Lequeux Denorroy
Mahieux Maire

Du Neuf de Messidor an Douze de la République Française une et indivisible,
Acte de Naissance de Pierre Victor né ce jour d'hui sur les cinq heures du soir en légitime Mariage de Jean Baptiste Villez Marchand de Bois, et Marie Catherine Théron sa femme ses pere et mere domiciliés en la Commune de La Neuville en hez, le Sexe du dit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant mal,

en présence des citoyens Claude Sorel, instituteur et de Pierre Denorroy Menuisier, tous deux majeurs d'age et domiciliés en cette ditte Commune, sur la Réquisition a moi faite par le dit citoyen Jean Baptiste Villez pere du dit enfant le quel a signé avec nous les jours Mois et an susdit,
Constaté suivant la loi par moi Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état civil le jour Mois et an que dessus,

Sorel Denorroy Villez Mahieux Maire

Du Vingt Six Messidor an Douze de la République française une et indivisible,
Acte de décès de Marie Lefevre décédée ce jour d'hui sur le une heure du Matin agée de soixante seize ans épouse de feu Nicolas Mahieux en son vivant Marechal domiciliée en la Commune de La Neuville en hez, sur la Déclaration a nous faite par Jean Mahieux son fils en présence des citoyens Louis Collier, Jardinier, de Lucien Charles Dourain, Marchand, ses gendres et de Claude Sorel Maître d'école tous majeurs d'age et domiciliés en cette ditte Commune, les quels ont signés avec nous excepté le dit Jean Mahieux qui a déclaré ne savoir signé, les jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loi par moi Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état civil, le jour mois et an que dessus,

Dourain Sorel Collier Mahieux Maire

Du Vingt Six Messidor an Douze de la République française,
Acte de Naissance de Louis Desiré, né ce jour d'hui sur le Midi, en légitime Mariage de François Joseph Batard Marchand Etuilier, et de Marie Félicité Pulleux sa femme ses pere et mere, domiciliés en la Commune de la Neuville en hez, le Sexe du dit enfant a été reconnu pour être celui d'un Enfant Mal, en présence des citoyens François Clement Lequeux Menuisier, et de Pierre Denorroy du même état, tous deux majeur d'age et domiciliés au dit lieu sur la

Requisitions a Moy faite par le dit Batard pere dudit enfant le quel a signé avec nous les jour mois et an que dessus,
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'Etat Civil les jour Mois et an susdit.

Lequeux Batard Mahieux Maire
p. Denorroy

Du Vingt Sept Messidor an Douze de la République Française.
Acte de decés de Pierre Victor Villez, décédé ce jour d'hui sur les une heure du Matin, agé de dix huit jour fils de Jean Baptiste Villez. Marchand de Bois et de Marie Catherine Theron, sa femme ses pere et mere, domicilier en la Commune de la Neuville Enhez. Sur la Declaration a moy faite par le dit Villez pere dudit décédé en presence des Citoyens François Clement Lequeux Menuisier, et de Claude Sorel, instituteur de la jeunesse, tous deux majeur d'age et domicilier en cette ditte Commune, les quels ont tous trois signés avec moy les jour Mois et an que dessus.
Constaté suivant la loy par moi Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publique de l'état Civil le jour mois et an susdit.

Sorel Lequeux
Villez Mahieux Maire

Du Premier Thermidor an Douze de la République Française.
Acte de décé de Pierre Sebastien, décédé ce jour d'hui sur les une heure après midy dans la Commune de la Neuville Enhez agé de Douze jours fils de Sebastien Venger Cordonnier, et Radegonde Bomel son Epouse ses pere et mere demeurant dans le Neuvieme Arrondissement de Paris, le dit enfant étant en nourrice chez Melanie Trevin femme de Louis Orger domicilier en la ditte Commune de la Neuville Enhez. Sur la déclaration a moy faite par la ditte Melanie Trevin mere nourrice dudit décédé, la quelle a declarée ne savoir signer, en présence

des Citoyens François Clement Lequeux Menuisier Douze
et de Claude Sorel instituteur, tous deux majeur d'age et domicilier au dit lieu les quels ont signés avec moi le jour mois et an que dessus,
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état Civil le jour et an susdit.

Sorel Lequeux Mahieux Maire

Du Quatorze Thermidor an Douze de la Republique française une et indivisible.
Acte de décés de Marie Anne Lebegue, décédée ce jour d'hui sur les six heures du matin en la Commune de la Neuville enhez son Domicile, agée de cinquante cinq ans. femme de Charles Boucher, manouvrier, domicilier en cette ditte Commune sur la declaration a moy faite par le dit Charles Boucher, Mari de la ditte decedée, en presence des Citoyens Pierre Denorroy, Menuisier, et de Claude Sorel instituteur, tous deux majeur d'age et domicilier en la susditte Commune, les quels ont signés avec moy. excepté le dit Boucher qui a declaré ne savoir Ecrire pour signé le jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loi par moy Maire de la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état Civil le jour mois et an que dessus.

Sorel Denorroy Mahieux Maire

Du Quatre Fructidor an Douze de La République Française.
Acte de Naissance de Jean Baptiste né ce jour d'hui sur les quatre heures du Matin en legitime Mariage de Joseph Boulanger Manouvrier, et de Marie Adelaïde Magnet. sa femme ses pere et mere, domicilier en cette Commune, le sexe dudit enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal, en presence des Citoyens François Clement Lequeux Menuisier et de Claude Sorel, instituteur, tous deux majeur d'age et domicilier audit lieu, sur la Requisition a moy faite par le dit Boulanger, Pere dudit enfant, lequel a déclaré ne savoir signé les temoins ont signés avec Moy le jour Mois et an susdit.
Constaté suivant la loy par Moy Maire de la dite Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état Civil le jour et an que dessus,

Sorel Lequeux Mahieux Maire

Du Cinq Fructidor an Douze de la République Française,
Acte de décé de Auguste Paschal Rouselle, décédé ce jour d'hui
sur les trois heures du soir en la Commune de la Neuville en hez
agé de trois mois, fils de Nicolas Rouselle, Charetier
et de Victoire hermand, ses pere et mere, domicilier en cette
ditte commune, sur la declaration a moi faite par le dit
Rouselle pere dudit décédé, lequel a declaré ne savoir
signé, en presence des citoyens Pierre Denorroy, menuisier,
de Claude Sorel, Instituteur, tous deux majeur d'age
domicilier en cette ditte commune les quels ont signés
avec moy, le jour mois et an susdit.
Constaté suivant la loi par moy Maire de la ditte
Commune faisant les fonctions d'officier publie de l'état
civil le jour mois et an que dessus.

Sorel denorroy Mahieux Maire

Du Six Fructidor an Douze de la Republique Française,
Acte de décé de Marie Elizabeth Ducoron, décédée ce
jour d'hui sur le cinq heure du soir en la Commune de
La Neuville en hez, agée de quatre vingt-un an, femme de
Simon Soutain, Cultivateur audit lieu, sur la déclaration
a moy faite par ledit Simon Soutain, en presence des
citoyens Jean Baptiste Villez, son neveu, de François
Clement Lequeux menuisier, et de Claude Sorel, instituteur
tous majeur d'age et domicilier en la susditte commune
les quels ont signés avec moy, les jour mois et an susdit
Constaté suivant la loi par moi Maire, de
la ditte Commune faisant les fonctions d'officier publie
de l'état civil le jour mois et an que dessus.

Sorel Lequeux Mahieux Maire
Villez

Sotitain

Du Onze Fructidor an Douze de la republique Française, treize B
Acte de décé de (Nicolas) fils naturel d'Angadresme
Soutain sa mere, décédé ce jour d'hui sur les quatre heures du soir
en la Commune de la Neuville en hez, agé de huit mois, sur la déclaration
a moy faite par la ditte Angadresme Soutain, laquelle a declaré
ne savoir signer, en presence des citoyens Pierre Denorroy menuisier, et
de Claude Sorel, Instituteur, tous deux majeur d'age et domicilier en la
susditte Commune, les quels Thémoins ont signés avec moy le jour
mois et an susdit.
Constaté suivant la loy par moy Maire de la ditte Commune faisant
les fonction d'officier publie de l'état civil le jour mois et an que dessus.

Sorel denorroy Mahieux Maire

Du Quatorze Fructidor an Douze de la république Française,
Acte de décé de Jean Baptiste hinard, sieur de bois de long, décédé
ce jour d'hui sur les dix heures du soir en cette Commune agé
de vingt neuf ans, Epoux de Marie Rose Angot, sur la
déclaration a moy faite par Louis hinard son frere, en presence
des citoyens François hinard, tailleur d'habits, son cousin germain,
et de Michel Joseph Leroy, Marquinier, tous deux majeur
d'age et domicilier en la susditte Commune les quels ont signés
avec moy, excepté ledit Louis hinard, qui a declaré ne savoir
signé le jour mois et an susdit,
Constaté suivant la loi par moi Maire de la ditte Commune
faisant les fonction d'officier publie de l'état civil les jour
mois et an que dessus.

hinard Joseph Leroy Mahieux Maire

~~hinard~~

Du Vingt fruitidor An Douze de la Republique Francaise
une et indivisible
Acte de dédié de Frideric Marmat, décédé ce jourd'hui Sur les
trois heures du Soir, agé de dix sept mois, fils de francois
hermand Bucheron et de Marie Therese Vignon sa femme
ses pere et Mere, domicilier en la Commune de la Neuville Lubert
Sur la Déclaration a moy faite par ledit francois hermand
le quel a déclaré ne savoir Signer, en presence des Citoyens
Pierre Demorroy, menuisier et de Claude Sorel, Maitre d'ecole Tous
majeur d'age et domicilier audit Lieu, les quels ont Signés avec moy
le jour Mois et an Susdit
Constaté Suivant la loy Sur moy Maire de ladite Commune faisant
les fonction d'officier public de l'état civil le jour Mois et an
dessus
Demorroy Maire

Du Vingt trois fruitidor an Douze de La Republique
Francaise une et indivisible
Acte de dédié de Auguste, décédé ce jourd'hui Sur les Cinq heures
du Soir, agé de trois ans fils de Jean Baptiste Boitelle Journalier
de Julie Vaillant Ses pere et Mere, domicilier en la Commune de la
Neuville Lubert. Sur la déclaration a moy faite par ledit Boitelle
pere dudit décédé, en presence des Citoyens Charles Vaillant Tailleur
d'habits, et de Pierre Demorroy, Menuisier, Tous majeur d'age
et domicilier en cette dite Commune les quels ont Signés avec
moy, ainsi que ledit Jean Baptiste Boitelle, les jour Mois
et An Susdit
Constaté Suivant la loi par moi maire de la dite Commune
Faisant les fonctions d'officier public de l'état civil les
jour Mois et an que dessus
Demorroy Vaillant Mahieux maire
Boitelle

Du Vingt huit fruitidor An Douze de la
République Française une et Indivisible
Acte de Naissance de Marc Antoine né ce jourd'hui Sur les deux
heures du Matin, en legitime Mariage de Marc Antoine Duverger
Tailleur d'habits et de Marie Lerasseur Sa femme ses pere et
Mere, domicilier en la Commune de la Neuville Lubert, le Sexe dudit
enfant a été reconnu pour être celui d'un enfant Mal. en
Presence des Citoyens Pierre Demorroy, Menuisier et de Claude
Sorel, Instituteur Tous deux majeur d'age et domicilier
audit Lieu, sur la Requisition a nous faite par le Dit
Duverger, Pere dudit enfant laquel a Signés avec nous le jour
Mois et an Susdit
Constaté Suivant la loi par Moy Maire de ladite Commune faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil le jour Mois et
an que dessus
Sorel Duverger Demorroy
Mahieux Maire

Du Vingt Neuf fruitidor An Douze de la République Française
une et indivisible
Acte dédié de François Magnez, décédé ce jourd'hui sur le dix
heures du Soir, en la Commune de la Neuville Lubert, agé de Soixante
Sept ans époux de Marie Jeanne Lasalle sur la Déclaration
a Moy Faite par Pierre François Magnez Son fils majeur
des Citoyens François Simard Tailleur d'habits et de François
Clement le quel Menuisier Tous majeurs d'age et domicilier en
cette dite Commune les quels ont tous trois Signés avec
moy les jour Mois et an Susdit
Constaté Suivant la loy par moy Maire de la dite Commune
Faisant les fonction d'officier public de l'état civil le jour mois
et an que dessus
P. Magnez Lasalle Simard Mahieux Maire

Le présent Registre Clos et arrêté par moi Maire
Soussigné le Dernier jour Complémentaire an douze
de la république Française Mahieux Maire

5e Page	Bayard	Clovis	Stanislase	Décé
18e id.	Boulanger	Alexis	Désiré	idem
id. id.	Bayard	François	Nicolas	Naiss
19e id.	Boitelle	Julie		id.
20e id.	Bataud	Louis	Désiré	idem
22e id.	Boulanger	Jean	Baptiste	id.
25e id.	Boitelle	Auguste		décé
4e Page	Cauville	Louis	Joseph	Maria
4e id.	Clopsain	Jules	Nicolas	Naiss
11e idem	Cassard	Amgadresme	Augustine	Naiss
13e Page	Diguet	Marie	Elizabeth	Naissa
14e id.	Duverger	Joseph		décé
16e id.	Delayen	Louis		Maria
23e id.	Ducoron	Marie	Elizabeth	décé
26e id.	Duverger	Marc	Antoine	Naissa
8e Page	Grevin	Louis	François	Naissa
3e Page	Huet	Marie	Françoise	décé
12e id.	Hinard	Marie	Rose Augustine	id.
24e id.	Hinard	Jean	Baptiste	id.
25e id.	Hermand	Frederic	Martial	id.
7e Page	Lagu	Marie	Rose Felicité	décé
9e id.	Lheureux	Antoine	François	Maria

Suite de l'autre coté.

= quinze 17

1e Page	Leroy	Louis	Auguste	Naissance
3e id.	Lefevre	Marie		décé
2e id.	Lebegue	Marie	Anne	décé
2e Page	Monqueron	Antoine		décé
2e id.	Magnez	François		id.
Page	Neutre	Jean	Bapte	Mariage
id.	Neutre	Amable	Leonard	Naissance
Page	Revelin	Louis	Joseph Fermin	Naissance
id.	Rouselle	Auguste	Paschal	idem
id.	Rouselle	Auguste	Paschal	décé
Page	Saunier	Louise	Parfaite	décé
id.	Sallot	Fulgence	Lubin	Naissance
Page	Troisœuf	Etienne	François	Naissance
id.	Tallon	Marie	Françoise	id.
Page	Vaillant	Maxence	Théophile	Naissance
id.	Villez	Pierre	Victor	id.
id.	Villez	Pierre	Victor	décé
Page	Wallet	Auguste	Joseph Louis	Naissance
id.	Wallet	Lucien		décé
id.	Wallet	Marie	Elizabeth	idem

1805

13.e ANNÉE

COMMUNE de La Neuville en hez

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions du titre II, chapitre I.er de la loi du 20 ventôse an 11 (bulletin n.° 257), dont la teneur suit :

Art. XXXIV. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. XXXV. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes, qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. XXXVII. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. XXXVIII. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties camparantes ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. XXXIX. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. XLII. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. XLIII. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la Commune, *l'autre au greffe du Tribunal de 1.re instance.*

Sous les peines portées en l'article L, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs.

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant l'an treize.

Ledit Registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous [illegible] du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article XLI du titre II, chapitre I.er de la loi du 20 ventôse an onze.

A Clermont, le premier Fructidor an douze.

[illegible]

L'an treize de la République, le neuf du mois de Vendemaire, par devant nous Stanislas Mahieux, Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont comparus François Rinard et Nicolas Revelin, voisins lesquels

nous ont déclaré que le neuf du mois de Vendemiaire neuf heure du matin Albert Michel agé de cinq mois et vingt deux jours fils de Claude Charles Moreau, Journalier, et de Nicole Guillon son Epouse ses Pere et Mere, domiciliers en la Ville de Paris demeurant rüe de Thionville, Numerot Mille huit cens vingt huite Division de l'unité, est décédé le dit jour neuf Vendemiaire sur les neuf heure du Matin en la Maison de Victoire Hersen Veuve de François Hinard domicilier en cette ditte Commune de la Neuville en hez. laquelle a déclaré ne savoir signés, et les déclarans ont signés avec nous le present acte, après que lecture leur en a faite,

[illegible] Hinard Mahieux Maire

L'an treize de la République, le Quatorze du mois de Vendemiaire, pardevant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez. Département de l'Oise Arrondissement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste Diguet et Louis Marc Antoine Borel, tous deux voisins, lesquels nous ont déclaré que le Quatorze du mois de Vendemiaire a onze heure du matin, Adelaïde, agée de cinq ans vingt huit jours fille de François Desain Bucheron, et de Marie Antoinette Hersen sa femme ses pere et mere, domicilier en cette ditte Commune, est décédée le Quatorze du mois de Vendemiaire sur le onze du Matin en leur Maison, sis audit la Neuville en hez. le dit Desain a declaré ne savoir signé, et les déclarans ont signés avec nous le present acte, après que lecture leur en a été faite,

Diguet Borel Mahieux Maire



L'an treize de la République, le dix neuf du mois de Vendemiaire pardevant nous Stanislase Mahieux Maire, de la Commune de la Neuville en hez. Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Amable Hermand Oncle et de Jean Baptiste Boitelle, voisin, les quels nous ont déclaré que le dix neuf du mois de Vendemiaire, sept heure du soir Marie Marguerite Elizabeth, agée de cinq ans dix mois et quinze jours fille de François Hermand, Bucheron et de Marie Therese Augustine Vignon, son Epouse ses pere et Mere domiciliers en cette ditte Commune, est décédée le dix neuf dudit present mois, sur les sept heure du soir, en leur Maison sis audit lieü, le dit Hermand à déclaré ne savoir signé, et les déclarans ont signés avec moi le present acte après que lecture leur en a été faite,

Amable Hermand Boitelle Mahieux Maire

L'an treize de la République, le vingt du mois de Vendemiaire pardevant nous Stanislase Mahieux Maire, de la Commune de La Neuville en hez. Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus, Jean Baptiste Villez et Claude Sorel, voisins, les quels nous ont declaré que le vingt du mois de Vendemiaire, deux heure du Matin Ginevieve Adel Françoise, agée de un mois et dix huit jours fille de François Baton Marchand de Meubles et de Gabriel Françoise Guerdot son Epouse ses pere et Mere demeurant rüe des Arcis, Numero deux cens vingt trois. Divisions des Arcis. A Paris est décédée le vingt du courant, en la Commune dudit la Neuville en hez. chez Jean Baptiste Sallot son Pere Nourricier et domicilier audit lieü le dit Sallot et les déclarans ont signés avec moi le present acte, après que lecture leur en a été faite.

Sorel Jbsalot Villez

Mahieux Maire

L'an treize de la République, le Vingt quatre du Mois de Vendemiaire, pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Denorroy et Jean Baptiste Villez, ses voisin, les quels nous ont déclaré que le Vingt quatre du Mois de Vendemiaire, cinq heures du matin, Louis Joseph Levasseur, agé de un an et trois Mois, fils de Charles Levasseur, cordonnier, et de Marie Françoise Sallot, sa femme ses pere et mere domiciliers en cette ditte commune, est décédé le Vingt quatre du courant sur les cinq heures du matin en leur maison sise audit lieu, le dit Levasseur et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en à été faite,

Villez pierre Denorroy

Levasseur Mahieux Maire

L'an treize de la République, le Vingt cinq du mois de Vendemiaire, pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Simon Bonnefoy et Claude Sorel, voisin, les quels nous ont déclaré que le Vingt cinq du Mois de Vendemiaire deux heures du matin Marie Anne Catherine Adélaïde, agée de un an et trois Mois, fille de Nicolas Didard Professeur à Clermont et Marie Anne Adélaïde Sallot son Epouse, ses pere et mere domiciliers en cette ditte commune, est décédée le Vingt cinq du dit Mois de Vendemiaire, sur les deux heures du matin, en leur maison sise au dit lieu de la Neuville Enhez, le dit Sieur Didard, et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en à été faite.

Sorel Bonnefoy Didard

Mahieux Maire

RÉP. FRA. 50 cent

L'an treize de la République, le premier jour trois 8 du Mois de Brumaire, par devant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus, Boucher Charles, agé de quarante trois ans, Manouvrier, domicilier en la commune du dit La Neuville Enhez, veuf en premiere noce de Marie Anne Le Begue, ci présent et consentant, et Marie Cecile Restitude Tallon, fille mineuse de François Tallon, Manouvrier, et de Marie Madeleine Parmentier, ses pere et mere, aussi domiciliers en cette ditte commune, agée de dix huit ans et quatre mois étante née le dix huit Juin Mil sept cens quatre-vingt six, en la commune de Montreuil sur Breche, suivant l'Extrait de naissance qu'il lui a été délivré par Monsieur Lelievre, Maire, du dit Montreuil en date du Vingt trois Vendemiaire dernier, signé Lelievre, Maire, ci presente et consentante; les quels nous ont requis de procéder a la célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les Publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison commune; savoir: la premiere le Vingt deux du Mois de Vendemiaire de l'an treize a l'heure de midi, et la seconde, le Vingt neuf du courant a l'heure susdit.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit a leur Réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux, et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme; chacun deux ayant repondu séparement et affirmativement, déclarons au nom de la loy, que Charles Boucher, et Marie Cecile Restitude Tallon, sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte, en présence de Jean Louis Bonomme, Beaufrere de l'Epoux, et de Jean Baptiste Revelin, son amis

Louis Delagny Beaufrere de l'Epouse et de Claude Sorel amis
de la dite Epouse les quels Temoins Sont tous majeurs d'age
et domiciliés en la Ste dite Commune de La Neuville Lettez
les quels après qu'il leur en a été fait donné lecture, ont Signés
avec nous, ainsi que le pere de l'Epouse, les parties Contractantes
ont déclaré ne savoir Signer les pere Mois et an Sus dit,

Bonthoumy

F. I. Duez

Mathieux Maire

Jb Revelier

L'an Seizte de la République, le Cinq du Mois de Brumaire
Pardevant Nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune
de la Neuville Lettez, Département de l'Oise, Arrondissement
de Clermont, Sont Comparus Pierre Denorroy, et Claude Sorel
Voisins, les quels nous ont déclaré que le Cinq du Mois de
Brumaire dux heure du Matin, Catherine Celeste, agée de
deux Mois, Fille de Louis Mary Domé Teinturier, et de
Marie Anne Elizabeth Boudry, Sa femme, Ses pere et mere
demeurant rüe des Juifs Numéro huit, Division des droits
de l'homme a Paris, est décédé le Cinq du dit Mois de
Brumaire, en la Commune dudit La Neuville Lettez
en la Maison de Charlet Levasseur Père Nourricier de la
dite décédée, Le dit Levasseur, et les déclarans ont Signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été
faite, Levasseur

Pierre Denorroy

Mathieux Maire

L'an Seizte de la République, le Six Brumaire
pardevant Nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune
de la Neuville Lettez, Département de l'Oise, Arrondissement
de Clermont, Sont Comparus Jean Baptiste Revelin pere
de Marie Geneviève Revelin, Sa fille, et de Louis Joseph
Marc Antoine Borel, Son Voisin, les quels nous ont déclaré
que le Six du mois de Brumaire, Dix heure du Soir, est décédé
Marie Geneviève agée de Quatorze Ans et Six Mois, Fille
de Jean Baptiste Revelin, Tisserand de Bois de Long et de Marie
Elizabeth Duval, Sa femme, Ses pere et mere, Domiciliés en
Cette dite Commune, les Déclarans ont Signé avec nous
le présent Acte, après que lecture leur en a été faite,

Borel Jb Revelier

Mathieux Maire

L'an Seizte de la République le Douze Brumaire pardevant
Nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de
La Neuville en Hez, Département de l'Oise, Arrondissement de
Clermont, Sont Comparus Pierre Denorroy, et Claude Sorel
Tous deux Voisins, les quels nous ont déclaré que le
Douze du Mois de Brumaire, Cinq heures du Soir,
André Désiré agé de neuf mois et Vingt jours, Fils de
Charlet, Alexandre, Joseph, Luc, Tailleur et de Marie
Louise Boyard, Son Epouse, Ses pere et mere demeurant rüe
Neuve des petit champs, Numéro Vingt du 2e a Paris,
est décédé le Douze du mois de Brumaire, Sur les cinq
heure du Soir en la maison de Geneviève Angot La mere
nourrice du décédé et domiciliée en la dite Commune, les
déclarans ont Signés avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite, et la dite Geneviève Angot
a déclaré ne Savoir Signer.

Denorroy Mathieux Maire

L'an treize de la République le vingt deux du Mois de Brumaire a huit heure du soir, par devant Nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu, Antoine François Lheureux, agé de Quarante six ans un Mois et vingt jours, ex Capitaine et pensionné du Gouvernement, domicilier en la commune du dit La Neuville Enhez, le quel Nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le vingt deux du Courant a huit heure du soir, de lui déclarant et de Louise Victoire Hortence Clavierat de la borie, son Epouse, au quel il a déclaré vouloir donner le pre nom de Jean Baptiste Alfonse, Les dites déclarations et présentation faites en présence de Claude Sorel agé de Quarante huit ans Instituteur de la jeunesse, et de Jean Baptiste Auguste Sorel, tisserand, tous deux domicilier en la susdite Commune, et ont le pere et les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en à été fait lecture,

Sorel Mahieux Maire Lheureux Sorel

L'an treize de La République, le Douze Frimaire huit heure du matin, par devant Nous Stanislase Mhieux, Maire de la Commune de la Neuville Enhez, arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu, Marie Groux, Journaliere agée de Quarante trois ans domicilière en la Commune de La Neuville Enhez, la quelle nous a declarée que le douze du Courant huit heure du matin, Marie Anne Victoire Neutre Couturiere en linge fin, demeurante dans la susditte Commune, est accouchée dans sa maison sise au dit La Neuville Enhez, d'un enfant naturelle, du Sexe



féminin qu'elle nous présente, et auquelle elle donne les noms et prenoms de Aimé les dites déclaration et présentation faites en présence de Nampon Nicolas, agé de Quarante neuf ans, tisserand, domicilier au dit lieu, et de Wallet pierre, aussi tisserand et domicilier au même lieu agé de trente quatre ans et ont les déclarans et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

Nampon Wallet Groux Mahieux Maire

L'an treize de la République, le treize du mois de Frimaire, Pardevant Nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de la Neuville Enhez, Département de l'Oise, arrondissement de Clermont, sont comparu François Simard, et Claude Sorel, Voisin, les quels nous ont déclaré que le treize du Mois de Frimaire deux heure du matin, Joseph Aimé, agé de dix sept jour, fils de Jean Thibert Rotisseur, et de Marie Margarite Levié, son Epouse, ses pere et Mere, demeurant rüe au Maire Numero cent un, Cour Saint Martin Division des Granvilliers a Paris, est décédé le dit jour treize Frimaire sur les deux heures du matin en la Maison de Joseph Michel Leroy, Pere nourricier du dit décédé, le quel a signé avec les déclarans et nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Simard Sorel Mahieux Maire

Joseph Leroy

L'an treize de la République le Quatorze du Mois de Frimaire, pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de la Neuville Enhez, Département de l'Oise, arrondissement de Clermont, sont comparu François Hinard, et Claude Sorel, Voisin, les quels nous ont déclaré que le quatorze du Mois de Frimaire trois heure du Soir, Arnoldus, Michel, Edouard, agé de deux Mois et deux jours, Fils de Michel, Antoine Baltazard, cidevant horloger, et de Anne Josephine Robe, son Epouse, ses pere et mere demeurant au Palais du Tribunal numeros Seize Division du deuxième arrondissement de Paris, est décédé le dit jour quatorze Frimaire sur les trois heures du Soir, en la Maison de Victoire Hersent, femme de François Hinard, la quelle a declarée ne savoir signé et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Hinard Sorel Mahieux Maire

L'an treize de la République le Vingt quatre du Mois de Frimaire, par devant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise arrondissement de Clermont, sont comparus Nicolas, Raphaël, Jean Baptiste, et Jean Louis Revelin, ses Enfans, les quels nous ont declaré que le Vingt quatre Frimaire dernier, Onze heures du matin, Louis Noël Revelin, agé de quatre vingt quatre ans et quinze jours, ancien Facteur de Bois, veuf de Marie, Anne, Cueillier son Epouse, est décédé le dit jour Vingt quatre Frimaire sur les onze heures du matin en la maison de Jean Louis Revelin son Fils, et les déclarant ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Simon Langelier Revelin Revelin

Jean Loine Revelin J. L. Revelin

Mahieux Maire

RÉP. FRA. 50 cen



L'an treize de la République le cinq Nivose, Sixième

Par devant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, Arrondissement de Clermont, sont comparu Pierre Denorroy et Claude Sorel, Voisin, les quels nous ont declaré que le cinq du mois de Nivose, onze heures du Soir, Jean François Honoré Billard, agé de cinq Mois et dix jours, Fils de Quentin Honoré Billard, Perruquier, et de Elizabeth Adelaïde Chapo, ses pere et mere, demeurant Rüe Planche Mibraye N° quinze, Divisions des arcis a Paris, est décédé le dit jour cinq Nivose, en la maison de Julie Le Vasseur sa nourrice, femme de François Troisaut, domicilier audit La Neuville Enhez, laquelle a declarée ne savoir signé, et les déclarans ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite,

Sorel P. Denorroy Mahieux Maire

L'an treize de la République le vingt huit Nivose, pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont comparus François Clement Lequeux, Menuisier, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole Voisin, les quels nous ont declarés que le Vingt huit du dit Mois de Nivose, dix heure du Soir, Jean Alexandre agé de sept mois et treize jours, Fils de Alexandre, Jean, Nicolas, Blondeau Graveur, et de Marie Jeanne Belanger, ses pere et mere demeurant Rüe Saint Jacques Numeros cinquante quatre, Division du Panthéon a Paris, est décédé le dit jour Vingt huit Nivose, au la maison de François Troisaut pere Nourricier dudit decedé, domicilier au dit la Neuville enhez, le quel a declaré ne savoir signé et les declarans ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite,

Sorel Lequeux Mahieux Maire

L'an treize de la République le deux du mois de Pluviose, Pardevant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez. Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Nicolas Groux agé de vingt deux ans et sept mois, tailleur d'habits, fils de françois Groux du même état et de deffunte Genevive Hardiviller Jupere et mere, domiciliés en la Commune D'angy. Canton de Mouy Département de l'oise, cy présent et consentant d'une part,

Et Marguerite Dumaine fille de Charles Dumaine Serurier et de Marie Anne Delaherche, ses pere et mere, agée de vingt sept ans, domiciliés en la Commune de La Neuville Enhez. Canton de Clermont Département de l'Oise i ci présent et consentant d'autre part,

lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faite devant la principale porte de Notre Maison Commune; savoir la premiere le seize du mois de Nivose de l'an treize heure de Midi et la seconde, le vingt trois du même mois, tant en cette Commune qu'en celle d'Angy. Suivant l'extrait de l'acte de publication délivré par Antoine Rabbé, Adjoint Municipal de ladite Commune D'Angy. le vingt neuf Nivose an treize, signé Rabbé,

Aucune Opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit a leur Réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé (du Mariage) avons demandé au futur époux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour Mary et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et

REP. FRA. 50 cent



et affirmativement, déclarons au nom de la loy, Seyez que Nicolas Groux et Marguerite Dumaine sont unis en Mariage, de quoi nous avons dressé acte, en premier de Guillaume Barthelemi Groux, agé de soixante cinq ans Grand Oncle, de Nicolas Romain Ponthieux et amis du côté de l'époux, de Pierre Gabriel Olivier Dumaine, Grand oncle de l'épouse, et de Claude Sorel, Amis de l'epouse, ledit Dumaine agé de soixante dix ans, lesquels, après qu'il leur en a été donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties contractantes;

Dumaine — C. Dumaine — M. dumaine

Ponthieux — Nicolas Groux

Sorel — P. de Norroij — Mahieux Maire

L'an treize de la République le deux du mois de Pluviose, Pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez. Arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus Jean François Debove manouvrier agé de trente cinq ans. Veuf en premiere noce de Adelaïde Sophie Boyard, domicilier en la Commune de La Rue Saint Pierre, même arrondissement et Département. Si dessus, d'une part et Antoinette Sommereux agée de Quarante ans. Fille majeure de deffunt Gervais Sommereux, et de Marie Madeleine Baillet sa femme, ses pere et mere, domiciliés audit la Neuville enhez. ainsi du même Canton et Département que dessus ici présente et consentant: lesquels nous ont requis de proceder a la célébration de leur Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faite devant la principale porte de Notre Maison

51
13
38
40
78

Commune; Savoir: la premiere le Sixte du Mois de Mai et
et la Seconde le Dimanche vingt trois du dit mois de Mai
heure de Midi, tant en la Commune de la Neuville Saint Pierre
qu'en celle de La Neuville Lehey. Suivant l'Extrait de
Porte de Publication délivré par le Maire dudit Lieu
Saint Pierre, le premier Floréal an Treize. Signé Duplessis,
Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée
Faisant droit à leur Réquisition, après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du
Titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé
au Futur époux et à la Future épouse s'ils veulent se
prendre pour mari et pour Femme; chacun d'eux ayant
répondu Séparement et affirmativement, déclarons, au
nom de la loi, que Jean François de Bove, et Antoinette
Sommereux sont unis en Mariage, Dequoi avons
dressé acte en présence de Joseph Caville agé de
quarante cinq ans, Pierre Denorroy agé de trente sept ans,
amis de l'époux, de Pierre Alexis Warée, agé de soixante
deux ans, de Claude Sorel, agé de quarante huit ans, amis
de l'épouse, lesquels après qu'il leur en a été
donné lecture, ont Signé avec nous et les parties
Contractantes ont déclaré ne savoir Signer

Joseph Caville vor gendre de la Mairie
Warée

Denorroy

Mathieux Maire

L'an Treize de la République le Cinq du Mois Frimaire
de Pluviose à quatre du Matin Pardevant Nous
Stanislas Mathieux, Maire de la Commune de la Neuville
Lehey. Arrond.t de Clermont Département de
l'Oise, est Comparu Louis Delagny agé de quarante
neuf ans et Six Mois, Tailleur d'habits, domicilié en la
Commune dudit lieu, lequel nous a présenté un enfant de
Sexe Masculin né le Cinq du dit Mois de Pluviose
de lui déclarant et de Marie Therese Cullon Son Epouse
auquel il a déclaré vouloir lui donner le pre Nom de
Louis Auguste, les dites déclaration et présentation
Faites en présence de Claude Sorel agé de quarante huit
ans instituteur de la jeunesse et de Pierre Denorroy
Menuisier agé de trente Six ans, tous deux domiciliés
en cette dite Commune, et ont lecture et les Comparants
Signés avec nous le présent acte de Naissance après
qu'il leur en a été fait lecture

Mathieux Maire

Denorroy

Marée

L'an treize de la République le Vingt trois du mois de Pluviose
par devant nous Stanislas Mathieux, Maire de la Commune
de La Neuville en hez, Département de l'Oise, Arrondissement de
Clermont, sont Comparus Charles Vaillant, gendre, et Jean Baptiste Boitelle
amis, les quels nous ont déclaré que le Vingt trois du courant, Cinq heures
du Matin, Marie François Courmont, agée de Soixante treize
ans et Sept Mois, Femme de Jean Laurent Angot, est décédée le dit jour
Vingt trois Pluviose sur les cinq heures du Matin en la Maison
de Louis Joseph Angot, Son fils, domicilié en cette dite Commune,
les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après qu'il leur
leur en a été fait lecture, Vaillant Mathieux Maire

Boitelle

L'an treize de la République le vingt huit Pluviose a un heure du matin par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Médard Mansart agé de trente six ans deux mois Cordonnier domicilier audit La Neuville en hez, le quel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin né le vingt huit dudit mois de Pluviose de lui déclarant et de Marguerite Morenville son Epouse, au quel il a declaré vouloir lui donner le prenom de Léopolde, les dites declarations et présentation faites en presence de François Joseph Batard agé de trente un ans Marchand Thuillier, et de François Grevin agé de trente quatre ans Cultivateur tous deux domiciliés en la susdite Commune, et ont le pere et les témoins signés avec nous le present acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture,

Mansard Grevin

Batard

Mahieux Maire

L'an treize de la République le trois du mois de Ventose, par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez Département de l'oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Denorroy, et Claude Sorel voisin, les quels nous ont declaré que le trois du present mois de Ventose à sept heures du soir, Marie Louise Dibout, agée de soixante seize ans deux mois femme de feu Pierre Delayen est décédée ce jour d'hui sur les sept heures du soir en sa maison sise audit La Neuville en hez, les déclarans ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite,

pierre denorij

Sorel

Mahieux Maire

RÉP. FRA. 50 cent

L'an treize de la République le onze du mois de Ventose onze heures du matin par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez Arrondissement de Clermont, département de l'oise, est comparu Jean Baptiste Eloy agé de quarante deux ans domicilier en la ditte Commune, le quel nous a declaré qu'il nous presentoit un enfant du Sexe Feminin né le onze du courant sur les onze heures du matin de lui déclarant et de Geneviève Victoire Wallet sa femme ses pere et mere au quel il a declaré vouloir donner le prenom de Marie Catherine, les dites déclarations et presentations faites en presence de Pierre Denorroy agé de trente six ans Menuisier et de Médard Mansard agé de trente six ans deux mois Cordonnier tous deux domiciliés en la susdite Commune, le pere et les temoins ont signés avec nous le present acte de Naissance après leur en avoir fait lecture, Eloy

Mansard

Pierre denorij

Mahieux Maire

L'an treize de la République le onze du mois de Ventose, onze heures du matin par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jacques Flamand Manouvrier agé de trente neuf ans quatre mois domicilier audit La Neuville le quel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin né le onze du courant sur les onze heures du matin, de lui déclarant et de Victoire Troisaut sa femme, au quel il a declaré vouloir donner le prenom de Jean Baptiste Albert, les dites déclarations et presentation faites en presence de François Joseph Batard agé de trente un ans et François Grevin agé de trente quatre ans tous deux Cultivateurs et domiciliés en cette ditte Commune, le pere a declaré ne savoir signé et les temoins ont signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite,

Batard

Grevin

Mahieux Maire

L'an treize de la République le dix huit du Ventôse
Moïs de Ventôse, pardevant nous Stanislas Mathieu Maire de la
Commune de La Neuville-lès-Clermont. Département de l'Oise arrondissement
de Clermont. Sont comparus Jean Joseph du Blond fils et
Jean Leblond et de Claude Sorel Voisin les quels nous ont
déclaré que le dix huit Ventôse sur les neuf heures du
matin Marie Jeanne Elizabeth Leblond âgée de soixante
quinze ans Femme de feu Jean Leblond ancien Garde
de la forest de Hez, est décédée ce dit jourd'hui dix huit de
Ventôse en sa maison Sise audit La Neuville-lès-Clermont
les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après
que lecture leur en a été faite

Du Blond = Leblond Mathieu Maire

L'an treize de la République le vingt du Moïs
de Ventôse pardevant nous Stanislas Mathieu
Maire de la Commune de la Neuville-lès-Clermont Département
de l'Oise. Arrondissement de Clermont. Sont comparus
Jean François Seigneurgens Officier de Santé âgé de
Cinquante huit ans et de Jean Baptiste Callon âgé de
Vingt ans Manouvriers domiciliés en cette dite
Commune les quels nous ont déclaré que le vingt dudit
moïs de Ventôse à onze heures du matin dudit dit Seigneurgens
étant requis de recevoir Marie Genevieve
Quiquet Femme du Sieur Callon, domiciliée en cette dite
Commune dudit La Neuville-lès-Clermont d'un enfant du Sexe
Masculin, le quel étoit mort sans vie, ainsi déclarer le
temps ainsi les déclarans ont Signés avec nous
le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Callon

Seigneurgens Mathieu Maire

L'an treize de la République le Dimanche vingt Six du
Moïs de Ventôse, pardevant nous Stanislas Mathieu Maire de
la Commune de La Neuville-lès-Clermont. Département de l'Oise Arrondissement
de Clermont. Sont Comparus Pierre Dubus, Charon, et Claude Sorel
Instituteur. Son Voisin, nous ont déclaré que le vingt Six du dit
Moïs de Ventôse Sur les huit heures du Soir, Marie Ferdinand
Dubus, âgé de deux ans et trois moïs, est décédé Sur les huit heures
du Soir, le dit jour vingt Six Ventôse. Fils de Pierre Dubus
Charon, et de Marie Anne Marie Barbe Charlet Sa femme
Ses père et mere, domiciliés en cette dite Commune, les Déclarans
ont Signés avec nous, le présent Acte après que lecture leur
en a été faite

Dubus Mathieu Maire

L'an treize de la République le Jeudy Six de moïs de Germinal dix
heure du Soir, pardevant nous Stanislas Mathieu Maire de la
Commune de La Neuville-lès-Clermont, Arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise, est comparu Charles Lariviere âgé de trente deux ans
Cultivateur, domicilié audit La Neuville-lès-Clermont, le quel nous a présenté un
enfant du Sexe Masculin né le dit jour Six de Germinal de lui
Déclarant, et de Geneviève Dubois Son femme, auquel il a déclaré
Vouloir lui donner le prenom de Jean Baptiste en vertu des dites déclarations
et présentation Faites en présence de Pierre François Dubois
Cabaretier âgé de Trente Deux ans et de Jean Baptiste Eugeste
Sorel âgé de Vingt deux ans Cultivateur en Voilles, tous deux
domiciliés en la Susdite Commune, et ont le père et Témoins Signés
avec nous le présent acte de Naissance, après que lecture leur en a été
faite

Dubois Mathieu Maire
Lariviere

L'an treize de la République le Mercredi treizième jour du mois de Germinal, pardevant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise, Arrondissement de Clermont. Sont comparus Antoine Diguez Menuisier, et de Claude Sorel, Maître d'Ecole, voisin nous ont declaré que le treize du mois de Germinal sur les trois heures du soir Marie Elizabeth Diguez agée de un an et un mois fille de Antoine Diguez Menuisier et de Marie Julie Lequeux sa femme ses pere et mere domicilier en cette ditte Commune est décédée le dit jour treize du courant sur les trois heure du soir. les déclarans ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite, Diguez,

Diguet Sorel Mahieux Maire

L'an treize de la République le Jeudi vingt huit du mois de Germinal, pardevant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise, Arrondissement de Clermont, Sont comparus Jean Baptiste Villez Marchand de Bois, et de Nicolas Romain Ponthiaux Menuisier domiciliers en cette Commune nous ont declaré que le vingt huit du mois de Germinal sur les deux heures du matin, Marie Geneviève Amable Villez agée de six ans et sept mois fille de Jean Baptiste Villez Marchand de Bois, et de Marie Catherine Theron sa femme ses pere et mere domicilier a la ditte Commune de La Neuville enhez est decedée le dit jour vingt huit dudit mois de Germinal sur les deux heure du matin, chez son pere dans la Rüe de Clermont de Beauvais. les declarans ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Ponthiaux Villez

Mahieux Maire

L'an treize de la République le Vendredi sixième jours du mois de Floréal neuf heures du soir, pardevant nous Stanislas Mahieux Maire de la Neuville Enhez. Arrondissement de Clermont. Département de l'oise, est comparu Jean Louis Revelin agé de quarante un ans. Sieur de bois de long domicilier en la ditte Commune dudit La Neuville, le quel nous a presenté un enfant du sexe Masculin né le dit jour six du courant, de lui déclarant et de Marie Geneviève Lemaire sa femme au quel il a declaré vouloir lui donner le prenom de Nicolas Desiré, lesdittes déclarations et présentation faites en presence de Jean Baptiste Revelin agé de cinquante cinq ans Sieur de Bois de long de Charles Larrive agé de trente deux ans cultivateur tous deux domiciliers en la susditte Commune, le pere et temoins ont signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Revelin Larrive Mahieux Maire

Revelin

L'an treize de la République le dix sept du mois de floréal pardevant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville enhez arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus Louis Joseph Lucien Wallet, tailleur d'habits agé de vingt deux ans étant né le neuf juin Mil sept cens quatre vingt trois domicilier en cette Commune. fils de Feü Lucien Wallet tailleur d'habits et de Marie Catherine Delille sa femme ses pere et mere elle vivante et domiciliere en la susditte Commune d'une part, et Marie Geneviève Bocquet fille mineure de Louis Claude Bocquet tamisier et de Feüe Marie Jeanne Bonnay sa premiere femme ses pere et mere, agée de vingt ans onze mois et vingt un jours étant le vingt neuf May Mil sept cent quatre vingt quatre en la Commune de Bailleul le Socq suivant l'extrait de Baptême delivré par le Citoyen Vimeux Maire dudit Bailleul le Socq au datte du vingt Germinal an treize signez de Vimeux. Lesdite Marie Geneviève Bocquet domicilier en la susditte Commune de la Neuville enhez d'autre part, Les parties icy presentes et consentantes les quels nous ont requis de proceder a la célébration de leur mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale

Porte de notre Maison Commune, pour avoir la premiere les premieres
Floréal et la Seconde le traité du Courant de Mars Vingt
heure de Midi, en la Susdite Commune de la Neuville subey
a laquelle opposition ne nous ayant été Signifié au dit
Mariage, faisant droit au dit Mariage et aux
Réquisitions, après avoir donné lecture des pieces ci dessus
Mentionné, et du Chapitres Six du titre du Code Civil
intitulé, du mariage, avons demandé au futur époux
et a la future Epouse, Sils voulaient Reprendre pour
Mari et pour femme, chacun deux ayant répondu
Séparement et affirmativement, declarons au nom de la
loi, que Louis Joseph Louis Wallet, et Marie Genevieve
Bocquet Sont unis en mariage, De quoi avons dressé
acte, present, Augustin Charles Wallet, Agé de Trente trois ans,
Son Cousin de Luxe Charles Leleux agé de quarante cinq ans, Son
garçon de François Duval agé de Cinquante ans, et de Claude
Sorel agé de quarante neuf ans, amis de l'épouse, les quels
après quelle leur en a été aussi donné lecture Ont Signés avec
nous, et les parties Contractantes ont declaré, ne Savoir
Signés, Louis Claude Bocquet

Bocquet

Wallet

Mahieux Maire

Sottl

Le Clercq

L'an treize de la République le Vendredi Vingt cinq du Mois
de Prairial, une heure du Matin, par devant nous Stanislas
Mathieux Maire, de la Commune de la Neuville subey
arrondissement de Clermont, Département de l'Oise
est comparu devant nous Charles Bord agé de quarante un ans
Cultivateur, domicilier en cette dite Commune, le quel nous a
presenté un enfant du Sexe feminin né ce jour d'hui Sur le
une heure du matin, de lui Déclarant et de Marie Louise

Sophie Collier, Son épouse, au quel il a Déclaré Vouloir
lui donner le prenom de Josephine Alexandrine les dites Déclarations
et présentations faites en presence de Charles Lairon fabricateur agé de
Trente deux ans, et Claude Sorel, agé de Cinquante ans, Instituteur de
la jeunesse, tous deux domicilier au dit lieu, le pere et les temoins
ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture
en a été faite, Bord Mahieux Maire

Lairon Sottl

L'an treize de la République le Mercredi trente Prairial dix heures
du Soir, par devant nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de
La Neuville subey Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
est comparu François Hermand agé de Quarante trois ans Bucheron
domicilier en cette dite Commune, le quel nous a presenté un enfant du
Sexe masculin né ce jour d'hui Sur les dix heures du Soir, de lui
Déclarant et de Thérese Augustine Vignon Son Epouse, au quel il a déclaré
Vouloir lui donner le prenom de Joseph Amable, les dites Déclarations
et présentations faites en presence des Sieur Joseph Amable Hermand
agé de Trente huit ans Bucheron, et de Jean Baptiste Bitel
Efferaud agé de Trente ans, tous deux domiciliés en la Susdite Commune
le pere a déclaré ne Savoir Signer, et les témoins ont Signés avec nous
le présent acte de Naissance, après que lecture leur en a été faite,

Bitelle Amable Hermand Mahieux Maire

L'an treize de la République le Mercredi trente Prairial, dix heures du Soir
est Comparu devant nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de
La Neuville subey Arrondissement de Clermont Département de l'Oise,
domicilier en cette dite Commune, le quel nous a presenté un enfant du
Masculin né ce jour d'hui Sur les dix heures du Soir de lui Déclarant
et de Thérese Augustine Vignon Son Epouse, au quel il a déclaré
Vouloir lui donner le prenom de Louis Jean Baptiste, les dites Déclarations
et présentations faites en presence des Sieur Joseph Amable Hermand

Bucheron agé de trente huit ans, de Jean Baptiste Boitel tisserand agé de trente ans tous deux domiciliers en la susdite Commune, le pere a declaré ne savoir signé et les temoins ont signés avec nous le present acte de Naissance aprés que lecture leur en a été faite,

Boitelle Amable, harmand, Mahieux Maire

L'an treize de la République le septiéme jours du mois de Messidor pardevant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu devant nous Louis Joseph Angot agé de trente six ans Maçon domicilier en cette Commune, le quel nous a déclaré et presenté un enfant du sexe Masculin, né sejour d'hui sur le onze heure du matin, de lui déclarant et de Marie Thérese Pomeret sa femme, auquel il a declaré vouloir lui donner le prenom de Joseph Maxime, les dites déclarations et presentations faites en présence des sieurs Charles Vaillant agé de quarante ans tailleur d'habits de Jean Baptiste Boitelle tisserand agé de trente ans tous deux domiciliers en la susditte Commune, le pere a déclaré ne savoir signé, les témoins ont signés avec nous le present acte de Naissance aprés que lecture leur en a été faite,

Boitelle vaillant Mahieux Maire

L'an treize de la République le jeudi huitiéme jour du mois de Messidor pardevant nous Stanislase Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'Oise, arrondissement de Clermont, sont comparus Charles Vaillant, tailleur d'habits et Claude Sorel, Instituteur de la jeunesse, voisin, les quels nous

ont declaré que le huit du mois de Messidor neuf heures du matin Victor Eugène agé de douze jours fils de Eugène Lerambert, tailleur demeurant rüe Poissonniere numerot soixante douze et de Rosalie Larosier, demeurante rüe Monsmart numerot soixante quinze, non mariée de Division du montblanc a Paris, est décédé le dit jour huit Messidor chez Jean Baptiste Sallot tisserand domicilier en cette Commune de ladit Neuville Enhez. les déclarans et Jean Baptiste Sallot ont signés avec nous le present acte, aprés que lecture leur en a été faite,

Sorel vaillant Mahieux Maire

Issacot

L'an treize de la République le Mercredi vingt-uniéme jour du Mois de Messidor pardevant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'Oise, arrondissement de Clermont. sont comparus devant nous Charles Chantrelle Propriétaire, et Claude Sorel Instituteur de la jeunesse, domiciliers en cette Commune, voisin, lequels nous ont déclaré que ledit jour vingt un du courant, vingt un du courant sur les six heures du matin, Louis, Cezard, Jule, agé de deux ans et dix mois fils naturel de Catherine Lier demeurante rüe Trainée numerot six cens quatrevingt trois Division du Contract Social a paris, décédé le dit jour vingt uniéme du courant chez Marie Antoinette Serein Mere nourrice dudit décédé, domiciliée audit la Neuville enhez. la declarante, et les témoins ont signés avec nous le present acte aprés que lecture leur en a été faite,

Sorel Chantrelle Mahieux Maire

antoinette serin

L'an treize de la République, le cinquiéme jours du Mois de Thermidor par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez arrondissement de Clermont, Département de l'oise, sont comparus devant nous René Antoine Lalouette, agé de vingt cinq ans et sept mois

cultivateur à Arrigny fils Majeur de deffunt François Dalo
& Labouette, en son vivant aussi du même état, et de Marie Victoire
Bailly son Epouse Sa pere et mere, le pere étant décédé, le trois
du Mois de Ventose andouille. Suivant l'extrait qui lui a été délivré
par Monsieur Jamache Maire de la commune de Montmirel an dit
de trois Thermidor an treize, et de l'acte de Naissance du dit
René Antoine Labouette, délivré par Monsieur Delamare
Greffier de Monsieur Bertier en datte du trois Thermidor an treize
signé Bertier. et de l'acte des publications de la commune d'Arr
en datte du cinq Messidor. et du deux Thermidor de l'an treize
aussi délivré par ledit Bertier. Maire dudit Arrigny. le trois
Thermidor Suivant. le dit René antoine Labouette ici pre
et contractant, d'une part,

Et Marie françoise Caroline Mathieu âgée de Vingt Cinq ans et deux
Mois, Fille du Sieur françois fulgence félicissime Mathieu Propriétaire
et de deffunte Marie Geneviève Agnès Aimée Prevot Son Epouse
Ses pere et mere domiciliés en la commune de Lableuville cy
la dite Marie françoise Caroline Mathieu majeure de
Vingt deux ans du mois de May. de l'année Mil Sept cent quatre-
vingt quatre, Suivant le extrait de Naissance qui lui en a été
délivré par Monsieur Barbon, Maire de la commune de
La Neuvillette cy. le Vingt Sept Messidor an treize Signé Barbon
de l'extrait dudits de deffunte Geneviève Agnès Aimée Prevot la
mere, et de l'extrait de Carte des publications de mariage, dans
en la commune d'Ebuleu Canton de Saint Just, arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, pagen celle de La Neuville cy
les dites publications ont été faites le Dimanche Vingt cinq
Messidor et deux Thermidor Suivant. ne ce qui resulte par le
dit extrait de Publications délivré par le Sieur Blochet, Secretaire
de la Mairie dudit Ebuleu pour l'absence du Maire, en datte du
trois Thermidor an treize, d'autre part, ladite Marie françoise
Caroline Mathieu ici présente et Consentante,

Les parties ici présentes nous ont requis de procéder a la célébration
du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été
faites devant la principale porte de Notre Maison Commune,
la premiere le Dimanche Vingt cinq Messidor, et la
seconde le Dimanche deux Thermidor Suivant, heure ordinaire,

Aucune opposition audit Mariage ne nous a jamais été signifiée,
Faisant droit a leur Requisition après avoir donné lecture de toutes
les pieces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Six. du titre du Code civil
intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future
Epouse S'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme, Nous
leur ayant répondu Separement et affirmativement, declarons au
nom de la Loy. que René Antoine Labouette, et Marie
Françoise Caroline Mathieu, sont unis en Mariage, de quoi avons
dressé acte, en présence de Marie Geneviève Agnès Mere de l'Epouse. —
Charles augustin Bertier Beau frere de l'Epoux & de Sieur Jean Nicolas
Bailleux aussi Son beau frere, de François fulgence félicissime
Mathieu Pere de l'Epouse, de Stanislas Mathieu oncle, de
François fulgence félicissime Mathieu. et de Joseph Stanislas —
Mathieu. Ses deux freres et autres Soussignés. l'Epoux
et l'Epouse ont Signé avec nous après qu'il leur en a été
donné lecture,

Labouette Marie Bailly

Mathieu J. Mathieu Bertier

Bailleux

C. Mathieu Mathieu S. Mathieu

Flouret

F. Mathieu Mathieu Maire

L'an treize de la République, le huit du mois de Thermidor.
par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune
de La Neuville Enhez. Département de l'oise, arrondissement
de Clermont. Sont comparus Michel Lestuvée cultivateur,
françois Clement Lequeux. Menuisier, Marie Catherine Dumas
domiciliés en cette ditte Commune, les voisins les quels nous
ont declarés que le huit du courant six heures du soir est
décédé Stanislase Devimeux agé de trente cinq ans un mois
et vingt sept jours cultivateur, Epoux de Marie Elizabeth
Lequeux sa femme domicilier en la susditte Commune les
declarans ont signés avec nous le present acte, ainsi que
Antoine Devimeux, son frere domicilier en la Commune d'Elouy,
le quel a signé avec nous après que lecture leur en a été faite,

antoine devimeux Lequeux Lestuvée
pierre devimeux
veuve le queux

M. Eth. Le queux

Mahieux Maire

L'an treize de la République le jeudi vingt du mois de Thermidor, par
devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville
Enhez. Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont compa
Claude Sorel Instituteur et françois Clement Lequeux Menuisier, vous
nous ont déclaré que le vingt du courant dix heures du soir, Marie
Marguerite Anastasie, agée de cinq ans et onze mois, fille
de Charles Levasseur Cordonnier et de Marie françoise Sarret
pere et mere domicilier audit lieu est décédée le dit jour vingt
du mois de Thermidor en leur maison sis audit La Neuville enhez
les déclarans et le dit Levasseur ont signés avec nous le
present acte après que lecture leur en a été faite,

Levasseur Sorel
Lequeux

Mahieux Maire

Clos et arrêté par nous Maire
de La neuville enhez le Cinquieme jour
Complementaire d'an treize

Mahieux Maire

il y a eu pendant ledit année au treize
13 naissances.
5 mariages
24 décès.

La neuville Enhez le cinquieme
jour complementaire an treize jours

fin

1806

Premier

REP. FRA. 30 CENT.

1806 14.e ANNÉE.

COMMUNE de La Neuville en hez

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes, qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la Commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant la quatorzième année.

Ledit Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous pierre françois Lauer président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

A Clermont, le premier Fructidor, an treize.

Lauer

L'an Quatorze de la République le Jeudi dix huitième jour du mois de Vendemiaire, par devant nous

Stanislase Mahieux. Officier de l'état civil de la Commune
de La Neuville Enhez. canton de Clermont Département de l'oise
est comparu Lucien Louis Joseph Wallet agé de vingt deux
ans tailleur d'habits. domicilier au dit la Neuville enhez. le quel
nous a présenté un enfant du sexe Feminin, née ce jour
d'hui sur les dix heure du soir de lui déclarant, et de Marie
Geneviève Boquet sa femme, et auquel il a déclaré vouloir
lui donner le prénom de Marie Louise Ursule — Les dites
déclarations et présentation faites en presence de françois Duval
agé de cinquante un ans. Marquinier. et françois Duval
agé de vingt cinq ans. Tisserand. tous deux domiciliers
audit lieu. Témoins. le pere a declaré ne savoir signé
les témoins ont signés avec nous le present acte de
Naissance, après que lecture leur en a été faite.

Baptême de Marie Louise Ursule Wallet.

Duval fils

Mahieux Maire

Duval

L'an quatorze de la République, le Dimanche cinq du mois
de Brumaire, par devant nous Stanislase Mahieux
Officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez
Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont
comparus Germain Boucher. Beaufrere, et Louis Marie
Antoine Borel. amis, lesquels nous ont declaré que
le dit jour cinq du dit mois de Brumaire, sur le cinq
heures du soir, Marie Elizabeth Dupuis, agée de
cinquante un ans et huit mois, femme en première noce
de Feu Claude René Pillon, cultivateur. et en seconde
noce, femme du sieur Charles Boucher, cultivateur,

Mort de Marie Elizabeth Dupuis



REP. FRA. 50 cent

domicilier en la ditte Commune de La Neuville Enhez
la ditte Marie Elizabeth Dupuis décédée le dit jour cinq
du courant sur les cinq heure du soir en sa maison sise
audit lieu dudit la Neuville, les déclarans, le sieur Charles
Boucher son Mari et Amand fidelle Constant Dupuis
son frere, ont signés avec nous le present acte, après
que lecture leur en a été faite,

Boucher

Dupuis

Borel

Mahieux Maire

J. Boucher

L'an quatorze de la République le Dimanche douzième jours
du mois de Brumaire par devant nous Stanislase Mahieux
Maire de la Commune de La Neuville Enhez. Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Ambroise
Wallet agé de trente huit ans. ans tisserand domicilier audit
la Neuville enhez. lequel nous a présenté un enfant du sexe
Feminin, née ce jour d'hui sur les quatre heure du matin de lui
déclarant et de Marie Michel Soutain sa femme et auquel
il a declaré vouloir lui donner le prénom de Clarise-Euphemie,
les dites declaration et présentation faite en presence de
François Duval, agé de cinquante un ans. Marquinier et de
Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt deux ans
tisserand tous deux domiciliers en cette ditte Commune
le pere et les témoins ont signés avec nous le present acte
de Naissance après que lecture leur en a été faite,

Baptême de Clarise Euphemie Wallet.

Sorel Wallet

Mahieux Maire

Duval

L'an Quatorze de la République, le Vendredi dix-
Septième jour du mois de Brumaire, par devant nous
Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville
Enhez. Arrondissement de Clermont. Département de l'oise,
est comparu François Boulanger, agé de vingt quatre
ans. Cordonnier et domicilié au dit La Neuville Enhez.
Baptême de Thérèse Adéline Boulanger
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, née ce
jour d'hui sur les huit heure du matin, de lui déclarant
et d'Anne Alexandrine Thérèse Picart sa femme,
et auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de
Thérèse Adéline, les dites déclaration et présentation
faite en présence du sieur Antoine Henry Lefevre Propriétaire
agé de cinquante six ans. et François Boulanger, Jardinier
agé de cinquante un ans. tous deux domiciliés en la susdite
Commune, le pere, et les témoins ont signés avec nous
le présent acte de Naissance après que la teture en a été
faite,

Boulangé Boulanger père
Lefevre Mahieux Maire

L'an quatorze de la République le Dimanche vingt six de
Brumaire, par devant nous Stanislas Mahieux Maire
de la Commune de La Neuville Enhez, Arrondissement de
Baptême de Jean Bapt. Levasseur
Clermont. Département de l'oise, est comparu Charles Levasseur
agé de trente cinq ans. Cordonnier, domicilié en la ditte
Commune de la Neuville, lequel nous a présenté un enfant
du sexe Masculin, né ce jour d'hui sur les trois heures
du soir, de lui déclarant, et de Marie Marguerite Françoise
Sallot sa femme ses pere et mere auquel il a déclaré
vouloir lui donner le prénom de Jean Baptiste, les dites

déclaration et présentation faite en présence des trois sieurs
Jean Baptiste Revelin, agé de cinquante cinq ans sieur de long
de Jean Baptiste Auguste Soril agé de vingt deux ans
et cinq mois Tisserand tous deux domiciliés en cette dite
Commune, le dit Levasseur et les témoins ont signés avec
nous le présent acte de Naissance après que teture leur en
a été faite, J.B. Revelin Levasseur

Soril Mahieux Maire

L'an quatorze de la République premier jour du mois de
Primaire par devant nous Stanislas Mahieux officier de
l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez, Département
de l'oise arrondissement de Clermont. Sont comparus
Mort de Pierre Wallet.
Pierre Wallet. Fils et François Duval, voisin, les quels nous
ont déclaré que le premier jour du mois de Primaire, une heure
du matin Pierre Wallet agé de soixante un ans. Tisserand
domicilier en cette Commune, Epoux de Marie Geneviève Prevost
sa femme, est décédé le Vendredi Premier jour du Mois de
Primaire a une heure du Matin en sa maison sise audit
La Neuville Enhez. et les déclarans ont signés avec nous
le présent acte, après que teture leur en a été faite,

Duval

Wallet Mahieux Maire

L'an quatorze de la République le Lundi quatrième jours du Mois de Frimaire par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de la Neuville Enhez. Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Sont comparüs Jean Bonvallet. Fils Jean Baptiste Revelin Souvoisin, les quels nous ont déclaré que le dit jour quatre Frimaire, trois heures du Matin, Marie Anne Crouzet, agée de quatre vingt dix ans ans. Six Mois et jours. Femme de deffunt François Bonvallet en son vivant Manouvrier domiciliée en cette Commune, est décédée le quatre du présent mois de Frimaire sur les trois heures du Matin en sa Maison Sitte au dit lieü de dit La Neuville Enhez les déclarant ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leure en a été faite,

Mort de marie anne Crouzet

huit jour

Bonvallet Jb Revelin Mahieux Maire

L'an quatorze de la République le Mercredy treizième jour du mois de Frimaire par devant nous Stanislase Mahieux, Officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez. Arrondissement de Clermont. Département de l'oise, Sont comparüs Pierre Alexis Dodé agé de vingt cinq ans et dix mois Fils majeur d'Alexis Dodé, Cultivateur domicilier au hameau de Monçau Commune de Bulles, et Marie Marguerite Delaherche. Son Epouse Ses pere et Mere ci présent et Consentant,

mariage d'alexis Dodé avec hortense Elizabette augustine Pillon

et de hortance Elizabeth Augustine Pillon, Agée de vingt trois ans et huit Mois,

Fille Majeure de deffunt Claude René Pillon quatre en son vivant Laboureur. et de deffunte Marie Elizabeth Dupuis Sa femme Ses pere et mere décédés en la Commune du dit La Neuville Enhez ~~et de dit~~ hortance Elizabeth Augustine Pillon domiciliée en la Susditte Commune, lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faite devant la principale porte de notre Maison Commune; Savoir la premiere le dimanche Vingt Six Brumaire et la Seconde le Dimanche trois Frimaire de l'an quatorze. heure de Midi, tant en cette Commune qu'en celle de Bulles. Suivant l'extrait de l'acte de Publication que le citoyen hardivilly Secretaire de la Mairie dudit Bulles lui a délivré le dix Frimaire an quatorze Signé hardivilly # Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifié, Faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces cidessus mentionnées, et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au Futur Epoux et a la Future Epouse S'ils veulent Se prendre pour mari et pour Femme; chacun deux ayant repondü Séparement et affirmativement, declarons au nom de la loi, que Pierre Alexis Dodé et hortance Elizabeth augustine Pillon Sont unis par le mariage, de

Plainquet Adjoint

Mahieux

de quoi avons dressé acte en présence de Alixe Dodé agé de soixante ans domicilié a Bulles pere de l'Epouse de Jean françois Dodé agé de trente six ans domicilié a idem, de Constant Pillon agé de vingt neuf ans domicilié a Mouss. Frere de l'Epouse, de Charles Boucher agé de soixante un ans domicilié au dit la Neuville Beau pere de l'Epouse, lesquels apres qu'il leur en a été donné lecture, et ont signés avec nous et les parties contractante, P. A. Dodé

Alexis Dodé

Jean françois Dodé

A Pillon

Boucher

Pillon

Mahieux Maire

L'an quatorze de la République, le Jeudi quatorziéme jour du Mois de Primaire, par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez, arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu Pierre thomas Batard, agé de vingt six ans et sept Mois, Marchand Thuillier domicilié en la ditte Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Femmin, né ce jour d'hui sur les deux heures du Matin, de lui déclarant, et de Marie Pierrette Coulon, sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Clarise Aglacé, les dites déclarations et présentation faite en présence des

Baptême de Claris aglée Batard

REP. FRA. 50 cent.



citoyens Pierre Walet agé de trente six ans tisserand et de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt deux ans et six Mois ausi du même état domiciliés en la susdite Commune, le dit Batard et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance, après que lecture leur en a été faite.

Sorel

Walet

Batard

Mahieux Maire

L'an quatorze de la République le Jeudi quatorziéme jour du mois de Primaire par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez. Arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Joseph Michel Leroy, agé de trente six ans Marquinier domicilié au dit la Neuville en hez. lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né ce jour d'hui sur le six heures du soir de lui déclarant et de Marie Lucienne Angot sa femme auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Désiré Benjamain les dites déclarations et présentation faite en présence des citoyens Ambroise Walet agé de trente huit ans tisserand et de Claude Sorel agé de cinquante un ans Instituteur domiciliés en la susditte Commune le dit Leroy et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Baptême de Désiré Benjamin Leroy.

Sorel Leroy Vallet Mahieux Maire

L'an quatorze de la République, le Jeudi cinq du Mois de Nivose, par devant nous Stanislas Mahieux officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Pierre Dubus, agé de trente sept ans, charon domicilié au dit La Neuville Enhez, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, ne ce jour d'huy sur les neuf heure du soir, de lui déclarant et de Marie-Anne Senechalle son Epouse, auquel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Pierre Etienne, les dites déclarations et presentation faite en presence des sieurs Charles Noël Duval, agé de trente trois ans, serurier, et Claude Sorel, agé de cinquante deux ans, instituteur, tous deux domiciliés en cette ditte commune, le dit Pierre Dubus et les témoins ont signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Baptême de Pierre Etienne Dubus

Pierre Dubus — Charles Noel Duval

Sorel

Mahieux Maire

Conformement a l'article quatre du decret imperial du vingt quatre fructidor an treize, portant suppression du nouveau calendrier, le présent registre a été arrêté par nous, Maire soussigné, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de La neuville enhez.

Fait a La neuville enhez le dix nivose an quatorze a sept heure du soir.

Mahieux maire



Conformement a l'article quatre six du décret imperial du vingt quatre fructidor an treize, le présent registre pour ce qui reste a remplir, servira a l'inscription de tous les actes de l'état civil qui auront lieu en la commune de La neuville enhez a compter de ce jour premier janvier mil huit cent six jusqu'au trente et un décembre de la même année inclusivement.

Fait a La neuville enhez le premier janvier mil huit cent six a huit heures du matin.

Mahieux Maire

mort de marie agnetz Borel. + pere de la defunte Mahieux

L'an mil huit cent six le dimanche cinquième jour du Mois de Janvier, par devant nous Stanislas Mahieux officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Joseph Marc Antoine Borel, Menuisier, et Jean Baptiste Revelin, sieur de bois de long son voisin, lesquels nous ont déclaré que le dit jour cinq du courant sur les onze heure du soir, Marie Agnèse Borel agée de seize ans et six mois, fille du dit Louis Joseph Marc Antoine Borel et de Marie Anne Lagü sa femme ses pere et mere domiciliés en cette ditte commune, est décédée le dit jour en leur maison sise au dit lieu de La Neuville, les déclarants ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Revelin Borel — Mahieux maire

L'an mil huit cent six, le Lundi vingt-septième jours du Mois de Janvier, par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Nicolas Didard, agé de cinquante huit ans, professeur de

l'Ecole Secondaire de Clermont-Oise, et domicilié en la commune dudit la Neuville en hez. le quel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin né ce jour d'hui sur la trois heure du soir de lui déclarant et de Marie Anne Adelaïde Sallot son Epouse auquel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Marie Elizabeth, les dites déclaration et présentation faite en présence des Sieurs Jean Baptiste Revelin agé de cinquante cinq ans Sieur-de-long et de Jean Baptiste Auguste Sorel. agé de vingt deux ans et six mois tisserand. Tous deux domiciliés en cette dite Commune le pere et les témoins ont signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite "

Bateme de Marie Elizabeth Didard

Didard Revelin Sorel Mahieux maire

L'an Mil huit cent six, le Mardi vingt-huitième jours du mois de Janvier par devant nous Stanislas Mahieux officier de l'état civil de la commune de La Neuville en hez arrondissement de Clermont. Département de l'oise, sont comparus Charles hen, agé de vingt cinq ans domicilié en la commune de Litz. Fils Majeur d'Henry-hen manouvrier et de Elizabeth Autin sa femme ses pere et mere, ci present et consentant. et de Marie Victoire Adélaïde Angot. agée de vingt cinq ans et six mois. Fille majeure de Jean Baptiste Angot Maçon et de Marguerite Mahieux sa femme ses pere et mere domiciliés en la susdite commune de La Neuville en hez. ci present et consentant. les quels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune, savoir: la premiere le

Mariage de charles hen et de marie victoire adelaïde angot

Dimanche douzième jours du Mois de Janvier de l'an Mil huit cent six. heure de midi et la seconde le Dimanche dix neuf suivant. tant dans cette commune, qu'en celle de Litz. suivant l'Extrait de l'acte des publications délivré par le Maire, en datte du vingt sept. Janvier de la présente année, signé Louis Dancourt Maire. Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. chacun deux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons; au nom de la loi. que Charles hen et Marie Victoire Adelaïde Angot sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Charles Douche agé de quarante cultivateur a la commune de Litz cousin de l'époux. de Pierre hen agé de trente ans charpentier domicilié a Bulles frere de l'époux. de Louis Nicolas Masset agé de vingt deux ans tailleur d'habits. cousin Germain de l'épouse domicilié a la commune de La Neuville en hez. de Claude Mongfout agé de cinquante quatre ans Marguerier domicilié en la commune de Litz. cousin de l'épouse les quels après qu'il leur en a été donné lecture, l'ont signé avec nous et l'épouse, l'époux ayant déclaré ne savoir signé, victoire angt

L. Masset Charles douche Pierre hen

Claude Mongfout henri hen

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Six. le Lundi troisième jours du mois de Fevrier par devant nous Stanislase Mahieux. Maire de la Commune de la Neuville Enhez. arrondissement de Clermont, Département de l'oise est comparu Clement Watebled agé de Vingt cinq ans Boulanger domicilié en cette dite Commune, le quel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin née Sejour d'hui sur le une heure du Soir, de lui déclarant et de Marie Marguerite Hubert. Sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Marie Justine, les dites déclarations et présentation faite en présence des Sieurs Charles Vaillant agé de trente huit ans Tailleur d'habits. et de Jean Baptiste Boitelle agé de trente deux ans Tisserand. tous deux domiciliés audit lieu les quels ont tous trois signés avec moi le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Baptême de Marie Justine Watebled

Clement Watebled Boitelle Vaillant

Mahieux maire

L'an Mil huit cent Six. le Vendredi quatorzième jours du mois de fevrier. par devant nous Stanislase Mahieux. Maire de la Commune de La Neuville Enhez. arrondissement de Clermont, département de l'oise, est comparu Julien françois Sejeune agé de trente deux ans Marchand Epicié domicilié en cette dite Commune, le quel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin née Sejour d'hui sur les sept heure du matin, de lui déclarant et de Marie Elizabeth Duru son Epouse, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Elizabeth Augustine, les dites déclarations et présentation faite en présence de Joseph Julien François agé de Vingt deux ans Marchand et de Claude Sorel, Instituteur de la jeunesse agé de Cinquante deux ans. tous domiciliés en la susdite Commune les quels ont tous signés avec moi le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Bapt. de Elizabeth Augustine françois

Sorel Julien françois

Julien

Mahieux maire

L'an Mil huit cens Six. le Dimanche Vingt trois huit de fevrier. par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville enhez. Département de l'oise. et Arrondissement de Clermont. sont comparu Joseph Boulanger, Manouvrier. et Claude Sorel. Instituteur son voisin les quels nous ont déclaré que le dit jour Vingt trois fevrier sur les neuf heures du Soir françois Boulanger. agé de un an et six mois. fils du Sieur Joseph Boulanger. et de Marie Victoire Adelaïde Magnez. Sa femme ses pere et mere domiciliés en cette dite Commune est décédé le dit jour Vingt trois du courant en leur maison sise audit La Neuville Enhez, le dit Boulanger a déclaré ne savoir signé, le dit Sorel a signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Sorel

Mahieux Mahieux maire

L'an Mil huit cent Six. le Lundi dix septième jours du Mois de Mars. par devant nous Stanislase Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Simon Bonnefoy, agé de trente trois ans et six mois Vitrier, domicilié en cette Commune, le quel nous a déclaré et présenté un enfant du Sexe Feminin née ce jour d'hui sur les deux heures du matin de lui déclarant et de Marie Josephine Sophie Borel sa femme auquel il a déclaré vouloir lui donner le prenom de Marie Celestine, les dites déclarations et presentation faites en presence de Julien François agé de trente deux ans Marchand Epicier et de Claude Sorel agé de Cinquante deux ans. Instituteur. tous domiciliés en la susdite Commune les quels ont tous signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Bapt. de Marie Celestine Bonnefoy

Sorel Julien

Simon Bonnefoy

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Six. le Dimanche Vingt troisième jours du Mois de Mars, par devant nous Stanislase Mahieux, Maire de la

Commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu François Joseph Batard agé de trente trois ans, Marchand Thuillier domicilié en la ditte commune, le quel nous a presenté un enfant du sexe feminin née ce jour d'hui sur les onze heure du Matin de lui déclarant et de Catherine Antoinette Félicité Pulleux sa femme, au quel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Antoinette Philippine les dittes declarations et presentation faite en presence de Sieurs François Grevin agé de trente deux ans Cultivateur et de Simon Bonnefoy agé de trente trois ans et six Mois Vitrier. tous deux domiciliés en la susdite Commune les quels ont tout trois signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite /

Bapt. d'Antoinette Philippine Batard

Bonnefoy Grevin Batard

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six le Dimanche trentième jours du Mois de Mars, par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville enhez, Département de l'oise Arrondissement de Clermont, sont comparus devant nous Jean Baptiste Villez, Père, et Alexis Morcinvillez Beaufrere. les quels nous ont déclarés que le dit jour trente Mars sur le une heure du Matin, Marie Rose Villez, agée de cinquante six ans et huit Mois femme de Jean Louis Morcinvillez, Marchand Thuillier, est décédée chez elle sise en la ditte Commune de La ditte Neuville sur le une heure du Matin, les déclarants et le dit Jean Louis Morcinvillez son mary, tous domiciliés en la susditte Commune ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite /

mort de Marie Rose Villez

Morcinvillez Villez

Morcinvillez

Mahieux Maire



L'an Mil huit cent six, le Mercredy Seizième jours du Mois d'Avril, par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont comparus Alexandre Paul, Candide Charlier, et Charles Augustin Wallet ses amis et voisins, les quels nous ont déclarés que le dit jour seize Avril, sur le midi, Julie Félicité Rosalie Seigneurgens, agée de trente trois ans et cinq mois, fille de Jean François Seigneurgens, Officier de Santé, et de deffunte Marguerite Louise Félicité Pigeon, sa femme ses pere et mere domicilié en cette ditte Commune, est décédée ce jour d'hui a midi. Seize du courant seise audit lieu, les déclarants, et le dit Jean François Seigneurgens Père, Frederic Emanuel Seigneurgens Fils, ont tous signés le présent acte après que lecture leur en a été faite //

mort de Julie Félicité Rosalie Seigneurgens

Ad. Charlier Wallet Seigneurgen

Seigneurgens

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six, le Mercredy Seizième jours du Mois de d'Avril, par devant nous Stanislas Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, arrondissement de Clermont, sont comparus François Hinard et Claude Sorel, amis et voisins, les quels nous ont déclarés que le dit jour seize du Mois d'avril a midi, Judith de Bray, agée de cinquante sept ans, neuf jours, Epouse de Nicolas Revelin Aubergiste, domicilié en cette dite Commune, est décédée ce jour d'hui sur le midi. Seise audit La Neuville enhez, les declarants, Nicolas Revelin Epoux de ladite decedée, Raphaël, Jean Baptiste Revelin Simon Langelin ses beau freres les quels ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite //

mort de Judith de Bray

Revelin Revelin Langelin

Hinard

Revelin

Sorel

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six le Mercredi Seize du mois d'Avril a huit heure du Soir. par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez. arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Alexandre Le Borne agé de trente deux ans ex-Cuirassier domicilié en cette Commune, lequel nous a déclaré que le dit jour Seize du courant sur le une heure du matin, il est née un enfant du Sexe Féminin, qu'il nous présente, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Adel fructueuse se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Victoire neutre domicilié en la susdite Commune agée de trente trois ans lequel enfant est née en la Maison de ladite Victoire neutre Seise Rüe Taalot commune dudit La Neuville en hez: la présente déclaration et présentation faites en présence de (Batard) Pierre Thomas agé de vingt sept ans Marchand Thuillier. de frederic Emanuel Seigneurgens: agé de vingt huit ans Officier de santé, les témoins aussi domiciliés audit lieu, et ont les pere et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Bapteme d'adel fructueuse Le borne

Seigneurgens Batard Le Borne Mahieux maire

L'an Mil huit cent six, le Mardi vingt deux du mois d'Avril, par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez, Arrondissement de Clermont, Département de l'oise est comparu Jean Pierre Coquenpot agé de quarante quatre ans Bucheron domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin né ce jour d'hui sur le midi, de lui déclarant et de Véronique Mahieux sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Josephine Carolin les dites déclarations et présentation faites en présence des Sieurs Louis Collier agé de cinquante deux ans Jardinier et de Claude Sorel agé de cinquante deux ans instituteur tous deux domiciliés en la susdite Commune. les quels ont tous deux signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite. excepté le dit Coquenpot qui a déclaré ne savoir signé le jour et an susdit.

Bapteme de josephine Caroline Coquenpot

Sorel Collier Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six le Mercredi vingt trois du mois dix d'avril par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez. Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jean Baptiste Boitel agé de trente deux ans tisserand. domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur les trois heure du soir, de lui déclarant et de Julie Vaillant sa femme auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Georges florentin les dites déclarations et présentation faites en présence des Sieurs Charles Vaillant agé de trente huit ans tailleur d'habits et de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt deux ans huit mois tisserand tous deux domiciliés en cette dite Commune, le pere et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Bapt. de Georges florentin Boitel

Boitelle Sorel vaillant Mahieux maire

L'an Mil huit cent six le Vendredi vingt cinquième jour du mois d'avril par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez. Arrondissement de Clermont département de l'oise, est comparu Jean Baptiste Tallon, agé de vingt un ans conscrit de l'an treize étant domicilié en la Commune dudit La Neuville en hez. a la même époque, l'enfant nous ayant été présenté par le Sieur Jean Bonvalet agé de cinquante neuf ans tailleur d'habits domicilié en la susdite Commune l'enfant est du Sexe Féminin née ce jour d'hui sur le six heure du Matin. dudit Jean Baptiste Tallon et de Marie honorine Dejou sa femme, au quel on a declaré vouloir lui donner le prénom de Marie Celestine, les dites déclarations et présentation faites en présence des Sieurs Pierre Troisœuf agé de vingt sept ans tisserand Joseph-françois, agé de vingt deux ans Marchand épicier. tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Naissance de Marie Celestine Tallon

Trois œufs Julien françois Bonvalet Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Lundi douzième jour du mois de May.
Par devant nous Stanislas Mathieu Maire de la Commune de la Neuville en hez
Département de l'Oise arrondissement de Clermont sont comparus Pierre Dubus
Charon et Claude Sorel instituteur, les quels nous ont declaré que le dit
jour douze Mai Sur les trois heure du matin Pierre Etienne Dubus
Mort de Pierre Etienne Dubus. agé de quatre mois Cinq jours fils de Pierre Dubus, charon et
de Marie Anne Senechalle Ses pere et mere Domicilié en cette dite
Commune est décédé ce jour douze du Courant Sur les trois heures
du matin en leur Maison Sise audit La Neuville en hez. la Lecture et le
Témoins ont Signé avec nous le présent acte après que lecture leur en
a été faite.

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent Six le Dix Huitième jour du mois de May. par devant nous Stanislas Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Warin agé de Vingt Sept ans état rentier le mercredy trois Frimaire Mil Sept cent Soixante dix sept. Dans la Commune Litz elbarriage de cette arrondissement Charpentier Domicilié audit lieu majeur de feu Jean Baptiste Warin de Jean François Warin aussi Charpentier décédé à Litz le Six Brumaire an Trois comme il est constaté par avec mariage acte de décé délivré à Litz le dix Huit du présent mois Louise Nicolas Sexte par le Sieur Durand maire et de Marie Madeleine Sexte Duval Sa mere vivantes et Constituantes, et Marie Louise Sexte Duval fille majeure de Charles Duval garde de vente de Bois et de Anne monguerou Sa femme Ses pere et mere domicilié en cette dite Commune présent et Constituant. les quels nous ont Requis de procéder a la Célébration du mariage projetté entr'eux. et dont les publications ont été faites devant la principale porte de la Maison Commune dont la premiere le Dimanche quatrième jour du mois de May. et la Seconde le Dimanche onze du Courant Sur les dix heure du Matin et dans celle de Litz le même onze jour et heure par devant. aucune opposition au dit mariage n'ayant été Signifié faisant droit a leur Requisition après avoir donné Lecture de Toutes les pieces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du Titre du Code Civil intitulé du mariage. avons demandé aux futur époux et a la future épouse S'ils veulent prendre pour mari et pour femme chacun l'un des deux ayant répondu Séparement et affirmativement declarons au nom de la loi que Jean Baptiste Warin et Marie Louise Sexte Duval, sont unis par le mariage. de quoi avons dressé acte en présence de François Marin Charpentier frere de l'epoux agé de Trente ans domicilié a Litz, de Jean Baptiste Debeaupuis aussi Charpentier Beaufrere de l'epoux et de même lieu, de Charles noel Duval, Marechal agé de Trente Trois ans domicilié dans cette Commune frere de l'epouse, de Jean Baptiste Sexte Sans profession oncle de l'epouse ascendant de Marie Elizabeth Duval Son épouse, le dit Jean Baptiste Sexte est agé de Cinquante huit ans, les quels après qu'il leur en a été donné lecture ont Signé avec nous, les parties Contractantes ayant declaré ne Sorait Signer. le jour Mois et an Sus dit //

Duval Révelin Debeaupuis Charles noel Duval Warin Mathieu Maire

L'an Mil huit Cent Six le Lundi Dix Neuvième jour du Mois de Mai. par devant Nous Stanislas Mathieu Maire de la Commune de la Neuville en hez. Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont. Sont Comparus Jean Baptiste Boitel Tisserand et de Jean Baptiste Auguste. Soit. du même état Son voisin, les quels nous ont declaré que le dit jour dix Neuf du Courant Sur le une heure du Matin Augustine Sophie. Boitel agée de Six ans et neuf mois. fille de Jean Baptiste Boitel. Tisserand et de Julie Vieillard Sa femme Ses pere et mere, est décédée le dit jour heure Sus dite en leur maison Sise en la dite Neuville en hez. le dit Jean Baptiste Boitel

Jean Baptiste Auguste Sorel. Témoins ont signés avec moi le présent acte après que lecture leur en a été faite /

Sorel Boitelle

Mahieux maire

L'an Mil huit cent six, le Mercredi vingt-unième jour du Mois de Mai par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez, Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre François Magnez agé de trente huit ans Bucheron domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur les sept heures du soir de lui déclarant et de Marie Joséphine Denorroy sa femme au quel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Jean Baptiste, les dites déclarations et présentation faites en présence de François Hinard agé de quarante un ans tailleur d'habits et de Joseph Michel Leroy agé de trente neuf ans Marquinier, tous deux domiciliés en la susditte Commune, le pere et les témoins ont signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite /

Naissance de Jean Bapt. Magnez

Hinard

Joseph Le roy Magnez

Mahieux maire

L'an Mil huit cent six le Samedi vingt quatrième jour du mois de Mai par devant nous Stanislas Mahieux, Maire de la Commune de La Neuville en hez, Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Nicolas Rouselle agé de quarante huit ans Charetier, domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin né ce jour d'hui sur le huit heures du soir de lui déclarant et de Marie Victoire Hermand sa femme, au quel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Marie Josephine, les dites déclarations et présentation faites en présence de François Hinard agé de quarante un ans tailleur d'habits de Joseph Michel Leroy agé de trente neuf ans Marquinier, tous deux domiciliés en cette ditte Commune, les quels ont signés avec nous; le dit Nicolas Rouselle a declaré ne savoir signé. le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite,

Naissance de Marie Josephine Rousel

Joseph Le roy

Hinard

Mahieux maire

L'an Mil huit cent six le Mardi dixième jour du Mois de Juin par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de La Neuville en hez, Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jean Baptiste Soutain agé de trente ans Charetier domicilié en cette ditte Commune, le quel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur les cinq heures du soir, de lui déclarant et de Geneviève Rosalie Delille sa femme au quel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Jean Louis Edouard. les dittes déclarations et présentations faites en présence de Jean Baptiste Boitel agé de trente deux ans tisserand et de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt deux ans et dix mois tisserand tous domiciliés en la susditte Commune le pere a déclaré ne savoir signé les témoins ont signés avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite Boitelle

Naissance de Jean Louis Edouard Soutain

Mahieux maire

Sorel

L'an Mil huit cent six, le Mardi quinzième jour du mois de Juillet par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de la Neuville en hez. Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Sont comparu Claude Sorel instituteur et Pierre Troisoeufs tisserand domiciliés en cette Commune les quels nous ont declaré que le dit jour quinze Juillet sur les deux heures du Matin, Marie Josephine Rouselle agée de un mois et vingt jour fille de Nicolas Rouselle et de Marie Victoire Hermand sa femme ses pere et mere domicilié en cette ditte Commune est décédée le dit jour sur les deux heures du Matin en leur maison Seise au dit La Neuville en hez. le pere de la ditte décédée a declaré ne savoir signé, et les témoins ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite //

Décès de Marie Josephine Rousselle

Sorel Troisoeufs

Mahieux Maire

L'an Mil huit Six le Mardi quinzième jours du
Mois de Juillet par devant nous Stanislas Mahieux
Maire de la Commune de la Neuville en hez. arrondissement
de Clermont Département de l'oise, Sont Comparu
Etienne Dangouleme agé de Cinquante un ans étant né le
neuf Juin Mil Sept cent cinquante cinq dans la Commune
d'Agnetz de cet Arrondissement Marchand de Bois
domicilié audit lieu majeur de deffunt Etienne Dangouleme
en Son vivant Sieur de long et deffunte Catherine Herselin
Son Epouse Ses pere et mere, décédé a Boulincourt
Commune d'Agnetz. Comme il est constaté par l'acte de
décé delivré a agnetz le quatorze Juillet de cette presente
année par le Sieur Gavrel Maire du dit lieu ici presente
et Marie Agnése Seigneurgens fille majeure de
deffunt Jean Seigneurgens, en Son vivant Officier de
Santé et de deffunte Marie Agnése Martin Son Epouse
Ses pere et mere, décédé en la Commune de Tricot
Canton de Maignelay. Suivant leur acte de décé delivré
le Vingt Sept Messidor ~~par~~ treize par le Sieur Moreux
Maire de Tricot ici presente. les quels nous ont requis
de proceder a la célébration du Mariage projetté
entre eux et dont les publications ont été faite
devant la principale porte de la Maison Commune
Savoir la premiere le Dimanche Vingt neuf Juin, la
Seconde le Dimanche Six Juillet heure de Midi
et dans celle d'Agnetz le même jour et heure que dessus,
aucune opposition ne nous ayant et signifié pour ledit
Mariage, faisant droit a leur requisition apres
avoir donné lecture de Toutes les pieces ci dessus
Mentionné et du Chapitre Six ~~du titre~~ du code civil

Mariage d'Etienne Dangouleme avec marie agnetz Seigneurgens

intitulé du Mariage avons demandé au futur treize
Epoux et a la future Epouse s'il veulent se prendre l'un et
l'autre pour Mari et pour femme chaqu'un deux ayant
répondu Separement et affirmativement, declaron au nom de
la loi que Etienne Dangouleme, et Marie Agnése Seigneurgens
Sont unis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en presence
de Sebastien Dangouleme cultivateur agé de trente huit
ans frere de l'Epoux. de Juste dangouleme agé de trente Six
ans Sieur de long aussi frere de l'Epoux domicilié en la
Commune d'Agnetz. et Emmanuel Seigneurgens agé de
Vingt huit ans. officier de Santé neveu de l'Epouse a cause
de Jean francois Seigneurgens Son pere et frere de l'Epouse
de Claude Sorel agé de Cinquante deux ans Instituteur
amis de l'Epouse, les quels apres qu'il leur en a été donné
lecture ont Signés avec nous ainsi que les partie contratante
les jour mois et an Susdit " Etienne Dangouleme

Sebastien dangouleme marie agnés Seigneurgens
dangouleme Seigneurgens
Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Mercredi Seizième jour du mois de
juillet par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de la Neuville
en hez. Département de l'oise arrondissement de Clermont Sont Comparu Simon Bonne
foy. Fils Alexandre Borel Beaufrere, et Pierre Simon Bonnefoy. Neveu,
quels nous ont declaré que le Seize du mois de Juillet Sur le quatre heure du
matin Jean Baptiste Bonnefoy. Vitrier, agé de Soixante treize ans
et trois Mois domicilié en cette Commune Epoux de Marie
Marguerite Pinot Sa femme, est décédé le Mercredi Seize du dit
Mois de Juillet Sur le quatre heure du matin en Sa Maison
Sise en la Susse ditte Commune de la Neuville en hez. les déclarants
ont Signés avec nous le present acte, apres que lecture
leur en a été faite " Alexandre Borel
Pierre Bonnefoy
J.B.M. Bonnefoy
Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six, le Samedi vingt sixième jours du mois de Juillet par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de la Neuville en hez, arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Pierre Nicolas Baillard agé de Trente ans tisserand, domicilié en cette ditte Commune, le quel nous a presenté un enfant du Sexe feminin né

Naissance d'adeline desirée Baillard

ce jour d'hui sur le cinq heure du soir, de lui déclarant et de Marie Marguerite Victoire Sallot son Epouse, auquel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Adeline Desirée les dites declarations et presentation faites en presence de Jean Baptiste Boitelle agé de Trente deux ans et Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt deux ans onze Mois tisserand, tous domiciliés en la susditte Commune lesquels ont tous trois signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite,

Sorel Baijard Boitelle

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six, le Mercredi trentième jours du mois de Juillet par devant nous Stanislas Mahieux Maire de la Commune de la Neuville en hez, arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jean François Cassard agé de Trente deux ans imprimeur en papier peint domicilié en cette Commune, le quel nous a presenté un enfant du Sexe feminin né ce jour d'hui sur les dix heures du soir de lui déclarant et de Agnès Neutre son Epouse, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Apolline, les dites déclarations et presentation faite en presence de François Hinard agé de quarante un ans tailleur d'habits, de Pierre Nicolas Baillard agé de Trente ans tisserand tous domicilié en cette ditte Commune lesquels ont signés tous trois avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite,

Naissance d'apolline Cassard

Baijard Hinard Cassard

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent six, le Lundi quatrième jours du mois d'août par devant nous Stanislas Mahieux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparu Louis Collier agé de vingt six ans fils majeur de Louis Collier Proprietaire, et de Marie Catherine Mahieux son Epouse ses pere et mere domicilié en cette Commune ici present et consentant,

et Marie Anne Antoinette Crouzet agée de vingt trois ans

fille majeure de Antoine Crouzet aussi Proprietaire et de Marie Marguerite Louise Mouqueron son Epouse ses pere et mere aussi domiciliés en cette ditte Commune ici present et consentant, lesquels nous ont requis de proceder a la celebration du Mariage projetté entre eux, et dont les Publications ont été faites devant la principale porte de Notre Maison Commune, savoir la premiere le Dimanche vingt du Mois de Juillet, et la seconde le Dimanche vingt sept du courant, de l'an Mil huit cent six, dix heures du matin,

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié faisant droit a leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionné et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun deux ayant repondu separement et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que Louis Collier et Marie Anne Antoinette Crouzet sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en presence de André Jacques Joseph Parquet agé de soixante ans domicilié en la ville de Beauvais amis de l'Epoux, Sulpice Quentin agé de quarante cinq ans facteur domicilié en la Commune de Saint Sulpice amis de l'Epoux, François Hinard agé de quarante ans, tailleur d'habits amis de l'Epouse et d'Emmanuel Frederic Seigneurgens agé de vingt neuf ans officier de santé parein de l'Epouse tous deux domicilié en cette ditte Commune, et autres les quels après qu'il leur en a été donné lecture ont signés avec nous, excepté l'Epouse laquelle a declarée ne savoir signer les jour Mois et an susdit

Louis Collier

Collier Parquet Quentin

Seigneurgens Hinard

Crouzet Mahieux

Crouzet Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Samedi neuvième jours du Mois d'Août huit heure du Soir, par devant nous Stanislas Mathieux officier de l'état civil de la Commune de la Neuville aux bois Canton de Clermont est comparu Josephine Estavée agée de Cinquante neuf ans Femme de Jean Baptiste Tailleur d'habit domicilié en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ledit jour neuf du courant huit heure du Soir Marie Marguerite Lachapelle agée de quarante ans domicilié en la même commune Femme de Jean Baptiste Flamand, absent, Nie presente accouchée dans sa maison, d'un enfant du Sexe feminin de présent qu'elle nous présente, et auquel elle donne le nom et prénom de Marie Hélène Céline les dites Déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Dabord agé de trente huit ans garde Moulin et Etienne Sorel agé de cinquante deux ans instituteur tous domiciliés en la dite Commune la déclarante et Nicolas Dabord ont déclaré ne savoir signé. ledit Sorel a signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Sorel Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Samedi Seizième jours du Mois d'Août par devant nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de la Neuville aux bois Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Sont Comparu Jean François Lassard imprimeur et Adelaïde Sophie Soinsson les quels nous ont déclaré que le dit jours Seize du Courant sur les Six heure du matin Apolline agée de Seize jours fille de Jean François Lassard et de Marie Agnès Meutre Ses père et mère et Décédé le dit jour Seize d'Août a Six heure du matin en leur maison Scise au dit lieu de la Neuville aux bois les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Decès Lassard Lassard Mathieux Maire

L'an Mil huit Six le Mardy vingt Sixième jours du mois d'Août par devant nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de la Neuville aux bois arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparu Jean Baptiste Boitelle Decès de Lesperand et Jean Baptiste Auguste Sorel, du même état. les voisin les quels nous ont déclaré que le dit jour vingt Six du Courant Sur les cinq heures du matin, Marie Hélène agée de vingt jours fille de Marie Marguerite Lachapelle et le pere absent et décédée le dit jour vingt Six d'Août Sur les cinq heure du matin en sa Maison Scise au dit la Neuville aux bois les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Sorel Boitelle Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Mardi vingt Sixième jour du mois d'Août par devant nous Stanislas Mathieux officier de l'état civil de la Commune de la Neuville aux bois Département de l'arrondissement de Clermont Sont Comparu Louis François Théron Perruquier et Claude Sorel Instituteur, voisins les quels nous ont déclaré que le dit jour vingt Six du présent mois Sept heure du matin Joseph Longuet Cultivateur, agée de Soixante ans Veuf de Marie Anne Charlotte Bernard domicilié en cette Commune et décédé le dit jour vingt Six du courant Sur le Sept heure du Matin en la Maison Scise audit lieu de la Neuville aux bois les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Sorel Théron Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six, le Mardi deux du Mois de Septembre par devant nous Stanislas Mathieux Maire de la Commune de la Neuville aux bois, arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont comparu Julien François Marchand Officier, et Jean Baptiste Auguste Sorel Instituteur, les voisins, les quels nous ont déclaré que le dit jour deux du courant Sept heure du Soir Louis Albert agé de Quinze ans et Dix Mois fils de Marie Madeleine Françoise Testes française et d'un père inconnu demeurant Rue Jean de Beauvais Faubourg Division du Maréchal Paris est décédé le dit jour deux du Mois de Septembre en la Maison de Marie Fontaine Sa mère Nourrice domicilié en la Commune de la Neuville aux bois. Sur les Sept heure du Soir. les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Sorel François Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Jeudi Quatrième jours du Mois de Septembre par devant nous Stanislas Mathieux officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Aux bois arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont comparu François Villon agé de Vingt trois ans fils Majeurs de François Villon Jardinier et de défunte Veronique Morenville Sa femme Ses père et mère domicilié en la Commune d'Elincourt de cet arrondissement Profession de Jardinier et constituant et Geneviève Morenville agée de Vingt un ans et un Mois fille Majeure de Jean Louis Morenville, ci devant Chevalier et de défunte Marie Rose Villez Sa Femme Ses père et mère domicilié en cette Commune ici présent et consentant, lesquels nous ont requis de procéder a la Célébration de leur mariage projetté entre eux Ledit dont les publications ont été faite devant la principale porte de notre Maison Commune, savoir la premier le Dimanche Vingt Quatrième jours du Mois d'Août et la Seconde le Dimanche Vingt un du Courant. Sans qu'il ait été fait aucune autre publication en cette Commune qu'en celle d'Elincourt suivant le Certificat délivré par Maguier Adjoint le deux Septembre Mil huit cent Six Signé Maguier

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été Signifié Faisant Droit a leur Réquisition après avoir donné lecture de toute les pièces ci dessus

Mentionné au Chapitre Sixième du Code Civil intitulé du Mariage avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse si il veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun desdits ayant répondu de l'agrément et affirmation déclarons au nom de la loi que François Villon et Geneviève Morainville sont unis par le Mariage que devant avons dressé acte en présence de François Coppain âgé de Soixante Sept ans Bucheron. de Jean Baptiste Langelin âgé de Soixante quatre ans Cordonnier. ami de l'Epoux. de François Villon âgé de Cinquante Six ans père de l'Epoux. de Claude Sorel Instituteur âgé de Cinquante Trois ans et de Jean Louis Morainville âgé de Cinquante Six ans. cidevant Vieillard père de l'Epouse, les quels après qu'il leur a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes, François Villon

Morainville

Geneviève Villon

Langelin

Sorel

François Coppain

Villon

Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le neuvième jour du Mois de Septembre, par devant nous Stanislas Mathieu Maire de la Commune de la Neuville en hez Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Germain Coppin, âgé de Vingt Sept ans Bucheron domicilié en la Commune de la Neuville en hez, le quel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin né ce jourd'hui Sur le onze heure du Matin de lui déclarant et de Marie Anne Victoire Duverger Sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Alexandrine, Victoire, Pleurs les dites Déclarations et présentation faite en présence de Joseph Coppin François âgé de Vingt quatre ans Marchand Epicier de Pierre Coppin François âgé de Vingt Sept ans Tisserand tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont signés avec nous. le dit Coppin a déclaré ne savoir signé le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Coppin Victoire Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Mercredi dix Septième jour du Mois de Septembre Lizé par devant nous Stanislas Mathieu Maire de la Commune de la Neuville en hez Arrondissement Département de l'Oise. Sont Comparu Pierre Wallet Tisserand et Pierre Desmarets du même état les voisins les quels nous ont déclaré que le dit jour dix Sept du présent Mois sur les cinq heure du Soir, Marie Ange âgé d'un an et demi enfant fils de Sébastien Nenger Cordonnier et de Radegonde Bonville son Epouse et mère demeurant Rue Calande numéro quarante cinq à Paris est décédé le dix Sept Septembre Sur les cinq heure du Soir en la Maison de Pierre Wallet Tisserand et domicilié en la Commune de la Neuville en hez les déclarant ont Signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Vendredi Vingt Sixième jour du Mois de Septembre par devant nous Stanislas Mathieu Maire de la Commune de la Neuville en hez Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparu Jean Louis Revelin Bucheron et Claude Sorel Instituteur les voisins, les quels nous ont déclaré que le dit jour Vingt Six Septembre Six heures du Matin Nicolas Désiré âgé de cinq ans et demi Fils de Jean Louis Revelin et de Marie Geneviève Lemaire Sa femme Ses père et mère domiciliés en cette dite Commune est décédé le dit jour Vingt Six Septembre Sur les Six heure du Matin en leur Maison Scise au dit lieu de la Neuville en hez les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Sorel Revelin Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Jeudi neuvième jour du Mois d'Octobre par devant nous Stanislas Mathieu Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparu Jean Baptiste Langelin Cordonnier et Simon Langelin Cabaretier tous deux frères. les quels nous ont déclaré que le dit jour neuf du présent Mois Sur les dix heures du Matin Louis Langelin Marchand Epicier âgé de Soixante deux ans Epoux de Marie Jeanne Huet Sa Femme est décédé le neuf du mois d'Octobre présent Mois Sur les dix heures du Matin en Sa Maison Scise en la Commune de dit La Neuville en hez les déclarant ont Signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Langelin Jean Baptiste Langelin

Henry Huet Labitte

Mathieux Maire

L'an mil huit Cent six le troizième jour de mois d'octobre
pardevant nous Maire et officier de l'état Civil de la
Commune de La neuville canton d'arrondissement de Clermont
département de Clermont sont Comparus Charle Rousset
Veroamy Rentier et Charle Chantrelle propriétaire tous
deux domiciliés dans cette dite Commune lesquels nous ont
déclaré que ledit jour d'huit mois trois heures du matin
thérèse adeline âgée d'onze mois et demie fille de françois
Boulanger Cordonnier et d'anne alexandrine Hurié
adeline Picard sa femme son père et mère vivant aussi domiciliés
Boulanger dans cette dite Commune est décédée le treize du mois
d'octobre trois heure du matin en la Maison dudit
Boulanger vis avis le Calvaire et ils déclarant ont signé
avec nous le présent acte après que lecture leur en a
été faite.

Chantrelle
Boulanger
Rousset Veroamy
Maheu Maire

L'an mil huit Cent six le deuxième jour d'octobre
a huit heure du matin pardevant nous Maire officier de
l'état Civil de la Commune de La neuville canton d'arrondis-
sement de Clermont département de Loise et Comparu
Maissant françois trois cents mensier âgé de Quarante deux Domicilié
de plaine dans cette même Commune lequel nous a présenté un
Made Leiger enfant du sexe féminin né ce jourd'hui sur les deux heures
trois cents, enfant du sexe féminin né ce jourd'hui sur les deux heures
du matin duquel déclarant et de marie Made adeline julie
Levasseur sa femme auquel la dite a donné pour Prénoms de Baptême
Prénoms de Baptême nous a déclaré que l'enfant présenté devoit donner
présentation faite de Prénoms de Baptême ledit déclarant et
âgé de Cinquante ans et Charle Rousset Veroamy rentier
âgé de soixante huit ans tous deux domiciliés en ladite
Commune et ont les témoins signé dix-sept
avec nous le présent acte de naissance après que lecture
leur en a été faite lesdits et la mère ayant déclaré ne savoir
signer.

Rousset Veroamy
Maheu Maire

L'an mil huit Cent six le huitième jour d'octobre par devant
nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de
neuville canton d'arrondissement de Clermont département
de Loise sont Comparus Charle Rousset Veroamy rentier
et Charle Chantrelle propriétaire tous deux domiciliés dans
cette dite Commune lesquels nous ont déclaré que ledit jour
d'huit mois six heures du soir Maire Made adeline julie âgée
de trente cinq ans fille de François Trois cents Mensier et déclaré
ans fille Made adeline julie Levasseur son épouse ses père et mère
vivant aussi domiciliés en cette même Commune est
décédée le huitième dudit mois d'octobre a six heures
du soir en la Maison dudit Trois cents dans la grande Rue
et ils déclarant sont signé avec nous le présent acte après que
Lecture leur en a été faite

Chantrelle
Rousset Veroamy
Maheu Maire

L'an mil huit Cent six le premier jour du mois de novembre
a neuf heure après midi pardevant nous maire officier de l'état
Civil de la Commune de La neuville en les Canton de Clermont
et Comparu Maire catherine Dillon épouse de Michel
Leroy Bourgeois âgée de soixante deux ans demeurant de
dans la rue qui Conduit de Clermont a Beauvais laquelle

nous a déclaré que le treize d'Août mil huit cent vingt six, la fille
de Sophie Marie Augustine Leroy Couturière fille est
accouchée chez Son père Michel Leroy Journalier demeurant dans
la Rue d'Usage Cet dit fils d'une Personne du sexe féminin
qu'elle nous a présenté et à laquelle elle a donné les noms
de Caroline Adelle Bonne aventure Lesdites déclarations
de naissance présentation faite en présence de Charles Chantrelle
Cordonnier et de François Renard Journalier propriétaires domiciliés
à Belle Bonne aventure le premier âgé de trente sept ans et le second de Cinquante six
ans sur les déclarans et témoins signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture
Renaud Frédéric Seigneurgens officier de santé domicilié
Cité dans cette Commune nous a déclaré avoir accouché
ladite Marie Augustine Leroy de l'enfant
dont a aussi signé Lecture Renard

Seigneurgens

Maheieux Maire

Cejourd'hui huit Octobre mil huit cent vingt sept par devant nous
Nicolas Maheieux Maire et officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville en Hez Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont Sont Comparus Charles Roussel
Cordonnier Receveur et François Maheieux propriétaire tous
deux domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré
que ledit jour d'hier à neuf heures du soir Marie Bernard
Veuve Duval âgée de soixante et un ans et six mois fille de Pierre
Bernard et de Françoise Duval faiseur de toile et de Marie Françoise Lecointe
sa femme Ici présente et aussi domiciliée dans
cette dite Commune est décédée le deuxième jour du mois
de Novembre sur les neuf heures du soir en la maison
d'habitation Rue de Luzarches aux dernières

Décès de Marie Bernard Veuve Duval

maisons du côté droit en allant à Lille Lecture faite
avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait
lecture

Maheieux Maire

Renaud Cordonnier

Maheieux Maire

L'an Mil huit cent Six le Mercredi cinquième jours du Mois de
Novembre par devant nous Nicolas Mathieu Maire et officier de
l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Département de l'Oise arrondissement
de Clermont. Sont comparus Nicolas Revelin Baptiste Revelin Neveu
Frere et Simon Langelin Son Beau frere le premier et troisième domiciliés
en cette Commune et le Second domicilié à Boulincourt Commune d'Agnetz
les quels nous ont déclaré que le dit jour cinq du courant sur les deux heures du
Soir. Jean Louis Revelin agé de quarante deux ans cidevant Tisserand
Veuf de Marie Lemaire en Secondes noces et en premières de Marie Madeleine
Epoux de Marie Lucien Desdeclarant est décédé le dit jour cinq Novembre
courant à Trois heures du Soir chez lui en Sa Maison du Chabaret Scise à la Neuville
sur les deux heures du Soir. chez lui en Sa Maison du Chabaret Scise à la Neuville
en Hez les déclarans ont Signés avec nous Lecture faite après que lecture leur en
a été faite.

Revelin Revelin Maheieux Maire

S. Langelin

L'an Mil huit cent Six le Jeudi Sixième jours du Mois de Novembre par devant
nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Département
de l'Oise arrondissement de Clermont. Sont Comparu Louis Renard Marchand
Veuf de Marie Lucien Nicolas Renard aussi Marchand de bois
Bois domicilié en cette Commune Lucien Nicolas Renard aussi Marchand de bois
domicilié à Clermont. Beau frere de Paul Bellanger Propriétaire
domicilié en la Commune de Leglantier de ce Département Son frere les
quels nous ont déclaré que ledit Sixième du courant sur les Six heures du matin
Jean Baptiste Bellanger agé de quarante cinq ans Marchand de bois
Epoux de Geneviève Renard Sa femme est décédé le dit jour Sixième Novembre
Sur les Six heures du Matin en Sa Maison Grande Rue de Clermont a
Beauvais. Scise au dit lieu de la Neuville en Hez les déclarans ont Signés
avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Maheieux Maire

Renard Bellanger

Renard

L'an Mil huit cent Six le Lundi dixième jours du Mois de Novembre
par devant nous Maire officier de la Commune de la Neuville en Hez Département
de l'Oise arrondissement de Clermont. Sont Comparu Jean Baptiste Poirier
Sieur de Long et Claude Poret Instituteur tous deux domiciliés en
cette Commune les quels nous ont déclaré que le dix du courant sur les
douze heures du Soir Marie Marguerite Fallon agée de dix huit ans
Fille de François Fallon Bucheron et de Marie Madeleine Parmentier

Décès de la femme de son père et mère domicilié en cette ville Commune et épouse le mariage du 20 du présent mois sur les onze heures du soir chez son père rue de Chateau Neuf a dit la Neuville entre les déclarant ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Mathieu Maire

L'an mil huit cent six le Dimanche à trois heures après midi pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en haut Canton de Clermont département de l'Oise est comparu Jean François Callon maçon ouvrier âgé de vingt cinq ans domicilié dans cette Commune dans la grande Rue vis à vis la Calvaire lequel nous a déclaré que la nuit dernière vingt deux heures du matin Marie Françoise Délié son épouse l'était accouchée d'un enfant mort du sexe féminin ainsi que nous le déclare ledit comparant qui était présent et qu'ensuite de cette déclaration faite en présence de Claude Sorel instituteur et Charles Chantrelle propriétaire le premier âgé de cinquante quatre ans le second de cinquante six tous deux domiciliés dans cette dite Commune et ont le dit témoins signé avec nous lecture après que lecture leur en a été faite lecture faite a déclaré ne savoir signer

Chantrelle Mathieu Maire

Décès de Louis Theron

L'an mil huit cent six le Dimanche seize du mois de Novembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en haut arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparu Louis François Theron Marchand Perruquier le Père et Claude Sorel instituteur son voisin tous domiciliés en cette Commune les quels nous ont déclaré que le Seize du présent mois de Novembre sur les sept heure du soir Louis Theron âgé de soixante et quatre ans fils de Louis François Theron Marchand Perruquier et de défunte Marie Françoise Lenet sa seconde femme ses père et mère lui domicilié au dit la Neuville en haut est décédé le seize du mois de Novembre sur les sept heure du soir chez son père en la grande Rue de Clermont a Beauvais sur au dit La Neuville en haut les témoins ont signé le présent acte après que lecture leur en a été faite

Theron Mathieu Maire

Facultés Rejetée la présente inscription a été faite le premier Vendémiaire an quatorze pour constater par des actes authentiques les naissances, mariages, adoptions, divorces et décès des citoyens de la commune de la Neuville en haut dans ladite année et celle de mil huit cent dix

Le présent registre contenant deux feuillets a été coté par premier et dernier et paraphé conformément à l'article 1er du titre 2 de la loi du vingt septembre mil huit cent dix par nous Jean François Dujardin Juge au Tribunal Civil de première instance de l'arrondissement de Clermont Oise, en exécution de l'art. 11, du titre 2, chapitre premier de la loi du vingt septembre mil huit cent dix.

A Clermont Oise, le quinze novembre mil huit cent dix.

Dujardin

Décès de Marie Françoise Délié

L'an mil huit cent Six le Samedi vingt deux du mois de Novembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en haut arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparu devant nous Pierre Toussaint Alexandre et Jean Baptiste Augustin Sorel tous deux de même état et domiciliés en cette dite Commune et voisins nous ont déclaré que le dit jourd'hui vingt deux du mois de Novembre sur les neuf heures du soir Marie François Délié âgée de trente deux ans épouse de Jean François Callon Maçon ouvrier est décédé le vingt deux Novembre sur les neuf heures du soir en sa Maison Scise au dit La Neuville en la grande Rue de Clermont a Beauvais le sieur Callon a déclaré ne savoir signer les témoins ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Mathieu Maire

Sorel

Décès Dubbien de La Neuville Montier

L'an mil huit cent six le septième jour du mois de Décembre pardevant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en haut Département de l'Oise Canton de Clermont sont comparus François Magnier Boulanger et François Legrand Tailleur d'habits tous deux domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que le même jour [illegible] du présent

mois heure de midi montier Aubin agé de près de soixante
ans Bucheron domicilié dans cette Commune
† Epoux de Marie Coquempot Cabaticuse
est décédé ce jourd'hui mois de décembre en sa
maison dans la Grande Rue qui Conduit de Beauvais
a Clermont et ils déclarans ont signé avec nous le
Présent acte après que Lecture leur en a été faite
Mard
Magnez Simard
Mathieu adjoint

L'an mil huit Cent Six le huitième jour
du mois de Decembre a Onze heures du matin
Pardevant nous adjoint officier de l'état Civil de la
Commune de La neuville entre Cantons de Clermont
département de l'Oise est Comparu Aubin Montier
naissance âgé de vingt neuf ans Tailleur d'habit domicilié dans
de Therese cette Commune dans Lune qui Conduit de Clermont
victoire Montier a Beauvais lequel nous a présenté un Enfant du sexe
féminin de lui déclarant de marie victoire Bourgeois son
Epouse auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de
Therese victoire lesdites déclarations et présentation faites
en présence de Jacques Germain de Broé âgé de trente six ans
propriétaire domicilié a St Remy Commune d'Ansuille
de Clermont arrondissement et de Charles Rouget Bervoy Cantonier
âgé de soixante neuf ans domicilié dans cette dite Commune
Lesquels ont signé avec nous après que lecture leur en a été
faite. Rouget Bervoy
Jacques Aubin Montier adjoint Mathieu adjoint

L'an mil huit Cent Six, le sixième jour du mois de décembre
pardevant nous maire officier de l'état Civil de la Commune
de La neuville en Hez Département de l'Oise arrondissement
de Clermont sont Comparus François Simard Deuxième et Derniers
Tailleur d'habits âgé de Quarante ans et Michel Lestuvé propriétaire
âgé de soixante neuf ans tous deux domiciliés dans cette Commune
le premier demeurant dans la grande Rue en allant a Clermont le second
Décès de Caroline Bonaventure Leroy âgé de six semaines fille naturelle de Albaire
sur la place leur deux amis lesquels nous ont déclaré que le dit enfant
est mort hier trois heures du matin Caroline adelle Bonaventure Leroy âgé
adelle mois trois heures du matin Caroline adelle Bonaventure Leroy âgé
de six semaines fille naturelle de Albaire augustine Leroy et Bonaventure
Leroy Michel Leroy son grand père dans la grande Rue qui conduit a la
Clermont et ils déclarans ont signé avec nous le présent acte après que
Lecture leur en a été faite.
Lesturé Simard Albaire adjoint

Décès de Marie françoise Fallon
L'an mil huit cent six le vingt Quatre du mois de
Décembre pardevant nous Maire officier de l'état
Civil de la Commune de La neuville entre arrondissement
et Canton de Clermont département de l'Oise
sont Comparus françois Fallon grand père âgé de Quarante
six ans et françois Mathieu propriétaire âgé de Quarante
neuf ans voisins lesquels nous ont déclaré que le vingt
Quatre du présent mois deux heures du matin Albaire
françoise âgé de deux ans et sept mois fille de jean françois
Fallon adjoint demeurant domicilié dans cette Commune
et de défunte marie françoise Delié décédée dans cette
même Commune est décédée le vingt Quatre du présent
mois a deux heures du matin en la maison de françois Fallon
son grand père une de ses tuteurs et ils déclarans ont signé avec
nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.
F. Mathieu F. T.
Mathieu adjoint

Le Présent Registre Clos et arrêté par nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en hez arrondissement de Clermont le trente et un décembre dix heures du soir de l'année mil huit cent six.

Abancourt Maire

Premier

AN 1807.

COMMUNE de la Neuville en hez — ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT. — DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la Commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des Citoyens de la Neuville en hez pendant l'année mil-huit-cent-sept.

Ledit Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier et paraphés par nous PIERRE-FRANÇOIS PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

A Clermont, le premier Décembre mil-huit-cent-six.

Payen

Vu Mil huit Cent Sept troisième de l'Empire français le Lundi douzième jour du Mois de Janvier.

pardevant nous Maire Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lahez Arrondissement d'Clermont, Département de l'Oise
Sont Comparus françois Joseph âgé de Vingt trois ans né
en cette Commune, le dix Avril Mil sept Cent Quatre Vingt quatre
y étant domicilié et Marchand d'étoffes Majeur, fils de Julien
François Marchand de Drap et Epicier et de Geneviève Lefevre
Dépuat Son épouse les père et mere domiciliés en cette ville
Commune ici présent et consentant d'une part.
Et Demoiselle Marie Joseph Bonnefoy, agée de Trente trois
ans, née en cette même Commune le dix huit de Mars
Mil Sept cent Soixante quatorze, fille majeure de défunt
Simon Bonnefoy en son vivant Serrurier et de Geneviève
Carton elle existante Sa femme Lopere et mere aussi domiciliée en
cette même Commune ici présente et consentante, d'autre part.
= Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du
Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites
devant la principale porte de notre maison Commune; Savoir:
la premiere le Vingt un du Mois de Decembre de l'an Mil huit
Cent Six, et la Seconde le Vingt huitte du même Mois à dix
heure du matin.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant
droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les
pieces ci dessus mentionnées et du chapitre Six du titre du Code
Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à
la future Epouse S'ils veulent se prendre pour mari et pour
femme: chacun d'eux ayant répondu Séparément et affirmativement,
Déclarons au nom de la loi, que François Joseph et Marie
Joseph Bonnefoy sont unis par le Mariage, dequoi avons
dressé acte en présence de François Julien Antoine, agé de
Trente deux ans frere de l'époux domicilié en cette Commune
Pulleur Frederic Antoine, agé de Vingt huit ans Beaufrere de
l'époux domicilié en la Commune de Montcornille Sarbruche Canton
de Froissi Département de l'Oise, de Bonnefoy Simon-Pierre,
agé de Quarante ans Serrurier, frere de l'épouse et Henard
Louis agé de Trente trois ans Marchand de Bois Beaufrere de
l'épouse tous deux domiciliés en cette Commune et autres à l'instant
soussignés lesquels, après qu'il leur en a été aussi fait lecture, l'ont

Signé avec nous et les parties Contractantes, Des
mariejos eph Bonnefoy
François Joseph François
Julien Jean Bap
Pierre Bonnefoy
François Julien fils Guillery Notaire
Millard
Maricieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français.
le Mercredi Vingt un du Mois de Janvier. pardevant nous
Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville enhez
arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu
Boucher Charles âgé de quarante ans Manouvrier domicilié en cette
Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin
né aujourd'hui mercredi Vingt du Courant Sur les trois heures
du Soir: de lui déclarant et de Marie Josephine Restitude Gallon
Son épouse auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms
de Marie Marguerite Josephine les dites déclaration et présentation
Faite en présence de Bonvallet Jean âgé de Cinquante neuf ans
Tailleur d'habits et de Sozk Jean Baptiste Jacques âgé de
Vingt quatre ans Vigneron (tous deux domiciliés en cette dite
Commune les Témoins ont Signés avec nous le présent acte de
Reconnaissance, après qu'il leur en a été fait lecture, le dit Sieur Boucher
Charles a déclaré ne Savoir Signer de ce jour et an Susdit,

Sozk. Convallet Maricieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Jeudi
quatrième jour du mois de Février pardevant nous Maire
officier de l'état civil de la Commune de la Neuville enhez arrondissement
de Clermont Département de l'Oise est Comparu Dugot Marie Antoine
agé de Trente neuf ans Maçon domicilié en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né aujourd'hui sur
le deux heures du Matin, de lui déclarant et de Marie Cecile
Demorsy Sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms

de Louis Isidor — les dites déclarations et presentation faite
epresence de Clement Lequeux agé de quarante ans Menuisier et de
Claude Sorel agé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domicilié
en la même commune les temoins ont signés avec nous le present acte
de Naissance apres que lecture leur en a été faite, le dit Sieur Angot pere
a declaré ne savoir signé le jour et an susdit,

Sorel. Lequeux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Lundi neuf
du Mois de fevrier par devant nous Maire et officier de l'état civil de la
commune de La Neuville enhez. Département de l'oise arrondissement de
Clermont sont comparus françois Duval agé de cinquante cinq ans
Marquinier et françois Clement Lequeux agé de vingt trois ans
Menuisier voisin et domicilié en cette commune, lesquels nous ont
declaré que le neuf du Mois de fevrier sur les six heures du soir. Marie
Augustine Eloy agée de neuf ans et cinq mois fille de Jean Baptiste Eloy
agé de quarante cinq ans Manouvrier et Victoire Genevieve Wallet sa
femme ses pere et mere domicilié en cette commune, est décédée le neuf
du courant sur les six heures du soir en leur maison seize audit lieu de
La Neuville enhez Rüe de Luzarche allant a Lilz. les declarans et le Sieur
Eloy pere ont tous trois signés avec nous le present acte, apres que lecture
leur en a été faite,

Duval Eloy Lequeux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent sept le samedi vingt un fevrier troisième de
l'Empire français par devant nous Maire et officier de l'état civil
de la commune de La Neuville enhez. Département de l'oise
arrondissement de Clermont. sont comparu Clement Lequeux agé
de quarante ans Menuisier et de Claude Sorel agé de cinquante
quatre ans Instituteur et domicilié en cette commune, voisin
les quels nous ont declaré que le vingt un du Mois de fevrier
sur les six heures du soir. Louis Isidor Angot agé de
dix sept jours fils de Marc Antoine Angot agé de trente
neuf ans Maçon et de Marie Cecile Denorroy sa femme ses pere
et mere domicilié en cette ditte commune, est décédé le vingt un
fevrier sur les six heures du soir, en leur maison seize a
la Neuville enhez. lieu dit la place, les declarans ont signés
avec nous excepté le dit Angot, ayant declaré ne savoir écrire
pour signé apres que lecture leur en a été faite,

Sorel. Lequeux Mahieux Maire

Trois

L'an Mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Jeudi
vingt sixième jour de fevrier par devant nous Maire et officier de
l'état civil de la commune de La Neuville enhez. Département de l'oise
arrondissement de Clermont soussigné, sont comparus Clement
Lequeux agé de quarante ans Menuisier voisin et Claude Sorel agé
de cinquante quatre ans Instituteur. Beaufrere domicilié en cette
commune, lesquel nous ont declaré que le vingt six de fevrier sur les
une heure du soir. Marie Cecile Denorroy, agée de quarante quatre
ans et huit mois, femme de Marc Antoine Angot Maçon est décédée
le dit jour vingt six du mois de fevrier sur les une heure du soir en sa
maison seize en cette commune sur la place dudit La Neuville enhez.
les declarans ont signés avec nous le present acte apres que lecture leur en
a été faite

Sorel. Lequeux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Dimanche
vingt deuxième jour du mois de Mars par devant nous Maire officier de
l'état civil de la commune de La Neuville enhez Arrondissement de
Clermont. Département de l'oise, est comparu Duval (Noel Charles)
agé de trente six ans Serrurier et Maréchal domicilié en cette
commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe Masculin
né au jour d'hui sur les huit heure avant midi de lui declarant
et de Marie Agnèse Diguet sa femme au quel il a declaré
vouloir lui donner le prénom de Gervais Joseph, les dites
déclarations et présentation faite en presence de Troisœufs
(Pierre) agé de vingt huit ans tisserand, de françois Joseph
françois) agé de vingt trois ans Marchand Epicier, tous
deux domicilié en cette ditte commune, les declarant et Sieur
Duval pere de l'enfant ont signés avec nous le present acte
de Naissance apres que lecture leur en a été faite,

Duval françois Troisœufs Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept. troisième de l'Empire français
Le Lundi trente du mois de Mars. par devant Maire officier
de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez.
Département de l'oise, arrondissement de Clermont. Sont
comparus Jean Baptiste Boitelle agé de trente quatre
ans tisserand. et Jean Baptiste Auguste Sorel, agé de
vingt quatre ans aussi tisserand tous domicilié en cette
Commune (Visins) les quels nous ont declaré que le
trente du mois de Mars sur les neuf heures du matin
Ambroise Frédéric Wallet. agé de quinze ans. fils
de Pierre Ambroise Wallet. agé de quarante ans
tisserand. et de Marie Michel Soutain sa femme
ses pere et mere domicilié en cette Commune est décédé
le dit jour trente du mois de Mars sur le neuf heures
avant midi chez eux. Seize audit La Neuville en hez
les déclarant et le dit Wallet ont signés avec nous
le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Wallet Boitelle Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept. troisième de l'Empire Français. le Jeudi deux
du Mois d'Avril par devant nous Stanislase Mahieux officier de l'état
civil de la Commune de La Neuville en hez. Département de l'oise arrond-
issement de Clermont. Sont comparus Jean Remi Neutre Epoux de
Marie Anne Duverger. Michel Lestuvée agé de soixante dix ans
Propriétaire et Clement Lequeux. agé de quarante ans Menui
sier. tous domicilié en cette Commune. les quels nont declaré
que le deux du Mois d'avril sur les neuf heures du soir
Marie Anne Duverger. agée de soixante sept ans femme
de Jean Remi Neutre agé de soixante sept ans Borrayeure
domicilié en cette ditte Commune, est décédée le dit jour deux
du mois d'avril sur les neuf heures de après midi en sa Maison
rue tantot seize a la Neuville en hez. les déclarant et le dit
Neutre ont signés avec nous le present acte après que
lecture leur en a été faite,

Lequeux Mahieux Maire Lestuvée Neutre

Quatre

L'an Mil huit cent Sept. troisième de l'Empire français.
le Lundi sixième jours du Mois d'Avril. par devant nous Maire
officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez.
arrondissement de Clermont. Département de l'oise, sont
comparus - Poulin (Jean Baptiste Bruno) agé de quarante cinq ans
Marchand épicier. veuf en derniere noce de deffunte Marie Felicité
Bardivile sa femme. domicilié en la Commune de Clermont. ici présent
et consentant d'un part,

et Demoiselle Borel (Geneviève) agée de quarante sept ans
étant née en cette Commune le premier avril Mil sept cent cinquante neuf.
fille du Sieur Alexandre Borel Tonnelier. et de deffunte
Geneviève Bonnefoy son Epouse ses pere et mere, domicilié en
cette ditte Commune ici présents et consentants d'autre part,
les quels nous ont requis de proceder a la célébration du Mariage projetté
entre eux. et dont les publication ont été faite devant la principale
porte de notre Maison Commune, savoir la premiere le Dimanche
quinze du Mois de Mars et la seconde le Dimanche vingt deux
en suivant. tant en cette Commune qu'en celle de Clermont. comme il
apert par l'extrait de publication en datte du
Mil huit cent Sept. signé

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée,
faisant droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes
les pieces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code
civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et a la
future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme:
chacun deux ayant repondu separement et affirmativement,
déclarons au nom de la loi. que. Poulin (Jean Baptiste Bruno)
et Borel (Geneviève) sont unis par le Mariage, dequoi avons
dressé acte, en présence de Charles Martin Poulin patissier
Liencourt de cet arrondissement agé quarante six ans frere
de l'Epoux d'alexis Budin aubergiste a Clermont agé de
trente beaufrère de l'Epoux d'alexandre Borel tonnelier
domicilié dans cette Commune agé de soixante seize

au père de l'épouse et de François Lignaud propriétaire
aussi domicilié dans cette dite Commune agé de
Quarante trois ans lesquels après quil leur
a été aussi donné Lecture ont signé avec nous
et les Parties Contractantes et aussi en présence
de Paul Caud de Chatelier propriétaire domicilié
dans cette même Commune lequel est agé de
trente ans Amis des parties Contractantes

J Borel Boulay Alexandre Borel

Boyllaud Ant. Chartier

Lignard Buche Balucie Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français
le Mardi Septième jour du Mois d'Avril pardevant nous
Maire officier de l'état civil de la Commune de la Veuville entre
arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus
Troisœufs (Louis Joseph) agé de Vingt quatre ans et deux Mois
étant né en cette Commune le trois février Mil Sept cent quatre
Vingt trois, manouvrier domicilié en cette dite Commune
Majeur, fils de Louis Troisœufs Cabardier, et d'Anne Villon
Sa femme Ses père et mere aussi domiciliés en la Susdite Commune
ci présents et consentant d'une part,

Et Duverger (Marie Jeanne Rose) agée de Trente Six ans et
de Mois étant née le huit février Mil Sept cent Soixante
onze, Couturière, fille majeure de défunt François Duverger
et de Marie Anne Boulanger Sa femme elle vivante Son
père et mere domiciliés en cette même Commune, ci présente
et consentante d'autre part,

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage

projetté entre eux, et dont les Publications ont été faites
devant la principale porte de notre maison Commune
Savoir: la première le Dimanche quinzième jour du mois
de Février et la Seconde le Dimanche vingt deux du même
mois de la présente année aux heures ordinaires. Sans quil se
soit trouvé aucun empechement ni opposition quelconque

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été
Signifiée Faisant droit a leur requisition, après avoir donné
Lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées, et du Chapitre Six
du titre Du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé
au futur époux et a la future épouse S'ils veulent prendre
pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
Séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que
Louis Joseph Troisœufs et Marie Jeanne Rose Duverger Sont
unis par le par le mariage, Dequoi avons dressé acte, en présence
de Lucien Troisœufs agé de Soixante ans pere de
l'époux Gilberand domicilié en cette commune le quel a déclaré
ne Savoir Signé, de Louis Verget agé de Trente un ans Gilberand
Cousin Germain de l'époux. de Lure Troisœufs agé de vingt huit
ans Gilberand frere de l'époux. de Marie Antoine Duverger
agé de Trente neuf ans Tailleur d'habits frere de l'épouse
de Jean Baptiste Bernard agé de quarante Sept ans
Bucheron amis de l'épouse. tous domiciliés en la dite
Commune, les quels après qu'il leur a été fait Lecture, ont Signés avec
nous les parties Contractantes ont declaré ne Savoir
Signer les jour mois et an Susdits.

Jeune Pt Epouse Buche Balucie Maire

Duverger Pr. Troisœufs

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français le Jeudi
Seizième jour du mois d'Avril pardevant nous Maire officier de
l'état civil de la Commune de La Neuville Lichet, Département de l'Oise

arrondissement de Clermont sont comparus françois Boulanger agé de cinquant sept ans Jardinier le Pere de Genevieve Boulanger de françois Boulanger agé de vingt sept ans cordonnier son frere, et le Sieur Antoine henry Lefevre agé de cinquante neuf ans Proprietaire son voisin lesquels sont tout trois domicilié en cette commune, et lesquels nous déclaré que le seize du Mois d'Avril sur les onze heures du soir Genevieve Boulanger agée de trente un ans fille de françois Boulanger Jardinier et de Genevieve Lefevre, ses pere et mere domicilié en cette commune est décédée le seize du mois d'avril sur les onze heure du soir en leur Maison scis audit La Neuville Enhez en la grande Rüe de Clermont a Beauvais les declarant ont signés avec nous le présent acte aprés que lecture leur en a été faite // F. Boulanger

Boulangé Lefevre Mahieux Maire

L'an mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Lundi vingtième jours du mois d'Avril, par devant Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu devant nous Joseph Boulanger agé de quarante huit ans Barrayeur domicilié en cette commune, le quel nous a presenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui sur le onze heure du soir, de lui declarant et de Marie Adelaïde Magnez sa femme auquel il à declaré vouloir lui donner le prénom de Louis Nicolas les dites déclarations et présentation faite en presence de Clement Lequeux agé de quarante ans Menuisier et de Claude Sorel agé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domicilié en cette ditte commune, les quels ont signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, le dit Joseph Boulanger a déclaré ne savoir signé le jour et an susdits //

Sorel Leaueux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Vendredi vingt quatrième jours du Mois d'Avril par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville enhez arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus Joseph Revelin agé de vingt deux ans, Garde vente fils de Jean Baptiste Revelin, de Nicolas Revelin agé de cinquante huit ans aubergiste frere et de Simon Langelin agé de soixante ans façonneur de Bois a Galoche, beau frere, dudit Jean Baptiste Revelin tous domicilié en cette commune, les quels nous ont déclaré que le vingt quatre du mois d'Avril sur les six heures avant midi Jean Baptiste Revelin agé de cinquante six ans et six Mois Sieur de Bois Epoux de Marie Elizabeth Duval domicilié en cette commune est décédé le vingt quatre du dit mois d'avril sur les six heures avant midi en sa Maison seize au dit La Neuville en La Rüe de l'Eglise, les déclarants ont signés avec nous le présent acte apres lecture a eu faite,

Langelin Revelin Revelin

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent sept troisième de l'Empire français le Dimanche vingt six du mois d'Avril par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez arrondissement de Clermont, Département de l'oise sont comparus françois Clement Lequeux agé de vingt trois ans menuisier de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt quatre ans ses voisins, tous deux domicilié en cette commune, lesquels nous ont declaré que le Dimanche vingt six avril, sur les six heures de l'après midi, est décédé Louis Joseph Firmin Revelin, agé de trois ans et demi fils de deffunt Jean Louis Revelin, en son vivant Sieur de Long et de Marie Lemaire sa femme elle vivante ses pere et mere domicilié en cette ditte commune, est décédé le vingt six du courant sur les six heures du soir chez sa mere seize a la ditte Neuville enhez Rüe du vieux Chateau, les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en à été faite //

Leaueux Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire français le Vendredi premier jour du Mois de May, par devant Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux Bois Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Collier (Louis) âgé de vingt Six ans et Six Mois Marchand Drappier domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré un enfant du Sexe feminin née ce jourd'hui Sur Six heures du Soir, de lui déclarant et de Marie Antoinette Crouzet, sa femme, auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Louise Aglaé, les dites déclaration et présentation faite en présence de Louis Collier âgé de cinquante cinq ans Propriétaire de Antoine Crouzet âgé de Soixante quinze ans aussi propriétaire tous deux domiciliés en cette dite commune les quels ont tous trois Signés avec nous le présent acte de Naissance après qui il leur en a été fait lecture,

Collier Crouzet Collier Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire français, le Vendredy douzième jour du Mois de Juin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux Bois, Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Joseph Michel Leroy, âgé de quarante ans Marguillier, demeurant de Marie Anne Magnez, de Pierre Devisme âgé de Vingt huit ans Vigneron et de Jean Baptiste Auguste Sorel âgé de vingt quatre ans aussi Vigneron tous domiciliés en cette Commune Secondine, les quels nous ont déclaré que le Vendredi douzième jour du Mois de Juin Sur le onze heure du Soir, Marie Anne Magnez âgée de Soixante Deux ans femme de Dufrant François Auguste Son Mari en Son vivant Maçon domicilié en cette dite Commune est décédée le dit jour douze dudit Mois de Juin Sur les onze heure du Soir en sa Maison Sise a La Neuville aux Bois en la Grande Rue de Clermont a Beauvais les déclarant et témoins ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Trois mots Leroy Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Samedi Vingt du Mois de Juin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux Bois Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Sont Comparus Julien François âgé de Trente deux ans Marchand d'Etoffe et Grenier, Joseph François âgé de Vingt trois ans aussi Marchand d'Etoffe Enfans de Julien François et de Frédérique Lallier âgé de Vingt huit ans Son épouse Bourgeois et d'Auguste Jean Baptiste Sorel âgé de Vingt quatre ans Tisserand Son Voisin tous domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Vingt du Mois de Juin Sur les deux heures et demie de la prés midi, Julien François âgé de Soixante Sept ans et Six Mois Epoux de Marie Agnès Severe Dignet en Seconde Noce en son vivant Marchand d'Etoffe et Grenier domiciliés en la Susdite Commune est décédé le dit jour Vingtième Juin Sur les deux heures et demie de l'après midi en sa Maison Sise a La Neuville aux Bois, Rue de l'Eglise, les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Julien François Mahieux Maire Sorel Joseph François

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Mardi Vingt trois du Mois de Juin par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville aux Bois Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu François Julien âgé de Trente deux ans Marchand Grenier et d'Etoffe domicilié en cette Commune, le quel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui Sur les Trois heure de l'après midi de lui déclarant et de Marie Elizabeth Duru Sa femme auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Nicolas Désiré les dites déclaration présentation faite en présence de Joseph François âgé de Vingt trois ans Marchand d'Etoffe et de Jean Baptiste Auguste Sorel âgé de Vingt quatre ans Tisserand tous deux domiciliés en cette même Commune de la Neuville aux Bois, lesquels ont tous Signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

Joseph François Julien François Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Mardi quatorze du Mois de Juillet par devant Maire officier de l'état civil de la commune

de la Neuville Lechez Département de l'Oise Arrondissement de Clermont
est comparu Varvat (Charles) agé de Trente huit ans Cultivateur domicilié
en cette Commune, Lequel nous a presenté un enfant du Sexe feminin née
ce jour d'hui Sur les deux heures du matin de lui déclarant et de
Geneviève Dubois Sa femme auquel il a déclaré Vouloir lui donner le
prénom de Albertine Joseph les dites déclarations et présentation faite
présence des Sieurs Jean Bourallet agé de Cinquante huit ans Cultivateur
d'habité et de Pierre Trois-sœur agé de Vingt huit ans Vitrerand tous
deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont tous trois Signés
avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture
Bourallet Trois-sœur Varvat Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Mardi quatorze
Juillet pour devant nous Maire Officier de l'état civil de la Commune de La
Neuville inchez arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est
comparu Orgot (Louis) agé de Trente ans Vitrerand domicilié en
cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né
ce jour d'hui Sur le dix heure du Matin de lui Déclarant et de Hellenie
Grevin Sa femme auquel il a déclaré Vouloir lui donner le prénom
de Joseph Ferdinand les dites déclaration et présentation faite en
présence des Sieurs Julien François Agé de Trente deux ans
Maréchand d'étoffe et Lucien de Jean Baptiste Auguste Noel
agé de Vingt quatre ans Vitrerand tous domiciliés en cette dite
Commune les quels ont Signés avec nous le présent acte de
Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, le dit Louis Orgot
a déclaré ne savoir écrire pour Signer les jours mois et an Sus dits ll
Julien françois Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Mardi quatorze
du Mois de Juillet pour devant nous Maire Officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville inchez arrondissement de Clermont, Département
de l'Oise sont Comparu Charles Vaillant agé de Trente huit ans Cultivateur
d'habité et Claude Noel Agé de Cinquante quatre ans Instituteur
Les Voisins Tous domiciliés en cette Commune les quels nous ont déclaré
que le Mardi quatorze Juillet Sur les deux après midi Jean Christian Boitelle
Agé d'un an et trois mois fils de Jean Baptiste Boitelle agé de
Trente quatre ans Vitrerand et de Julie Vaillant Ses père et mère domiciliés
en cette dite Commune, est décédé le quatorze de dit mois de Juillet
Sur les deux heures après midi en leur maison Sise au dit La Neuville dix avec
le dit ans Bacs les déclarant et dit Boitelle ont Signés avec nous le
présent acte après qu'il leur en a été fait lecture ll
Boitelle Vaillant Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Samedi
Vingt-cinquième jour du Mois de Juillet pour devant nous
Maire Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lechez
Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont comparu
Mathieu Gros agé de Soixante un ans Cordonnier Voisin de Simon
Duverger Charles Vaillant agé de Trente trois ans Cultivateur d'habité Claude
Noel agé de Cinquante quatre ans Instituteur Les Voisins tous domiciliés en
cette Commune, les quels nous ont déclaré que le Vingt Cinq du Mois de Juillet
Sur les trois heures du matin Simon Duverger agé de quatre-
vingt deux ans ne Sachant Bucheron Veuf de défunte
Marie Catherine Grimbert Sa femme est décédé hier
Vendredi Vingt cinq Juillet Sur les trois heures du
matin en Sa maison Sise au dit La Neuville inchez Grande Rue
de Clermont a Beauvais le dit Mathieu Gros et les témoins ont
Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite
Gros Vaillant Mathieux
Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français, le Mercredi
cinquième jour du mois d'Août pour devant nous Maire officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville Lechez Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, est comparu Wallet (Pierre Ambroise)
agé de Quarante ans Vitrerand domicilié en cette Commune, Lequel nous
a présenté un enfant du Sexe feminin née ce jour d'hui Sur les quatre heures
du matin de lui déclarant et de Marie Michel Soutrein Sa femme
auquel il a déclaré Vouloir lui donner le prénom de Augustine Sophie
les dites déclaration et présentation faite en présence de Charles Vaillant agé
de Trente huit ans Cultivateur d'habité de Jean Baptiste Boitelle agé
de Trente Quatre ans Vitrerand tous deux domiciliés en la dite Commune
les quels ont tous trois Signés avec nous le présent acte de
Naissance après que lecture leur en a été faite
Boitelle Vaillant Wallet Mathieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire français le Jeudi Sixième jour
du Mois d'Août pour devant nous Maire officier de l'état civil de la
Commune de la Neuville Lechez Département de l'Oise, arrondissement de

Clermont. Sont comparu Clement Lequeux âgé de quarante ans
Cultivateur Joseph François âgé de Vingt Trois ans Marchand Tisserand
tous deux Domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le
Sept du mois d'Aoust sur les Sept heure du Soir, d'Elizabeth Alexandrine Coppin
agée de onze Mois fille de Pierre Germain Coppin âgé de Vingt Sept
ans Bucheron, de Marie Anne Victoire Duverger Sa femme Laboureur
et mere domiciliés en cette dite Commune est décédée le Sept du mois
d'Aoust Sur les Sept heure du Soir en leur maison Seize a la
Neuville aubetz Rüe Tardat. les déclarant ont Signés avec nous
le présent acte après que lecture leur en a été faite, excepté le dit
Pierre Germain Coppin le quel a déclaré ne Savoir Signer de ce Interpellé
et en Sus dit.// Lequeux Jeune Officier

Mabrieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Jeudi
Treizième jours du Mois d'Aoust, par devant moi Officier de
l'état civil de la Commune de la Neuville Eubetz. Département de l'oise
Arrondissement de Clermont sont Comparu. Bonnefoy Etienne
agé de Quarante ans Tisserand. Bonnefoy Simon agé de
Trente Sept ans audit Tisserand. fils de Marguerite Piart de
Bonnefoy Pierre Simon agé de quarante deux ans Serrurier neveu de
ladite Piart et de Clement Lequeux agé de quarante ans Menuisier
Son voisin tous Domiciliés en cette dite Commune, les quels nous ont
déclaré que le Treize du mois d'Aoust Sur les cinq heure du Soir
Marguerite Piart agée de Soixante Treize ans femme de Jean-
Baptiste Bonnefoy Son Mari en Son vivant Tisserand est décédée
le Treize du Mois d'Aoust Sur les cinq heure du Soir en sa
maison Seize audit de la Neuville Eubetz Grande Rüe de
Beauvais a Clermont. les déclarant ont tous Signés avec
nous Officier après que lecture leur en a été faite.// Simon Bonnefoy

Mabrieux Maire Lequeux Pierre Bonnefoy

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Jeudi
Vingt du mois d'Aoust, par devant nous Maire Officier de l'état
civil de la Commune de La Neuville Eubetz Département de l'oise
Arrondissement de Clermont sont Comparu Pierre Ambroise Wallet



agé de Quarante ans Cultivateur et Jean Baptiste Boitelle
agé de Trente quatre ans Tisserand Sondoisin amis que le Sieur Jean
Baptiste Auguste Sort agé de Vingt quatre ans Tisserand Aussi Sondoisin
tous Domiciliés en cette Commune, les quel nous ont déclaré que le Vingt
du mois d'Aoust Sur les une heure après midi Clarisse Eléonore Wallet
agée de un an et dix mois fille de Pierre Ambroise Wallet agé de quarante ans
Tisserand et de Marie Michel Soutain Sa femme Ses pere et mere Domiciliés en
cette Commune, elle Décédée le Vingt du mois d'Aoust Sur les une heure après midi
en leur Maison Seize a La Neuville Eubetz dit avec le Sol au Bocage. les déclarant
et les Témoins ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite.// Jean Boitelle Wallet

Jorez Lavasseur Mabrieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Mardy Vingt Cinq de
Mois d'Aoust. par devant nous Maire Officier de l'état Civil de la Commune
de La Neuville Eubetz arrondissement de Clermont Département de l'oise. Est comparu
Lavasseur (Charles) agé de Trente quatre ans Cordonnier Domicilié en cette
Commune, le quel nous a présenté un enfant de Sexe Masculin né ce jour d'hui
Sur les quatre heure du Soir de lui Déclarant et de Marie Marguerite Françoise
Vallet Sa femme, auquel il a déclaré Vouloir lui donner le prénom de Joseph
Joseph les dites déclaration et présentation faite en présence de
Michel Vallet agé de Soixante deux ans Bucheron et de Alexandre
Borel agé de Soixante dix ans Tonnelier tous deux Domiciliés en la Dite
Commune, les quels ont tous trois Signés avec nous le présent acte de Sa présence
après après que lecture leur en a été faite lecture.// Borel Lavasseur Vallet Mabrieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Jeudi Vingt Septième
jours du Mois d'Aoust par devant nous Officier de l'état civil de la
Commune de La Neuville Eubetz Département de l'oise arrondissement de Clermont
Sont Comparus Nicolas Louis âgé de Cinquante Huit ans Cidevant
Menuisier Directeur de la poste aux Lettres et Marie Anne Charlotte
Perrard femme de Desfaut Jacques Joseph Longuet Godefroy Louis
Bonnet (Charles) âgé de Soixante ans Propriétaire Domiciliés
à Clermont (oise). de Bouchez (Charles) agé de Soixante ans Cultivateur
Pierre et de Benoroy (Pierre) agé de quarante ans Menuisier Les deux
derniers amis Tous Domiciliés en la Commune du dit La Neuville Eubetz.
Lesquels nous ont déclaré que le Vingt Sept du Mois d'Aoust Sur les
deux heure du Soir Marie Anne Charlotte Perrard agée de Soixante

dix ans neuf Mois et treize jours Femme de Joseph Hospice Longuet Propriétaire est décédée le Vingt Sept du Mois D'Août à huit heures du Soir en sa Maison Scize au dit La Neuville Eubetz proche la Grande Route de Clermont a Beauvais les déclarants ont signés avec nous Lesdit acte après lecture a eu tout tems Signé avec nous Lesdit Sieur Nicolas Louis Xavier Le Prince Beaufrere ayant fait la déclaration de Joseph Longuet Son oncle et le dit Sieur Godefroy Maire ancien

L'an Mil huit cent Sept. troisième de l'empire français le Lundi quatorze Septembre, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez. arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Flamand (Jacques) agé de quarante deux ans Manouvrier domicilié en cette Commune, lequel nous a declaré et presenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur le un heure après midi. de lui declarant et de Victoire Troisieme sa femme, auquel il a declaré vouloir lui donner le prénom de Joseph Gabriel. les dites declarations et presentation faite en presence de Charles Larive agé de trente huit ans Cultivateur et Antoine Angot agé de quarante neuf ans. Macon tous deux domicilié en cette ditte Commune, lesquels ont tous deux signés avec nous excepté le dit Jacques Flamand qui a declaré ne savoir signé le present acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Mahieux Maire

Larive angot

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'empire français le Lundy quatorzième jours du Mois de Septembre, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez. Département de l'oise arrondissement de Clermont sont comparu Larive (Eustache) agé de cinquante huit ans. Père de François Eustache Larive, d'Antoine Angot agé de quarante neuf ans. Macon et de Charles Larive agé de trente huit ans Cultivateur ses oncles, domicilié en cette Commune, lesquels nous ont declaré que le quatorze du Mois de Septembre sur les quatre heures du soir. François Eustache, fils d'Eustache Larive agé de cinquante huit ans ancien Cocher. et de Catherine Toullet sa femme Jespere et mere domicilié en cette Commune, est décédé en leur maison Suze a La Neuville en hez. agé de vingt cinq ans et dix mois, sur les quatre heures après midi. les declarant et temoins ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite.

Mahieux Maire

Larive angot E. Larive

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'empire français le Dimanche vingt un du Mois de Septembre, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez. arrondissement de Clermont (Département de l'oise) est comparu Boitelle (Jean Baptiste) agé de trente quatre ans. Tisserand. domicilié en cette Commune, lequel nous a presenté un enfant du Sexe feminin, né ce jour d'hui sur le huit heure du matin de lui declarant et de Julie Vaillant sa femme, auquel il a declaré vouloir lui donner le prénom de

Julie Augustine, les dites declarations et presentation faite en presence de Charles Vaillant agé de trente huit ans tailleur et de Claude Sorel agé de cinquante cinq ans Instituteur. tous deux domicilié en cette ditte Commune, lesquels ont tous trois signé avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Mll. Vaillant Jean Baptiste Boitelle

Mahieux Maire

L'an mil huit cent sept, troisième de l'Empire françois, le Dimanche vingt septembre, par devant nous maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, arrondissement de Clermont, département de l'oise, sont comparus Loyeux (Jean Leonor) agé de vingt huit ans cinq mois, étant né le huit avril mil sept cent soixante dix neuf en la ville de Lisieux département du Calvados, paroisse de St Jacques, employé a la trésorerie demeurant à Paris rue culture St gervais numéro vingt quatre, huitième arrondissement, fils majeur de deffunt antoine Loyeux décédé a St Denis le dix huit floreal an onze. comme il est constaté par l'acte de décès délivré audit St Denis le vingt huit floreal an treize par Tinthoin l'aîné faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil et de dame marie marguerite françoise Dulertre sa mere vivante, vve dudit antoine Loyeux, elle demeurant à Paris rue du perche au marais, n'étant pas dans le cas d'être présente a la Célébration du mariage du sieur Loyeux son fils avec demoiselle Catherine Euphemie Clavieras Laborie, elle donne pouvoir de consentir audit mariage, en vertu de la procuration passée à Paris par devant Mr Potron et son collègue notaires impériaux le vingt neuf aout dernier, enregistrée le même jour par rapport que a reçu deux francs plus vingt centimes de subvention, la ditte visée par le président de la quatrième section du Tribunal de première instance du département de la seine le dit jour vingt neuf aout revêtu du sceau dudit tribunal et la ditte demoiselle Catherine Euphemie Clavieras Laborie fille majeure née le vingt trois fevrier mil sept cent soixante dix sept, a Beauvais paroisse de St Etienne, fille du sieur Jean Baptiste Clavieras Laborie ex Chirurgien major des gardes du corps et de Dle Elisabeth Marguerite Cottet tous deux vivants ses pères et mere domiciliés dans cette commune, les

Jean Leonor
Mahieux

publications ayant été faites, la première le dimanche soixième jour du mois de septembre et la seconde le dimanche Treize du présent mois, devant la principale porte de la maison commune tant en cette commune qu'en celle de la mairie de Bethencourt arrondissement de la ville de Péronne le dimanche dix et treize septembre présent mois et aucune opposition audit mariage, ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des titres ci dessus mentionnés et de chapitre six du Code civil intitulé des mariages, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mary et pour femme, chacun leur ayant exposé séparément et affirmativement. Déclarons au nom de la loi que monsieur Jean Lemoy Voyeux et demoiselle Catherine Eugénie Charivaux-Laborie, sont unis par le mariage, de quoi avons dressé acte, présens et les consentements de Jean Bte Clavier laboureur, âgé de soixante neuf ans demeurant en cette commune et Elisabeth Marguerite Cottet sa femme, vivant de leur bien, père et mère de la dite Epouse, Louis Joseph marchand boucher âgé de quarante six ans demeurant à Bois, Louis François Charon âgé de quarante huit ans serrurier, tous deux domiciliés en cette commune amis de l'Epoux, de Charles Jean Bte Chauvenet âgé de quarante six ans maire de Monchiet et François Armand Goetz, âgé de quarante quatre ans, propriétaire à Bois demeurant rue du Perche au marais et numéro quatre, le premier ami et le second parent de l'Epouse, lesquels après qu'il leur en a été donné aussi lecture ont signé avec nous et les parties contractantes.

Voyeux

Ce Clavier Lasorie

Cottet

Charivaux Laborie

Goetz

Bouvet

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français le Mardi vingt deux de Septembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sur Ressons Département de l'Oise arrondissement de Clermont Sont comparu Jean Baptiste Vaillant âgé de trente huit ans Cultivateur d'habitude de Bottelle Jean Baptiste Bottelle âgé de trente quatre ans Cultivateur voisin de Marie Louise Dubois domicilié en cette Commune, lequel nous a déclaré que le vingt deux du mois de Septembre Sur le huit heure du Soir Marie Louise Dubois son épouse âgée de Soixante ans est décédée le vingt deux du mois de Septembre Sur les huit heure du Soir en sa maison Scitte a la Neuville susdit en la grande rue de Clermont a Beauvais, les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après lecture a eux faite.

Vaillant Bottelle Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français le Mardi vingt deux de Septembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville sur Ressons Département de l'Oise arrondissement de Clermont Sont comparu Boulanger François âgé de vingt Six ans et mois Cordonnier Fils de Louis François Boulanger et de François Elisabeth âgé de vingt trois ans Marchand Epicier et de Sorel Nicolas âgé de vingt deux ans Tourneur sur Bois voisin tous domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le vingt deux Septembre Sur les huit heure du Soir, Louis François Fils de François Boulanger Cordonnier et d'anne Thérèse Alexandrine Picard Sa femme des père et mère domiciliés en cette dite Commune, est décédé hier vingt deux du présent Mois Sur les huit heure du Soir en leur maison Scitte au dit la Neuville sur Ressons étant âgé de trois ans et neuf mois les déclarant et témoins ont Signés avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

Boulanger François Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français le Mercredi vingt trois de Septembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville sur Ressons Département de l'Oise arrondissement de Clermont Sont comparu Charles Lucien Dubois Rentier âgé de trente huit ans Cultivateur Gendre de Genevieve Dubois de Dubois Rentier âgé de trente quatre ans Cultivateur et Cultivateur de Angot Catherine Eugénie âgé de quarante neuf ans Propriétaire de la dite Genevieve Dubois domiciliés en cette Commune les quels nous ont déclaré que le vingt trois du mois de Septembre Mil huit cent Sept Sur le Neuf heure du Soir, Genevieve Dubois âgée de quarante deux ans femme de Charles Lucien Dubois Cultivateur est décédée le vingt trois du Mois de Septembre Sur les Neuf heure du Soir en sa maison Scitte a la Neuville susdit rue de St Leu les déclarant et Témoins ont Signés avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture

Charles Lucien Dubois Angot Larue Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire français le vingt cinquième jour du mois de Septembre par devant nous Maire officier de l'état Civil de la commune de la Neuville sur Ressons Département de l'Oise arrondissement de Clermont est comparu Sorel Charles âgé de vingt Six ans marchand domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin déclarant et de Marie Victoire Adelaïde Angot sa femme Mr Lucien pour Paris Sur les neuf heures du Matin auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Charles Eugène Maximilien les dites déclaration et présentation faite en présence de Bonaventure Etienne âgé de quarante ans Cultivateur et de Sorel Nicolas âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur Tous Domiciliés en cette dite Commune, les quels ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur a été fait lecture le dit Sorel a déclaré ne savoir Signer

Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Lundi vingt huitième jour du Mois de Septembre par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Eichetz Département de l'Oise, arrondissement de Clermont Son comparu Leroy (Joseph Michel) agé de trente neuf ans Marguinier de Leroy Jean Baptiste âgé de trente huit ans Cultivateur d'habitant enfant de Michel Leroy Son père domicilié en cette Commune de Saulnes frères et Cousin germain les quels nous ont déclaré que le vingt huit du Mois de Septembre Sur les neuf heure du Matin Michel Leroy agé de Soixante Quatre ans Veuf en Seconde Noce de Marie Catherine Cillon sa femme aussi Marguinier domicilié en cette dite Commune est décédé le vingt huit du Mois de Septembre Sur les neuf heure du Matin en sa maison Siège au dit de la Neuville Eichetz grande rue de Clermont a Beauvais les déclarant ont Signés avec nous Maire officier de l'Etat civil après lecture faite

Saulnier

Joseph Leroy Michel Leroy Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Vingt huitième jour du Mois de Septembre par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Eichetz arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Batard Pierre Thomas âgé de vingt huit ans Tailleur domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né cejourd'hui Sur les dix heures du matin de lui déclarant et de Marie Françoise Pierrette Coulon sa femme auquel il a déclaré vouloir lui donner le prénom de Pierre Thomas les dites déclarations et présentation faites en présence de Lequeux François Clément âgé de vingt trois ans Menuisier de François Joseph âgé de vingt trois ans Marchand Tous deux domiciliés en cette Dite Commune, les quels ont signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite

Batard Lequeux Clément Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Vendredi deux Dixième jour du Mois d'Octobre par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Eichetz Département de l'Oise arrondissement de Clermont sont comparu Levasseur Charles âgé de trente quatre ans Journalier père de Jean Baptiste Levasseur Michel âgé de Soixante dix sept ans Bucheron et de Sorel Claude âgé de cinquante cinq ans instituteurs Son voisin Tous domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le deux du mois d'Octobre Sur les trois heures de l'après midi Jean Baptiste Levasseur âgé d'un an et cinq Mois fils de Charles Levasseur Cordonnier et de Marguerite Françoise Sallot Sa femme Son père et mère domiciliés en cette Dite Commune, est décédé le dit du Mois d'Octobre Sur les trois heure du Soir en leur maison Siège a la Neuville grande Rue de Clermont a Beauvais les déclarant et témoins ont Signés avec nous Maire officier de l'Etat civil après que lecture leur en a été faite

Michel Sallot Levasseur Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Lundi cinquième jour du Mois d'octobre par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Eichetz Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Demarsy Pierre âgé de Quarante trois ans Menuisier domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui Sur les neuf heure du Matin de lui déclarant et de Marie Thérèse Lenoire Son épouse auquel a déclaré vouloir lui donner le prénom de Jean Baptiste Pierre les dites déclarations et présentation faite en présence de Dubois Pierre âgé de Trente quatre ans Cabaretier de Coulon Nicolas âgé de Trente trois ans Marguinier Tous domiciliés en cette même Commune le déclarant et témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été donné lecture

Demarsy Dubois Coulon Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire Français le Mardi Seizième jour du mois d'octobre par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Eichetz Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont comparu Renard Jacques âgé de quarante trois ans Propriétaire Cultivateur de Cécile Desfossé accouchée de Maurice Renard son fils Soldat de Sorel Claude Instituteur âgé de cinquante cinq ans Son voisin Tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le Cinq du mois d'octobre Sur les cinq heure du Soir, Cécile Desfossé agée de Soixante trois ans le dix mois d'octobre Sur les cinq heure du Soir, Cécile Desfossé agée de Soixante trois ans Femme de Jacques Renard Propriétaire Cultivateur domiciliée en cette Commune est décédée le Six du mois d'octobre Sur le cinq heure de l'après midi en sa maison Siège au dit La Neuville Eichetz Grande Rue de Clermont à Beauvais les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Renard Maire

L'an Mil huit cent Sept troisième de l'Empire français le Mercredy Quatorzième jour du Mois d'octobre par devant nous Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville Eichetz Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont comparu Wallet Pierre Ambroise âgé de quarante ans Cultivateur Père de Augustine Julie Wallet de Baptiste Jean Baptiste âgé de trente quatre ans Cultivateur et de Sorel Nicolas âgé de vingt deux ans Tous deux Cultivateurs Voisins Tous domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le quatorze du mois de Octobre Sur les dix heures du Soir. Augustine Julie Wallet âgée de deux Mois et neuf jours Fille de Pierre Ambroise Wallet âgé de Quarante ans Cultivateur et de Marie Michel Fontaine Sa femme Ses père et mère domiciliés en cette Commune, est décédée le quatorze du Mois d'octobre Sur les dix heures du Soir en leur maison Siège a la Neuville Eichetz ainsi avons déclaré les déclarant et les Témoins ont Signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Wallet Sallet Maire

L'an Mil huit cent Sept Troisième de l'Empire Français le Mardi Troisième jour du mois de Novembre par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubetz Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont Comparu Hermand (François) agé de quarante Sept ans Bouquillon Greffier de Justice de Paix et de Boitelle (Jean Baptiste) Bouquillon Greffier de Justice de Paix et Lieutenant. Voisin de Hermand (Joseph) agé de Trente quatre ans Lieutenant aux Bouquillon Beau frère de la (Illegible) agé de Trente neuf ans aussi Beau frère de la dite dépose. les quels nous ont déclaré que le Trois du mois de Novembre Sur les huit heures du matin Therese Dijon agé de quarante quatre ans Sœur de huit heures du matin Therese Dijon agé de quarante quatre ans femme de Hermand (François) agé de quarante Sept ans Domicilié en cette Commune. est décédée Sur les huit heure du matin en sa Maison en cette Commune. est décédée Sur les huit heure du matin en sa Maison en cette Commune. est décédée Sur les huit heure du matin en sa Maison

L'an Mil huit cent Soixante Troisième de l'Empire Français le Lundi Septième jour du Mois de Décembre par devant nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville Eichet Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont Comparus Benoist Demarroy Libraire âgé de quarante deux ans, Beau frère de Marie Elmire Lenoir, décédée, de Dubois Pierre âgé de Trente quatre ans Cabaretier Son Voisin domicilié en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le Sept du Mois de Décembre sur les quatre heures du Soir, Marie Elmire Lenoir âgée de Soixante deux ans, fille de défunt Pierre Lenoir et aussi de défunte Marie anne Cossat Ses père et mère de la Commune de Bélloy et elle domiciliée en la Commune de La Neuville Eichet est décédée le dit jour Sept du Courant sur le quatre heure du Soir en la Maison dudit Demarroy Seize au dit La Neuville Eichet Rue tantot, les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite // Benoist Demarroy Lenoir Maire

L'an Mil huit cent Sept. Troisième de l'Empire Français le Jeudi Dixième jour du Mois de Décembre par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Eichet, Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Wallet Louis Joseph âgé de Vingt cinq ans Tailleur d'habits domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, née cejourd'hui sur les une heure du matin, delui déclarant et de Marie Geneviève Boquet Sa femme Ses père et mère auquel il a déclaré Vouloir lui donner le prénom de Marie Sophie, les dites déclarations et présentation faite en présence de Duval François âgé de Cinquante deux ans Marguiller de Duval François âgé de Vingt huit ans de même état tous deux domiciliés en cette dite Commune, qui ont Signés avec nous, excepté le dit Wallet qui a déclaré ne Savoir Ecrire pour Signé le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite // Duval Duval fils Malicieux Maire

L'an Mil huit cent Sept. Troisième de l'Empire Français le Dimanche Treize du Mois de Décembre par devant nous maire officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville Eichet, Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, Sont Comparu, Cossard Jean François âgé de Trente trois ans et de nous Bucheron pour de Cézarine Dinée, de Vaillant Charles âgé de Trente huit ans Tailleur d'habits de Boitelle Jean Baptiste âgé de Trente quatre ans Vigneron Lesdits Sieurs tous trois domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le Treize du Mois de Décembre Sur les deux heures de l'après midi, Catherine Hautre âgé de Trente ans fille de Jean François Cossard Bucheron et de Agnès Hautre Son épouse domiciliés en cette dite Commune, est décédée le Treize du mois de Décembre, sur les deux heures de l'après midi en leur Maison Sitée à La Neuville Eichet grande Rue de Clermont à Beauvais les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite // Vaillant Boitelle Cossard Malicieux Maire

Le présent Registre Clos et arrêté par nous maire soussigné le dernier jour de décembre mil huit Cent Sept.

Le Maire de La neuville eichet Malicieux

Table annuelle des actes de Naissance mariages et décès de la Commune de La Neuville en hez pour l'année 1807 dressée en Exécution du décret impérial du 20 juillet 1807.

Commune de La Neuville en hez.

Naissances.	année 1807.
Angot Louis isidor né	le 4 février 1807.
Batard fulgence Casimir	né le 28 septembre 1807.
Boitel julie augustine née	le 21 septembre 1807.
Boulanger Louis nicolas né	le 20 avril 1807.
Colier Louise aglaée née	le 1er mai 1807.
Denorroy Pierre j. Bapt. né	le 5 octobre 1807.
Duval Gervais joseph né	le 22 mars 1807.
flamand joseph Gabriel né	le 14 7bre 1807.
françois nicolas désiré né le	23 juin 1807.
hen Charles Eugène né	le 25 7bre 1807.
Larive albertine joseph née	le 24 juillet 1807.
orget joseph ferdinand né	le 14 juillet 1807.
Tatton marie marguerite josephine . . .	née le 21 janvier 1807.
Walet augustine julie née	le 5 août 1807.
Walet marie sophie née	le 10 décembre 1807.
totals des naissances.	15.

+ Batard marie jeanne décédée le 10 7bre 1807

Mariages année 1807. Seize

françois (joseph) marié a marie joseph Bonnefoy	le 12 janvier 1807.
Loyeux jean Léonor marié a catherine Euphémie Claveiras Laboy . . .	le 20 7bre 1807.
Poulain jean baptiste Bruno marié a Geneviève Borel	le 6 avril 1807.
trois oeufs Louis joseph marié a jeanne Rose duverger	le 7 avril 1807.
total des mariages	4.

Décès année 1807.

Antin marie thérèse décédée . . .	le 29 août 1807.
angot Louis isidor décédé	le 21 février 1807.
+ Boitel Constantin décédé	le 14 juillet 1807.
Boucher marie Marguerite joséphine décédée le	le 28 aout 1807.
Boulanger Geneviève décédée	le 16 avril 1807.
Boulanger Louis françois décédé le	le 22 7bre 1807.
Copin victoire alexandrine décédée . .	le 6 août 1807.

Suite des décès 1807.

Denorroy marie Cécile décédée	le 26 février 1807.
Desain Cécile décédée	le 6 octobre 1807.
Desain marie Louise décédée	le 22 7bre 1807.
Dubois Geneviève décédée	le 23 7bre 1807.
Duverger Simon décédé	le 25 juillet 1807.
Duverger marie anne décédée . . .	le 2 avril 1807.
Eloi marie augustine décédée	le 9 février 1807.
françois (julien) décédé	le 20 juin 1807.
huët marie jeanne antoinette décédée	le 24 novembre 1807.
héroüard marie anne Charlotte décédée . .	le 27 août 1807.
Larive albertine joseph décédée	le 5 7bre 1807.
Larive françois Eustache décédé	le 14 7bre 1807.
Leroy michel décédé	le 28 7bre 1807.
Levasseur jean Baptiste décédé	le 2 octobre 1807.
Lenoir marie anne décédé	le 7 decembre 1807.

Suite des décès 1807. Dép. Sept.

magnez marie anne décédée . .	le 12 juin 1807.
neutre Cézarine décédée	le 13 decembre 1807.
Orget joseph ferdinand décédé le . . .	le 28 novembre 1807.
Pilleon Constant désiré décédé	le 3 novembre 1807.
Pinot marguerite décédée . . .	le 13 août 1807.
Révelin jean Baptiste décédé le . .	le 24 avril 1807.
Révelin Louis joseph firmin décédé	le 26 avril 1807.
Salot marie jeanne décédée	le 29 novembre 1807
Walet ambroise frédéric décédé . . .	le 30 mars 1807.
Walet Clari Euphemie décédée le . . .	le 20 août 1807.
Walet augustine julie décédée .	le 14 octobre 1807.
Willon thérèse décédée	le 3 Novembre 1807.
Total des décès pendant l'année 1807. 35.	

Mahieux Maire

Naissances en 1807 15

Mariages 1

Décès 35

COMMUNE
DE Lauenville en hez

EMP. FRAN. 50 C.

An 1808.

Prem.

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE
L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure, où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes, qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans,

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis, par les personnes intéressées.

Art. 38. L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration, et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

ART. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque annnée; et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'art. 50, conçu en ces termes :

„ Toute contravention aux articles précédens, de la part des Fonctionnaires y dénommés sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. „

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et décès des citoyens de la Commune de Lauenville en hez pendant l'année mil-huit-cent-huit.

Ledit Registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphé par nous Pierre-françois PAYEN, Président du tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

A Clermont-Oise, le premier Décembre mil-huit-cent-sept.

Payen

L'an Mil huit cent huit le Lundi onzième jours du Mois de Janvier par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville en hez arrondissement de Clermont Département de l'oise sont comparus Sorel Jean-Baptiste Auguste agé de vingt quatre

ans cinq Mois et vingt Sept jours, Etant né à quatorze Juillet Mil Sept cent quatre vingt trois, de la Commune de Lisy Domicilié sur celle de La Neuville Eubert, Sibérand, Isidore, Augustin, Sorel, Instituteur, et de Enfin, Marie François Thérèse Soupere, et mère, domicilié en cette Commune de présente, Marie Joseph Sorel, Cultivateur, et de présente, Marie Françoise Thérèse Soupere, et mère, domicilié en cette Commune ici présents et Consentant d'une part,

Et Demoiselle Marie Cléophée Bonnefoy, agée de Trente quatre ans et Cinq Mois, étant née à la Commune de Mouy, le Vingt un du Mois de May de l'année Mil Sept cent Soixante quatorze, fille Majeure de défunt Jean Baptiste Bonnefoy, en son Vivant Notaire, et aussi de défunte, Marie Marguerite Binot, Sa femme, Soupere et mère, aussi Domiciliée en cette même Commune ici présents et Consentant d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune, Savoir: la première le Dimanche Vingtième jour du Mois de Decembre et la Seconde le Dimanche Vingt Sept du dit Mois de l'année Mil huit cent Sept, dix heures du matin.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant droit à leur Requisition, après avoir donné lecture de tout ci dessus mentionné, et du chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux, et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement: Déclarons au nom de la loi, que Sorel, Jean Baptiste Auguste, et Marie Cléophée Bonnefoy, sont unis par le mariage.

Dequoi avons dressé acte, en présence de Sorel, Claude, âgé de Cinquante Cinq ans, Instituteur, Père de l'Epoux, de Sorel, Nicolas, âgé de Vingt deux ans, Tourneur en Bois, frère de l'Epoux, et de Bouteille, Jean Baptiste, âgé de Trente quatre ans, Tisserand, amis de l'Epoux, tous domiciliés en cette Commune de Bonnefoy, Jeune, âgé de quarante ans, Vitrier, frère de l'Epouse, de Sorel, Alexandre, âgé de Soixante huit ans, Etameur, oncle de l'Epouse, cousin de Geneviève Bonnefoy, sa femme, de Bonnefoy, Pierre, Simon, âgé de quarante deux ans, Serrurier, Cousin Germain du côté de l'Epouse, aussi tous domiciliés en cette même Commune, et autre assistant Soussigné, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, et ont Signés ainsi que les parties Contractantes qui ont deuëment Signé avec nous le jour, mois et an Susdit.

A. Borel — Sorel — Ag. Borel — M.C. Bonnefoy
C. Bonnefoy — P. Bonnefoy — V. Bonnefoy
Bouteille N. Sorel — Babineau Maire

L'an Mil huit cent huit quatrième de l'Empire Français, Vendredi quinzième jour du Mois de Janvier, par devant Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville Eubert, Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Sibérand Alexandre Auguste, gendre de Marguerite Rose Renard, de cette mère, de Louis Renard, son neveu, cousin de Louis Jacques Frère de ladite Marguerite Rose, et de Antoine Henry, Cousin, lesquels nous ont déclaré que le quinze du Mois de Janvier sur les une heure de l'après midi, Marguerite Rose Renard, âgée de Soixante Six ans, femme de défunt Gille Cullen, en son vivant Boucher, Domicilié en cette Commune, est décédée le Quinze du Mois de Janvier sur les une heure de l'après midi en sa Maison, Sise à la dite Neuville Eubert, Rue de Clermont à Beauvais, et les déclarant ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Sibérand — Alexandre — Auguste — Babineau Maire

L'an Mil huit cent huit, Le Dimanche dix Septième jour du Mois de Janvier, à dix heures du matin, par devant nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville Eubert, Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu François Joseph François, âgé de Vingt quatre ans, Marchand Epicier, Domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de Sexe Masculin, né ce jour d'hui sur les dix heures du matin, de lui déclarant et de Marie Joseph Bonnefoy, Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis François Désiré, les dites Déclaration et présentation faites en présence de Charles Xavier, âgé de Trente neuf ans, Cultivateur, et Jean Baptiste Auguste Sorel, âgé de Vingt quatre ans et Six Mois, Sibérand, tous deux Domiciliés en la Susdite Commune, et ont le père et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Sorel — 16 11 67

François Joseph François — Xavier

Babineau Maire

L'an Mil huit cent huit quatrième de l'Empire Français le Mardi Dixsept
septième jours du Mois de Janvier par devant nous Maire Officier de
l'Etat civil de la Commune de La Neuville Eichet, arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Troisœufs
âgé de Soixante neuf ans étant né à la dite Neuville Eichet le Dixsept
Xbre Mil Sept cent Soixante dix Sept. Tisserand et Veuf
fils majeur de Lucien Troisœufs aussi de même état et de Anne Sillon sa
femme Cultivateur et mère domicilié en cette dite Commune ici présents
et consentant d'une part

et Marie Antoinette Duverger âgée de Trente ans née à la Neuville
Eichet le Mercredi quinzième jours du Mois d'Octobre Mil Sept
cent Soixante dix Sept, fille majeure de défunt Joseph Duverger
Bucheron et de Marie Bertier sa femme aussi décédée, Cultivateur
et mère aussi domicilié en cette même Commune ici présente
et consentante d'autre part,

Lesquels nous ont Requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de notre Maison Commune, Savoir la première le
Dimanche dix Septième jours du Mois de Janvier et la Seconde le
Dimanche dix Sept du même Mois à la présente à onze
heure du matin. —

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié
Faisant droit à leur Requisition après avoir donné lecture de toutes
les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil
intitulé du mariage avons demandé au futur Epoux et à la
future Epouse, S'ils veulent se prendre pour mari et pour femme,
chacun des deux ayant répondu séparément et affirmativement
déclarons au nom de la loi, que Pierre Troisœufs et Marie
Antoinette Duverger sont unis par le Mariage,

Dequoi avons dressé acte, en présence de Lucien Troisœufs âgé
de Soixante ans Tisserand père de l'Epoux, de Louis Joseph
Troisœufs âgé de Vingt Six ans frère dudit Epoux, lesquels
ont déclaré ne savoir signer, de Jean Baptiste Marc Epoux
âgé de Vingt Six ans Cordonnier ami dudit Epoux et de Joseph
François âgé de vingt quatre ans aussi ami de l'Epoux
Soussignés. Tous domiciliés en cette Commune, de Joseph
Duverger âgé de Vingt Sept ans Bucheron frère de
l'Epouse, de François Joseph Batard âgé de Soixante
deux ans Jardinier oncle de l'Epouse et François Duval
aussi oncle de l'Epouse cousin de Marguerite et Marie
Françoise Duverger leurs femmes et un fils de Antoine Digitat



âgé de quarante quatre ans Manouvrier Parent de l'Epouse Epoux
aussi tous domiciliés en cette dite Commune lesquels après
qu'il leur en a été aussi donné lecture et ont signé avec
nous l'un des parties Contractantes a signé et les autres
a déclaré ne savoir écrire pour signer les jours
mois et an susdits, Pierre Troisœufs

Joseph Batard François Duval Marie Brou
de Digeon j' Duverger

Sabatier Maire

L'an Mil huit cent huit Quatrième de l'Empire français le Mercredi
Dixsept Septième jours du Mois de Janvier, par devant nous Maire Officier
de l'Etat Civil de la Commune de La Neuville Eichet arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont comparu Augustin Guerrier
âgé de Dixsept quatre ans un mois dix Huit jours, étant né le Dix Décembre
Mil Sept cent quatre vingt trois, Jardinier de la Commune de
Bruille fils Majeur de défunt Louis Guerrier et au fils de défunte
Marie Anne Croquet Sa père et mère, tous dit Augustin Guerrier domicilié
au dit Saint Nicaude Commune d'Bruille Arrondissement de
Saint Just Département de l'Oise ici présent et Consentant d'une
part,

et Demoiselle Josephine Boulanger âgée de Dixsept Sept ans Six
Mois et quinze jours étant né en la Commune de Thury le Dixhuit
Juillet Mil Sept cent quatre-vingt, fille majeure de François
Boulanger Jardinier et de Geneviève Lefevre Sa femme Son
père et mère tous deux Vivant domiciliés à la Commune de La
Neuville Eichet Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise ici présent et Consentant d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de Notre Maison Commune, Savoir la première
le Dimanche dix Septième jours du Mois de Janvier dix heures
du matin et la Seconde le Dimanche Dixsept Janvier en
suivant étant en cette Commune qu'en celle de Bruille comme
il a paru par le Certificat de Publication en date du Dixsept Six
Janvier de la présente année, Délivré par le Sieur Delaye
Maire de la Commune de Bruille, Sans qu'il se soit trouvé
aucune empêchement ni opposition.

Aucune Opposition audit mariage ne nous ayant été Signifié faisant droit a leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du Titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'il veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun deux ayant repondu separement et affirmativement declarons au nom de la loi que Augustin Quesvin et Josephine Boulanger sont unis par le Mariage, Dequoi avons dressé acte en présence de françois Boulanger agé de cinquante cinq ans pere de l'Epouse, de Joseph Quesvin agé de trente un ans menuisier frere de l'Epoux, de Jean Mullet agé de quarante cinq ans manouvrier beaufrere de l'Epoux. tous domicilié en la commune d'Essuille, de françois Boulanger agé de vingt sept ans cordonnier frere de l'Epouse de françois Lesieur agé de quarante neuf ans cordonnier oncle de l'Epouse tous domicilié en la commune de La Neuville Enhez. lesquels après qu'il leur en a été aussi fait lecture et ont signés avec nous le present acte, la partie contractante ont declaré ne savoir signer,

Quesvin Jean mullet François Boulanger

Lesieur Boulanger Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Mercredy dixième jours du Mois de fevrier par devant nous Maire officier de l'état civil de de la commune de La Neuville Enhez Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont comparu Pierre Dumaine fils de Pierre Gabriel Olivier Dumaine et Charles Dumaine frere du dit Pierre Gabriel Olivier Dumaine Domicilié en cette commune, lesquels nous ont declaré que le dix du mois de fevrier sur le onze heure du soir; Pierre Gabriel Olivier Dumaine agé de soixante dix huit ans huit Mois Epoux de Antoinette Lefevre Ancien Notaire, domicilié en cette commune, est décédé le dix du mois de fevrier sur le onze heure du soir en sa maison sise audit La Neuville Enhez Rue de Clermont. les declarans ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Lefevre C. Dumaine Dumaine Mahieux Maire



L'an Mil huit cent huit le Mercredi dixième jours du mois de fevrier onze heure du soir par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean françois Cassard agé de trente quatre ans Garde Champêtre domicilié en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe feminin née ce jour d'hui sur les onze heure du soir de lui declarant et de Marie Agnès Neutre sa femme, et auquel il a declaré vouloir lui donner les prénoms de Marie Anastasie, lesdites declarations et présentation faites en présence de Nicolas Sorel agé de vingt trois ans tourneur en bois, et françois Clement Lequeux agé de vingt quatre ans menuisier tous deux domicilié en cette dite commune, les pere et temoins ont signé avec nous le present acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

Cassard Lequeux Mahieux Maire N° Sorel

L'an Mil huit cent huit le Mardi seizième jours du mois de fevrier par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez canton de Clermont Département de l'Oise sont comparu Jean Baptiste Marc Groux agé de vingt six ans cordonnier étant né le vingt quatre May Mil sept cent quatre vingt un en la commune de La Neuville Enhez fils majeur de Mathieux Groux cordonnier et de Marguerite Duverger sa femme ses pere et mere domicilié en cette commune ci présent et consentant d'une part,
et Josephine henriette Troisœufs agée de vingt huit ans étant née le dernier jour du mois de fevrier Mil sept cent soixante dix neuf en la commune dudit La Neuville Enhez fille majeure de Lucien Troisœufs tisserand et d'Anne Villon sa femme ses pere et mere domicilié en la susdite commune ci présent et consentant d'autre part,

Lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison commune; savoir: la premiere le Dimanche vingt quatrième jours du mois de Janvier et la seconde le Dimanche trente unième jours du même Mois a l'heure de dix heure du matin de la présente année sans qu'il se soit trouvé aucune empechement ni opposition.
Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié faisant droit a leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces

ci dessus mentionné et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'il veulent se prendre pour Mari et pour femme, chacun deux ayant repondu separement et affirmativement. declarons au nom de la loi que Jean Baptiste Marc Groux et Josephine Henriette Troisœufs sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en presence de Mathieu Groux agé de Soixante trois ans Cordonnier pere de l'Epoux soussigné. de François Desaint agé de Cinquante trois ans Bucheron parein de l'Epoux le quel a declaré ne savoir signé, Lucien Troisœufs agé de Soixante ans Tisserand pere de l'Epouse le quel a declaré ne savoir signé de Pierre Troisœufs agé de vingt neuf ans Tisserand frere de l'Epouse soussigné tous domicilié en cette Commune et d'autres soussigné les quels apres qu'il leur en a été fait lecture ont signé avec nous le present acte, Jean Baptiste Marc Groux a aussi signé avec nous excepté la dite Josephine Henriette Troisœufs laquelle a declaré ne savoir signer

Marc Groux

Mathieu Groux

Le Clercq-Merlicq — p: Troisœufs

L. Th.dore Merlicq

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Jeudi Dix huitième jours du Mois de fevrier a Cinq heure du soir, par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Canton de Clermont Département de l'oise, est comparu Nicolas Roussel agé de Cinquante ans Charetier domicilié en cette Commune le quel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur les Cinq heure du soir de lui declarant et de Victoire Hermand sa femme et auquel il a declaré vouloir lui donner les prénoms de Nicolas Augustin les dites declaration et présentation faite en presence de Charles Larive agé de trente neuf ans Cultivateur et Claude Sorel agé de Cinquante Cinq ans instituteur tous deux domicilié en cette dite Commune, le dit Nicolas Roussel a declaré ne savoir signé et les témoins ont signés avec nous le present acte de naissance apres qu'il leur en a été fait lecture ''

Sorel. Mathieu Maire

Larive

L'an Mil huit cent huit le Mercredi vingt quatrième jours du Cinq mois de fevrier, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez Canton de Clermont Département de l'oise sont comparus François Hermand agé de quarante sept ans Bucheron étant né en cette Commune le deux avril Mil sept cent soixante un fils majeur de Jean Hermand ancien Bucheron et de Marie Catherine Magnez sa femme ses pere et mere domicilié en cette dite commune, et veuf en premiere noce de Thérese Augustine Vignon ci present et consentant d'une part,

et Marie Catherine Victoire hersent agée de trente sept ans étant née le vingt six May Mil sept cent soixante onze en cette commune fille majeure de deffunt Nicolas hersent Manouvrier et aussi de deffunte Genevieve tiré sa femme ses pere et mere domicilié en cette même commune veuve en premiere noce de Jean François Hinard Bucheron ci présente et consentante d'autre part,

Les quels nous ont requis de proceder à la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publication ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune, savoir la premiere le Dimanche quatorze du mois de fevrier sur les dix heure du Matin, et la seconde le Dimanche vingt unième du dit mois et heure sur dite de la presente année sans empechement ni opposition,

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié faisant droit a leur requisition apres avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnée et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au future Epoux et a la future Epouse s'il veulent se prendre pour mari et pour femme chacun deux ayant repondu separement et affirmativement. declarons au nom de la loi que François Hermand et Marie Catherine Victoire hersent sont unis par le Mariage, De quoi avons dressé acte en présence de Jean Hermand agé de soixante seize ans ancien Bucheron pere de l'Epoux qui a declaré ne savoir signé. de Joseph amable hermand agé de quarante deux ans Bucheron frere de l'Epoux. de François Desaint agé de Cinquante trois ans Bucheron Beaufrere de l'Epouse de Nicolas Rousselle agé de Cinquante ans amis Charetier les quels ont declaré ne savoir signé, de Charles Duru agé de quarante cinq ans Garde forestier amis de l'Epouse soussigné tous domicilié en cette Commune. Les quels apres qu'il leur en a été fait lecture ont signés avec

Acte le présent acte, les parties contractant ont déclaré ne savoir signer les jour mois et an sus dits

Jos Seph Amable Charmand Durut

Mathieu Maire Berenet

L'an Mil huit cent huit le Mardy vingt deuxième jour du mois de Mars par devant nous Maire Officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lubelle Canton de Clermont Département de l'Oise est Comparu Louis François Grevin âgé de trente quatre ans cultivateur domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui sur les dix heures du matin de lui déclarant et de Henriette Marie Adelaïde Lubleu son épouse auquel il a déclaré donner les prénoms de Alexandre Stanislas. Les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Michel Lestuvé propriétaire âgé de soixante huit ans, de François Joseph Batard âgé de trente cinq ans cultivateur tous deux domiciliés en cette dite commune les témoins et le sieur Grevin ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Batard

Grevin Lecturée

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Mardy cinquième jour du Mois d'Avril par devant nous Maire Officier de l'état Civil de la commune de La Neuville Lubelle Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont Comparu Jean Louis Bononcini âgé de trente ans Sieur de bois de long Jendre de Joseph Serein et de Charles Larive âgé de trente huit ans cultivateur Voisin tous deux domicilié en cette Commune les quels nous ont déclaré que le Cinq du mois d'Avril sur les Cinq heure du soir Joseph Serein âgé de soixante dix huit ans ancien Bucheron Veuf en dernier Noce de Marie Lecomte domicilié en cette commune est décédé le Cinq du mois d'Avril sur les Cinq heure du soir en la Maison Scis au dit La Neuville Lubelle Rue du Vieux Chateau les déclarant ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Bonbonnenge

Larive

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Samedi quatorzième jour du mois d'Avril par devant nous Maire Officier de l'état Civil de la commune de la Neuville Lubelle Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont Comparu Jean Baptiste Villette âgé de quarante six ans Marchand de bois Michel Lestuvé âgé de soixante douze ans Propriétaire tous deux domicilié en cette commune les quels nous ont déclaré que le quatorzième du mois d'Avril sur les Cinq heure du matin Jean Baptiste Bonbonnenge âgé de soixante dix neuf ans ancien Religieux de l'ordre de Cisteaux domicilié en cette dite commune est décédé le quatorze du mois d'Avril sur les Cinq heure du matin en la Maison Scise à la Neuville Lubelle Rue de Clermont en Beauvoisis les déclarant ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Villette Lecturée

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Mercredi quatrième jour du mois de May par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lubelz Canton de Clermont Département de l'Oise sont Comparu Louis Antoine Thibaut âgé de quarante un ans cultivateur Sergt Major de défunt Corps Royal Artillerie Bataillonnaire demeurant à Beauvais, et ainsi de Défunte Romaine Basilissier sa femme ses pères et Mère domiciliés en la commune de la Neuve Saint Pierre Deux Empremières voisse de défunte Marie Victoire Soutain son épouse ici présent et consentant d'une Part

et Marie Françoise Brigide Boucher fille Majeur de Germain Boucher Cultivateur et de Marie Françoise Bouche tous deux vivant ses pères et Mère domiciliés en cette dite commune ici présente et consentant d'autre Part. La dite Marie Françoise Brigide Boucher étant née en la commune de la Neuville Lubelz le Dix neuf de Decembre mil huit cent soixante dix sept âgé de trente deux ans

Les quelle nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux et dont les Publication ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune tant en celle de la Rue St Pierre, Savoir le premier le Dimanche Vingt quatrième jour du mois d'avril, et le Seconde le Dimanche Premier jour du mois de May en Suivant, Sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition, Suivant l'Extrait de Publication de Mariage délivré par Jean François Mathieu Maire de la Commune de dite

Nul fait foi. En Datte du quatre May Mil huit cent huit Signé
Gradeau d'Alphonse Maire

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié
Aucune opposition aux dits Mariage ne nous ayant été signifié
Aucune opposition aux dits Mariage ne nous ayant été signifié
Aucune opposition aux dits

L'an Mil huit cent huit le Dimanche Trentième jours du Mois de May
à huit heure du Soir par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la
Commune de la Nouville Cubat arrondissement de Clermont Département de l'oise
est Comparu François Nicolas Poutrieux agé de Vingt deux ans Menuisier
domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de Sexe Masculin
né ce jour d'hui Sur les quatre heure après midi de lui Déclarant et de Marie
Victoire Amable Dérivant Son Epouse, et auquel il a Déclaré Vouloir lui
donner les prénoms de François Nicolas et les dites déclarations et
présentation faite en présence de Nicolas Romain Poutrieux agé de
quarante huit ans Menuisier et Claude Sorel agé de Cinquante Cinq ans
instituteur de la jeunesse tous deux domiciliés en cette dite Commune
et ont les père et Témoins Signé avec nous le présent acte de
Naissance, après qu'lecture leur en a été faite

Poutrieux Poutrieux Sorel Dérivant

Maire

L'an Mil huit cent huit le Mardi trente unième jours du Mois de May par devant
nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Nouville Cubat
Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont Comparu
François Boulanger agé de Cinquante cinq ans père de Elisabeth, de
François Boulanger agé de Vingt Sept ans Son frère et Gendonnes et
François Boulanger agé de Vingt Sept ans Son frère et Gendonnes et
Confin de François Lesieur Sont voulu agé de Quarante Cinq ans anti
pardonnés tous trois domiciliés en cette Commune, les quels nous ont
déclaré que le Trente unième jours du Mois de May Sur les onze heures
du matin Elisabeth Boulanger agé de Vingt quatre ans, fille
de François Boulanger Jardinier et de Geneviève Lefevre Son père
et mère domiciliés en cette même Commune, est décédée le Trente unième
jours du mois de May. Sur les onze du matin Sujet a la dite
Nouville Cubat Dépt de Clermont. les déclarants ont Signés avec nous
le présent acte après que lecture leur en a été faite

Boulanger Boulanger
Lefevre Boulanger

Maire

L'an Mil huit cent huit, le Mardi Septième jours du Mois de Juin
par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de la Nouville
Cubat Département de l'oise Arrondissement de Clermont, Sont comparu
François Clement fils Majeur agé de trente deux Tailleur d'habit, étant
né en cette Commune le quatorze Septembre Mil Sept cent Soixante et dix
huit fils Majeur de Pierre Sallot Jardinier, et de Marguerite Maurice



Sa femme Ses père et Mère tous deux demeurant domiciliés dans
Commune ci présente et consentent d'une part,
et Marie Anne Françoise Sallotte agé de trente cinq, étant né le quatorze
Octobre Mil Sept cent Soixante et dix huit en cette Commune fille Majeur
de Nicolas Sallotte Bucheron et de Marie Françoise Collier Sa femme
tous deux demeurant Ses père et Mère domiciliés en cette Mesme Commune
d'autre part,

Les quels nous ont Requis de procéder à la célébration du Mariage
projeté entre eux et dont les publications ont été faite devant la
principale porte de la Maison Commune, savoir la première
le Dimanche Vingt deuxième jours du Mois de May Sur les Dix
heur du Matin, et la Seconde le Dimanche Vingt Neuvième du dit
Mois et heure Susdite de la présente Année Sans empêchement
ni opposition,

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié faisant
droit à leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les
pièces ci dessus mentionné du chapitre Sept du titre du code civil
intitulé du Mariage, avons demandé au future Epoux et à la future
Epouse S'ils veulent se prendre pour Mari et pour Femme,
chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclaré
au nom de la loi que François Clement et Marie Anne Françoise
Sallotte Sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte,
en présence de Jean Baptiste Sallot agé de quarante trois ans Vigneron
frère de l'Epoux, de Pierre Nicolas Bassard Defferand agé de
trente un ans Beau frère de l'Epouse, et de Louis Collard agé de
cinquante quatre ans Menuisier voisin de l'Epoux, et de Louis Collard fils agé de
Vingt Sept ans Tailleur d'habit Voisin de l'Epouse, les quels ont déclaré
Savoir Signé et de Simon Soutain parin de l'Epouse qui a déclaré
ne Savoir Signé, Soussignés tous domiciliés en cette Commune, lesquels
après qu'il leur en a été fait lecture ont Signés avec nous le présent acte,
Les parties Contractante ont déclaré Savoir Signé les jour Mois
et an Susdits

Mallet Collier Sallot Bassard

Sallotte Collier

Maire

Vingt trois Mai

Grande armée

1er Corps

3me Division

63 Regiment

Aujourd'hui ~~Vingt trois~~ Mil huit cent huit Le jeudi, huit heure, du matin à Bertin Capitale de la prusse, Devant nous françois Dufaux Soulieutenant du soixante troisieme Regiment de ligne, membre de la legion d'honneur, Remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil; Se sont présentés Sébastien Soutein agé de trente cinq ans quatre mois deux jours, Natif de la Neuville Mr hoy Département de l'oise, Sapeur à la premiere Compagnie du deuxieme Bataillon du dit Regiment Immatriculé sous le N° 1254, fils Majeur de françois Soutein Cultivateur à la Neuville Enbuz agé de soixante douze ans, et de défunte Marie Cécile Villon, agé de quarante trois ans, d'une part,

Extrait d'acte de Mariage approuvé 4 Renvois

et de Marie Jeanne Beauchet agé de vingt Sept ans huit Mois un jours né à Mâle Département de l'orne, fille Majeure de défunt Jean Beauchet et de marie Morlet Demeure Surrevalle, d'autre part

Lesquels en présence de Mrs Simon Pierre Compard agé de trente Sept ans Sept Mois, Lieutenant de la premiere Compagnie du deuxieme Bataillon du soixante troisieme Regiment, de françois Dumast agé de trente trois ans, Soulieutenant de la premiere Compagnie du deuxieme Bataillon du soixante troisieme Regiment, pierre Martin agé de vingt Sept ans, Sergent Major de la premiere Compagnie du deuxieme Bataillon du soixante troisieme Regiment, et françois Maurice de vingt huit ans, Sergent Major de la septieme Compagnie du deuxieme Bataillon du soixante troisieme Regiment, Notre Temoins qui nous ont tous Connus et Sous l'autorisation et Consentement de leur pere et Mere, Nous ont requis de proceder à la Celebration de leur Mariage,

A Quoi nous en remplissant les fonctions d'officier de l'Etat Civil et dessus denommé, deferant, avons donné lecture

1° des Actes de Naissance des futurs 2ème des actes de publications mis à l'ordre du jours du corps d'armé dans les delais prescrit par l'article quatre vingt quatorze du Code Civil, sur les quels il nest survenu aucune opposition. Cinquieme des Actes Contenant les Consentement donnés par les Mere pour Chacun des futurs.

Sixieme Enfin du chapitre 6 de l'acte du mariage, sur les droits et devoirs des Epoux, après quoi nous avons demandé audit futur Epoux,



quel entend prendre pour Son Epouse, il nous a répondu
à haute et intelligible Voix, qu'il entend prendre pour Epouse Marie Jeanne Beauchet, avons ensuite demandé à la future, quelle entendait prendre pour Epoux. Elle nous a répondu aussi à haute et intelligible Voix, quelle desirait prendre pour Epoux Sébastien Soutein, En Consequence nous avons prononcés au nom de la loi que Sébastien Soutein et marie Jeanne Beauchet Sont unis par le Mariage

Dressé acte dont dessus avons dressé le present acte, et après en avoir donné Lecture, nous l'avons Signé avec les parties et les temoins les dit jours et an, la dite mariée Jeanne Beauchet a déclaré ne savoir Signer.

Pour Extrait Conforme Dufaux

Vu et Collationné par nous membre du Conseil d'administration du soixante troisieme Regiment pour Legalisation de la Signature de Monsieur Dufaux Soulieutenant remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil.

A Bertin Ce Vingt cinq Mai Mil huit cent huit

Le Colonel Baron de Vempire. Dorlet Capitaine. Montant Duvernet. Saulzard S.t M. Gentet Chef de B.on Sornot Cap.ne Burnet Chef de B.on Lomet Capitaine

Mariage

L'an Mil huit cent huit le Mardi quatrieme jour du Mois de Juin par devant nous Maire et Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Enbuz arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Jean Baptiste Quevin agé de Vingt Six ans et demis, né en la Commune d'Estaille le Vingt Six Decembre Mil Sept Cent quatre vingt un, garde Bois à Saint Remaud Commune du dit Estaille, fils majeur de défunt Louis Quevin, et aussi de défunte Marie Anne Choquet Ses pere et mere domiciliés au dit Saint Remaud Commune d'Estaille arrondissement de St. Just Département de l'oise

ici présent et consentant d'une part,

et Felicité Boulanger agée de Vingt ans et demi née le premier Decembre Mil Sept cent quatre vingt Sept fille mineure de François Boulanger jardinier et de Geneviève Lefevre ses père et mère domiciliés en la Commune de la Neuville Chêne arrondissement de Clermont Département de l'Oise ci présent et consentant d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune, Savoir la première le Dimanche Vingt neuvième jour du mois de May et la seconde le Dimanche Cinquième jour du mois de Juin de cette présente année tant en cette Commune qu'en celle d'Estrille, comme il a paru par l'Extrait de Publication délivré par le Sr Debray Maire de la Commune d'Estrille en date du huit Juin Mil huit cent huit Signé Debray,

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariages avons demandé à la future Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu le Consentement et affirmativement. Déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste Guérin et Felicité Boulanger sont unis par le mariage, dequoi avons dressé acte en présence de François Boulanger agé de cinquante cinq ans Jardinier père de l'Epouse, de François Boulanger fils agé de Vingt Sept ans Cordonnier frère de l'Epouse domiciliés en cette Commune, de Joseph Guérin agé de Trente deux ans vigneron frère de l'Epoux, de Augustin Guérin agé de Vingt cinq ans Jardinier frère de l'Epoux que a déclaré ne savoir Signé domiciliés à St Remy la Commune d'Estrille, et de tout ce que dessus nous avons dressé le présent acte et après avoir donné lecture nous l'avons Signé avec les parties et les Témoins le dit jour et an la dite Felicité Boulanger a déclaré ne savoir Signer.

J. Boulanger Boulangéo

Guérin

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Mardy quatorzième jour du Mois de Juin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Neuville Chêne Département de l'Oise arrondissement de Clermont sont comparus Joseph Michel Leroy agé de Trente neuf ans Marguinier et Charles Gallant agé de quarante ans Tailleur d'habits tous deux Voisins de Marie Anne Clothilde Lequenpot domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le quatorze du Mois de Juin sur les dix heures du Soir

Marie anne Clothilde Lequenpot agée de Sept ans fille Jean François Lequenpot vivant Bucheron et Marie Clothilde Langot sa femme ici présent et mère domiciliée en cette Commune est décédé en la maison de Jacques Baptiste Minard la haute Seille a la Neuville Chêne Rue de Clermont a Beauvais. Les déclarant ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Joseph Leroy

Mathieu Maire

L'an Mil huit cent huit le Mardi vingt huitième jour du Mois de Juin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Chêne arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Joseph Duverger agé de Vingt huit ans né en la Commune de la Neuville Chêne le Vingt neuf jours de Juillet Mil Sept cent quatre vingt fils majeur de défunt Joseph Duverger en son vivant Bucheron et de Marie Carlier, la haute Seperre et mère domiciliée en cette Commune d'une part, ici présent et Consentant,

et Marie Marguerite Geneviève Revelin agée de Vingt quatre ans et outre Mois fille majeure de défunt Jean Baptiste Revelin en son vivant Sabotier de bois de long et de Marie Elizabeth Duval, elle vivante Seperre et mère tutrice Marie Marguerite Geneviève née en la Commune de la Neuville Chêne le Vingt neuf de Juillet Mil Sept cent quatre vingt Croix ici présente et consentant d'autre part,

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de la maison Commune Savoir la première le Dimanche dixhuitième jour du Mois de Juin de la Rivière du matin et la seconde le dimanche dix neuf du même Mois de cette présente année sans aucune opposition

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié faisant droit à leur Requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au future Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun deux ayant répondu Separement et affirmativement. Déclarons au nom de la loi que Pierre Joseph Duverger et Marie Marguerite Geneviève Revelin sont unis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en présence de François Duval Marguinier agé de cinquante deux ans Oncle de l'Epouse, de Louis Renard agé de Grand Deux ans Marchand de Bois ami de l'Epouse, de Nicolas Revelin aubergiste agé de cinquante neuf ans oncle de l'Epouse et de Charles Noel Duval Marechal agé de Trente quatre parien et cousin Germain de l'Epouse tous quatre domiciliés en cette dite Commune, les quels ont Signé avec nous après que lecture leur a été faite du présent acte, les parties Contractante ont également Signé avec nous

Joseph Duverger Marie Revelin Revelin

Mathieu Maire

1813

L'an Mil huit cent huit le Vingt huitième jour du mois de Juillet par devant nous Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lutz Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont comparu Antoine Borel agé de quarante Sept ans Menuisier fils de Joseph Marie Antoine Borel et Claude Borel agé de cinquante Sept ans Journalier fils de Antoine Borel et Claude Borel domicilié en cette Commune les quels nous ont dit dit Antoine Borel déclaré que le Vingt huit du Mois de Juillet sur les dix heures du Soir Antoine Borel en son vivant Menuisier Veuf de Marie Marguerite Hampson Ledit Antoine Borel agé de quatre vingt Sept ans est décédé en cette dite Commune le vingt huit Juillet sur les dix heures du Soir en sa Maison Scitte a la Neuville Lutz Rue de Beauvais a Clermont les déclarant ont Signé avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Borel Lefevre

Babiecue Maire

L'an Mil huit cent huit le trente Vendémiaire jour du mois de Juillet par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville Lutz Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparu Emmanuel Frederic Wallet agé de Vingt Cinq ans et demi Tisserand domicilié dans cette Commune fils Majeur de défunt Pierre Wallet le jeune Tisserand décédé dans cette Commune le Quatorze Frimaire an Quatorze comme il est constaté par son acte de décé inséré dans le Registre et de Geneviève Pivot sa mère vivante aussi domiciliée dans cette Commune, ci présente et consentante d'une Part.

et Marie Anne Victoire Dumaine fille Majeure demeurant à la Neuville Lutz lieu de sa naissance agé de près de trente ans né le huit Août Mil Sept Cent Soixante dix huit fille de Charles Dumaine Serrurier et de Marie Anne Delahercheé ses père et Mère tous deux vivant domiciliés dans cette Commune, lesquels nous ayant Exibé l'acte Respectueux fait le Neuf Juillet présent mois par le Sieur Jean Regay Notaire adressé audit Sieur Charles Dumaine et a Marie Anne Delahercheé son Epouse, les dit père et Mère les quels nous ont Requis de Procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les Publications ont été faite devant la principale Porte de la Maison Commune, Savoir la premiere le Dimanche Dixième jours du mois de Juillet dix heure du matin et la Seconde le dix Sept dudit mois de présente année. Sans aucune opposition. Nulle autre opposition étant Survenue audit Mariage; Nous Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Lutz Du l'acte Respectueuse mentionnée ci dessus du quelle il resulte que la

que la formalité requise par la loi ont été remplie vue aussi que le dit Charles Dumaine et Marie Anne Delahercheé ont donné leur Consentement au dit Mariage Ensemble, il est constaté par le dit acte que les Comparans a Nous Susnommés ont déclaré ne Savoir Signer, faisant droit a la dite Requisition après avoir donné Lecture aux parties Contractante et aux quatre témoins Ci dessous dénommés de l'acte Ci dessus Etablis et du Chapitre Six du titre du Mariage du Code Civil, faisant droit a la requisition des parties déclarons au nom de la loi que Emmanuel Pierre Wallet et Marie Anne Victoire Dumaine sont unis par le Mariage. De tout ce avons dressé acte en présence de Pierre Wallet pere de l'Epoux agé de quarante ans Tisserand, de cette Commune, de Barbe Prevot Garde Champêtre de Litz agé de cinquante huit ans oncle de l'Epoux domicilié dans la dite Commune de Litz de Nicolas Crouseau Frere de l'Epouse agé de Vingt Six ans Tailleur d'habits demeurant a Bury et de Antoine Denis Menuisier agé de quarante Six ans Cousin Germain de son Epouse domicilié en cette Commune les quels après que il leur a été fait lecture du tout Signent avec nous le present acte avec l'Epoux et l'Epouse

Emanuel Frederic Wallet Marie anne victoire Dumaine

Wallet Prevost a. diguet

Babiecue Maire

L'an Mil huit cent huit le Seizième jours du Mois d'Août par devant Nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lutz Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Sont Comparus Antoine François Lefevre agé de trente un ans fils de feu Antoine Henry Lefevre son père, de Louise Renard agé de trente deux ans Marchand de Bois Cousin de Charles Augustin Wallet agé de trente cinq ans Tailleur d'habit voisin et ami du Sieur Antoine Henry et d'autre Soussignés domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Six du Mois d'Août sur les trois heures du matin, Antoine Henry Lefevre agé de soixante un ans Marchand devin Epoux de défunte Victoire Levasseur sa femme, est décédé le Six du Mois d'Août sur les trois heures du matin en sa Maison Scitte a la dite Neuville Lutz Rue de Clermont a Beauvais les déclarants ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Emanuel Wallet Emanuel Dubreuil Lefevre

Babiecue Maire

L'an Mil huit cent huit. le Vendredi Vingt neuvième jour du Mois D'Aoust par devant Nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lahez Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont Comparus François Duval agé de Cinquante trois ans Marguinier, Jean Baptiste Duval de François Noyé Batard agé de Soixante deux ans Vannerie, oncle dudit Duval et de Charles Augustin Wallet agé de Trente cinq ans Tailleur d'habits Artois, tous domiciliés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le Vingt neuf du mois d'Aoust Sur les Six heures du matin; Jean Baptiste Duval, agé de Vingt Cinq ans et Sophie Mosé fille de François Duval Marguinier et de Marie françoise Carlier Son Epouse et mère domiciliés en cette dite Commune est décédé le Vingt neuf dudit Sur les Six heures du matin en leur Maison Sittée a la Neuville Lahez rue de St Eglise les Déclarants ont Signés avec nous le présent acte après que Lecture leur en a été faite. J. Duval Duval Wallet

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Samedy troisième jour du Mois de Septembre par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Lahez Département de l'Oise arrondissement de Clermont. Sont Comparus Michel Lesturé agé de Soixante douze ans Instituteur, ami et voisin du Sieur Charles Chantrelle D'Alexandre Bord agé de Soixante Cinq ans Tonnelier aussi ami et voisin dudit Chantrelle tous deux domiciliés en cette Commune et d'autres Part Lesquels nous ont déclaré que Trois du mois de Septembre Sur les huit heures du Matin; Charles Chantrelle agé de cinquante huit ans et quatre mois Propriétaire Epoux d'Anne Claude Louise Son Femme domicilié en cette dite Commune est décédé le Trois du dit mois de Septembre Sur les huit heures du matin en Sa Maison Sittée a la Neuville Lahez rue de St Sauveur. les déclarants et témoins ont Signés avec nous le présent acte après que Lecture leur en a été faite.

Chantrelle Borel Lesturé Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Jeudi huitième jour du Mois de Septembre après Midi par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lahez. Département de l'Oise arrondissement de Clermont. Sont Comparus Louis Hinard agé de Vingt Six ans Maçon, fils légitime germain de François Hinard, de Nicolas Rexelin agé de Soixante deux ans aubergiste et autre Sa Tailleur Michel Lesturé agé de Soixante douze ans tous deux amis et voisins dudit François Hinard et tous trois domiciliés en cette dite Commune les quels nous ont déclaré que le huit du mois de Septembre Sur les quatre heures après midi; François Hinard agé de quarante quatre ans Tailleur d'habits Epoux de Marie Anne Bengnot domicilié en cette même Commune est décédé le dit jour huit du Mois de Septembre Sur les quatre heures du Soir en Sa maison Sittée a la Neuville Lahez rue de Clermont les déclarants ont Signés avec nous le présent acte après que Lecture leur en a été faite.

Lesturé Mahieux Maire Hinard Louis

L'an Mil huit cent huit. le Samedi Dixième jour du mois de Septembre a huit heure du Soir par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lahez. Arrondissement de Clermont. Département de l'Oise, est Comparu Simon Bomestoy agé de trente Six ans Artiste domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de Sexe Masculin né ce jour d'hui Sur les huit heure du Soir de lui déclarant et de Marie Josephine Borel Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Victor Constantin les dites déclarations et présentation faite en présence de Alexandre Bord agé de Soixante Sixte ans Tonnelier, et Etienne Bomestoy agé de quarante ans Artiste tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont le père et Témoins Signés avec nous le présent acte de Naissance après que Lecture leur en a été faite.

Borel Simon Bomestoy Etienne Bomestoy Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Mardi Vingtième jour du Mois de Septembre, par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Lahez, Arrondissement de Clermont. Département de l'Oise, Sont comparu Pierre françois Duval, agé de Vingt huit ans Marguinier domicilier en cette Commune fils Majeur de françois Duval Marguinier, et de Marie françoise Carlier Sa femme tous deux vivants Epoux et Mere, le dit Pierre françois Duval né le Sixte Mars Mil Sept cent quatre vingt domicilier en cette Commune ci présent et consentant d'une part.

et Anne Elizabeth Philippine Le Sieur agé de Vingt quatre ans et Dix Mois né en la Commune de Mouy le quinze Décembre Mil Sept cent quatre vingt quatre fille Majeur de Jean Baptiste françois Le Sieur Cordonnier, et de Marie Elizabeth Dupille tous deux vivants Epoux demeurant en cette Commune d'autre part, Les quels nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre eux et dont les Publications ont été faite devant la principale porte de la Maison Commune Savoir la première le Dimanche douzième jour du Mois de Juin, et la Seconde le Dimanche Dix neuvième jour du dit Mois Dix heure du matin, de cette présente Année Sans aucune Opposition.

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifié faisant droit à leur Réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces cy dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage nous demandé au futur Epoux et à la future Epouse S'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun deux ayant répondu Séparement et affirmativement déclarons au nom de la loi que Pierre françois

Durat, et Anne Elizabeth Philippine Victoire Durat ses enfants, de ce requis avons dressé acte en présence de Pierre Nicolas Durat ami[illegible] de profession de la commune de Lilly âgé de soixante quatre ans, Marie Magdelaine Valard Jardinier domicilié dans cette commune âgé de soixante ans, Onésime Bel Epoux accusé de Marguerite Sarlot son épouse, et de François Boulanger Jardinier âgé de cinquante six ans, Onésime Bel Epoux accusé de Geneviève Lefevre son épouse, et de Claugathie Wallet Tailleur d'habits âgé de trente six ans, tous demeurant aussi domiciliés dans cette même commune, lesquels après lecture a été faite du présent acte, l'Epoux a signé avec nous, et l'Epouse a déclaré ne savoir signer.

M. Durat

C. Wallet — Durat — Durat

F. Boulanger

Onésime Bel

Maire

L'an Mil huit cent huit. le Jeudi Vingt deuxième jour de Septembre par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lubert Département de l'Oise arrondissement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste Maguiez âgé de quarante quatre ans, menuisier, fils de Philippe Maguiez de Germer Labbé âgé de soixante ans, et Sieur Devoir de Louise Son gendre tous deux domiciliés à Notre Dame Saint Pierre de Pierre François Maguiez âgé de quarante trois ans Bucheron Neveu dudit Philippe, et Amable Hermand âgé de quarante trois ans Bucheron Neveu tous deux domiciliés en la commune de la Neuville Lubert. les quels nous ont déclaré que le Vingt deux de Septembre Sur les neuf heures du Soir; Philippe Maguiez âgé de soixante quatorze ans, cultivateur né de Madeleine Grimbert et en Seconde de Louise Debove, est décédé le Vingt deux de Septembre Sur les neuf heures du Soir en sa Maison Scise a la Neuville Lubert Rue de Clermont. les déclarant ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Maguez

Germer Labbé

Amable Hermand

J. François Maguez

Maire

L'an Mil huit cent huit. le Dimanche Vingt cinquième jour du mois de Septembre à Six heures du Soir, par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lubert, arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Nicolas Gaillard âgé de trente un ans Cultivateur domicilié en cette Commune lequel nous a déclaré qu'il nous présentoit un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui Sur les Six heures du Soir, de lui déclarant et de Marie Victoire Gallet son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Julie Victorine les dites déclarations et présentation faites en présence de Etienne Bonnefoy âgé de quarante ans Vitrier, et de Jean Baptiste Augustin Sorel âgé de Vingt cinq ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune et ont le père et témoins Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Etienne Bonnefoy

Sorel

Pierre Nicolas Gaillard

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Mardi dix huitième jours du Mois de Octobre à Cinq heures du Matin par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubert, arrondissement de Clermont Département de l'Oise; est comparu Pierre Germain Coppin âgé de Vingt neuf ans Bucheron domicilié en cette Commune lequel nous a déclaré un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui Sur les cinq heures du matin de lui déclarant et de Marie Anne Victoire Duverger Sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Jean Baptiste les dites déclaration et présentations faites en présence de Simon Bonnefoy âgé de Trente Six ans Vitrier, de Pierre Sorel âgé de Vingt deux ans Cultivateur en Bois tous deux domiciliés en la Susdite Commune les quels ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après lecture a icelle faite le père a déclaré ne savoir Signer

Simon Bonnefoy Etienne Bonnefoy P. Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Mercredi dix neuvième jour du mois d'Octobre à Cinq heure du Matin par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubert arrondissement de Clermont Département de l'Oise; est comparu Pierre Ambroise Wallet âgé de quarante deux ans domicilié en cette Commune lequel nous a déclaré et présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui Sur le cinq heure du Matin de lui déclarant et de Marie Michel Soutain Sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Victoire Eleonore, les dites déclarations et présentation faite en présence de Joseph Michel Leroy âgé de Trente neuf ans Manufacturier, de Charles Vaillant âgé de Quarante ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont le père et témoins Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Wallet Joseph Leroy Vaillant Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Mercredi dix neuvième jours du mois d'Octobre a cinq heure du matin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez, Arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Pierre Ambroise Wallet agé de quarante deux ans tisserand domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin née ce jour d'hui sur les cinq heure du matin de lui déclarant et de Marie Michel Soutain sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénom de Elizabeth florentine, les dites déclarations et presentation faites en présence de Joseph Michel Leroy agé de trente neuf ans Marquinier et de Charles Vaillant agé de quarante ans tailleur d'hab tous deux domiciliés en cette ditte Commune lesquels ont le pere et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite. Vuallet, Joseph Leroy Vaillant

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Vendredi vingt unième jours du mois d'Octobre par devant le Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Ambroise Pierre Wallet agé de quarante deux ans, pere de Victoire Eleonore sa fille, de Charles Vaillant agé de quarante ans son voisin domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que le vingt unième jours du Mois d'Octobre sur les cinq heure du matin Victoire Eleonore Wallet agée d'un jour fille de Pierre Ambroise Wallet tisserand et de Marie Angadresme Soutain sa femme ses pere et mere domiciliés en cette ditte Commune, est décédée le vingt un du Courant sur les cinq heures du matin en leur Maison Seize a la ditte Neuville Enhez, vis avis le Clos au Bœuf, les déclarant ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaillant Vuallet Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Samedi vingt deuxième jours du mois d'octobre, par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Arrondissement de Clermont, sont comparus Ambroise Pierre Wallet agé de quarante deux ans, pere de Elizabeth florentine sa fille, et Charles Vaillant agé de quarante ans son voisin domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont declaré que le vingt deuxième jours du mois d'Octobre sur le cinq heure du matin, Elizabeth florentine Wallet agée de deux jours, fille de Pierre Ambroise Wallet tisserand et de Marie Michel Soutain sa femme ses pere et mere domiciliés en cette ditte Commune, est décédée le vingt deuxième jours d'octobre sur les cinq heures du matin en leur maison Seize a la ditte Neuville Enhez, vis avis le Clos au Bœuf, les declarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaillant Vuallet Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Mercredi vingt sixième jours du mois d'octobre a quatre heure du matin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Alexandre Pulleux agé de quarante ans Boucher, Nicolas Sorel agé de vingt trois ans tourneur en Bois tous deux domiciliés en cette Commune amis et voisin d'Etienne Demollien Marchand de Vinaigre, lesquels nous ont declaré que le vingt six du mois d'Octobre vers les quatre heures du matin Etienne Demollien agé de cinquante ans Marchand de Vinaigre Natif de la Commune de Saint Sauflieu, Epoux de Catherine Testé, Département de la Somme est décédé le vingt six du mois d'octobre sur les quatre heures du matin en la Maison d'Alexandre Pulleux Boucher et Cabaretier Seize a La Neuville Enhez Rüe de Clermont a Beauvais. les déclarant ont signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite.

N. Sorel Pulleux

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Vendredi onzième jours du Mois de Novembre cinq heure du matin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Arrondissement de Clermont sont comparus Simon Bonnefoy agé de trente six ans vitrier, pere de Victor Constentin de Etienne Bonnefoy agé de quarante ans vitrier oncle dudit Victor Constentin, lesquels nous ont déclaré que le onzième jours du Mois de Novembre vers les cinq heure du Matin Victor Constentin fils de Simon Bonnefoy vitrier et de Marie Josephine Borel son Epouse ses pere et mere domiciliés en cette Commune le dit Victor Constentin agé de deux Mois est décédé le dit jours onzième Novembre sur les cinq heures du Matin en leur Maison Seize a la dite Neuville Enhez, les declarant ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Simon Bonnefoy Etienne Bonnefoy

Mahieux Maire

de Novembre par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville Eichelt Arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Louis Joseph Croisant agé de vingt Cinq ans Manouvrier lequel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui Sur les Six heure du matin de lui declarant et de Rose Duverger Sa femme et auquel il a declaré vouloir lui donner les prénoms de Louis Joseph. les dites declarations et presentation faite en presence de Pierre Wallet agé de quarante ans Cultivateur et Jean François Lefevre agé de vingt Six ans Manouvrier tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont Signés avec nous le present acte de Naissance après lecture a eux faite. le dit Louis Joseph Croisant ainsi domicilié au même lieu a declaré ne Savoir Signer le jours moins et an Sus dits

Lefevre Wallet Mathieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Dimanche vingtième jours du mois de Novembre par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Eichelt arrondissement de Clermont Département de l'oise sont comparu François Duval agé de Soixante deux ans Marquenier, et Jean Baptiste François Lefevre agé de quarante neuf ans Cordonnier tous deux domiciliés en cette Commune, les quels nous ont declaré que le dit jours vingt Novembre Sur les Six heures du matin un enfant du Sexe Masculin nè en naissant fils de François Duval Marquenier et d'Anne Elizabeth Philippine Lefevre Sa femme Ses pere et mere domiciliés en cette Commune, le pere et les témoins ont Signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Lefevre Duval Lefevre Duval
Mathieux Maire

L'an Mil huit cent huit. le Lundi vingt unième jours du mois de Novembre, Sur les Dix heures du matin, par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville Eichelt, arrondissement de Clermont Département de l'oise. est comparu Charles Leu agé de vingt huit ans Cultivateur en cette Commune lequel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin

né ce jourd'hui Sur les Dix heures du matin de lui Jacques Delarent et de Marie Victoire Adelaïde Angot Sa femme domiciliés en cette Commune et auquel il a declaré vouloir lui donner les prénoms de Charles François les dites declarations et presentation faite en presence de Etienne Bonnefoy agé de quarante ans Vitrier, de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de Vingt Cinq ans Cafferand tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont Signés avec nous le present acte de Naissance le dit Charles Leu a declaré ne Savoir Signé le jours Mois et an Sus dits

Sorel Etienne Bonnefoy Mathieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Jeudi trente jour du mois de Decembre Cinq heure du matin par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville Eichelt arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Jean Baptiste Sallot agé de quarante deux ans Cafferand domicilié en cette commune, lequel nous a presenté un enfant du Sexe feminin né ce jourd'hui Sur les cinq heure du matin de lui declarant et de Marie Soutain Sa femme et auquel il a declaré vouloir lui donner les prenoms de Marie les dites declarations et presentation faite en presence de Joseph François agé de Vingt quatre ans Marchand Epicier de Charles Lefevre agé de Trente neuf ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette dite Commune les quels ont Signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite Mathieux Maire

Jh François Lefevre

L'an Mil huit cent huit. le Vendredi deux Décembre jours du mois de Decembre par devant nous Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville Eichelt, Département de l'Oise Arrondissement de Clermont sont comparus Louis Collier agé de Cinquante Cinq ans Cordonnier Oncle de Pierre Coquempot. de Louis Collier agé de Vingt huit ans Marchand Fripiers Cousin germain du dit Coquempot domiciliés en cette Commune les quels nous ont declaré que le deux du mois de Decembre Sur les cinq heure du matin Pierre Coquempot fils agé de Cinq ans et Six mois fils de Pierre Coquempot Cultivateur et de Veronique Mathieux Sa femme Ses pere et mere domiciliés en cette dite Commune est decedé le deux du mois de Decembre Sur les Cinq heure du matin de leur maison Sise a la Neuville Eichelt Canton de Clermont a Beauvais les témoins ont Signés avec nous le present acte après que lecture leur en a été faite

Collier Collier Mathieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Lundi dix neufvième jours du mois de Decembre trois heures d'après midi par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Entre arrondissement de Clermont Département de l'oise est comparu Jean Baptiste Marc Groux agé de vingt sept cordonnier domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur les trois du soir de lui déclarant et de Josephine Henriette trois aux sa femme et auquel il a declaré vouloir lui donner les prenom de Jean Baptiste Marc, les dites déclarations et presentation faite en présence de Louis Collier agé de cinquante cinq ans Jardinier de Louis Collier agé de vingt huit ans Marchand frippier tous deux domiciliés en cette ditte Commune les quels ont tous trois signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Groux Collier Collier Mahieux Maire

L'an Mil huit cent huit le Dimanche vingt cinq Decembre un heure d'après midi par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Entre arrondissement Clermont Département de l'oise, est comparu François Boulanger agé de vingt huit ans cordonnier domicilié en cette Commune, lequel nous a presenté un enfant du Sexe feminin né ce jour d'hui sur le un heure après midi de lui declarant et de Anne Thérèse Alexandrine Puart sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénom de Thérèse Adeline les dites déclarations et présentation faite en présence de Claude Lorel agé de cinquante six ans instituteur et Charles Larive agé de quarante ans cultivateur tous deux domiciliés en cette ditte Commune les quels ont tous trois signés avec nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Boulanger

Lorel Larive

Mahieux Maire

An 1808

Le Présent Registre Clos et arrêté par nous Maire soussigné le dernier jour de Decembre 1808

table annuelle des actes de naissances Mahieux Maire Mariages et décès de la Commune de La Neuville entre pour l'année 1808 dressé en exécution du decret impérial du vingt juillet mil huit cent sept.

Naissances.

	1808
Alexandre Stanislas Grévin	né le 22 Mars 1808
Charles françois Lien	né le 21 novembre 1808
Elizabette florentine Walet	née le 19 octobre 1808
françois nicolas Ponthieu	né le 30 mai 1808
jean Baptiste Copin	né le 18 octobre 1808
jean Baptiste marc Groux	né le 19 Xbre 1808
julie victorine Bayard	née le 25 7bre 1808
Louis françois désiré françois	né le 17 janvier 1808
Louis joseph trois oeufs	né le 13 novembre 1808
marie Anastasie Cassard	née le 10 février 1808
Marie Salot	née le 1er Xbre 1808
Nicolas Augustin Roussel	né le 18 février 1808
thérèse Adéline Boulanger	née le 25 Decembre 1808
victor Constantin Bonnefoy	né le 10 7bre 1808
victoire Eléonore Walet	née le 19 octobre 1808

Total 15 naissances.

Mariages an 1808.

Augustin Quesvin marié a josephine Boulanger le vingt sept janvier 1808

françois Clément Salot marié a marie anne françoise Salot le sept juin 1808.

françois hermand marié a marie Catherine victoire hersent le 20 Quatre fevrier 1808.

frederic Emmanuel Walet marié a Marie anne victoire Dumaine le trente juillet 1808.

jean Baptiste auguste Sorel marié a marie Cléophe Bonnefoy le onze janvier 1808.

jean Baptiste marié ~~Quesvin~~ Groux marié a joséphine henriette trois oeufs le seize février 1808.

jean Baptiste Quesvin marié a félicité Boulanger le Quatre juin 1808.

Pierre trois oeufs marié a Marie antoinette Duverger le vingt six janvier 1808.

Pierre antoine Bled Marié a Marie françoise Brigide Boulus le Quatre mai 1808.

Pierre joseph Duverger marié a Marie marguerite Révelin le 28 juin 1808.

Pierre françois Duval marié a anne Elizabette Philippine Lesieur le vingt 7bre 1808.

Sébastien Soutain Marié a Marie jeanne Beaulet a Berlin Capital de la Prusse le 23 mai 1808.

Total des Mariages 12.

Décès an 1808.

Antoine Borel décédé le 28 juillet 1808.

Antoine henry Lefèvre décédé le 6 août 1808.

Charles Chantrelle décédé le trois 7bre 1808.

Elizabette florentine Walet décédée le 22 octobre 1808

Etienne Demolien décédé le 26 octobre 1808.

Emil Rousseau Théron décédé le 19 mai 1808.

Elizabette Boulanger décédée le 31 mai 1808.

françois Duval décédé le 20 novembre 1808.

françois hynard décédé le huit septembre 1808.

jean Baptiste Bouquet Prêtre décédé le 15 avril 1808.

jean Baptiste Duval décédé le neuf août 1808.

joseph Serin décédé le Cinq avril . . 1808.

Marguerite Rose hynard décédée le 15 janvier 1808

Maxence Théophile Vaillant décédée le 6 mai 1808.

Marie anne Clotilde Coquempot décédée le 15 juin 1808

Pierre Coquempot décédé le 2 decembre 1808.

Pierre Gabriel Olivier Dumaine décédé le 10 février 1808

Simon Lagache décédé le 16 mai 1808.

Philippe Maguiz décédé le 22 7bre 1808.

Victor Constantin Bonnefoy décédé le 11 nov. 1808.

Victoire Eléonore Wallet décédée le 21 octobre 1808.

Total 21 décès.

Naissances en 1808 15

Mariages 12

Décès 21

Premier

AN 1809.

COMMUNE de Lamenville en Chez

ARRONDISSEMENT COMMUNAL DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

ART. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domiciles, de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

ART. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

ART 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

ART. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la Commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance.

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de premiere instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des Citoyens de la Commune de Lamenville en Chez pendant l'année mil-huit-cent-neuf.

Ledit Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier et paraphés par nous PIERRE-FRANÇOIS PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

A Clermont-Oise le premier Décembre mil-huit-cent-huit.

Payen

L'an Mil huit cent Neuf le Jeudi cinquième jour du Mois de Janvier par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de

La Neuville Enhez. Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Pierre Troisœufs agé de trente ans tisserand en toille Epoux de Marie Antoinette Duverger + Jean Baptiste Marc Groux agé de vingt huit ans Cordonnier, Beaufrere de la ditte Duverger. de François Duval agé de soixante deux ans Marquenier. Son Oncle. tous domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le cinq du mois de Janvier dix heure du matin, Marie Antoinette Duverger agée de trente un ans femme de Pierre Troisœufs tisserand en toille domicilié en cette ditte commune, est décédée le cinq du mois de Janvier sur les dix heure du matin en leure maison sise a La Neuville Enhez Rüe de Clermont. et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Duval Troisœufs Groux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le dix neuf du mois de Janvier dix heure du soir par devant nous Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez. Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Dubus agé de quarante ans Charon domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui dix neuf du mois de Janvier dix heure du soir de lui déclarant et de Marie Anne Senechal son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste, Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Joseph François agé de vingt six ans Marchand Epicier et Nicolas Sorel agé de vingt quatre ans. tonneur en Bois. tous deux domiciliés en cette ditte commune, et ont les pere et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

N. Sorel François Pierre Dubus Mahieux Maire



L'an Mil huit cent neuf le Mardi trente un Janvier par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Joseph Boulanger agé de cinquante ans Boquillon pere de Louis Joseph Maxis, Pierre Troisœufs agé de trente ans tisserand et Jean Baptiste Marc Groux agé de vingt huit ans Cordonnier tous deux ses voisins et tous domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le trente unième jours du mois de Janvier sur les onze heure du soir, Louis Joseph Maxis agé de neuf ans fils de Joseph Boulanger et de Marie Adelaïde Magnet sa femme ses pere et mere domiciliés en cette dite commune, est décédé le trente du dit mois de Janvier sur les onze heure du soir en leure maison sise au dit La Neuville Enhez. Rüe de Clermont a Beauvais, les témoins ont signés avec nous et le dit Boulanger a déclaré ne savoir signé le présent acte, après que lecture leur en a été faite, Troisœufs Groux Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mercredy huitième jours du mois de Fevrier, par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez département de l'oise Canton et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Jean Baptiste François Hermand agé de vingt ans et six mois. Bucheron domicilié dans cette commune assisté de François Hermand son pere aussi domicilié en cette dite commune ici présent et consentant, et Demoiselle Madeleine Josephine Salot agée de vingt trois ans et cinq mois, assistée de Marie Anne Batigue Samiere domiciliés en cette même commune le pere étant décédé au dit La Neuville Enhez. ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de proceder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune savoir: la premiere, le vingt neuf du mois de Janvier l'an mil huit cent neuf a l'heure de dix heures, et la seconde le cinq du mois de fevrier en suivant et heure susdites.

Bucheron

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition; après avoir donné lecture de

toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre Six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean Baptiste François Hermand, et Madeleine Josephine Salot, sont unis par le mariage ; De tout ce avons dressé acte en présence de François Hermand âgé de quarante huit ans père de l'époux, Barberon Charles Duval âgé de trente cinq ans, Beau frère de l'époux, Michel Salot âgé de soixante un ans, Barberon oncle de l'épouse, Charles Lesueur âgé de trente cinq ans, Cordonnier, Conseil Premier de l'époux, Jeanne Marie Marguerite Hermand, femme Salot, la femme dont domiciliés en cette Commune, les parties après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous et la partie contractante ont déclaré ne savoir signer, de ce par Monsieur, ce requis, signé

Michel Salot Charles Noel Duval

Lesueur maire

Malvieux Maire

L'an Mil huit cent neuf, le Mercredi huitième jour du mois de février, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubert, Département de l'Oise, canton et Arrondissement de Clermont, Son Comparu Jean Charles Lucien Duverger âgé de cinquante deux ans, Barberon, domicilié en cette Commune veuf en premières noces de Marie Jeanne Salot, fils majeur de défunt Jean Duverger Barberon, et de défunte Marguerite Hermand, Les père et mère de cette Commune ici présents et consentant, et Marie Geneviève de Maire âgée de trente cinq ans et trois mois, domiciliée en cette même Commune veuve en seconde noces de Jean Louis Mercier, Sieur de Long Pré, fille majeure de défunt Jean Joseph le Maire et de Marguerite Marie Marguerite Elizabeth Geneviève Bellanger, Les père et mère de la Commune de Lafauton de cette Arrondissement, la dite Marie Geneviève de Maire ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune ; Savoir : la première le Dimanche Vingt neuf du mois de Janvier, l'an Mil huit cent neuf à Midi heure de dix heures, et la Seconde le Dimanche cinq du mois de février en suivant à midi heure susdites, Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit à leur requisition ; après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre Six du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que Jean Charles Lucien Duverger, et Marie Geneviève de Maire, sont unis par le mariage ; Dequoi avons dressé acte en présence de Marie Antoine Duverger âgé de quarante cinq ans propriétaire, frère de l'époux, de Louis Martin Batté âgé de quarante sept ans Serrurier, ami de l'époux, domiciliés à Villejamet de Germain Crépy âgé de quarante sept ans Marchand épicier, Beau frère de l'épouse, oncle de Marie Adelaïde Mercier sa femme domiciliés en la Commune d'Adelaïde Mercier, Les femme de Lafauton de cette arrondissement, de Claude Benoit âgé de cinquante six ans Instituteur domicilié en cette Commune ami de l'épouse, les quels après qu'il leur en a été aussi fait lecture sont signés avec nous et une des parties contractantes, la seconde qui est Jean Charles Lucien Duverger a déclaré ne savoir signer les jour et an susdits,

Geneviève de Lemaire

Batté Noel

Duverger

Malvieux Maire

L'an Mil huit cent neuf sept heure du matin par devant nous Maire Officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubert Arrondissement

de Clermont Département de l'oise — Il comparu Jean-Baptiste Auguste Sorel agé de Vingt Cinq ans Six Mois Cultivateur Domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui Vingt du mois de Février sur les Sept heure du Matin de lui déclarant et de Marie Sophie Bonnefoy Son épouse et auquel il a déclaré Vouloir lui donner les prénoms de Eugene Gabriel — les dites déclaration et présentation faites en présence de Claude Sorel agé de Cinquante Six ans Instituteur et de Joseph François agé de Vingt Six ans Marchand Epicier tous deux Domiciliés en cette dite Commune, et ont les pere et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Sorel. Sorel. françois Abelieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mardi quatorzième jours du mois de Février par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lethuit, Département de l'oise Canton de Clermont, sont comparus François Duval agé de Soixante Deux ans Marguiller, cousin issu Germain de Marie Sophie Wallet et Joseph François agé de Vingt Six ans Marchand Epicier Voisin lesquels nous ont déclaré que le quatorze du Mois de Février, une heure après midi, Sophie Marie Wallet agée de un an et deux mois fille de Joseph Louis Wallet agé de Vingt cinq ans et Six Mois Tailleur d'habits et de Marie Geneviève Boquet Sa femme Son pere et mere domiciliés en cette Commune, est décédée le quatorze du mois de Février sur le une heure après midi en Leur maison Sise a la Neuville Lethuit Rue de l'Eglise, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Louis Wallet pere a déclaré ne savoir signer

françois Duval

Abelieux Maire



L'an Mil huit cent neuf le Vendredi dixième jours du Mois de Mars cinq heures du matin par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lethuit Département de l'oise Arrondissement de Clermont sont comparus Germain Bouchet agé de Cinquante cinq ans Cultivateur frere de Défunt Charles Bouchet de Michel Destruves agé de Soixante quatorze ans Propriétaire amis et Voisin du dit Charles Bouchet tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que le dix du mois de Mars cinq heure du matin, Charles Bouchet agé de Soixante cinq ans et cinq Mois Cultivateur domicilié en cette commune, veuf de défunte Marie Elizabeth Dupuis Son Epouse, est décédé le dix du mois de Mars sur les cinq heures du matin en sa Maison Sur la grande route de Clermont a Beauvais et les déclarants ainsi que d'autres ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite,

Dupuis mort g.e de ce lieu

Sorel Lecture Abelieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le vingt Sept Avril Sept heure du Soir pardevant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lethuit Canton de Clermont Département de l'oise, est comparu Joseph Duvergier agé de vingt sept ans Bucheron domicilier dans cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui vingt Sept du mois d'Avril Sept heure du Soir de lui déclarant et de Marie Anne Geneviève Béreton Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie Victoire, les dites déclaration et présentation étant faite en présence de Joseph François agé de Vingt Six ans Marchand Epicier et de Nicolas Sorel agé de vingt quatre ans Tourneur en bois tous deux domiciliés en cette Commune, et ont le pere et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite,

françois Joseph Duvreger,

N. Sorel Abelieux Maire

L'an Mil huit cent neuf, le Jeudi quatrième jour du mois de Mars
pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de
la Neuville Entrez Arrondissement de Clermont Département de
l'oise son comparu Louis Eloi Boitel majeur agé de vingt
huit ans et six mois natif de Tardonne Canton de Nivillez
arrondissement de Beauvais, Cultivateur fils d'andré Boitel
aussi Cultivateur audit lieu ci présent et consentant et de Dame
Marie Marguerite acher aussi Consentante, et Dame Marie Marguerite
Morenvillez agé de trente deux ans et six mois natif de cette
Commune, marchande de Platre domiciliée dans cette Commune
majeure et veuve de deffunt Médard Mansard
voiturier, et fille de Jean Pierre Morenvillez vivant
chaufourier demeurant à Rantigny de cette arrondissement
ici présent et consentant, et de deffunte Marguerite Valansart
ses père et mère, lesquels nous ont requis de procéder à la
célébration du Mariage progeté entre eux, et dont les
publication ont été faite devant la principale porte de
notre Maison Commune savoir la première le vingt
trois du mois d'avril, et la presente année à l'heure de dix
heure, et la seconde le Dimanche trente dudit mois et an
et dans celle de Tardonne les jours et an que dessus, Comme
il a pert par l'acte des Publication qui nous ont été remis,
aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié
faisant droit a leur Réquisition après avoir donné l'ecture
de toutes les pièces ci dessus mentionnée, et du Chapitre six du
titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé
au futur Epoux et a la future Epouse, s'il veulent se prendre
pour marie et pour femme chacun deux ayant repondu
séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi
que Louis Eloi Boitel et Marie Marguerite Morenvillez sont
unis par le Mariage de quoi avons dresse acte a présence de
André Boitel père de l'Epoux agé de soixante quatre ans
de Charles Noël Duval Maréchal domiciliés dans cette
Commune agé de trente six ans amis de l'Epoux, d'Alexis
Morenvillez oncle de l'Epouse agé de quarante neuf ans
Tuiller domiciliés a Boulincourt Commune d'agnetz
et de Joseph françois Batard agé de trente six

Cinq

ans aussi domiciliés dans cette Commune, Cousin
Germain de l'Epouse, lesquels après qu'il leur a été fait
l'Ecture du present acte l'on signé avec nous et les
partie contractante

Louis Boitel marguerit morenvillez
andre Boitel
Charles Noël Duval
Morenvillez Batard
Mahieu Maire

L'an Mil huit cent neuf, le mardi Seizième jour du mois de Mai
pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville
Entrez Arrondissement de Clermont Département de l'oise son
Comparu Isaac Philbert Boitel, majeur agé de trente sept ans
Natif de Tardonne Canton de Nivillez arrondissement de Beauvais Cultivateur
fils d'André Boitel aussi Cultivateur audit lieu ci présent et consentant,
et de Dame Marie Marguerite acher aussi Consentante, et Dame
Marie Elizabeth Lepinette agé de trente neuf ans native de
Angivillez arrondissement de Clermont, Cabaretière domiciliée dans cette
Commune majeure, et veuve de deffunt françois Lepinette, et fille
de deffunt Joseph Lepinette propriétaire demeurant à Angivillez de
cette arrondissement, et de Marie Elizabeth Bleuf sa mère vivante
domiciliée dans la ditte Commune d'Angivillez, ses père et mère
lesquels nous ont requis de procéder a la célébration du Mariage
projetté entre eux et dont les publication ont été faite devant
la principale porte de notre Maison Commune, savoir la première
le Dimanche vingt trois du mois d'avril de la presente année
à l'heure de dix heure, et la seconde le Dimanche trente dudit
mois et ans, et dans celle de Tardonne les jours et ans que dessus
Comme il a pert par l'acte de Publication qui nous a été remis
aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié,
faisant droit a leur requisition, après avoir donné l'ecture
de toutes les pièces ci dessus mentionné et du chapitre six du
titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au
futur Epoux et a la future Epouse, s'il veulent se prendre pour
marie et pour femme, chacun deux ayant répondu séparément
et affirmativement déclarons au nom de la loi que Isaac
Philbert Boitel et Marie Elizabeth Lepinette sont unis par le
Mariage de quoi avons dresse acte en présence de André Boitel

1852
1809
43
39
82

pere de l'Epouse agé de soixante quatre ans domicilié à Cardonne, de Pierre Rame Boitel oncle de l'Epouse agé de cinquante sept ans tonnelier domicilié à Condé commune de Roche, de Pierre Lepinette frere de l'Epouse agé de quarante six ans domicilié à Nointelle, et de Charles Duval Marechal agé de trente six ans amis de l'Epouse domicilié dans cette commune lesquels après qu'il leur a été fait lecture du present acte, l'ont signé avec nous et les parties contractante ||

Boitel

Moris Elizabeth Lepinette

Lespinette Pierre

Charles Mal Duval andre Boitel

S. Boitel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mercredi dix Septième jours du mois de May six heures du matin pardevant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est

naissance comparu françois Hermand agé de quarante huit ans Bucheron domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui sur les six heures du matin de lui déclarant et de Victoire Hersent sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Jean Baptiste, Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Charles Vaillant agé de quarante deux ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand en toille, tous deux domiciliés en cette ditte Commune, lesquels ont signés avec nous le pere a déclaré ne savoir signé le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

Vaillant Sorel Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mercredi vingt cinq du Mois de May six neuf heures du matin pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Emmanuel Frederic Walet agé de vingt six ans tisserand domicilié et cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jour d'hui sur le neuf du Matin de lui declarant et de Marie

naissance Anne Victoire Dumaine sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Auguste Emmanuel, Les dites déclaration et présentation faites en présence de françois Duval agé de soixante deux ans marguinier de Pierre Walet agé de quarante ans tisserand tous deux domiciliés en cette ditte Commune, le pere et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture ||

Manuel Walet Duval Walet

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Vendredi deuxième jours du mois de Juin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Vas Cosme Charlemagne Desruelles agé de quarante un ans cultivateur domicilié a Bresles. Louis Philippe Mari Desruelles cultivateur agé de quarante deux ans domicilié a La Rue St Pierre tous deux fils de Marie Madeleine Beauvais d'Alexandre Charlier

mort agé de trente deux ans proprietaire son gendre domicilié a La Neuville Enhez, lesquels nous ont déclaré que le deux du mois de Juin heure de six heure du Matin, Marie Madeleine Beauvais agée de soixante quatorze ans un mois Epouse de feu françois Thomas Desruelles en son vivant cultivateur est décédée le deux du mois de Juin sur les six heures du matin en sa maison sise a La Neuville Enhez Rue de Clermont a Beauvais, et les déclarans ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite ||

A. Charlier Desruelles

J. Desruelles J. Desruelles

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Dimanche quatrième jour du mois de Juin quatre heure du matin par devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Lihuz canton de Clermont Département de l'Oise est comparu Louis Hinard agé de vingt huit ans, macon domicilié audit La Neuville Lihuz, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin née le quatre Juin Sur les quatre heures du matin de lui déclarant et de Adelaïde Victoire Delzons Sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Silvie. Susdites déclaration faites en présence de Charles Vaillant agé de quarante deux ans Vailleur d'habitre de Louis Collier agé de vingt huit ans Marchand Epicier tous deux domiciliés en cette dite Commune; le dit Hinard a déclaré ne Savoir Signé et les témoins ont Signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Vaillant Collier Abricux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Dimanche quatrième jour du mois de Juin cinq heure du matin par devant nous Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Lihez Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu François Grou agé de trente deux ans Cordonnier domicilié en la Commune de La Neuville Département de la Somme, étant chez Son pere pour le moment lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin née le Quatre Juin Sur les cinq heures du matin de lui déclarant et de Thérese Bourbier Sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie Clothilde. Susdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Marc Grou agé de vingt huit ans Cordonnier de Louis Collier agé de vingt huit ans Marchand Epicier tous domiciliés en cette Commune, le dit Grou pere a déclaré ne Savoir Signé et les témoins ont Signés avec nous le présent acte de Naissance, après que lecture leur en a été faite.

Grou Abricux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mercredi vingt unième jour du mois de Juin huit heure du Soir par devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Lihez Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Victoire Françoise Abreux ex Capitaine agé de trente un ans domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le Vingt Trois Juin Sur les huit heures du Soir de lui déclarant et de Louise Victoire Ortence Delabory Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Jean Baptiste Antoine Achille Susdites déclaration et présentation faites en présence de Jean François Seigneurgens agé de Soixante ans officier de Santé, de Claude Sorel agé de Cinquante huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette dite Commune le père et les témoins ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Abreux Seigneurgens Sorel

Abricux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Samedi Vingt quatrième jour du mois de Juin par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Lihuz Arrondissement de Clermont Département de Oise, est comparu Jean Charles Louis Duverger agé de Cinquante trois ans Bucheron domicilié en cette Commune lequel nous a déclaré présenté un enfant du Sexe Feminin né le Vingt quatre Juin Sur les Sept heures du Soir de lui déclarant et de Marie Genevieve Le maire Sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie Agnès, Susdite déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Bonnomme agé de Cinquante ans Bucheron de Claude Sorel agé de Cinquante huit ans instituteur tous deux domiciliés en la Susdite Commune le dit Jean Charles Louis Duverger a déclaré ne Savoir ecrire pour Signé et les témoins ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Sorel Commune.

Abricux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Lundi dixième jour du mois de Juillet Sept heures du Soir par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Lihez Canton de Clermont Département de Oise, est comparu Pierre Thomas Bolard agé de Trente ans Charretier domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin née ce jour d'hui Sur les Sept heures du Soir de lui déclarant et de Françoise Perrette Coulon Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir

lui donner les prénoms de Marie Honorine, Lesdites Déclaration
et présentation faites en présence de Pierre Wallet agé de
quarante ans Tisserand et de Jean Baptiste Marie Groux
agé de vingt huit ans Cordonnier tous deux domiciliés en
la dite Commune, le père et les témoins ont signé avec
nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Wallet Groux Batiste Babieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mardi onzième jours du Mois de Juillet
huit heure du Soir par devant nous Maire officier de l'état civil
de la Commune de la Neuville Lès arrondissement de Clermont
Département de l'oise est comparu Jean Baptiste Bertelle
agé de trente trois ans Tisserand domicilié en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jour d'hui
sur les huit heures du Soir de lui déclarant et de Marie Adelaïde
Julie Maillard sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les
prénoms de Victorine, Adeline, Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Charles Maillard agé de quarante deux ans de Cette
Sorel agé de cinquante huit ans Instituteurs tous deux domiciliés
en cette dite Commune, le père et les témoins ont signés avec nous
le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Bertelle Maillard Babieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Jeudi treizième jours du mois de Juillet
par devant nous Adjoint du Maire de la commune de la Neuville Lès
délégué et autorisé par lui pour faire les fonctions d'officier de l'état civil
de la dite Commune de la Neuville Lès Département de l'oise canton et
arrondissement de Clermont, sont comparus Félix Théodore Sorel agé
de dix neuf ans et huit mois fils mineur d'Félix Théodore Sorel Jar-
dinier et d'Elizabeth Honorine Le Sueur agée de dix huit ans tous deux
en la Commune de Mouy suivant l'Extrait de Naissance en date du
Vingt quatre Juillet Mil Sept cent quatre vingt onze, délivré le Dix
Juillet de la présente année par le maire de Mouy Signé Lallemand
Félix Théodore mineur assisté de Jean Baptiste François Le Sueur et de
Marie Elizabeth Dupille Sa femme ses père et mère, lesquels nous
ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux

et dont les publications ont été faites devant la principale
porte de notre maison Commune; savoir: la première le
Dimanche deux du mois de Juillet Mil huit cent neuf heure de
dix heures et la seconde le Dimanche neuf du même Mois de
Juillet heure susdite. Aucune opposition audit Mariage ne
nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition; après
avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et
du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons
demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la
loi, que Félix Théodore Sorel et Elizabeth Honorine
Le Sueur sont unis par le mariage. De tout ce avons
dressé acte en présence de Jean Baptiste Auguste Sorel
agé de Vingt Six ans Tisserand frère de l'époux, de Nicolas
Sorel agé de Vingt quatre ans Tonnelier aussi frère de
l'époux, de François Duval agé de Vingt huit ans Marguenier
beau frère de l'épouse et de Joseph Normand âgé de Vingt huit ans
Cordonnier Cousin Germain de l'épouse; lesquels après qu'il leur en
a été aussi donné lecture, ont signé avec nous et les parties contractantes.

Les signés Sorel Sorel Duval Normand

Félix Sorel Honorine Le Sueur Babieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Jeudi treizième jours du Mois de Juillet
par devant nous Adjoint du maire de la Commune de la Neuville Lès
délégué et autorisé par lui pour faire les fonctions d'officier de
l'état civil de la dite Commune de la Neuville Lès Département de
l'oise Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Jean
François Orget agé de Vingt trois ans Garçon Meunier fils majeur
de Louis Orget Manouvrier et de Marie Anne Follet Sa femme ses
père et mère de la Commune de Auteuil, ci présents et consentant,
et Marie Madeleine Boulanger agée de Trente ans et Sept mois
fille Majeure de François Boulanger Jardinier et de Geneviève
Lefevre Sa femme ses père et mère domiciliés en la Commune de
la Neuville Lès ci présents et consentant, lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux, et
dont les publications ont été faites devant la principale porte
de notre Maison Commune; savoir la première le Dimanche deux

Juillet Mil huit cent neuf, et la Seconde le Dimanche neuf dudit mois de Juillet a Neuf heures de dix heures. Avant en cette Commune qu'en celle de Soulles. Suivant le Certificat de Publication de Mariage délivré par le Sieur Dermont Maire en date du douze Juillet de la présente année. Signé Dermont,

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifié, faisant droit à leur Réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre Six du Titre du Code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean François Orgett et Marie Magdeleine Boulanger sont unis par le Mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Pierre Antoine Longuet âgé de Cinquante quatre ans Maréchal ami de l'époux, Louis Orgett âgé de trente trois ans Tisserand ami de l'époux, François Boulanger âgé de vingt huit ans Cordonnier frère de l'épouse, et de Pierre Baptiste Quevin âgé de vingt sept ans Garde des Bois de Monsieur Debruny, Beaufrère de l'épouse, lesquels après avoir lecture a été aussy donné lecture du présent acte, lequel a été signé avec nous et les parties contractantes, tous déclarés ne savoir signer le jour mois et an dessus. Lecture faite

Longuet Orgett

Boulanger gendre Boulanger
Mathieu Abraham

Et l'an mil huit Cent neuf le trente
jour du mois de juillet, pardevant nous Abraham
officier de l'état Civil de la Commune de la Graverie
canton Caulon et arrondissement de Clermont, toute
Comparu Louis Joseph Rivelin Garde des ventes de
du Bois des Messieurs Lignard Marchands âgé de

vingt trois ans et six mois, majeur, fils de défunt
Jean Baptiste Rivelin aussi Garde des ventes et
de Cour décédé dans cette Commune le vingt Quatre
avril Mil huit Cent sept Comme il est Constaté
par l'acte de Décès Contenu dans nos Registres et de Dame
Marie Elisabeth Duval vivante Domiciliés dans cette
Commune Conjointe ledit Jean Baptiste Louis Joseph
Rivelin aussi domicilié dans cette dite Commune et
demoiselle Marguerite Antoinette Benoist âgée de
vingt trois ans Domiciliée dans cette Commune et étant
présente fille majeure de défunt Maxime Benjamin
approuvé l'écriture Benoist décédé a Clermont-dessus le trois Septembre
mots rayés nul de cette
Lq. Lq. Lq. an trois de la République Comme il est Constaté
par l'acte de Décès délivré audit Clermont le
Dix neuf mois par Damien Greffier signé par le
président du Tribunal Civil Juge de paix remplissant les fonctions
Antoinette Double vivante Domiciliés dans cette
Commune présente et Consentante lesquels nous ont
Requis de Procéder a la Célébration du mariage projeté
entre eux et dont les Publications ont été faites devant
la principale porte de notre Maison Commune savoir;
la première le dimanche Dix Juillet Mil huit Cent
neuf et la Seconde le Dimanche neuf dudit mois a Onze
de Dix heures.
Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été
Signifié faisant droit a leur Réquisition après avoir
donné Lecture de toute la pièce Ci dessus mentionnés

et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé
du mariage, avons demandé au futur Epoux et
a la future épouse s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme. Chacun deux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom de la
loi que Louis joseph Revelin et marguerite antoinette
Denizet sont unis par le mariage. de quoi avons dressé
acte en présence de joseph Duverger Bucheron
agé de vingt neuf ans Beaufrère de Lepoux
de Mr françois Déservant de cette Commune
agé de Cinquante ans ami, de Germain Boucher
Cultivateur agé de Cinquante six ans oncle de
Lepouse aussi de sa femme et de Clement
Lequeux menuisier agé de Cinquante six ans
Curateur de Lepouse tous Quatre domiciliés
dans cette Commune lesquels après qu'il leur
en a aussi été faite Lecture l'ont signé avec nous
et les parties Contractantes.

Desseaux
et
Lq.
[illegible]
et
n

Desseaux Ma. Denizet Revelin
joseph Duverger Lequeux
g. Boucher
+ m Duval
veuve Denizet
Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Samedi vingt deuxième jour du mois de Juillet
quatre heure d'après midi par devant nous maire et officier de l'Etat civil
de la Commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont Département
de l'oise, est comparu Comme Antoine Leverbe agé de trente un ans
Boucher domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant

du Sexe masculin né ce jour d'hui sur les quatre heures du soir. 19
de lui déclarant et de Maria Elizabeth Plessier son épouse, et auquel
il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie Honoré. Lesdites
déclaration et présentation faites en présence de Claude Sorel agé de cinquante
huit ans Instituteur et de Charles Vaillant agé de quarante deux ans
tailleur d'habits, tous deux domiciliés en cette ditte Commune et ont le pere et
témoins signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture
leur en a été faite.

Sorel Vaillant Leverbe Mahieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Vendredi vingt cinquième jour du mois
d'Aoust quatre heure de l'après midi par devant nous maire officier
de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez arrondissement de
Clermont Département de l'oise, est comparu Jean Baptiste
Delabory Propriétaire domicilié en cette Commune, lequel nous a déclaré
que le vingt-cinq du mois d'Aoust Mil huit cent neuf sur les quatre
heures du soir, est né un enfant du Sexe Masculin en sa maison sise
a La Neuville Enhez grande Rue de Clermont a Beauvais
qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de
Jean Baptiste Simon. lequel enfant est né de Michelle Mandrois
demeurant a Paris. Epouse de Simon filliette agé de trente
huit ans fabricant de Tabac demeurant Rue Saint Martin au coin
de celle du verbois. Numerot deux cent trente quatre, ladite déclaration
faite en présence d'Antoine françois Lheureux agé de cinquante
un ans ex Capitaine de Claude Sorel agé de cinquante huit ans
Instituteur de la jeunesse tous deux domiciliés en la Commune du
dit La Neuville Enhez, et ont les témoins et déclarant signés
avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur
en a été faite, Lasboris

Clarifiés
Mahieux Maire
Sorel
Lheureux
adjoint

L'an mil huit cent neuf le Lundi vingt-huitième jour du mois d'Aoust par-devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise Canton et Arrondissement de Clermont sont comparus Antoine François Theureux agé de Cinquante un ans cidevant Capitaine et Claude Sorel agé de Cinquante huit ans Instituteur tous deux voisins et domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit du mois d'Aoust sur le quatre heures du soir Jean Baptiste Simon agé de trois jours fils de Simon Filliette fabricant de tabac et Michelle Maudrois son Epouse ses pere et mere domicilié a Paris Rue Saint Martin au coin de cette Duverbois Numerot deux cent trente quatre, décédé le vingt-huit du Mois d'Aoust sur les quatre heures du soir, en la maison de Charles hen Couvreur en chaume domicilié en la Commune de La Neuville Enhez Rue de Clermont a Beauvais. le dit hen a déclaré ne savoir signé et les déclarans ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Sorel Theureux Mathieux Maire

L'an mil huit cent neuf le Jeudi cinquième jour du mois d'octobre par-devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise Arrondissement de Clermont. Sont comparus Nicolas Falotte agé de soixante ans, manouvrier Epoux de Marie Françoise Collier sa femme de Louis Collier agé de Cinquante six ans ancien Jardinier Cousin germain de la ditte Marie Françoise Collier tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Cinq du mois d'Octobre sur les dix heures du soir. Marie Françoise Collier agée de Cinquante six ans: femme de Nicolas Falotte manouvrier domicilié en cette ditte Commune est décédée le Cinq dudit mois d'octobre sur le dix heures du soir en sa maison sise a La Neuville Enhez grande rue de Clermont a Beauvais les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite et le sieur Nicolas Falotte a déclaré ne savoir écrire pour signé. les jour Mois et an susdit

Sallet Collier Mathieux Maire

L'an mil huit cent neuf le Vendredi troisième jour du mois de Novembre dix heures du soir par-devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez, arrondissement de Clermont. Département de l'oise, est comparu Lucien Joseph Duverger agé de vingt cinq ans Bucheron domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin née ce jour d'hui sur les dix heures du soir de lui déclarant et de Marie Josephine Ducrocq sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Josephine Euphrosine, lesdites déclarations et présentation faites en présence de François Clement Lequeux agé de vingt six ans menuisier, et de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand, tous deux domiciliés en cette ditte Commune, le dit sieur Duverger a déclaré ne savoir signé et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite,

Lequeux Sorel Mathieux Maire

L'an Mil huit cent neuf le Mardi sept du mois de Novembre par-devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Enhez Canton et Arrondissement de Clermont. Département de l'oise, sont comparus Louis Nicolas Masset agé de vingt six ans natif de Paris tailleur d'habits domicilié en cette Commune majeur fils de défunt Nicolas Masset Maître Menuisier décédé a paris le onze Vendemiaire an sept de la République française comme il est constaté par l'acte de décès délivré a Paris le douze octobre Mil huit cent neuf et de Dame Geneviève Augot ci présente et consentente, laquelle a déclarée avec serment et les témoins ci après nommé que l'acte mortuaire de Nicolas Masset est bien celui du même Nicolas Masset vivant son mari et pere du dit Louis Nicolas Masset et que c'est par erreur que sur son dit acte mortuaire le prénom françoise a été substitué a celui de Geneviève,

et Demoiselle Marie-Louise-Charlotte Boucher agée de vingt-sept ans fille majeure de Boniface Boucher Maçon et de Marie Louise Boucher ci présente et consentente la ditte demoiselle Marie Louise Charlotte Boucher natif de cette Commune, ces susdits père et mère aussi domiciliés dans cette même Commune,

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune savoir la première le Dimanche huitième jour du mois d'octobre de l'an mil huit cent neuf. et à une heure de dix heure du matin et la seconde le Dimanche quinze du même mois de la même année et de la même heure, aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'il veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun deux ayant répondu séparément et affirmativement. Nous avons au nom de la loi. que ledit Nicolas Massot et Marie Anne Charlotte Boucher sont unis par le mariage, dequoi avons dressé acte imprésent de Jean Baptiste Angot âgé de soixante neuf ans maçon domicilié en cette commune de Jacques Angot âgé de soixante trois ans aussi maçon domicilié en la commune de Lutz tous deux oncle du côté maternel de Antoine Francois Lefevre âgé de trente deux ans Marchand Drapier Bourgeois de Paris de Claude Sorel âgé de cinquante huit ans aussi tuteur ami de l'épouse tous deux domiciliés en cette commune lesquels après qu'il leur a été aussi donné lecture ont signé avec nous. et les parties et époux ayant déclaré ne savoir signer.

J. Angot

b. bouchet d angot Sorel

Lefevre

Mathieu Maire

L'an mil huit cent neuf. le Jeudi trentième jour du mois de Douze Novembre, neuf heures du soir par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Lubez. Département de l'Oise Arrondissement de Clermont. sont comparus François Normand âgé de quarante neuf ans Bucheron, et Amable Normand âgé de quarante deux ans aussi Bucheron tous deux fils de Jean Normand leur père, Nicolas Rondel âgé de cinquante cinq ans Charretier jendre dudit Normand, et Jean Delarie âgé de soixante deux ans Bucheron Beau père dudit Jean Normand. ensemble de Marie Antoinette Maquet sa femme, tous domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le trente du mois de Novembre sur les neuf heures du soir. Jean Normand âgé de soixante dix-sept ans cinq mois ancien Bucheron époux de Marie Catherine Magnes sa femme, domicilié en cette commune, est décédé le trente du dit mois de Novembre sur les neuf heures du soir en sa maison Sise a la Neuville Lubez grande rue de Clermont a Beauvais, les déclarant ont signé avec nous excepté François Normand. et Nicolas Rondel lesquels ont déclaré ne savoir signé de ce enquis après que lecture leur en a été faite.

Amable Normand Delarie Mathieu Maire

L'an mil huit cent neuf. le Mercredi Vingt du mois de Décembre de heure du matin par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville-Lubez. Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Joseph Louis Angot âgé de quarante ans, maçon domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui Vingt du mois de Décembre sur les dix heure du matin de lui déclarant et de Thérèse Sommerie sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Jean Baptiste. Les dites déclarations et présentation faites en présence de Amable Normand âgé de quarante six ans Bucheron et de Jean Baptiste Auguste Sorel, âgé de Vingt six ans Clerc tous deux domiciliés en cette dite Commune, le dit Sieur Angot a déclaré ne savoir signé. les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Sorel Amable Normand Mathieu Maire

Armée d'Allemagne

3.ème Division de Cuirassier

Extrait Mortuaire

8.ème Régiment de Cuirassiers

Nous soussigné Jean Baptiste Majoielle Lieutenant Remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil, Certifions qu'il resulte du Registre destiné a l'Inscription des actes de l'Etat civil faites hors du territoire français pour 8.ème Regiment de Cuirassier que le nommé Baptiste Pigés Cuirassier à la 7.ème Compagnie dudit regiment fils de Jean Baptiste Pigés et de Marie Angelique Leverbe natif de La Neuville en hez arrondissement de Clermont Département de l'oise y domicilié Signalé au Registre Matricule du Corps sous le N.° 1308. est décédé près Esling en Autriche par suite d'un coup de feu qu'il reçut dans l'affaire qui s'est engagée contre les autrichiens le vingt-deux du mois de May au dix-huit-cent-neuf. a onze heures du matin, d'après la déclaration a nous faite le premier Septembre 1809. par les trois temoins males et majeurs voulu par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous a Altembourg le premier Septembre an 1809.

Pour Extrait conforme.

L'officier Remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil aux Escadrons de Guerre du dit Corps.

Majoielle

Certifié Conforme a l'expédition qui nous a été adressé

Mahieux Maire

An 1809.

Le Présent Registre Clos et arrêté par nous Maire soussigné le dernier jour de Decembre 1809.

Mahieux Maire

Table annuelle des actes de naissances mariages et décès de la Commune de La Neuville en hez pour l'année 1809. dressée en Exécution du decret impérial du 20 juillet 1807.

Naissances. 1809.

Angot Jean Baptiste né le 20 Décembre 1809.

Batard marie honorine née le 10 Juillet 1809.

Boitel honorine adeline née le 11 Juillet 1809.

Duverger Josephine Euphrasine née le 3 novembre 1809

Duverger Marie Aguetz née le 24 Juin 1809.

Dubuit Jean Baptiste née le 19 Janvier 1809.

Duverger marie Victoire née le 27 Avril 1809.

Filliette Jean Baptiste Simon née le 25 Aout 1809.

Groux Marie Clotilde née le 4 Juin 1809.

hermand Jean Baptiste née le 17 May 1809.

hynard Silvie née le quatre Juin 1809.

L'heureux Jean Baptiste antoine née le 23 juin 1809.

Le Verbe marie honoré née le 23 Juillet 1809

Sorel Eugène Gabriel née le 13 fevrier 1809

Valet auguste Emmanuel née le 26 mai 1809

total des Naissances. 15.

Mariages en 1809.

Boilet Louis Eloi marié à Marie Marguerite Morenville le 4 du Mois de Mars 1809.

Boilet Isaac Philbert marié à Marie Elizabeth Lespinette le 16 May 1809.

Duverger jean Charles Lucien marié à Marie Geneviève le Maire le 8 fevrier 1809.

Fermaud François Jean Baptiste marié à Madeleine Josephine Salot le huit fevrier 1809.

Masset Louis Nicolas marié à marie Louise Charlotte Boucher le 7 de Novembre 1809

Orget François marié à marie Madeleine Boulanger le 13 Juillet 1809

Revelin Louis Joseph marié à Marguerite Antoinette Denizet le 13 Juillet 1809

Sorel Felix Theodore marié à Elizabeth Honorine Lesieur le 13 Juillet 1809

Total des Mariages 8.

Décès 1809

Janvier

Boulanger Louis Joseph Marie décédé le 5 Janvier de Paul

Boucher Charles décédé le 10 e Mars 1809

Beauvais Marie Madeleine decedé le 2 Juin 1809

Collier Marie françoise decedé le 5 Octobre 1809

Duverger marie Antoinette decedé le 5 Janvier

Filiette Simon jean Baptiste decedé le 28 Août

Fermaud jean decedé le 30 Novembre 1809

Pigée jean Baptiste decedé le 22 mai 1809

Valet Sophie marie decedé le 14 fevrier 1809

Total des Decés 9.

Naissances en 1809	15
Mariages	8
Décès	9

Commune de Varennes Liberté

An 1810.

Premier

Arrondissement Communal de Clermont.

Département de l'Oise.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure, où ils seront reçus; les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans,

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration, et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'art. 50, conçu en ces termes :

„ Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. „

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres, (un pouce et demi environ.)*

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les NAISSANCES, ADOPTIONS, MARIAGES, DIVORCES et DÉCÈS des citoyens de la commune de Varennes Liberté pendant l'année mil-huit-cent-dix.

Ledit Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil-huit-cent-neuf. P. Payen

L'An Mil-huit-cent-dix le Vendredi cinquième jour du mois de Janvier une heure après midi. par devant nous premier officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Lieux avons de Clermont Département de l'Oise

sont comparus. François Labbé agé de cinquante un
ans Marchand. Drappier pere de François Alexis
Louis-Joseph-Marc-Antoine Borel agé de
quarante huit ans menuisier. Charles Duru agé de quarante
huit ans Garde de la forest Impérial de Nez, voisins
tous trois domiciliés en cette ditte Commune, lesquels nous
ont déclaré que le cinq du mois de Janvier sur le un
heure après midi, François Alexis Labbé agé de
vingt quatre ans, Maréchal Ferrand domicilié chez
Antoine Longuet son Beau pere, de la Commune de
Bulles même Département, le dit François Alexis Labbé
Epoux de Marie Josephine Longuet sa femme,
est décédé le cinq du mois de Janvier sur le un heure
après midi en la maison de François Labbé son pere
Sise à La Neuville Eubez, dieu de l'Eglise, les témoins
ont signés avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite.

Borel

Labbé Dûrez Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix, le Jeudi dix-huitième
jours du mois de Janvier, par-devant nous Maire
officier de l'état civil de la Commune de La Neuville
Eubez, Département de l'oise Canton et arrondis-
sement de Clermont, sont comparus Jean Baptiste
Harmand agé de vingt ans et vingt trois jours
Bucheron domicilié en cette commune, fils mineur
de défunt Jean Baptiste Harmand, et aussi de
défunte Marie Anne Boulanger sa femme
ses père et mère décédé en cette commune, assistée de
Marie Catherine Magnez son aïeule veuve
de défunt Jean Harmand son mari, ci présente et
consentante.

et Demoiselle Marguerite Angadresme Soutain
agé de vingt sept ans et dix mois fille majeure
de François Soutain Cultivateur et de défunte
Marie Cécile Villon ses père et mère, la ditte
Marguerite Angadresme Soutain assistée de

domicilié en cette Commune



dit François Soutain son pere ci présent et
consentant.

lesquels nous ont requis de proceder à la célébration du
mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été
faites devant principale porte de notre Maison Commune;
savoir: la premiere le Dimanche septième jour du mois
de Janvier de l'an-Mil-huit-cent-dix, à l'heure de dix
heures, et la seconde le Dimanche quatorze du présent
mois et heure susdite.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été
signifiée, faisant droit à leur réquisition; après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées
et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du
Mariage, avons demandé au futur époux et à la
future épouse s'ils veulent se prendre pour mari
et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rement et affirmativement, déclarons au nom de la
loi, que Jean Baptiste Harmand et Marguerite
Angadresme Soutain, sont unis par le mariage.
De tout ce avons dressé acte en présence de François
Harmand agé de cinquante ans Bucheron oncle de l'époux
du côté paternel de Joseph Boulanger agé de cinquante
un ans Bucheron oncle du maternelle, de Sebastien
Soutain agé de trente six ans frere de l'épouse
de Jean Baptiste Soutain agé de trente quatre ans
aussi frere de l'épouse tous quatre domiciliés en
cette ditte Commune, le dit Sebastien Soutain et Jean
Baptiste Soutain, Pierre Wallet Grand l'épouse ont
signé avec nous; le dit François Harmand et Joseph
Boulanger ont déclaré ne savoir signé; lesquels
après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé
avec nous, les parties contractantes ont déclaré ne
savoir signer.

Wallet Sebastien Soutain
Soutain
Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Mardi Vingt-troisième jour du mois de Janvier. par-devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise. Caton et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Amable Harmand agé de quarante trois ans Bucheron, et Jean Baptiste-Auguste Sorel agé de Vingt Six ans tisserand en toile tous deux domiciliés en cette commune est voisin de Suzanne Menin, les quels nous ont déclaré que le Vingt-trois du mois de Janvier sur les trois heures du matin, Suzanne menin agée de Soixante-dix ans veuve de défunt Nicolas Harget Serurier décédé a Clermont, est décédée le Vingt-trois Janvier sur les trois heures du matin en sa maison Sise a La Neuville-Enhez grande rue de Clermont a Beauvais, et les témoins ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Sorel. harmand Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Mardi Sixième jour du Mois de Fevrier a Six heures du Soir, par-devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont. Département de l'Oise, est comparu Charles Levasseur agé de trente-Sept ans Cordonnier domicilier en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin née le Six du mois de fevrier sur le Six heures du Soir, de lui déclarant et de Marie-Marguerite françoise Sallot son épouse et auquel il a declaré vouloir lui donner les prénoms de Adéline Joseph. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de françois Clement Lequeux agé de Vingt Six ans Menuisier. Joseph françois agé de Vingt-Sept ans Marchand Epicier tous deux domiciliés en cette ditte commune, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Levasseur Lequeux Mahieux Maire
françois

Trois

L'an-Mil-huit-cent-dix. le Vendredi neuvième jour du mois de Fevrier, par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise, Canton et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Pierre Denorroy agé de quarante-quatre ans menuisier. Père de Pierre-Louis Denorroy. Claude Sorel agé de Cinquante-huit ans Instituteur son oncle tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le Neuf du mois de fevrier a une heure du matin, Pierre-Louis-Denorroy agé de Douze ans et Six mois. fils de Pierre Denorroy et de Marie Thérèse Lenoir sa femme ses père et mère domiciliés en cette ditte Commune, est décédé le neuf du mois de fevrier sur le une heure du matin en leure maison Sise a La Neuville enhez rue Tantot. les déclarants ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Sorel. pierre denorroy
Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Lundi dix-neuf du mois de fevrier, par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville-Enhez canton et Arrondissement de Clermont. Département de l'oise. Sont comparus Jean-Pierre-honoré Ubart agé de Vingt-quatre ans et Six mois faiseur de Bas domicilié en cette commune majeur fils de Pierre Ubart Garçon Boucher et de Marie Elizabeth Compagnon ses père et mère domiciliés dans cette même commune ci présent et consentant. et Demoiselle Marie-Anne-Augustine Batard agée de Vingt Six ans et Six mois née a La Neuville enhez cy demeurant fille majeure de défunt Joseph Batard Tuillier et de Marie Elizabeth-Julie Valensart vivante ses père et mere domiciliés dans cette ditte commune ci présente et consentante; lesquels nous ont requis de proceder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune; Savoir: la premiere le Dimanche quatre fevrier de l'an Mil-huit-cent dix a l'heure de dix heure, et la Seconde le Dimanche onze de fevrier. et heure susdite de la présente année.

1858
1860
48

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean-Pierre-Honoré Ubart, Marie Anne-Augustine Batard, sont unis par le mariage, dequoi avons dressé acte en présence de Jean Piget agé de quarante six ans, jardinier parrain de l'époux, lequel a déclaré ne savoir signé, de Louis Collier agé de vingt neuf ans Marchand, frippier ami de l'époux de François Joseph Batard agé de trente sept ans tuillier frère de l'épouse, de Pierre Thomas Batard agé de trente ans tuillier frère de l'épouse, tous quatre domiciliés en cette commune, lesquels après qu'il leur en a été fait lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes //

Ubart Honoré
Augustine Batard
Batard
Collier Batard Wallet
Le Clercq
Mahieux Maire

L'an mil huit cent dix, le Jeudi premier jour du mois de Mars par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Lihet, Calon et Arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus, Charles-Etienne-Bonnefoy agé de quarante deux ans né à Lions-Vitrier, domicilié dans cette commune de la Neuville Lihez majeur, fils de défunt Jean Baptiste Bonnefoy vitrier, et de défunte Marie Marguerite Pinot, tous deux décédés dans cette commune, et Dame-Marie-Rose-Angot, agée de trente sept ans domiciliée en cette même commune majeure, née de François Angot maçon et de Marie-Anne-Maguez tous deux décédés dans cette même commune, la ditte Marie Rose Angot veuve en première nôce de défunt Jean Baptiste Hinard décédé dans cette commune; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage



projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison commune; savoir: la première le Dimanche dix huit fevrier de l'année Mil huit cent dix, à l'heure de dix heure, et la seconde le Dimanche vingt cinq du dit mois de fevrier et heure sus ditte, Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Charles Etienne Bonnefoy et Marie-Rose-Angot sont unis par le mariage, dequoi avons dressé acte, en présence de Jean Baptiste Angot sont agé de vingt six ans Tisserand Beaufrère de l'époux, de Pierre Bonnefoy agé de quarante cinq ans Serrurier Cousin Germain de l'époux du coté paternel, de Michel Joseph Leroy agé de quarante un ans Marguinier Beaufrère de l'épouse du coté paternel, de Charles Hen agé de vingt neuf ans Couvreur Cousin Germain lequel a déclaré ne savoir signer tous quatre domiciliés en cette commune, lesquels après avoir donné lecture l'ont signé avec nous, Charles Etienne Bonnefoy a aussi signé, et la ditte Marie Rose Angot a déclaré ne savoir signer comme une des parties contractantes ---

Etienne Bonnefoy Bonnefoy
Pierre Bonnefoy
Sorel
François Julien
Joseph Leroy
Lheureux
Mahieux Maire adjoint

L'an Mil huit cent dix, le Vendredi deux du mois de Mars par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Lihez Département de l'oise Arrondissement de Clermont, sont comparus Charles Augustin Wallet agé de trente sept ans tailleur d'habit neveu de Marie Elizabeth Tournieux du coté maternelle François Clement Liqueux agé de vingt six ans menuisier voisin

de la ditte Tourneux tous deux domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont declaré que le deux du mois de Mars neuf du soir, Marie Elizabeth Tourneux agée de soixante douze ans fille de Simon Tourneux et Anne Rousset tous deux décédés en cette commune, la ditte Marie Elizabeth Tourneux est décédée le deux du mois de mars sur le neuf heure du soir en sa maison sise a La Neuville enhez rüe de Clermont a Beauvais, et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Waclet Leaneux Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix, le Jeudi quinzieme jour du mois de Mars a cinq heures du soir, par-devant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jean Baptiste Soutain agé de trente quatre ans Charetier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin née ce jour d'hui quinze Mars cinq heure du soir de lui déclarant et de Genevieve-Rosalie Delille son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Emélienne, Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Louis Theron agé de cinquante un ans Marchand Epicier, de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand en toutte tous deux domiciliés en cette ditte commune, et ont les pere et témoins signés avec nous le present acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Theron

Soutain Sorel Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix, le Lundi dix-neuvieme jour du mois de Mars par-devant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Arrondissement de Clermont sont comparus Louis Théron Marchand Epicier Jean Baptiste Auguste Sorel tisserand tous deux domiciliés en cette commune et voisin de Emélienne Soutain, lesquels nous ont déclaré que le dix-neuf du mois de Mars



a un heure après midi, Emélienne Soutain agée cinq de quatre jours fille de Jean Baptiste Soutain et Genevieve Rosalie Delille ses père et mère est décédée le dix-neuf du mois de Mars a un heure après midi en leur maison sise a La Neuville Enhez grande rüe de Clermont a Beauvais, et le père et les déclarans ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Theron

Soutain Sorel Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix, le Dimanche premier jour du mois d'Avril a trois heures après midi, par-devant nous maire de la commune de La Neuville Enhez et officier de l'état civil du dit lieu, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu François Nicolas Ponthiaux agé de vingt trois ans et cinq mois menuisier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née le premier Avril a trois heures de l'après midi, de lui déclarant et de Victoire Amable Derecard son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie-Louise-Joseph. Lesdites déclaration et présentations faites en présence de Nicolas-Romain Ponthiaux agé de cinquante deux ans Menuisier et de Claude Sorel agé de cinquante huit ans Instituteur, tous deux témoins et domiciliés dans cette ditte commune, et ont les pere et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Sorel Ponthiaux Mahieux Maire

Ponthiaux

L'an Mil-huit-cent-dix, le Lundi deux du mois d'Avril a douze heures du matin, par-devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville Enhez Arrondissent de Clermont Département de l'oise, est comparu François Boulanger agé de trente ans Cordonnier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui deux du mois d'Avril douze heures du matin de lui déclarant et de Anne-Thérèse-Alexandrine Picard son épouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de François-Théodor. Lesdites déclaration et présentations faites en présence de Jean-Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand et de Joseph François agé de vingt-sept ans Marchand Epicier tous

deux domiciliés dans cette ditte commune, et les pères et
témoins signés après nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait lecture. ---

Sorel Boulanger
François Mahieux Maire

L'an-Mil-huit cent-dix le mercredi quatrième jour du mois
d'Avril quatre heure du matin, par-devant nous Maire et
officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez
Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est
comparu François Clement Sallot agé de vingt deux ans
tailleur d'habits domicilié dans cette commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe féminin née ce jour d'hui sur
les quatre heure du matin de lui déclarant et de Marie
françoise Fatotte son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui
donner les prénoms de Marie Elizabeth. Lesdites déclaration
et présentation faites en présence de François Boulanger
agé de trente ans Cordonnier. de Charles Levasseur agé
de trente sept ans Cordonnier. tous deux domiciliés en cette
ditte commune, et ont les pères et témoins signés avec nous
le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture,

Sallot Levasseur Boulanger
Mahieux Maire

L'an-Mil-huit-cent-dix le jeudi cinquième jour du mois d'Avril,
par-devant nous maire, officier de l'état civil de la commune de
La Neuville Enhez Département de l'oise arrondissement de Clermont
sont comparus François Clement Sallot agé de vingt deux ans
tailleur d'habits père de Marie Elizabeth Sallot et François
Boulanger agé de trente ans Cordonnier voisin, tous deux
domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont déclaré que
le cinq du mois d'Avril cinq heure du matin, Marie
Elizabeth Sallot agée d'un jour fille de François Clement
Sallot tailleur d'habits, domicilié dans cette ditte commune
Marie françoise Fatotte sa femme ses père et mère
est décédée le cinq du mois d'avril sur les cinq heure du matin
en leur maison sise a La Neuville Enhez, rue de Clermont,
et les déclarans ont signés avec nous le présent acte, après que
lecture leur en a été faite. Boulanger

Sallot Mahieux Maire

L'an-Mil-huit cent-dix le vendredi treizième jour du mois d'Avril cinq heure du matin, par-devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'oise, est comparu Joseph Revelin agé de vingt quatre ans Garde-vente domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née le treize avril sur les cinq heure du matin de lui déclarant et de Marguerite Antoinette Denizet son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marguerite Elizabeth. Lesdites déclaration faites avec la présentation en présence de Nicolas Revelin agé de soixante un ans Aubergiste, de Louis Collier agé de cinquante cinq ans ancien Jardinier. tous deux domiciliés dans cette ditte commune, et ont les pères et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Revelin Revelin

Mahieux Maire Collier

L'an-Mil-huit-cent-dix le vendredi treizième jour du mois d'Avril cinq heure du matin, par-devant nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville Enhez arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Joseph Revelin agé de vingt quatre ans Garde-vente domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née le treize avril sur les cinq heure du matin de lui déclarant et de Marguerite Antoinette Denizet son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Marie-Anne-Victoire. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Revelin agé de soixante un ans Aubergiste, de Louis Collier agé de cinquante cinq ans ancien Jardinier. tous deux domiciliés dans cette ditte commune, et ont les pères et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Revelin Revelin
Collier

Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Dimanche quinzième jour du mois d'Avril. par-devant nous Maire, officier de l'état civil de la commune de La Neuville Cubet, Département de l'Oise, canton et arrondissement de Clermont Sont comparus Joseph Rivelin agé de Vingt-quatre ans Domestique de Charles Deniezet acquéreur de Marguerite Villeantoinette Deniezet Son épouse, de Germain Boucher agé de Cinquante-Sept ans oncle dudit Charles Deniezet de coté maternelle tous deux domiciliés dans cette commune lesquels nous ont déclaré que le quinze du mois d'Avril a trois heures de l'après midi, Charles Deniezet agé de Dix-huit ans fils de défunt Benjamin Deniezet en son vivant Notaire et de Marie Lucienne Bouche Son épouse et mère domiciliée dans la Ses dite commune; est décédé le quinze du mois d'Avril Sur les trois heures de l'après midi en leur maison Sise a La Neuville Cubet dite la grande; d'les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bouche Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Dimanche vingt deux avril a neuf heure du matin par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Cubet, arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Lucien Joseph Wallet agé de vingt Sept ans Cultivateur d'habité Domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe mas culin né le vingt deux avril Sur les neuf heure du matin de lui déclarant et de Marie Geneviève Boquet Son épouse, auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Auguste Nicolas; Ladite déclaration et présentation faites en présence de Emmanuel Wallet agé de vingt Sept ans Cultivateur de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt Six ans Cultivateur aussi. tous deux domiciliés dans cette dite commune, le père a déclaré ne Savoir Signé et les témoins ont Signé avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Sorel Wallet Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix le Mercredi vingt-cinq du Septième avril. par-devant nous maire officier de l'état civil de la Neuville Cubet, Département de l'Oise, canton et arrondissement de Clermont, Sont comparu Clement Dangeulemme, agé de cinquante Six ans ami de Jacqueline Marguerite Dutemps de François Gros agé de Cinquante ans, et de Nicolas Rivelin agé de Soixante un ans Sous Deux voisins de Ladite Dutemps tous trois Domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq du mois d'avril cette heure du matin, Jacqueline Marguerite Dutemps Veuve de défunt Antoine Joseph Ibos décédé a Madrid ladite Jacqueline Marguerite Dutemps agée de Soixante dix huit ans environ Marchande de Bois. Domiciliée dans la commune de La Neuville Cubet; est décédée le vingt cinq du mois d'avril Sur la Dixe heures du matin en Sa maison Sise a La Neuville Cubet grande rue de Clermont a Beauvais; et les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dangeulemme Gros Mahieux Maire

L'an Mil-huit-cent-dix. le Mardi premier jour du Mois de May. par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Cubet, Département de l'Oise Canton et arrondissement de Clermont, Sont comparu François Clement Sallot agé de Trente Deux ans Mari de Marie Françoise Salotte, François Boulanger agé de Trente ans Son Voisin domiciliés dans cette commune lesquels nous ont déclaré que le premier jour du mois de Mai. Dix heures du Soir. Marie Françoise Salotte agée de Trente Deux ans femme de François Clement Sallot Cultivateur d'habitée Domiciliée dans cette commune, est décédée le premier jour du mois de May Sur les Dix heures du Soir en Sa maison Sise et La Neuville Cubet, grande rue de Clermont a Beauvais les déclarans et témoins ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Sallot Boulanger Mahieux Maire

L'an-Mil-huit-cent-dix, le Vendredi quatrième jour du mois de May, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, Département de l'Oise, Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Thomas Batard agé de trente un ans père de Marie Honorine, François Clement Lequeux agé de vingt six ans voisin, tous deux domiciliés dans cette commune; lesquels nous ont déclaré que le quatre du mois de May a dix heures du soir. Marie Honorine Batard agée de dix mois fille de Pierre Thomas Batard Thuillier et de Marie-Françoise-Pierrette Couton, sa femme ses père et mere domiciliés dans cette commune, est décédée le quatre du mois de May sur les dix heures du soir en leur maison sise a La Neuville Enhez rue Tautot, et les déclarant ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite //

Lequeux

Batard

Mahieux Maire

L'an-Mil-huit-cent-dix, le Mardi quinzième jour du mois de May, par devant nous adjoint du Maire de la commune de La Neuville Enhez et delegué par lui pour faire les fonctions d'officier public de l'état civil de la ditte commune de La Neuville Enhez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus Louis Delille agé de vingt sept ans et six mois Bucheron domicilié dans cette commune, majeur, fils de Vincent Delille aussi Bucheron et de Geneviève Sommereux son Epouse ses père et mère aussi domiciliés dans cette ditte commune, ci présent et consentant d'une part, et Marie Michelle Sallot agée de trente trois ans majeure fille née de Pierre Sallot Bucheron et de Marie Marguerite Meurine sa femme ses père et mère domiciliés dans la susditte commune, ci présent et consentant d'autre part, Lesquels nous ont requis de proceder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison commune; savoir: la première le Dimanche vingt-deux avril de la présente année et la seconde le Dimanche vingt-neuf du même mois a l'heure de dix heures sans

François Lucien



quil se soit trouvé aucun empechement ni opposition.

huit

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Louis Delille et Marie Michelle Sallot sont unis par le mariage. Dequoi avons dressé acte en présence de Claude Sorel agé de cinquante huit ans instituteur, de Nicolas Sorel agé de vingt quatre ans tourneur en bois tous deux amis de l'époux et domiciliés en cette commune, Jean Baptiste Sallot agé de quarante cinq ans Manouvrier, de François Clement Sallot agé de trente deux ans tailleur d'habit tous deux frere de l'épouse et domiciliés dans cette même commune, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signés avec nous et les parties contractantes ont declaré ne savoir signer //

Sorel

J. B. Sallot

N. Sorel

Theureux adjoint

Sallot

Mahieux Maire

L'an-Mil-huit-cent-dix, le Mercredi seize du mois de May par-devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise, canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Claude Sorel agé de cinquante-huit ans Instituteur, Charles Vaillant agé de quarante trois ans tailleur d'habits tous deux Beaufrere de feu Marc Antoine Angot et tous deux domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont déclaré que le seize du mois de May sur les huit heures du matin, Marc-Antoine Angot agé de quarante trois ans Maçon domicilié dans la ditte

commune. Epoux en seconde noce de Marie Catherine Séparme sa femme, et décédé le Sixte du mois de May huit heure du matin en sa maison sur la paroisse de la Neuville Lubert, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Sorel
Vaillant
Mathieu Abire

L'an Mil huit-cent-dix. le Mardi douze du mois de May par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lubert canton de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Nicolas Sorel agé de vingt-quatre ans né en la commune de Ste. tormeuse en Bois domicilié dans la commune de la Neuville ubert majeur, fils de Claude Sorel Instituteur et de defunte Marie Françoise Morin Son père et mère domiciliés en la commune de la Neuville Lubert ci présent et consentant.
et Demoiselle Augustine Dumaine agée de vingt huit ans née et domiciliée en cette commune, fille majeure de Charles Dumaine Serrurier et de Marie anne Delahaye tous deux domiciliant Ses père et mère domiciliés en ladite commune, ci présent et consentant. lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de la maison commune; Savoir la premiere le Dimanche treizième jour du mois de May a 1 heure de dix heure et la seconde le Dimanche vingt du dit mois de May de l'an mil huit cent dix. a 1 heure de dix heure et sans qu'il soit trouvé aucune opposition ni empechement quelconque aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées. et du chapitre Six du titre du code civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs



Epoux et a la future épouse fils veulent Ils se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu Ligrement et affirmativement Lecture au nom de la loi, que Nicolas Sorel et Augustine Dumaine sont unis par le mariage, Dequoi avons dressé acte en présence de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt Sept ans Vitterand frere de l'époux de Sieur Théodore Sorel agé de vingt ans Instituteur aussi frere de l'époux de Emmanuel Walet agé de vingt Sept ans Vitterand beaufrere de l'épouse de Charles Dura agé de quarante ans garde de la foret impérial de Hez Parein de l'épouse tous quatre domiciliés dans cette commune, lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont Signés avec nous et les parties contractantes.

Nicolas Sorel Walet J. Sorel Sorel
augustine Dumaine
A. Sorel
Lahaye Dura
C. Dumaine Mathieu Abire

L'an Mil huit-cent-dix, le Vendredi Sixième jour du mois de Juillet, par devant nous maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Lubert Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Clermont sont comparus Louis Collier agé de vingt huit ans Marchand Rotisseur, et Joseph Vitterand agé de vingt quatre ans garde Vendeur Propriétaire, demeurant domiciliés dans cette commune lesquels nous ont déclaré que le Six du mois de Juillet sur les deux heures du matin, est né dans la Sexe Masculin, dudit en Maréchal, fils de Louis Collier Marchand Rotisseur et d'Antoinette Proudhet Son épouse, domiciliés de la dite commune de la Neuville Lubert, et les déclarants ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Collier Collier Mathieu Abire

L'an Mil huit cent dix le Mercredi dix huitième jour du mois de Juillet par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Enhez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, sont comparus Jean Baptiste Leviel agé de vingt trois ans faiseur de Mousseline domicilié a monceau commune de Bulles, majeur, fils de défunt Jean Baptiste Leviel tondeur de Drap et Marie Madeleine Monchy vivante son épouse ses père et mère domicilié audit Monceau commune de Bulles, ci présente et consentant.

et demoiselle Marie-Elizabeth-Victoire Delayen agée de vingt un ans et dix mois Blanchisseuse domiciliée dans cette commune fille majeure de défunt Jean Baptiste Delayen tisserand et de Marie-anne Duverger vivante ses père et mère aussi domicilié dans la ditte commune ci présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune; savoir la première le Dimanche huit du mois de Juillet de l'an Mil-huit-cent-dix a l'heure de dix heures, et la seconde le Dimanche quinze du dit mois de Juillet et heure sus dites tant en cette commune qu'en celle de Bulle, ce qui apert par le certificat de Publication délivré par le Sieur Derecart Maire du dit Bulle en datte du dix-huit Juillet Mil-huit-cent-dix. Signé Derecart.

Sans qu'il ce soit trouvé aucune opposition,

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons,

Au nom de la loi, que Jean Baptiste Leviel et la Demoiselle Marie-Elizabeth-Victoire Delayen, sont unis par le Mariage. Dequoi avons dressé acte, en présence de Louis Demonchy agé de Cinquante deux ans tisserand domicilié a fournival oncle de l'Epoux de Pierre Mery agé de vingt huit ans tailleur d'habits domicilié au quesnel obry. Beaufrere de l'Epoux lesquels ont declaré ne savoir signés de Pierre Delayen agé de Cinquante un ans cultivateur domicilié a l'hortille commune de Bulle oncle de l'épouse du coté Paternel de Claude Sorel agé de Cinquante huit ans instituteur amis de l'épouse et domicilié dans la Commune de La Neuville Enhez, lesquels après que lecture leur en a été faite ont signé le dit acte avec nous ainsi que l'Epouse l'Epoux ayant declaré se savoir ~~Ecrire~~ pour signer le jour mois et an sus dit.

Sorel

M. E. V. Délayen

Mahieux Maire

DEJOLIUS

L'an mil huit cent dix le Lundi treizième jour d'Aoust par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise arrondissement de Clermont sont comparus Lucien Joseph Wallet agé de vingt sept ans tailleur d'habits père de Auguste Nicolas, de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand voisin, tous deux domiciliés dans cette commune lesquels nous ont déclaré que le treize du mois d'Aoust sur les deux heures de l'après midi, Auguste Nicolas Wallet agé de trois mois et vingt un jour fils de Lucien Joseph Wallet tailleur d'habits

domicilié dans cette commune et de Marie Geneviève Boquet
ses père et mère, est décédé le treize du mois d'Aoust
sur les deux heures de l'après midi en leur maison
sise a la Neuville Cuhez rüe de l'Eglise, les déclarant
ont signés avec nous le présent acte, excepté le dit
sieur qui a déclaré ne savoir signé, après que lecture
leur en a été faite. Mahieux Maire

Sorel

L'an mil huit cent dix le samedi dix huitième
jours du mois d'Aoust par devant nous
Maire officier de l'état civil de la commune de la
Neuville Enhez Département de l'oise arrondissement
de Clermont sont comparus Jean Baptiste Auguet agé de
soixante cinq ans maçon et Louis Theron agé de cinq-
ante un ans marchand épicier tous deux domiciliés
dans cette commune et voisin de Geneviève Cossot,
lesquels nous ont déclaré que le dix huit du mois
d'Aoust sur les quatre heures de l'après midi
Geneviève Cossot agée de soixante quatre ans femme
d'Etienne Rose Morel Bourgeois, son mari domicilié
a Estré Saint Denis, et icelle Geneviève Cossot domiciliée
dans la commune de la Neuville Enhez, est décédée le
dix huit Aoust sur les quatre heure de l'après midi
en sa maison sise a la Neuville Cuhez grande
rüe de Clermont a Beauvais, et les déclarant ont
signés avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite, Theron

Auguet Mahieux Maire

L'an mil huit cent dix le Dimanche onze seize
septembre trois heures de l'après midi, par devant nous
maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville
Enhez arrondissement de Clermont Département de l'oise,
est comparu françois Duval agé de trente ans
marquinier domicilié dans cette commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe feminin née le
seize du mois de septembre sur les trois heures de
l'après midi de lui déclarant et de Elizabeth Anne
Lesieur son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui
donner les prénoms de Marie Anne Elizabeth lesdites
déclaration et présentations faites en présence de Jean
Baptiste Auguste Sorel agé de vingt six ans tisserand,
et françois Clement Lequeux agé de vingt six ans
menuisier tous deux domiciliés dans la susdite
commune, et ont les père et témoins signés avec nous le
présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite.

Lequeux Sorel Duval Mahieux Maire

L'an mil huit cent dix le lundi quinzième jour du mois
d'octobre sept heure du soir, par devant nous Maire
officier de l'état civil de la commune de la Neuville
Enhez arrondissement de Clermont Département de
l'oise, est comparu Louis Joseph Duverger agé de
vingt six ans bucheron domicilier dans cette
commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
feminin née le quinze du mois d'octobre sur les sept
heure du soir de lui déclarant et de Marie Josephine
Ducrocq son épouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner
les prénoms de Victoire Amgadresme, lesdites déclaration et
présentations faites en présence de Louis Theron agé de
cinquante deux ans ferrugier et françois Clement Lequeux
agé de vingt six ans menuisier tous deux domiciliés

dans la Sus Ditte commune, le dit Duverger a déclaré ne Savoir Signé et les déclarants ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite ||

Lequeux Theron Malicieux Maire

L'an mil-huit-cent-dix, le Lundi quinzième jour du mois d'octobre Sept heure du Soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Eubert Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Louis Joseph Duverger agé de Vingt-Six ans Butteron Domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin né le quinze du mois d'octobre sur les Sept heure du Soir de lui déclarant et de Marie Josephine Duerocq Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénomes de Appoline-Euphemie Lesdites déclaration et présentation ont faites en présence de Louis Theron agé de Cinquante deux ans Serrurier et François Clement Lequeux agé de Vingt-Six ans ménuisier tous deux domiciliés dans la Sus Ditte Commune, le dit Duverger a déclaré ne Savoir Signé et les déclarants ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite ||

Lequeux Theron Malicieux Maire

L'an mil-huit-cent-dix, le Dimanche Vingt unième jour du mois d'Octobre, par devant nous, Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Eubert Département de l'Oise canton et Arrondissement de Clermont sont comparus Louis Theron agé de Cinquante deux ans François Clement Lequeux agé de Vingt Six ans tous deux domiciliés dans cette dite commune et voisins lequels nous ont déclaré que le Vingt un du mois d'Octobre sur les quatre heures du matin Victoire Angadrisme Duverger agée de Deux ans cinq jours fille de Louis Joseph Duverger Butteron et Marie Josephine Duerocq Sa femme Ses père et mère Domiciliés dans la Dite Commune, est décédé le Vingt un du mois d'Octobre sur les quatre heure du matin en leur maison Sise a la Neuville Eubert Rüe de Clermont les déclarants ont Signés avec nous et le père a déclaré ne Savoir Signé après que lecture leur en a été faite ||

Lequeux Theron Malicieux Maire

L'an mil-huit-cent-dix, le Dimanche Vingt unième jour du mois d'Octobre par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Eubert Département de l'Oise canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Theron agé de cinquante deux ans François Clement Lequeux agé de Vingt Six ans tous deux domiciliés dans la dite commune et voisin, les quels nous ont déclaré que le Vingt un du mois d'Octobre sur les quatre heure du matin Appoline Euphemie Duverger agée de cinq jours fille de Louis Joseph Duverger Butteron et de Marie Josephine Duerocq Sa femme Ses père et mère Domiciliés dans la Sus dite commune est décédé le Vingt un du mois d'octobre sur les quatre heures du matin en leur maison Sise a la Neuville Eubert Rüe de Clermont les déclarants ont Signés avec nous et le père a déclaré ne Savoir Signé après que lecture leur en a été faite ||

Lequeux Theron Malicieux Maire

L'an Mil huit cent dix le 6 Mardi Seize du mois de Novembre neuf heure du matin par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville Lubet canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Pierre Jean Baptiste Bonnefoy agé de Vingt-un ans Serurier domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le Seize du mois de novembre Sur les neuf heures du matin de lui déclarant et de Marie-Gabriel-Marneville Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Pierre Jean Baptiste Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre-Simon Bonnefoy agé de quarante Sept ans Serurier et François Joseph François agé de vingt Sept ans Voiturier tous deux domiciliés en cette dite commune les déclarants ainsi que le père ont tous Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

J. B. Bonnefoy Bonnefoy François Maire officier

L'an mil huit cent dix le Vendredi trentième jour du mois de Novembre Six heures du matin par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville Lubet canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu François Orget agé de Vingt deux ans garçon Meunier domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le trente du mois d'Novembre Six heures du matin de lui déclarant et de Marie Madeleine Boulanger Sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de André Stanislas Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Collier âgé de vingt huit ans Marchand Epicier de Jean Baptiste Auguste Sorel âgé de vingt Six ans tous deux domiciliés dans la dite commune, les déclarants ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite et ledit François Orget a déclaré ne savoir Signer

Sorel Collier Maire

naissance

L'an Mil huit cent dix Six, le Mercredi dix neuf du mois de Decembre dix heures du Soir, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Lubet, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Pierre Honoré Vbert agé de Vingt cinq ans et Six Mois Facteur de Bat domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le dix neuf du mois de Decembre Sur les dix heures du Soir de lui déclarant et de Marie anne Augustine Batard Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Louis-Honoré-Didier Les dites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph Batard agé de trente huit ans Marchand Tuillier et Cultivateur, et Pierre Mallet agé de Trente huit ans Voiturier tous deux domiciliés en la Sus dite Commune, le dit Pierre Honoré Vbert et les témoins ont Signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite

Batard Mallet Honoré Maire officier

Le présent Registre Clos et arrêté par nous Maire soussigné le dernier jour de décembre 1810. Mahieu

Table annuelle des actes de naissances, mariages et décès de la Commune de La neuville entre pour l'année 1810 dressée en Exécution du decret imperial du 20 juillet 1807.

Naissances.

Naissances 1810

Boulanger françois née le 2 avril

Bonnefoy Pierre jean Baptiste née le 13 Novembre

Duval marie anne Eliza née le 16 Septembre

Duverger victoire angadresme née le 15 octobre

Duverger apoline Euphemie née le 15 octobre

Levasseur adeline Joseph née le 6 fevrier

Orget ~~Louis~~ andré Stanislas née le 30 Novembre

Ponthieau marie Louise Joseph née le 1er Avril

Revelin margueritte Elizabeth née le 13 avril

Revelin marie anne victoire née le 13 avril

Soutain Emelienne né le 15 mars

Salot marie Elizabeth né le 4 Avril

Ubart Louis honoré Desiré née le 19 Décembre

Walet auguste Nicolas née le 22 avril

Total des Naissances 14 ~ Quatorze

Mariages en 1810 ~

Bonnefoy Charles Etienne marie a Marie Rose Angot le 1er Mars

Delille Louis marié a Marie michelle Salot le 15 May

hermand Jean Baptiste marié a Margueritte Angadresme Soutain le 18 Janvier

Leviel jean Baptiste marie a Marie Elizabeth victoire Delayen le 18 Juillet

forel Nicolas marié à Augustine, ~~Elizabeth Victoire~~ Dumaine le 12 Juin

Ubart jean Pierre honoré marié a Marie anne Augustine Batard le 19 fevrier.

total des Mariages 6

Décès en 1810

Angot marc Antoine decedé le 16 mai

Batard marie honorine decedé le 4 mai

Cossot Genevieve decedé le 18 aoust

Duverger victoire angadresme decedé le 21 Octobre

Duverger apoline Euphemie decedé le 21 ~~Novembre~~ Octobre

Dutemps jaqueline margueritte decedé le 25 Avril

Denorroy Pierre Louis decedé le 9 fevrier

Suite des décès 1810.

Denizet, Charles decedé le 15 Avril

Labbé, françois Alexis decedé le 5 Janvier

Ménan, Suzanne decedée le 23 Janvier.

Soutain, Emélienne decedée le 19 Mars

Falotte, Marie Françoise decedée le 1er Mars

Salot, Marie Elizabeth decedée le 5 Avril

Tourneux, Marie Elizabeth decedée le 26 Mars

Le six du mois de Juillet est decedée en naissant un Enfant du sexe Masculin fils de Louis Collier et d'~~[illegible]~~ Crouzet

Walet, Auguste Nicolas decedée le 13 aoust

Total des Décès 16

Quinze

Naissances en 1810 14

Mariages 6

Décès 16

A La Neuville Entrez le dernier Jour de Décembre an 1810

Mathieu

Trouvé

AN 1811.

COMMUNE	ARRONDISSEMENT COMMUNAL	DÉPARTEMENT
de La Neuville Eu hez	DE CLERMONT.	DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âges, professions et domiciles de tous ceux qui y sont dénommés.

Art. 35. Les Officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de 21 ans, au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les témoins et les comparans de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc; les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois; l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première Instance.

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des Citoyens de La Neuville Eu hez pendant l'année mil-huit-cent-onze.

Ledit registre contenant Dix-huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier et paraphés par nous Pierre-François PAYEN, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du code civil.

A Clermont-Oise, le premier décembre mil-huit-cent-dix.

P. Payen

L'an mil huit cent onze, le Vendredi quatrième jour du mois de Janvier a dix heures du soir par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Eu hez Canton et

1815
1999

Arrondissement de Clermont Département de
de l'oise est comparu Fulgence Casimir
Cabay agé de vingt huit ans Ingenieur Geographe
domicilié dans cette commune lequel nous
a presenté un enfant du sexe masculin
né le vendredi quatrième jour de Janvier
sur les dix heures du soir de lui déclarant
et de Henriette Caroline Fontaine son
épouse et auquel il a déclaré vouloir lui
donner les prés noms de Louis Victor
Casimir. Lesdites déclaration et presentation
faites en presence de Louis Henard Mar-
chand de Bois et Charles Augustin Wallet
le premier agé de trente six ans et le second
agé de trente huit ans ledit Wallet tailleur
d'habits, tous deux domiciliés dans la
susdite commune; et ont les pere et
témoins signés avec nous le present
acte de Naissance apres qu'il leur en a
été fait lecture. Hinard

Cabay Wallet
Mathieux Maire

L'an mil huit cent onze, le dimanche sixième jour
du mois de janvier, par devant nous Maire officier
de l'état civil de la commune de la Neuville
en hez est comparu Simon Bonnefoy vitrier
domicilié dans cette commune lequel nous a
déclaré a huit heures du matin que le cinq
du présent mois sur les dix heures du soir
monsieur Seigneurgen (Jean François) officier de
santé domicilié dans cette commune



avait accouché Marie Joséphine Borel deux
son épouse d'un enfant mort dans la maison
sise audit La Neuville en hez rue du vieux Chateau
ainsi qu'il nous a été constaté par le certificat du
dit Seigneurgen du six janvier present mois et par lequel
il a paru que l'enfant était du sexe masculin né de
lui déclarant et de la susdite Marie Joséphine Borel
son épouse. lesdites déclaration et présentation faites
en présence de Jean François Seigneurgen officier de santé
agé de soixante trois ans et de Claude Borel instituteur
de cette commune agé de cinquante neuf ans
et ont les déclarans et témoins signé avec nous le
présent acte apres qu'il leur en a été fait lecture.

Bonnefoy Simon Borel

Seigneurgen Mathieux Maire

L'an mil huit cent onze le lundi septième jour du mois
de Janvier dix heures du soir par devant nous Maire
officier de l'état civil de la commune de La Neuville
en hez, canton et arrondissement de Clermont département
de l'oise, est comparu Joseph Duverger agé de trente un
ans Bucheront domicilié dans cette commune lequel
nous a présenté un enfant du sexe feminin né le lundi
sept du mois de Janvier sur les dix heures du soir,
de lui déclarant et de Marie-Marguerite-Geneviève-
Anne-Revelin sa femme et auquel il a déclaré vou-
loir lui donner les prés noms de Marie Lucienne,
Lesdites déclaration et présentation faites

en présence de François Joseph François agé de vingt sept ans Marchand Epicier et de Nicolas Sorel agé de vingt cinq ans tourneur en bois tous deux domiciliés dans la susdite commune et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture "

Sorel
François duverger Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Mardi vingt deux Janvier deux heures du matin, par devant nous maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Charles Noël Duval agé de trente sept ans Sonnier et Marichal domicilié dans la commune du dit La Neuville Enhez, lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin né le vingt deux du mois de Janvier sur les deux heures du matin de lui déclarant et de Marie Agnèse Diguet son Epouse et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prés noms de Scholastique Euphemie. Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Joseph Duverger agé de trente cinq ans Bucheron et de Jean Baptiste Auguste Sorel agé de vingt sept ans tisserand. tous domiciliés dans cette dite commune; et ont le père et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture "

Sorel Charles Noel Duval
duverger Mahieux Maire

trois

L'an Mil huit cent onze, le Jeudi septième jour du Mois de fevrier, a six heure du soir, par devant nous nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu Jean Baptiste François Hermand agé de vingt deux ans et six mois Bucheron domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui sur les six heures du soir de lui déclarant et de Marie Joseph Sallot sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les presnoms de François Casimir. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Amable Hermand agé de quarante quatre ans Bucheron et Jean Baptiste Boitelle agé de trente sept ans tisserand. tous deux domiciliés dans la susdite commune; le père a déclaré ne savoir signé et les témoins ont signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite "

Hermand Boitelle Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Lundi onzième jour du mois de fevrier dix heures du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville enhez canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu François Fatotte agé de trente ans et six mois Bucheron domicilié dans cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jour d'hui sur les dix heures du matin de lui déclarant et de Rosalie Fontaine sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les presnoms de Louis Désiré. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph François agé de vingt sept ans Marchand Epicier et François

Clément Seguin âgé de vingt huit ans Menuisier. Tous deux domiciliés dans cette dite commune, le père a déclaré ne savoir signer et les témoins ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture = Trunois

Leaueux Chabrieux adjoint

L'an mil huit cent onze, le Lundi onzième jour du mois de Février, quatre heures du Soir par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lichet canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Pierre Coquempot âgé de quarante ans Fabricant Bucheron domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui Onze Février sur les quatre heures du Soir de lui déclarant et de Véronique Clothilde Mahieux Sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Agathe Stephanie Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Collin âgé de Cinquante Cinq ans ancien Jardinier et Jean Baptiste Bataille Tisserand âgé de Trente Sept ans tous deux domiciliés dans la Susdite Commune, le dit Jean Pierre Coquempot a déclaré ne savoir écrire pour ce enquis et les témoins ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture = Collin

Bataille Chabrieux adjoint



Quatre

L'an mil huit cent onze, le Vendredi quatorze du mois de Février à trois heures du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lichet canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu, Marc-Antoine Duverger, âgé de quarante deux ans Tailleur d'habits domicilié dans la dite commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le quatorze du mois de Février sur les trois heures du matin de lui déclarant et de Marie Levasseur Sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Pierre Bertin. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Charles Levasseur âgé de trente huit ans Cordonnier de Louis Orget âgé de Trente Cinq ans Tisserand tous deux domiciliés dans la Susdite commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture = Duverger

Levasseur Orget Chabrieux adjoint

L'an mil huit cent onze, le Mercredi vingt du mois de Février, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Lichet canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus. Pierre André Irvin âgé de vingt six ans et six mois Domestique Domicilié à Clermont. Majeur. Fils de défunt François Irvin Portefaix, et de Marie Louise Poirée vivante ses père et mère domicilié au dit Clermont. ci présente et consentante, et demoiselle Honorine Victoire Salot âgée de vingt huit ans Domiciliée dans la commune de Salency elle Lichet fille majeure de défunt Jean Salot Bucheron et de Marie Anne Bataille vivante ses père et mère domiciliés dans la Susdite commune, ce —

présent et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison Commune; Savoir: la première le Dimanche dix du mois de février de l'an mil-huit-cent-onze à Midi de dix heures et la Seconde le Dimanche dix-sept dudit mois de février, heure susdite, dans un acte commune qu'en celle de Clermont, comme il apperre par le Certificat de Publication délivré par le Sieur Christin Dominiq Maire dudit lieu en date du Vingt Février Mil huit cent onze. Signé Christin de Dominiq

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre Six. du titre du Code Civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu Séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Pierre André Perrin et Honorine Victoire Sallot, sont unis par le mariage Dequel avons dressé acte en présence de Louis Warthen agé de vingt six ans Cultivateur Bergam domicilié dans la Commune de Clermont — Samuel Warthen agé de trente deux ans Cultivateur domicilié dans la Commune d'Agnetz Canton de Clermont du Côté de St Epvre D. Oise voisin agés de Cinquante ans Marchand Cultivateur Pere de l'épouse domicilié à Montgrenant Commune d'Agnetz. Michel Sallot agé de Soixante ans Bucheron domicilié dans cette Commune oncle de l'épouse lesquels après qu'il leur Cinq en a été aussi donné lecture l'ont Signé avec nous et les parties contractantes ont déclaré ne savoir Signé de Warthen

Sallot

Marchenoux

Morandière

Adjoint Maire

L'an mil-huit-cent-onze, le Samedy neuf du mois de Mars à Cinq heure du Soir, par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Eichet, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Delille agé de Trente deux ans Bucheron domicilié dans cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né le neuf du mois de Mars à cinq heures d'après midi, de lui déclarant et de Marie Michel Sallot sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Geneviève Alexandrine. Ladite déclaration et présentation faites en présence de François Joseph François agé de Vingt Sept ans Marchand Epicier et de François Clement Pequeux agé de Vingt huit ans Manouvrier, tous deux domiciliés dans la dite commune, ledit Louis Delille a déclaré ne savoir Signer et les témoins ont Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture en présence

Leaueux

Adjoint Maire

L'an mil-huit-cent-onze, le Onzième jour du mois de Mars à 5 heures de l'après midi, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Eichet, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise,

est comparu Lucien Duverger agé de Cinquante cinq
ans Bucheront domicilié dans cette commune, lequel
nous a présenté un enfant du Sexe feminin
née le Onze du mois de Mars sur les Six
heures du soir de lui déclarant et de Marie
Geneviève Le Maire sa femme, et auquel il
a déclaré vouloir lui donner les presnoms de Marie
Antoinette. Lesdittes déclaration et presentation faites
en présence de Jean Baptiste Boitelle agé de trente sept
ans Tisserand. et de Jean Baptiste Auguste Sorel
agé de Vingt sept ans aussi Tisserand. tous deux domi-
ciliés dans la ditte commune, le père a déclaré
ne savoir signé et les témoins ont signés
avec nous, le présent acte de Naissance après
que lecture leur en a été faite.

Sorel

Boitelle

Mahieux Maire

+ L'an Mil huit cent onze, le Mardi dix-neuf Mars
par-devant nous maire officier de l'état civil de la commune
+ agé de La Neuville Enhez Département de l'oise Canton et
Arrondissement de Clermont. françois Orget de vingt quatre
ans père de françois André Stanislas orget et Louis
Collier agé de Vingt huit ans son voisin, lesquels nous
ont déclaré que le dix neuf du mois de mars sur les
Six heure du matin, françois André Stanislas fils
de françois Orget garçon Meunier et de Marie Madeleine
Boulanger son Epouse. ses père et mère domiciliés
dans la Commune de La Neuville Enhez, est décédé
* le dix-neuf Mars sur les Six heure du matin à
l'âge de quatre Mois, sise au dit La Neuville Enhez
rüe de Clermont a Beauvais, le père a déclaré
ne savoir signé et le dit Collier a signé avec nous
le présent acte, après que lecture leur en a été faite,

Collier Mahieux Maire

Six

L'an Mil huit cent onze, le Dimanche Septième jour
du mois d'Avril trois heures du matin par devant
nous Maire officier de l'état civil de la commune de
La Neuville Enhez canton et arrondissement de Clermont
Département de l'oise, est comparu Pierre Dubus agé de
quarante deux ans Charon domicilié dans cette commune
lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin née le
Sept du mois d'Avril vers les trois heures du matin de lui
déclarant et de Marie Anne Senechal son Epouse, et
auquel il a déclaré vouloir lui donner les presnoms de
Marie Victorine. Lesdittes déclaration et présentation
faites en présence de Charles Noël Duval agé de trente
huit ans Mareschal. et de françois Clement Lequeux
agé de Vingt huit ans menuisier. tous deux domiciliés
dans la sus ditte commune, et ont les père et témoins
signés avec nous le présent acte de Naissance après
que lecture leur en a été faite.

Charles Noël Duval

Lequeux

Dubus

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Dimanche quatorze du mois d'Avril dix
heures du matin par-devant nous Maire officier de l'état civil de
la commune de La Neuville Enhez canton et arrondissement de
Clermont Département de l'oise, est comparu Nicolas Rouselle agé
de Cinquante trois ans charetier domicilié dans cette commune,
lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le quatorze
Avril sur les dix heure du matin de lui déclarant et de Marie
Victoire Hermand sa femme et auquel il a déclaré vouloir lui
donner les presnoms de Onesisme-Napoléon, Lesdittes
déclaration et présentation faites en présence de Amable
Hermand agé de quarante quatre ans Bucheron, de Jean
Baptiste Auguste Sorel agé de Vingt sept ans Tisserand, tous
deux domiciliés dans la ditte commune, le père a déclaré
ne savoir signé, et les témoins ont signés avec nous le
présent acte de Naissance après que lecture leur en a été
faite. Hermand

Sorel

Mahieux Maire

L'an mil huit Cent onze le vingt huit Dimanche d'avril
trois heures après Midy, par devant nous Abbaie
officier de l'Etat Civil de la Commune de la
Neuville entre Cantons de Clermont département
ment de l'Oise, a Comparu Pierre Devorroy agé de
Quarante six ans, menuisier domicilié dans Cette Commune
Lequel en vertu de la Procuration Spéciale et authentique
du dix huit avril mil huit Cent onze passé a
Beauvais en suite Pierre Devorroy Quatre Cent Soixante
Bardevant Delamotte et son Collègue notaires
a Beauvais le mesme mois vingt avril an mil
huit Cent Onze de lui paraphé et annexé au présent
Registre, nous a déclaré que le vingt huit avril
Dix heures du matin, il est né en sa Maison Rue
Cantot, un enfant naturel de sexe feminin, né de
Abbaie Anne Abbelaine Devorroy et de Jean
Pierre Cantot lequel en vertu de Lacte et de la
Procuration mentionnée Cy dessus, Reconnait Etre le
père de quel enfant, et nous présente ledit enfant
le prénom et nom de Joseph Aimé Delle, Ledit déclara-
tion et présentation faite en présence des Sieurs Emmanuel
Frédéric Seigneurgens Domicilié dans Cette Commune
age de trente deux ans, officier de Santé, qui a assisté
Ladite Devorroy et de Claude Sorel instituteur
agé de cette Commune age de cinquante huit ans
aussi domicilié dans cette Commune, et
vu la déclaration de Témoins signé avec



nous le présent acte après que Lecture
leur en a été faite. Sept 89
Sorel
pierre devorroy Abbaie Abbaie
Seigneurgens.

L'an Mil-huit cent onze, le Dimanche Vingt-huit Avril
quatre heures et demi du Soir. par devant nous maire officier
de l'état civil de la commune de la Neuville Entre Canton
et arrondissement de Clermont Département de l'Oise,
est comparu Nicolas Sorel agé de Vingt-cinq ans et Six mois
Tourneur en Bois domicilié dans la commune de la
Neuville Entre, lequel nous a présenté un enfant du Sexe
Féminin née le vingt huit du mois de Avril Sur les quatre
heure du Soir de lui déclarant et de Marie Augustine
Dumaine Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir
lui donner les prénoms de Augustine
Les dites déclaration et présentation faites en présence
de Jean-Baptiste Auguste Sorel agé de Vingt Sept
ans Cultivateur de François Clément Lequeux
agé de Vingt huit ans Menuisier tous deux
domiciliés dans la susdite Commune et ont
le père et témoins signé avec nous le
présent acte de Naissance après lecture
faite en a été fait. Lecture
N. Sorel
Sorel Abbaie Abbaie

L'an mil huit cent onze le Mercredi deuxième jour du Mois de May par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Alexis Warée agé de Soixante onze ans Epoux de Marie Jeanne Descouleur. de Michel Lestuvée agé de Soixante quinze ans et de Clement Lequeux agé de Cinquante neuf ans voisin de la ditte Descouleur. du Sieur Alexis Chantrelle et du Sieur Jean Baptiste Famin ses gendres les deux premier domiciliés dans la ditte commune. le Sieur Chantrelle domicilié et cultivateur a La Rue Saint Pierre, et le Sieur Famin domicilié et cultivateur dans la commune d'Ansacque, lesquels nous ont déclaré que le deux du mois de May sur les neuf heure du Soir. Marie Jeanne Descouleur agée de Soixante dix huit ans et neuf Mois Epouse de Pierre Alexis Warée Propriétaire domicilié dans la sus ditte Commune de La Neuville Enhez. est décédée le deux du dit Mois de May sur les neuf heure du Soir en sa maison sise a La Neuville Enhez sur la place, et les déclarant ont signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Warée J. B. Famin Lestuvée

A. Chantrelle Mahieux Maire



L'an Mil huit cent onze, le Samedi quatrième jour du mois de May par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, Département de l'oise. Canton et Arrondissement de Clermont, sont comparus Pierre Ambroise Wallet agé de quarante cinq ans huit tisserand. fils de Pierre Wallet. de Charles Augustin Wallet agé de trente huit ans tailleur d'habits. neveu. tous deux domiciliés dans cette commune, lesquel nous ont déclaré que le quatre du mois de May sur les huit heure et demi du Soir. Pierre Wallet agé de Soixante quinze ans tisserand Epoux de Génevieve Hermand domicilié dans la ditte Commune, est décédé le quatre du mois de May sur les huit heure et demi du Soir en sa maison sise a La Neuville Enhez Rüe de l'Eglise, et les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Wallet Bonpon

Jean Baptiste Hermand

Wallet Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Dimanche cinq du mois de May a Sept heure du matin, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparu François Villon agé de vingt huit ans: Propriétaire domicilié dans la ditte commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le cinq du mois de May sur les Sept heure du matin, de lui déclarant et de Génevieve Moreuvillez sa femme, et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Louis Augustin. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Villez agé de Cinquante cinq ans Marchand de Bois de Sebastien Soutain agé de trente huit ans cultivateur tous deux domiciliés dans la sus ditte commune, et ont les père et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

Villez Villon

Mahieux Maire Soutain

L'an mil huit cent onze, le Lundi Six du Mois de May par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise canton et Arrondissement de Clermont, Sont comparus Sebastien Soutain agé de trente huit ans et françois Joseph françois agé de Vingt sept ans tous deux domiciliés dans la ditte commune de La Neuville Enhez. et voisin de Jacques flamand, lesquels nous ont déclaré que le Six du mois de May sur les neuf heures du matin, Jacques flamand agé de quarante Six ans Manouvrier. Epoux de Marie Victoire Troisœufs domicilié dans la commune du dit lieu, est décédé le Six du mois de May sur les neuf heures du matin en sa maison Sise a La Neuville Enhez Rüe de l'Eglise, et les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite "

françois Soutain

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Dimanche douze du mois de May par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise canton et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Nicolas françois Ponthiaux agé de vingt quatre ans père de Marie Louise Josephine Ponthiaux. et Nicolas Romain Ponthiaux agé de Cinquante deux ans son grand père tous deux domiciliés dans la ditte commune, lesquels nous ont déclaré que le douze du mois de May sur les onze du matin, Marie Louise Josephine agée de un an et deux mois fille de Nicolas françois Ponthiaux et de Victoire Amable Dercard ses père et mère domiciliés dans la commune du dit La Neuville Enhez. est décédée le douze du mois de may sur les onze heures du matin en leur maison Sise a La Neuville Enhez Rüe de Clermont a Beauvais, et les déclarans ont

Signés avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite "

Neuf

Ponthiaux Ponthiaux

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Jeudi Seize du mois de May par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise. canton et arrondissement de Clermont. Sont comparus françois Villon agé de Vingt huit ans. Père de Louis Augustin. et Jean Baptiste Villez agé de Cinquante cinq ans cousin germain tous deux domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont déclaré que le Seize du Mois de May sur les quatre heures du Soir, Louis Augustin agé de onze jours fils de françois Villon Propriétaire, et de Genevieve Morenville sa femme ses père et mère domiciliés dans la sus ditte commune, est décédé le Seize du Mois de May sur les quatre heures du Soir en leur maison Sise a La Neuville Enhez Rüe de Clermont. et les déclarans ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite "

Villez Villon Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze. le Mercredi vingt deux du mois de May par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise canton et arrondissement de Clermont. Sont comparus françois Villon agé de Vingt huit ans fils de françois Villon, de Lucien Troisœufs agé de Soixante trois ans Beau frere et Jean Baptiste Villez agé de Cinquante cinq ans voisin, tous trois domiciliés dans cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt deux du mois de may sur les Six heures du Soir, françois Villon agé de Soixante deux ans Cordonnier domicilié dans la commune de Philippot Département de l'Eure arrondissement communal des andelis. Epoux de Angelique minon sa femme, est

décédé le vingt deux du mois de May sur les sept heures du soir en la maison de Françoise Villon son fils domicilié en la commune de La Neuville Chatel grande rue de Clermont à Beauvais et ont les témoins signés avec nous. excepté Lucien Duvivier qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant la loi après que lecture leur en a été faite

Villon

Mabreux Maire

L'an mil huit cent onze, le mercredi vingt neuf mai heure de midi ——

par devant nous Stanislas Mabreux Maire, officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de clermont, département de l'oise, sont comparus cezaire auguste camille Maçon demeurant à fitz james — agé de vingt ans, neuf mois dix huit jours, né au dit fitz james le douze août — mil sept cent quatre vingt dix neuf fils de Louis Martin camille Bucheron et de Marie therese poullain son épouse demeurant audit lieu, cy présens et consentans ainsi qu'il résulte de l'extrait de naissance délivré par le maire de fitz james ce jourd'hui -

et Demoiselle Marie julie pallat agée de dix neuf ans et dix mois — née à la neuville en hez le huitte quatre juillet de l'an mil sept cent quatre vingt onze trineuve, fille de Defunt jean pallat — Décédé Bucheron de la neuville en hez et de Marie anne Batiste sa veuve, domiciliée dans cette commune cy présente et consentante ....

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage Nous ayant les publications ont été faites devant les principales portes de maisons communes de fitz jams et de la neuville en hez les dimanches dix neuf et vingt six du présent mois ainsi qu'il est constaté par l'extrait qui en a été délivré par le maire du dit fitz jams le jourdhui — et par l'acte contigné dans le registre de cette commune à ce destiné —

aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de tous les actes mentionnés cydessus et du chapitre six du titre du code civil, intitulé Du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme

Chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement, déclarons au nom de la loi que cezaire auguste camille et marie julie pallat sont unis par le mariage. De tout quoi avons dressé acte en présence des père et mère susnommés et encore en présence de gabriel Rétif maçon demeurant à fitz james, agé de cinquante trois ans, — de l'époux - de charles françois Vitton jardinier, demeurant au même agé de soixante six ans, aussi ami de l'époux — de Lucien Marie pierre Dupleix demeurant à fitz agé de cinquante trois ans ami de l'épouse — et de claude pallat instituteur demeurant à la neuville en hez agé de cinquante quatre ans — aussi son ami. lesquels ont signé avec nous — le présent acte après que lecture leur en a été faite, l'époux, l'épouse la mère

le Epoux et de la Epouse ont declaré ne savoir signer de ce interpellés suivant la loi. — Louis Martin Conseiller

Mairie

Lecture

Aujourd'hui onze, le Mardi dix huit du mois de Juin mil huit cent onze, devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Cubitz canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus François Stanislas Fournival agé de Vingt cinq ans trois Mois et dix huit jours né à Bertiet commune de Bulle, domicilié dans la commune de la Neuville Cubitz, Majeur, fils de Jean Baptiste Fournival Charretier, et de Marie Elizabeth Collier Ses père et mère domiciliés dud. Bertiet le père dans la commune de Bonneraugle et la mère à Bertiet commune de Bulle, comme il est constaté par l'acte de décès délivré dans la commune de Bonneraugle qu'en celle de Bulle le dix Sept de Juin Mil huit cent onze. Signés le Gay, et Goulon adjoint pour l'absence du Maire.

et Demoiselle Marguerite Victoire Hermand agée de Vingt trois ans et huit mois née et domiciliée dans la Commune de la Neuville Cubitz, fouleuse en linge fille majeure de Jean Baptiste Hermand Bucheron et de Marie Rose Langelin Ses père et mère domiciliés dans la Susdite commune ci présents et consentant; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune. Savoir: la premiere le Dimanche deux du mois de Juin de l'an Mil huit cent onze à Midi

Marguerite Victoire Langelin

Simon Langelin

Maire

dix heures et la Seconde le Dimanche neuf du même mois et heure Susdites tant en cette commune qu'en celle de Bulle, comme il apert par le certificat de publications délivré à Bulle le dix Sept du mois de Juin Mil huit cent onze Signé Goulon, adjoint pour l'absence du Maire. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée. Faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre Six du titre du Code civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur Epoux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que François Stanislas Fournival et Marie Victoire Hermand sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Louis Joseph Fournival agé de quarante Six ans oncle du dit époux, Pierre Antoine Longuet agé de Cinquante Six ans Maréchal oncle du côté de l'épouse tous deux domiciliés au Bertiet Commune de Bulle. De Jean Baptiste Langelin agé de Soixante huit ans cordonnier, oncle de l'Epouse, de Simon Langelin agé de Soixante Cinq ans aussi oncle de l'épouse tous deux domiciliés dans cette Commune, lesquels ont Signé le présent acte après que lecture leur en a été faite. et les parties Contractantes ont déclaré ne savoir de ce interpellés suivant la loi.

Signé dix en interpellé suivant la loi.

Louis Fournival

Longuet

Langelin

Simon Langelin

Hermand

Maire

L'an Mil huit cent onze le Mercredi dix du mois de Juillet, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Eubelt, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Ambroise Wallet agé de quarante cinq ans Cisserand père de Jean Baptiste Wallet de Jean Baptiste Bontelle agé de Trente Sept ans Cisserand et Charles Vaillant agé de quarante deux ans Tailleur d'habits tous deux voisin et tous trois domiciliés dans la Commune dudit La Neuville Eubelt, lesquels nous ont déclaré que le dix du mois de Juillet dès les Six heures du matin, Jean Baptiste Wallet agé de Vingt ans, fils de Pierre Ambroise Wallet et de Marie Michel Sa Epouse ses père et mère domiciliés dans la Sus dite Commune, est décédé le dix du mois de Juillet sur les Six heures du matin en leur maison Sise audit La Neuville Eubelt et les Témoins ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Wallet Vaillant Bontelle

Abatieux Maire

L'an Mil huit cent onze, le Jeudi onze du mois de Juillet, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Eubelt, Département de l'Oise canton et arrondissement de Clermont sont comparus Louis Pinard agé de Trente Sept ans Marchand de Bois, Jean Baptiste Villet agé de Cinquante Cinq ans du même état tous deux voisins de Marie Jeanne Fillette, et tous domiciliés dans la dite commune lesquels témoins ont déclaré que le onze du mois de Juillet sur les cinq heures du soir, Marie Jeanne Fillette agée de Soixante Treize ans femme de Jean Baptiste Sabot Bucheron domicilié dans la Sus dite commune, est décédée le onze du mois de Juillet sur les cinq heures du soir en la maison Sise audit La Neuville Eubelt Rue de Clermont, et les Témoins ont Signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Villet

Abatieux Maire

Douze

L'an Mil huit cent onze, le Mercredi Trente unième jour du Mois de Juillet, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Eubelt, Département de l'Oise, canton et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Jean Pierre Depellettier Bochet, agé de dix Sept ans, garçon mineur assisté de Louis Bochet Du même état et de Victoire Dumas Ses père et mère tous domiciliés a Clermont ici présents et consentant. et Demoiselle Marie Angadrême Victoire Duverger agée de Vingt ans fille mineure de Lucien Duverger Bucheron Vivant et de Défunte Marie Jeanne Sabot Ses père et mère domiciliés dans la commune de la Neuville Eubelt ci présent et consentant; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune; Savoir: la première, le Dimanche Vingt-un Juillet l'an Mil huit cent onze, à 1 heure de dix heures, et la Seconde le Dimanche Vingt huit du même mois et heure Sus dite. Toute en cette commune qu'en celle de Clermont comme il a paru par le Certificat de Publication du dit mariage, délivré au dit Clermont par Monsieur Pérille Debonnemit Maire, dudit lieu, le trentième jour du mois de Juillet Mil huit cent onze, Signé Pérille Debonnemit. — Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été Signifiée, Faisant droit à leur réquisition; après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du Titre du Code civil intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun deux ayant répondu Séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean Pierre Depellettier Bochet et Marie Angadrême Victoire Duverger Sont unis par le mariage. De tout ce nous avons dressé acte en présence de Louis Bochet agé de Cinquante quatre ans Maçon Son père, de Louis Antoine Simon son oncle de Trente huit ans Maçon, beau frère de l'épouse tous deux domiciliés dans la ville de Clermont, de Lucien Duverger agé de Cinquante Sept ans Bucheron père de l'épouse et de Louis Joseph Marie Antoine Bonet agé de Cinquante ans Menuisier amis de l'époux aussi Sus dit a Signé. Tous deux domiciliés dans la Commune de la Neuville susdite

Lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont declaré ne savoir signés ainsi que les parties contractantes

Borel Samson Bocce

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze, le Samedi dix-iéme jours du mois de Aout, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez Département de l'oise Canton et arrondissement de Clermont, sont comparus Louis Joseph Marc Antoine Borel agé de Cinquante ans menuisier et Joseph françois agé de Vingt Sept ans Marchand Drappier. Tous deux domiciliés dans cette commune et tous deux voisins de Lucien Troisœufs lesquels nous ont déclaré que le dix du mois d'Aout sur le un heure du matin Lucien Troisœufs agé de Soixante quatre ans Tisserand. Epoux de Anne Villon sa femme domicilié dans la susditte commune de La Neuville Enhez, est décédé le dix du mois d'Aout sur le une heure du matin, en sa maison sise a La Neuville Enhez Rüe de l'Eglise. et ont les témoins signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite "

françois Borel

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze. le Mardi treizieme jour du Mois d'Aout deux heure de l'après midi par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville enhez canton et arrondissement de Clermont Département de l'oise, est comparus Louis françois Coulon agé de trente quatre ans Tisserand domicilié dans cette commune, lequel nous a presenté un enfant du sexe feminain née le treize du mois d'Aout sur le deux heure de la près midi de lui

declarant et de marie Adelaïde Sophie Leroy sa femme et treize quel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Sophie Cornelie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Thomas Batard agé de trente trois ans Tailleur, et de Jean Baptiste Boitelle agé de trente sept ans Tisserand tous deux domiciliés dans la sus ditte commune, et ont le père et témoins signés avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture "

Batard Coulon

Boitelle

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze. le Samedi dix sept du mois d'Aout par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez. Département de l'oise canton et arrondissement de Clermont. sont comparus Marc Antoine Duverger agé de quarante trois ans Tailleur d'habits fils de Marie anne Beranger et Jean Baptiste Auguste Sorel agé de Vingt Sept ans Tisserand. voisin tous deux domiciliés dans la ditte commune, lesquels nous ont déclaré que le dix sept du mois d'Aout sur les six heures du matin, marie anne Beranger agée de Soixante dix ans femme de françois Duverger en son vivant Bucheron domicilié en cette commune, est décédée le dix sept du mois d'Aout sur les six heures du matin en sa maison sise au dit La Neuville Enhez Rüe tantot. et les témoins ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite "

Sorel Duverger

Boitelle

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze le Jeudi douze du mois de Septembre a huit heure du soir. par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Enhez canton et arrondissement de Clermont. Département de l'oise, est comparu françois Nicolas Ponthieux agé de Vingt cinq ans Menuisier domicilié dans cette commune, lequel nous

a présenté un enfant du Sexe féminin né le douze du
mois de Septembre sur le huit heure du soir de lui
déclarant et de Victoire Amable Dercard sa femme
et auquel il a déclaré vouloir lui donner les prénoms
de Louis Amable Desiré. Lesdites déclarations et présen-
tation faites en présence de Nicolas Romain Ponthieux
agé de cinquante deux ans menuisier. et de Charles Vaillant
agé de quarante deux ans tailleur d'habits tous deux
domiciliés dans la susditte commune, et ont les père et
et témoins signés avec nous le présent acte de
Naissance après que lecture leur en a été faite »

Vaillant Ponthieux Ponthieu

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze, le Lundi seize du mois de Septembre
six heure du matin pardevant nous Maire officier de
l'état civil de la commune de La Neuville Eubez canton
et arrondissement de Clermont Département de l'oise,
est comparu François Fontaine agé de vingt cinq ans
manouvrier domicilié pour le moment dans cette
commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe
Masculin né le seize du mois de Septembre sur le
six heure du matin de lui déclarant et de Julie Victoire
Sagner sa femme. et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de François Victor. Lesdites déclaration et pré-
sentation faites en présence de François Joseph François
agé de vingt sept ans Marchand Drappier et de Jean
Baptiste Auguste Sorel agé de vingt sept ans tisserand
tous deux domiciliés dans la susditte commune et ont
le père et témoins signés avec le présent acte de
Naissance après que lecture leur en a été faite »

Sorel François Fontaine François

Mahieux Maire

Quatorze

L'an Mil huit cent onze, le Vendredi vingt du mois de Septembre
sept heure du matin, par devant nous maire officier de l'état civil de
la commune de La Neuville Eubez canton et arrondissement de
Clermont Département de l'oise, est comparu Louis Collier agé de
trente deux ans Marchand Frippier domicilié dans la commune de
La Neuville Eubez, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né
le vingt du mois de Septembre sur le sept heure du matin de lui
déclarant et de Marie Antoinette Crouzet sa femme, et auquel il a
déclaré vouloir lui donner les prénoms de Louis Eugenne
Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Louis Collier
agé de cinquante six ans ancien Jardinier et François Nicolas
Ponthieux agé de vingt cinq ans menuisier tous deux domiciliés
dans la susditte commune de La Neuville Eubez, et ont les père et témoins
signés avec nous le présent acte de Naissance après que lecture leur
en a été faite »

Collier Collier Ponthieux

Mahieux Maire

L'an Mil huit cent onze, le Mardi vingt quatrième jour du mois de
Septembre, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune
de La Neuville Eubez Département de l'oise canton et arrondissement de
Clermont. Sont comparus Jean Baptiste Eloy agé de trente six ans
oncle de Louis Joseph Lucien Wallet et Emmanuel Wallet agé de vingt
huit ans cousin dudit Louis Joseph Lucien tous deux domiciliés
dans la susdite commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt
quatre du mois de Septembre cinq heure du matin Louis Joseph
Lucien Wallet agé de vingt huit ans tailleur d'habits domicilié
dans la commune dudit La Neuville Eubez époux de Genevieve
Boquet, est décédé le vingt quatre du mois de Septembre sur le
cinq heure du matin en sa maison sise a La Neuville Eubez
Rue de Luzarche; et les déclarans ont signés avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite,

Eloy Wallet

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze, le Dimanche Treizième jour du Mois d'Octobre, par devant nous Maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville Cubetz Département de la Seine Inférieure et Arrondissement de Clermont. Sont comparus Pierre Dumaine âgé de quarante quatre ans fils de Pierre Gabriel Olivier Dumaine et Charles Dumaine frères et d'Antoine Dignet Nous tous trois domiciliés dans la commune de Pot de Neuville Cubetz. lesquels nous ont déclaré que le Treize du mois d'Octobre sur les onze heure du soir. Antoinette Pierre âgée de Soixante Treize ans et huit mois Veuve de Défunt Pierre Gabriel Olivier Dumaine en son vivant Notaire domicilié dans la commune dite La Neuville Cubetz, est décédée le Treize du mois de Octobre sur les onze heure du soir en la maison Sise a La Neuville sur Rue de Clermont. les déclarans ont signés avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dignet — Dumaine

C. Dumaine

Maire officier public

Extrait de l'acte de décès de Gabriel Dumaine décédé a Brest Ce qui suit.

Au nom de l'Empereur.

Le Ministre de la Marine et des Colonies, Certifie que le nommé Gabriel Dumaine né en mil Sept Cent Soixante onze a La Neuville Canton de Clermont, Département de l'Oise fils de Gabriel Dumaine et d'Antoinette Pierre, est entré au service en Qualité de Canonnier dans les troupes de la marine le dix Sept mai mil Sept Cent Quatre vingt neuf et qu'il y a Continué ses services jusqu'au vingt trois Nivôse an douze époque a laquelle

Vu de Gabriel Dumaine

Quinze

il est mort a Brest ainsi qu'il appert des Contrôles du Quatrième Régiment d'Artillerie de la marine 2e Bataillon N°. 224. en foi de quoi le ministre a délivré le Ministre a délivré le présent Certificat lequel me vaudra Dix après être resté Dix timbre Paris le treize frimaire an douze Illegible.

Par monseigneur le Chef de la division signature pour l'actuel. Illegible Maire

L'an mil huit Cent onze le samedi deux du mois de novembre heure de midi Pardevant nous, Maire officier de l'état Civil de la Commune de la neuville canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Louis Joseph Trois ans âgé de vingt sept ans et demi journalier domicilié dans la Commune de La neuville susdite, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né aujourd'hui deux novembre sur les Quatre heures du matin de lui déclarant et de Marie Jeanne Rose Bourgeois son épouse, et a la quelle il a déclaré vouloir lui donner les prénoms de Rosalie, Cesarine ledit déclaration et présentation faite en présence de Michel Destrée âgé de Soixante Dix huit ans propriétaire et de Charle Rousselle Roamy âgé de soixante Quinze ans Rentier tous deux domiciliés dans la dite Commune et ont les témoins Signés

le père ayant déclaré ne savoir signer, signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Rousselot Vany

Lesturée

Mahieux Maire

Armée d'Egypte. Infanterie de ligne

9ème bataillon 13ème demi Brigade 3 compagnie grenadiers

Certificat Mortuaire.

Nous Membres du Conseil d'administration de la dite demi Brigade certifions que le Citoyen Jean François Heloy Grenadier aux susdits Bataillon et compagnie natif de La Neuville En hez Departement de Loise a été tué le premier floreal 9e année a Rhamanick en Egypte

En foi de quoi nous avons delivré le present, revetu de nos signatures et du sceau de notre dite demi brigade, pour servir et valoir à qui de droit ce que de raison

Fait a Nismes le vingt neuf Pluviose 10ème année Republicaine

Le chef de brigade

Ornand Sergent — Brat Capitaine — Brenteux — Froment

L'an mil huit cent onze le cinquième jour du mois de novembre Pardevant nous Stanislas Mahieux officier de l'état Civil de la Commune de La Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de L'oise Etoit Comparu Charles Etienne Bonnefoy agé de quarante trois ans et demi vitrier domicilié dans La Commune de La Neuville En hez lequel nous a presenté un Enfant du sexe Masculin* de lui declarant et de Marie Rose Angot son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de julien dit

Les dittes déclarations et présentations faites en presence de Paul Candide Charlier agé de trente trois ans et demi propriétaire et de Pierre Bonnefoy agé de quarante huit ans serrurier tous deux domiciliés dans cette Commune, et outre les pères et temoins signé avec nous le present acte de Naissances après qu'il leur en a été fait lecture,, Bonnefoy A. Charlier

Pierre Bonnefoy

Mahieux Maire

L'an mil huit cent onze le septième jour du mois de novembre, Pardevant nous Stanislas Mahieux Maire et officier de l'état Civil de la Commune de La Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de L'oise Sont Comparus Louis Joseph Boulanger agé de vingt et un an et cinq mois natif de La Neuville en hez Bucheron domicilié dans la dite Commune de

La neuville en hez majeur fils de françois joseph
Boulanger aussi Bucheron ce présent et Consentant
et de Marie adelaide magnez tous deux vivants domiciliés
dans cette Commune aussi présente et Consentante
et demoiselle honorine Severine Testers agée de dix
neuf ans et six mois domestique a La neuville en hez
mineure fille d'antoine Testers journalier et de marie
Elizabette dupont ses père et mère tous deux décédés dans
la Commune de Gaune* laquelle nous a présenté un
acte d'assemblée de famille dressé par le juge de paix du
Canton de St just le Quatre novembre présente année
et enregistré audit saint just le dit jour Quatre novembre
par lequel il appert 1° que jean Leclerc tisserand demeurant
a Gaune son tuteur et Cousin issu de Germain 2° que
Louis Testers et alexis tranoy aussi cousins issus de Germain 3° que
Germain soulloy manouvrier demeurant a Bruneville
son oncle a cause de marie Marthe dupont sa
femme 4° Quadrien Mazan tailleur d'habits demeurant
audit Bruneville son Cousin issu de Germain et jean
Baptiste morel tonnelier demeurant a Plainval tous
parents Legalement Constitués ont déclaré donner
tous Consentements nécessaires audit Mariage
pour être célébré dans les formes Légales. Comme il
est Constaté par acte de décès délivré a Gaune
le deux novembre mil huit cent onze signé
Wallet Maire lesquels nous ont requis de procéder a
la Célébration du Mariage projetté entre eux,

le renvoi plus haut *

et dont les publications ont été faites devant dix sept
la Principale porte de notre Maison Commune, savoir,
la Première le dimanche vingt du mois d'octobre dernier
a l'heure de dix heures et la seconde le dimanche vingt
sept dudit mois d'octobre a la même heure et dans la
Commune de Gaune les dimanche vingt octobre et le
vingt sept dudit mois d'octobre aux heures de dix heures
Comme il est Constaté par l'acte délivré par le maire
de Gaune en daté du deux novembre signé Wallet
maire mil huit cent onze.
Aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant
été signifiée, faisant droit a leur Réquisitoire, après
avoir donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mention-
nées et du chapitre six du Code Civil intitulé du
Mariage, avons demandé au futur Epoux et a la future
Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme.
Chacun deux ayant répondu séparément et affirma-
tivement declarons au nom de la Loi que Louis joseph
Boulanger et honorine Severine Testers sont unis par
Le Mariage. de tout ce avons dressé acte en présence
d'antoine françois Lefevre marchand devin domicilié dans cette
Commune agé de trente quatre ans de jean Baptiste auguste
soret tisserand agé de vingt huit ans aussi domicilié dans
cette Commune amis de Lepouse de Louis de Leste Bucheron
agé de Quarante sept ans, de Simon Bonnefoy vitier
agé de trente neuf ans tous deux amis de Lepouse Egalement
domiciliés dans la Commune de La neuville en hez

lesquels après quil leur en a été fait lecture ont signé avec nous les Contractants ayant déclaré ne savoir signer aussi que lepoux de lesdits. Simon Bonnefoy Albaret

Defertze Albarine Albaire

L'an mil huit cent onze le mercredi vingt deux nov de novembre par devant nous Stanislas Albarine Albaire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de Loise Comparu Pierre hubert Duvivier age de soixante douze ans + Quarante six époux de Jeanne Elisabeth Defertze Cultivateur voisin age de et Michel Lallemand propriétaire aussi tous trois Domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que le mercredi vingt du mois de novembre à une heure du matin Anne marguerite Bachelet agée de soixante quatorze ans veuve de feu revenu époux de Pierre hubert Duvivier domiciliée dans cette Commune est décédée le vingt du mois de novembre a une heure du matin en sa maison de la Garde et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que Lecture leur en a été faite

Albarine Albaire

Lestuvee

Duvivier

L'an mil huit Cent onze le vingt Sept du mois de novembre a six heures du soir Pardevant nous Stanislas Albarine Albaire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de Loise Comparu Pierre André Lévin agé de vingt Sept ans et trois mois Charetier lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né le vingt Sept novembre à Cinq heures du soir de lui déclarant et Honorine Victoire Salote son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Nicolas Lesquels déclaration et présentation faites en présence de Pierre Dufossé agé de trente neuf ans instituteur et de François Bonvalet tailleur d'habits tous deux domiciliés dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quil leur en a été fait lecture le père ayant déclaré ne savoir signer.

Albarine Albaire

Bonvallet

L'an mil huit Cent onze le dix du mois de décembre par devant nous Stanislas Albarine Albaire officier de l'état Civil de la Commune de la neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de Loise sont comparus Michel Lallemand propriétaire et Romain Coutellier Cultivateur voisins et amis lesquels nous ont déclaré que le dix décembre mil huit cent onze vers les six heures du matin Charles Rousselle agé de soixante ans et deux mois vivant de son revenu Domicilié dans cette Commune veuf de Jeanne Eléonore Ducornet décédé le dix du présent mois de décembre vers les six heures du matin dans sa maison de la Garde et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que Lecture leur en a été faite

Albarine Albaire

Lestuvee

L'an mil huit cent onze le dix septième jour du mois de décembre par devant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de Lamiville en[illegible] Canton et arrondissement de Clermont département de Loire, Est comparu Pierre nicolas Bayard Agé de Quarante deux ans Cultivateur domicilié dans la Commune de Lamiville susdit lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le Sept décembre courant Du mariage de lui déclarant et de Victoire Salot sa femme auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Geneviève Victoire Sophie déclaration et présentation faites en présence de Denis Convert propriétaire et de Louis Collier Cultivateur tous deux majeurs voisins lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Pierre Nicolas Bayard
Mathieux Maire

Collier
Convert

L'an mil huit cent onze le dix du mois de décembre par devant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de Lamiville en[illegible] Canton et arrondissement de Clermont département de Loire, Est comparu Denis Convert propriétaire et Louis Collier Cultivateur tous deux majeurs voisins lesquels nous ont déclaré que le dix sept de décembre courant à deux heures du matin Marie Victoire Salot âgée de Quarante cinq ans domiciliée dans cette Commune épouse de Pierre nicolas Bayard est décédée le dix sept du présent mois de décembre à deux heures du matin dans la maison grande rue de Clermont à Beauvais et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Collier
Convert

Mathieux Maire

Arrondissement de Clermont — Département de la Loire — Canton de [illegible]

Mairie de la Neuville en[illegible]

1811

Commune de la neuville en[illegible]

Premier Supplément du registre destiné à contenir par duplicata actes de naissances, reconnaissances, mariages, divorces et décès de l'état civil des Citoyens de la Commune de la neuville en[illegible] pendant l'année mil huit cent onze

Ledit Supplément contenant deux feuilles de papier timbré, coté et paraphé par premier et dernier par nous Pierre François Mayen, Président du Tribunal de Première Instance de Clermont séant audit Clermont le Vingt Décembre mil huit cent onze

Mayen

L'an mil huit cent onze le vingt du mois de décembre par devant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de la neuville en[illegible] Canton et arrondissement de Clermont département de Loire, Est comparu Denis Convert propriétaire et Louis Collier Cultivateur tous deux majeurs voisins lesquels nous ont déclaré que le vingt du mois de décembre courant à neuf heures du matin Geneviève Sophie Bayard âgée de Quatre jours fille de Pierre nicolas Bayard Cultivateur et de Marie Victoire Salot décédée dans cette Commune le dix sept du présent mois de décembre à deux heures du matin dans la maison de son père grande rue de Clermont à Beauvais et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Collier
Convert

Mathieux Maire

L'an mil huit Cent onze, le trente et un décembre, par devant Moi, Stanislas Albaire Albaire
et officier de l'état Civil de la Commune
La neuville Canton et arrondissement de
de la Commune département de l'Oise Etat
Comparu Louis Joseph Révelin âgé de vingt six ans
fabricant domicilié dans la Commune de la neuville
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
trente et un décembre à six heures du soir de lui déclarant
de Marguerite Antoinette Denizet son épouse
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
Marguerite Virginie Le dit déclaration et pre
Lecture faite et présence des sieurs Emmanuel
Xavier Seigneurgens officier de salubrité âgé de trente quatre
ans et Louis Collin Laine propriétaire âgé de cinq
habitant tous deux domiciliés dans cette Commune amis
voisins et ont signé avec nous le présent acte après qu'il
leur a fait Lecture.

Seigneurgens Collin Albaire officier d'état

Le présent Registre clos et arrêté par Nous Albaire
soussigné le dernier jour de Décembre 1811.

Albaire officier d'état

Etat d'annexe

Naissances en 1811

1 Bayard Geneviève honorine née le 16 Décembre
2 Cabay Louis victor casimir né le 4 Janvier
3 Enfant du sexe masculin venu Mort le 5 Janvier
4 Bonnefoy Julien Désiré né le 4 Novembre
5 Collin Louis Eugène né le 20 Septembre
6 Coulon Sophie Cornélie née le 13 août
7 coquempot agathe Stéphanie née le 11 Avril

8 Duval Scholastique Euphémie née le 12 Janvier
9 Duvergé Marie Lucienne née le 1 Janvier
10 Duvergé Pierre Bertin né le 14 Février
11 Delisle Geneviève Alexandrine née le 9 Mars
12 Duvergé Marie Antoinette née le 11 Mars
13 Dieux Marie victorine née le 7 Avril
14 Sallot Louis Désiré né le 11 Février
15 Fontaine François victor né le 16 Septembre
16 Bernard François Casimir né le 7 Février
17 Berin Pierre Nicolas né le 29 Novembre
18 Neutre Josephine Adelle née le 28 Avril
19 Poutrain Louis Anable Désiré né le 12 Septembre
20 Roussel Onésime Napoléon né le 14 Avril
21 Révelin marguerite Virginie née le 31 décembre
22 Sorel augustine née le 28 Avril
23 Voie aux Rosalie Cezarine née le 2 Novembre
24 Willon Louis Augustin né le 6 Mai

Mariages en 1811

1 Boulanger Louis Joseph marié à honorine Duvergé le 7 Mai
2 Becker jean Pierre Ezechiel marié à Marie Duvergé le 31 Juillet
3 Cavaillé Cezaire auguste marié à Marie Julie Sallot le 29 Janvier
4 Journal François Stanislas marié à Marguerite victoire
5 Berin Pierre André marié à honorine victoire Sallot

Le vingt sept. fin des Mariages

Décès

1 Bachelet anne Marguerite decedée le 20 Novemb
2 Bayard Geneviève honorine decedée le 20 Décembre
3 Berenger Marie Anne décédée le 17 Aout
4 Descouleurs Marie Jeanne decedée le 2 Mai
5 Dumaine Gabriel décédée à Brest le 23 Pluviose an 12
6 Eloi jean françois décédée le Premier floréal an 9 ramaniers
7 Lefevre Antoinette decedée le 13 Octobre
8 flamand Jaques décédé le 6 Mai
9 fallot Marie Jeanne decedée le 11 Juillet
10 Pontkiau Marie Louise Josephine decedée le 12 Mai
11 Salot marie Marguerite victoire decedée le 17 Déc
12 Rousseb Roany Charles decedé le 10 Décembre
13 Orget françois André Stanislas decedée le 19 Mars
14 Trois ans Lucien décédé le 10 aoust
15 Walet jean Baptiste decedé le 10 Juillet
16 Walet Pierre decedé le 4 Mai
17 Walet Louis Joseph Lucien decedé le 24 Septembre
18 Willou François decedé le 22 Mai
19 Willou Louis Augustin decedé le 16 Mai

fin des Décès

Commune de La Neuville Enhez

An 1812.

1812

Arrondissement Communal de Clermont.

Département de l'Oise.

L'Officier public se conformera aux positions des articles du code civil, la teneur suit:

Art. 34. Les actes de l'état civil énonnent l'année, le jour et l'heure où ils ont reçus; les prénoms, noms, âges, essions et domiciles de tous ceux y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne rront rien insérer dans les actes ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. l'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur registres, de suite, sans aucun blanc; es ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffre.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année, et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre *au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes:

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Nota. *Il faut laisser une marge de 40 millimètres (un pouce et demi environ).*

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages, Divorces et Décès des citoyens de la commune de La Neuville Enhez pendant l'année mil huit cent douze.

Ledit Registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Payen, Président du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement communal de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil. où Napoléon?

A Clermont-Oise, le premier décembre mil huit cent onze. Payen

L'an mil huit cent douze le mercredi dimanche jour du mois de janvier par devant nous Stanislas Mahieux maire officier de l'état civil de la commune de La Neuville enhez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise

Soit Comparu jean Louis Bonhomme — Jean
De Lonq âgé de Trente Quatre ans et cultivateur — Jigne
Memsieur âgé de Quarante neuf ans tous — Jigne
Domiciliés dans cette Commune, le second voisin le premier
nous ont déclaré que Charle Boulier âgé de Quarante
neuf ans, domicilié dans cette Commune époux de la
Prestitude Catherine est décédé le Dix e Dupresent
mois de janvier à Quatre heures du matin chez le dit
jean Louis Bonhomme déclarant son beau frère
dans la Grande Rue de Clermont a Beauvais lequel
ont signé avec nous le present acte après lecture faite
en dit fait. Et Mathieux Maire Bonhomme
Catherine Dignet

L'an mil huit cent douze, le dix neuf du mois de
janvier par devant nous Hamillar Mathieux Maire
et officier de l'état Civil de la Commune de Lamainville
en les Canton et arrondissement de Clermont département
de l'Oise, est Comparu Charle Jean âgé de Trente
Quatre ans Couvreur en Chaume domicilié dans cette
Commune lequel nous a Presenté un enfant du sexe
Masculin né le dix huit de janvier à dix heures du
soir de lui déclarant et de Victoire Adélaide Augustine
son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de Charle Désiré Augustin cette déclaration et presen-
tation faite en Presence de Denis Crouet Propriétaire
et de François Labbé Marchand d'Etoffe tous deux
les voisins et domiciliés dans cette Commune le premier
âgé de Quarante Quatre ans et le second de Cinquante
trois ans et ont les témoins signé avec nous
Mathieux Maire

Le Present acte de naissance après qu'il leur
en a été fait Lecture le père a déclaré ne savoir
signer de ce interpellé suivant la Loi.

Crouzet Mathieux Maire

L'an mil huit cent douze, le vingt sept du mois de
janvier par devant nous Hamillar Mathieux Maire
Officier de l'état Civil de la Commune de Lamainville
en les Canton et arrondissement de Clermont département
de l'Oise, sont Comparus Michel Lefèvre Propriétaire
âgé de soixante Quinze ans et Michel Lequeux
Memsieur âgé de Cinquante six ans tous deux domiciliés
dans cette Commune et voisins le dernier Cousin
Germain du Coté Paternel, lesquels nous ont
déclaré que le vingt six du mois de janvier courant
à une heure du soir Louise Puleux âgée de Quatre vingt un
ans et Quelques jours Propriétaire domiciliée dans cette
Commune de Lamainville en les Celibataire est décédée
le vingt six de janvier courant à sept heures du soir que la
naissance de Michel Lefèvre Déclarant fut la
Mère et ils déclarent ont signé avec nous le present acte
après Lecture faite

Testard Lequeux Mathieux Maire

L'an mil huit cent Douze le premier jour de février
pardevant nous Hamillar Mathieux Maire officier
de l'état civil de la Commune de Lamainville Canton
Canton et arrondissement de Clermont département de
l'Oise, est comparu Pierre François Dubois

Marquinier âgé de trente deux ans fils de Jean
Baptiste Eloi âgé de quarante huit ans
et Emanuël Wallet âgé de vingt neuf ans
aussi de même état et tous trois domiciliés
dans cette Commune voisins et amis lesquels
nous ont déclaré que le dernier jour de février sur les quatre
heures du soir René François Duval âgé de cinquante huit
ans marquinier domicilié dans cette Commune époux de
Marie Françoise Carlier est décédé le premier jour de
février vers les quatre heures du soir en sa
Maison Quartier de Luzarche et les déclarants
ont signé avec nous le Présent acte après
que lecture leur en a été faite

Decès

Cloz Wallet. Mathieu Maire
Legal

L'an mil huit Cent Douze le vingtième jour du mois
de février Par devant nous Stanislas Mathieu Maire
Officier de l'Etat Civil de la Commune de Laneuville
au Pont Canton et arrondissement de Clermont Département
de l'Oise sont Comparus les Sieurs Paul Candide Charles
Propriétaire âgé de trente deux ans et Six mois Couché
et Jean Victoire Demonty âgé de Cinquante Cinq
Ans de cause de son Epouse sans Profession tous deux
domiciliés Dans Cette Commune lesquels nous ont
déclaré que le vingt de février à vingt heure du matin devant
Rousseau Dallard âgé de dix sept ans et demi fils de
Louis Victoire Dallard Receveur de la Loterie
impériale Demeurant Rue Montmartre N°. 120. et de
Thérèse Cécile Victoire Froissent tous deux vivants
Sa père et maître Décédé à vingt heure du matin
dans une maison du Sieur Angoulême Grand Cité

Decès

* age de trente deux ans

* après

De Clermont a Beauvais et les déclarans ont signé
avec nous le Présent acte après que lecture leur
a été faite

Ch. Charlier Mathieu Maire

J.B. Demonty C. Poittevin

L'an mil huit Cent Douze le vingt neuf du mois de février
Par devant nous Stanislas Mathieu Maire et Officier de
l'état Civil de la Commune de Laneuville au Pont Canton
et arrondissement de Clermont département de l'Oise
Comparu Fulgence Casimir Cabary agent de Géographe
âgé de vingt neuf ans et Quatre mois domicilié dans cette
Commune lequel nous a présenté un Enfant du Sexe
féminin né le vingt neuf de février à deux heures après
midi de lui déclarant et de Henriette Caroline Fontaine
son Epouse et à laquelle il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Henriette Caroline Cette déclaration
et Présentation faite en présence de Joseph Remy Gillain
Garde Général âgé de soixante Quatre ans et de Louis
Bernard Marchand de Bois tous deux de voisins domiciliés
dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous
le Présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
Lecture et le Père Déclarant

Cabary Mathieu Maire

naissance

* age de trente six ans

L'an mil huit Cent Douze le troisième jour
du mois de mars Par devant nous Stanislas Mathieu
Maire officier de l'état Civil de la Commune de
Laneuville en Pont Canton et arrondissement de Clermont
Département de l'Oise sont Comparus Charles Antoine
Serrurier âgé de soixante Quatorze ans et Pierre

mort.

Du neuf dan Propriétaire agé de Quarante Quatre ans
Demeurant tous deux domiciliés et voisins, lesquels nous ont
déclaré que le deux de mars vers les sept
heures du soir jean Baptiste de Lisle agé
de Cinquante ans Célibataire Bucheron fils de François
de Lisle et d'angelique Duvergier Lepicier et mis décédé
dans cette Commune et décédé dans sa Maison
dans la Grande rue qui Conduit de Clermont à
Beauvais, et les déclarans ont signé avec nous
le Présent acte après que Lecture leur en a
été faite Albaricus Albaire C. Dumaine

Dumaine

L'an mil huit Cent douze le Mercredi Quatre du mois de Mars;
Pardevant nous Stanislas Albaricus Albaire Officier de l'Etat Civil
de la Commune de La neuville entre Cantons d'arrondissement
de Clermont Département de l'Oise Soute Compagnie Francois Pierre
Bucheron Agé De Cinquante et un an domicilié en Cette Commune
lequel nous a présenté un enfant Du sexe féminin qui la nuit dernière
a vue heure du matin Quatre du présent mois de Mars de lui déclarant
et de Victoire Leroux son épouse et a la quelle il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Victoire jubilé a été fait Présentation et présentation faite
en présence de nicolas Révelin subsistant agé de Soixante Quatre ans
et de Denis Proust Propriétaire agé de Cinquante Quatre ans tous
deux domiciliés dans cette Commune et voisins, lesquels ont signé
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture le père a déclaré ne savoir signer.

Rouzet

Albaricus Albaire

L'an mil huit Cent douze le jeudi Cinq du mois de mars
Pardevant nous Stanislas Albaricus Albaire officier de l'Etat
Civil de la Commune de La neuville entre Canton

et arrondissement de Clermont Département de l'Oise
Soute Compagnie Pierre Nicolas Bajard Lisseur âgé de Trente Quatre
ans et Charle Levasseur Cultivateur âgé de Trente neuf ans
tous deux gendre et domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que le cinq du présent mois de Mars a
trois heures après midi Elisabeth Salot agé de soixante six ans
Bucheron épouse de Marguerite Batiste Domiciliée dans cette
Commune est décédé dans sa maison grande rue conduisant
de Clermont a Beauvais et les déclarans ont signé avec nous
le Présent acte après que Lecture leur en a été faite

Pierre Nicolas Bajard Lesassier

Albaricus Albaire

L'an mil huit Cent douze le Samedi Sept
Du mois de Mars, pardevant nous Stanislas Albaricus
Albaire officier de l'état Civil de la Commune de
La neuville entre Canton et arrondissement de Clermont
département de l'Oise Soute Compagnie Antoine Piquet
Bucheron âgé de Quarante neuf ans frère et Charle Noël
Duval Manœuvre âgé de Quarante Deux ans Beaufrère
tous deux domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont
déclaré que le sept du présent mois de Mars a une heure après
midi Jean Baptiste Benoit Bozuillon âgé de Cinquante deux
ans Célibataire est décédé Chez la mère dans la grande rue
Conduisant de Clermont a Beauvais et les déclarans ont
signé avec nous le Présent acte après que Lecture leur en
a été faite Antoine Piquet Albaricus Albaire
Charle Noël Valot

L'an mil huit Cent douze le huitième jour du mois de
mars Pardevant nous Stanislas Albaricus Albaire Officier de
l'état Civil de la Commune de La neuville entre

mort — Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise
Sont Comparés Sébastien Soutain âgé de trente huit ans
Cultivateur neveu et voisin François Joseph François — marié
âgé de vingt deux ans voisin Tous deux — domici
dit lieu dans cette Commune lesquels nous ont déclaré qui — auquel
huitième jour du mois de mars a neuf heures du matin Simon
Soutain Cultivateur retiré âgé de Quatre vingt trois ans
décédé dans son ménage dans sa Commune ainsi, Lecture et déclaration
ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en faite
Soutain François
Elbarisme
Elbaire
Elbarisme Maire

L'an mil huit Cent douze le huitième jour du mois de mars Pardevant nous Stanislas Barthelemy Elbarisme Elbaire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville enfin Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est Comparu Pierre Germain Copin Boquillon âgé de trente trois ans domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui mari Vaud
du présent mois de mars a Cinq heures du soir de lui déclarant et de Marie Victoire Duverger sa femme et a laquelle il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Marie Victoire — Lecture déclaration et Présentation faite en présence de Pierre Walet Laine Cultivateur âgé de Quarante Quatre ans et d'Antoine Angot Macon âgé de Cinquante huit ans tous deux domiciliés dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture leur en faite lecture Lespès a déclaré ne savoir signer.
Walet angot
Elbarisme Maire

L'an mil huit Cent douze le huitième jour du mois de mars Pardevant nous Stanislas Barthelemy Elbarisme Officier de l'état Civil de la Commune de La neuville enfin Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise mari Vaud
et Comparu Pierre Germain Copin Boquillon âgé de



trente trois ans domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui mari Vaud
du présent mois de mars a Cinq heures et demie du soir de lui déclarant et de Marie Victoire Duverger femme à laquelle il a déclaré vouloir donner les Prénoms de
Alexandrine Lespès déclaration et présentation faite en présence de Pierre Walet Laisné âgé de Quarante Quatre ans et d'Antoine Angot Macon âgé de Cinquante huit ans tous deux domiciliés dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous le présent acte après lecture leur en faite. Lespès a déclaré ne savoir signer.
Walet angot
Elbarisme Elbaire

mort — L'an mil huit Cent douze le neuf deux du mois de mars Pardevant nous Stanislas Barthelemy Elbarisme officier de l'état Civil de la Commune de La neuville enfin Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est Comparu Pierre Germain Copin Boquillon âgé de trente trois ans et Pierre Walet Laisné âgé de quarante Quatre ans et Antoine angot Macon âgé de Cinquante huit ans tous deux voisins et amis nous ont déclaré qu'aujourd'hui vingt deux du mois de mars a une heure du soir Jeanne Copin Boquillon âgée de soixante Dix ans veuve de feu Jacques Lefèvre décédé dans sa commune
a les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en faite lecture Lespès a déclaré ne savoir signer. Elbarisme Elbaire
Walet angot

L'an mil huit Cent douze le Cinquième jour du mois de mars Pardevant nous Stanislas Barthelemy Elbarisme Elbaire officier de l'état Civil de la Commune de la neuville enfin Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise est Comparu Jean Baptiste Boitel âgé de Trente Sept ans cultivateur domicilié dans cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui Dix huit du présent mois d'avril a sept heures du mari Vaud
matin de lui déclarant et de Elbarisme déclaré faite

vaillant homme de la quelle il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Cardine ci devant le fait déclaration et Procès verbal
faite en Présence d'Ambroise Waldt Officier public âgé de
Quarante six ans et de François Nicolas Poultier menuisier
âgé de vingt Cinq ans tous deux domiciliés dans
Commune dont le témoin signé avec nous le présent acte
après que lecture leur en a été faite

Bottelle Vallet Lemaire Mahieu Maire

Extrait du Registre de acte de naissance, et Mariage
décès de la ville de Beauvais pour l'année mil huit
douze

L'an mil huit Cent douze le vingt Mars, septième jour de l'ancien
nous François Louis Adjoint et délégué de Maire de Beauvais pour
remplir les fonctions de l'Officier de l'Etat Civil de la dite ville sont
Comparus Messieurs Jacques Félix Léon Blanchard de Beauvais âgé
de soixante ans, Philippe Henri Lévêque âgé de trente deux
ans, le premier Administrateur et le second Secrétaire de la
Civil de cette ville demeurant à Beauvais, lesquels nous ont déclaré
que Scholastique Leblond de Beauvais née à trente quatre ans
native de Laneuville en bois fille de Défunt Jean Leblond
de Marie Jeanne Lefèvre Décédé le vingt huit à onze
heures du matin à l'Hôtel Dieu de cette ville et ont les
déclarans signé avec nous après Lecture faite.
ainsi signé au registre Blanchard de Beauvais Lévêque
François Louis Adjoint Collationné et Délivré Conforme
l'original par le Maire de la ville de Beauvais soussigné le
vingt Quatre Mars Mil huit Cent douze signé Demailly Maire
Certifié pour Copie Conforme à l'extrait

Mahieu Maire

L'an mil huit Cent douze le Samedi vingt du mois de Mars
d'avril, Edouard pour Manissier maire adjoint
officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville
en bois Canton d'arrondissement de Clermont
département de l'Oise, sont Comparus Louis Joseph
Prévost âgé de vingt huit ans Balancier et François
[illegible] âgé de trente [illegible]

Beauvais 24 mars 1812

Mairie de Beauvais.

Département de l'Oise.

Monsieur le Maire

Conformément à l'article 80 du Code Napoléon,
J'ai l'honneur de vous adresser la rédaction
de l'acte de décès de Scholastique Leblond
à l'effet d'être inscrit sur le Registre
de l'état civil de votre Commune et
afin que vous puissiez en donner avis
à la famille de la décédée
J'ai l'honneur de vous saluer
Le Maire de Beauvais
Demailly Maire

Mr le Maire de la Commune de Laneuville en bois
(Oise)

vaillant sa femme et a laquelle il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Caroline victoire lesdits déclaration et présentation
faite en présence d'ambroise Walet tisserand agé de
quarante six ans et de françois nicolas Pouttieau menuisier
agé de vingt cinq ans tous deux domiciliés dans cette
Commune et ont les témoins signé avec nous le present acte
après en lecture lors en acte faite.

le père

L'an mil huit cent douze le lundi treize du six d'avril, pardevant nous Stanislas mathieu Mabin officier de l'Etat Civil de la Commune de Lannevillle en luy Canton et arrondissement de Clermont département de Loise, sont Comparus Louis joseph trois œuf père agé de vingt huit ans Bulleur en grange, françois [illegible]

Extrait du Registre des actes de Naissances, Mariages et décès de la Ville de Beauvais pour l'année mil huit cent douze

L'an mil huit cent douze, le vingt mars, sept heures du soir, pardevant nous françois Danse adjoint et délégué du Maire de Beauvais pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat Civil de laditte Ville sont Comparus Messieurs Joachim felix Leon Blanchard de Changy, agé de soixante onze ans et Philippe henry Sciout agé de trente huit ans le premier administrateur et le second Secrétaire des hospices Civils de Cette Ville, demeurans à Beauvais lesquels nous ont déclaré que Scolastique Leblond Manouvriere, agée de trente neuf ans Native de la neuville en hez fille de défunts jean Leblond et de Marie jeanne Letrust est décédée Cejourd'huy à onze heures du matin à l'hotel Dieu de Cette Ville et ont les déclarans signé avec nous après lecture faite.

ainsi signé au Registre Blanchard de Changy Sciout et françois Danse adjoint.

Collationné et délivré Conforme à l'original par le Maire de la Ville de Beauvais soussigné le vingt quatre mars mil huit cent douze.

De Nully-Thiéron

vaillant [illegible] laquelle il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Caroline voulant la dite déclaration et Présentation
faite en Présence d'Ambroise Wallet Cultivateur âgé de ——
Quarante six ans et de François Nicolas Pontenier menuisier
âgé de vingt Cinq ans tous deux domiciliés Dans —— Lette
Commune dont le témoin a signé avec nous le présent acte
lecture

Le Maire Subst





L'an mil huit Cent douze le huit de Treize du 1er Floréal
d'Avril, Pardevant nous Mathieu Maire de la Commune de Lamainville
officier de l'état Civil de la Commune de Lamainville
susdit Canton d'arrondissement de Clermont
département de l'Oise, sont Comparus Louis Joseph
Trois cent Piccage de vingt huit ans Batteur en grange François
Labbé Blanchard d'Hosy voisinage de Cinquante ans et
mort Clement Lequeux Blanchisseur âgé de Cinquante six ans tous
trois domiciliés Dans la Commune de Lamainville susdits
lesquels nous ont déclaré que Marie Rose Césarine
Rosalie Trois cent âgée de Cinq mois et huit jours fille de
Louis Joseph Trois cent et de Rose Dumazet ses Père et Mère
vivant Dumariés d'avec feu Joseph Thomas et Demeurant en la
maison de ses Père et Mère sise en Lamainville et ont les déclarans
signé avec nous excepté le Père qui a déclaré ne savoir
signer, le présent acte après lecture leur a été faite.

Lequeux Mathieus Maire Labbé

L'an mil huit Cent douze, le dix huit avril Pardevant nous Mathieus
Mathieus Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamainville
susdit Canton d'arrondissement de Clermont département de l'Oise sont
Comparus Joseph Auguste Wallet âgé de trente neuf ans tailleur d'habits
Louis Joseph Trois cent âgé de trente six ans laboureur tous deux voisins lesquels nous
ont déclaré que Marie Elizabeth Dupille âgée de Cinquante deux
mort ans épouse de Jean Baptiste François Lefèvre Cultivateur domicilié
Dans cette Commune est décédée ce Jourd'hui vers cinq heures
trente après midi en sa maison située Dans la grande rue
Pardevant de Clermont lesquels ont les déclarans signé
avec nous le Présidant après que lecture leur en a été faite

Wallet Mathieus Maire

Forget

L'an mil huit Cent Douze le dimanche dix neuf du mois d'avril
Pardevant nous Stanislas mathieux Albaire officier de l'état
Civil de la Commune de La neuville entre Cantons et
arrondissement de Clermont département —— de L'oise
Se sont Comparus antoine angot albacon —— agé de
agé de Cinquante huit ans et Clément Legueux menuisier
agé de Cinquante deux ans tous deux voisins domiciliés dans cette
Commune lesquels nous ont déclaré que Toussaint jean Baptiste
mort — né vivant agé de Quatre mois fils de jean Toussaint Mercy et de
Albaire Albaigueritte Rosalie demeurant Rue du —— faubourg
après — Saint Abaulet N° 183. Division du quartier est décédé ——— le
dix neuf du présent mois d'avril a Quatre heures ——— de
soir chez Albaire Geneviève Boquet veuve de Lucien Waldo
Rue de Luarlet chez laquelle il était en nourrice tous
les déclarans signé avec nous le Présent acte après que lecture
leur en a été faite. angot Legueux Stanislas Albaire officier

L'an mil huit Cent douze le mercredi vingt quatre jour de mai
Pardevant nous Stanislas mathieux Albaire officier de l'état
Civil de la Commune de La neuville entre Cantons de
arrondissement de Clermont département de L'oise est
Comparu François Stanislas fournival agé de vingt six ans et
demi domestique domicilié dans cette Commune lequel
nous a présenté un enfant du sexe masculin né depuis a dit
mariage — lecture duquel il nous a déclaré vouloir donner les
prénoms de François Marie lequel dit déclaration et présentation
a été faite en présence de marie antoinette Bord menuisier agé de
Cinquante huit ans et de François joseph le francq marchand
de toile agé de vingt huit ans tous deux voisins et amis et ont
les témoins signé avec nous le Présent acte après que lecture
leur en a été faite. Stanislas françois maire
Bord



L'an mil huit Cent douze le jeudi septième jour
de mai Pardevant nous Stanislas Mathieux Albaire
Officier de L'état Civil de la Commune de
La neuville entre Cantons et arrondissement de
Clermont département de L'oise, sont Comparus françois
Wilson agé de vingt neuf ans Cordonnier et jean Baptiste
mort — françois Lefèvre agé de Cinquante trois ans Cordonnier
tous deux voisins lesquels nous ont déclaré que jean Baptiste
Wilson agé de Cinquante sept ans Marchand de Bonnets
de matière Cotonnière Wilson est décédé le septième jour
du présent mois de mai a dix heures du matin en sa maison
sise Rue la grande Rue qui Conduit de Clermont a
Beauvais et ont les témoins déclarans signé avec nous le
Présent acte après que lecture leur en a été faite.
Wilson Lefèvre Mathieux Albaire

L'an mil huit Cent douze le vendredi huitième
jour du mois de mai Pardevant nous Stanislas Mathieux
Albaire Officier de L'état Civil de la Commune de
La neuville entre Cantons arrondissement de Clermont
département de L'oise est Comparu Sébastien fontaine
agé de trente huit ans Cultivateur domicilié dans
Cette Commune lequel nous a présenté un enfant du
sexe féminin né depuis a dit mariage du soir de lui déclarant
naissance — de Dambricourt jeanne Blanchet de laquelle il a déclaré vouloir
donner le prénom de julie Eugénie Cette déclaration et
présentation faite en présence de françois joseph françois
marchand d'étoffe agé de vingt huit ans et de marie antoinette
Bord agé de Cinquante huit ans tous deux voisins et
amis et ont les témoins signé avec nous le présent acte après
que lecture leur en a été faite.
Fontaine Bord Mathieux Albaire
François

L'an mil huit Cent Douze, le Dimanche Dix de Mai
Pardevant nous Stanislas Albarieux Maire
Officier de l'état Civil de la Commune de
Laneuville entre Cantons et arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Charles
Abord Cultivateur Laboureur âgé de Soixante ans, et Pierre Alexis
Cultivateur, tous deux Laine St Pierre le premier ainé et le second
Beaufrère, lesquels nous ont déclaré que Victoire Boulet âgée
de vingt Deux ans, fille de Germain Boulet Cultivateur et
de Marie Francoise Domicilié dans cette Commune
St Décédée Ce Dimanche Dix du mois à Sept heures du matin
Chez Germain Boulet son père Cause Maladie sur
la Place et ont les déclarans signé avec nous Ce présent acte après
que Lecture leur en a été faite.

Albarieux Maire

L'an mil huit Cent Douze le Mercredi Troisième jour du
mois de juin Pardevant nous Stanislas Albarieux Albaire
Officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville
entre Canton et arrondissement de Clermont Département
de l'Oise, Est Comparu François Villon âgé de vingt neuf ans
Cordonnier Domicilié dans Cette Commune lequel nous a
Présenté un enfant de Sexe Féminin né aujourd'hui à
deux heures du matin de lui Déclarant et de Geneviève
Eborneyle son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les
Prénoms de Geneviève Catherine : Ledite déclaration et
Présentation faite en Présence de Julgence Casimir âgé de
vingt neuf ans et demi Arpenteur Géographe et de
Charle Augustin Valet âgé de trente neuf ans Tailleur
d'habit tous deux voisins et amis et ont les témoins signé
avec nous le Présent acte après que Lecture leur en a été
faite // Villon Cabay Greffier

Albarieux Maire

L'an mil huit Cent douze le dimanche Vingt Huit du mois
de juin, Pardevant nous Stanislas Albarieux Officier
de l'état Civil de la Commune de Laneuville en Beaupré
et arrondissement de Clermont département de l'Oise Sont
Comparus les Sieurs Jean Baptiste Victor Esperand âgé de Quarante
Cinq ans et François Laure Bozeillon âgé de Quarante Trois ans
tous deux voisins domiciliés dans Cette Commune lesquels nous
ont déclaré que le Vingt du mois de juin était trépassé de matin
à la Cense d'Alexandrine Copin âgé de Trois mois, fille de Germain
Copin Bozeillon âgé de trente Trois ans et de Albertine Victoire
Duveyer domiciliés dans Cette Commune Cependant chez ladite
père et mère sur le Chemin de Laneuville à Cuigy et ont les déclarans
présent acte après que Lecture leur en a été faite.

Albarieux Maire

L'an mil huit Cent Douze le vingt Quatre du mois de
juin Pardevant nous Stanislas Albarieux Maire et
Officier de l'état Civil de la Commune de Laneuville
entre Canton et arrondissement de Clermont Département
de l'Oise Sont Comparus Pierre Antoine Frédéric
Trois ans âgé de vingt ans et Dix jours natif de la même Commune
Boulevard Domicilié à entre Laneuville entre Maison
fils de François Trois ans Menuisier âgé de Cinquante Trois ans
Cy présent et Consentant et de Marie Albertine Victoire
Levasseur son épouse et mère domiciliés dans Cette Commune
aussi présente et Consentante d'une part et Marie Albertine Victoire
Delaisse âgée de vingt et un ans et sept mois native
de Cette Commune Blanchisseuse Domiciliée dans Cette
même Commune, fille Majeure de défunt Jean
Baptiste Delaisse Cultivateur et de Albertine Victoire

Duvergier a mis Copie reste et Consultante, lesquels
nous ont requis de procéder à la Célébration du
mariage projetté entre eux et dont les Publica-
tions ont été faites devant la Principale porte de
notre Maison Commune, savoir: la première le Dimanche de
mois de juillet de l'an mil huit Cent Douze et l'heure de
dix heures et la seconde le Dimanche suivant vingt et un de
dit mois de juillet même année et à la même heure
aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée, faisant droit à leur Requisition
après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci-dessus mention-
nées et du chapitre six du Code Civil intitulé du
mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future
Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme.
Chacun deux ayant répondu séparément et affirmative-
ment, de notre avis, au nom de la Loi que Pierre Antoine
Frédéric Troisième et Marie Marguerite Delaigue sont unis
par le Mariage de qui nous avons dressé acte en présence de
Jacques Troisième âgé de Cinquante deux ans Menuisier
Père de l'Epoux, de Charles Troisième âgé de trente neuf
ans Cordonnier Oncle de l'Epoux, de Marc Antoine
Duverger âgé de quarante quatre ans Tailleur d'habits Cousin
Issu de Germain de l'Epoux et de Pierre Wallet âgé
de quarante quatre ans Parent de l'Epouse lesquels
tous quatre Domiciliés dans cette Commune, lesquels
après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé
avec nous, les parties contractantes ont déclaré ne
savoir signer

Wallet

Duverger F. † Soubeiran

Marie Delaigue

L'an mil huit Cent douze, le deuxième jour du
mois de juillet, par devant nous Pierre Mathieu Maire
et Officier de l'Etat Civil de la Commune de Lamouille
Canton et arrondissement de Clermont département de
l'Hérault sont Comparus Charles Augustin Wallet tailleur d'habit
âgé de trente neuf ans et Louis Cupidon Marchand de Vinaigre
de trente sept ans tous deux voisins et domiciliés dans cette
Commune lesquels nous ont déclaré que Henriette Caroline
Cabay âgée de quatre mois domiciliée dans cette Commune
fille de Fulgence Casimir Cabay ancien Négociant
et de Henriette Caroline Soubeiran domiciliés dans cette
dite Commune est décédée le premier de juillet courant
heure du soir en la maison de leur père et mère dans cette ville
rue qui conduit de Clermont à Lamouille de laquelle déclaration
signé avec nous le présent acte après lecture leur en
a été faite. Wallet Cupidon

Soubeiran

Marie Delaigue

L'an mil huit Cent douze, le mardi septième jour de juillet
par devant nous Pierre Mathieu Delaigue Officier de
l'Etat Civil de la Commune de Lamouille en la
Canton et arrondissement de Clermont département de
l'Hérault sont Comparus François Nicolas Duverger âgé de
vingt sept ans natif de cette Commune et Demeurant
Bulteau Basse fils de défunt Joseph Duverger aussi
Bulteau décédé dans cette Commune lequel dit Duverger
a donné, comme il est constaté par Acte de décès
Confidé dans les Registres de l'Etat Civil de cette
Commune et de Marie Charlotte âgée de soixante sept ans
native et domiciliée dans cette même Commune
sans Profession ci-présente et Consultante, et

Duverger a mis Officiale de Conseiller de ses
nous ont requis de procéder à la Célébration du
mariage projetté entre eux et dont les Publica
tions ont été faites devant la Principale porte de
notre Maison Commune, savoir: la première le dix sept du
mois de juillet de l'an mil huit Cent Douze et l'heure de
dix heures, et la seconde le dimanche suivant vingt et un de
dit mois de juin même année et à la même heure
aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée faisant droit à leur Requisition
après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mention-
nées et du chapitre six du Code Civil intitulé du
mariage, avons demandé à chacun des Epoux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
Chacun deux ayant répondu séparément et affirmati-
vement, déclarons au nom de la Loi que Pierre antoine
Frederic Troyaud et Marie marguerite Delaigue sont unis
par le Mariage qu'ils ont reçu en présence de
Jacques Louis Duverger âgé de Cinquante deux ans Maire
et Officier de l'Etat Civil, de Charles Chassin âgé de trente neuf
ans Cordonnier Ouvrier de l'Epoux, de Marc antoine
Barrouyer âgé de quarante quatre ans Tailleur d'habits Cousin
Issu de Germain de l'Epoux et de Pierre Wallet âgé
de quarante quatre ans Serrurier de l'Epouse tissu de
tous quatre Domiciliés dans cette Commune. Lesquels
après avoir lu les actes aussi donné lecture ont signé
avec nous, les parties contractantes ont déclaré ne
savoir signer

F. T. Wallet

Duverger

Soubeiran

Marie Delaigue

L'an mil huit Cent douze, le deuxième jour du
mois de juillet, pardevant nous Jacques Mathieu Duverger maire
et officier de l'état Civil de la Commune de Lempdes
canton Canton et arrondissement de Clermond département de
l'Puy de dôme Comparu Charles augustin Wallet tailleur d'habits
âgé de trente neuf ans et Louis Lyvrard Marchand de Bijoux
de trente sept ans tous deux voisins et domiciliés dans cette
Commune, lesquels nous ont déclaré que Henriette Caroline
Cabay âgée de quatre ans domiciliée dans cette Commune
fille de Pulgence Casimir Cabay arpenteur Géographe
et de Julie Henriette Caroline Soubeiran domiciliés dans cette
dite Commune est décédée le premier de juillet courant
heure du soir en la maison de leur père et mère dans cette ville
rue qui conduit de Clermont à Beaumont, dont déclaration
a été faite. Mathieu Duverger

L'an mil huit Cent douze, le mardi septième jour de juillet
pardevant nous Jacques Mathieu Duverger officier de
l'état Civil de la Commune de Lempdes canton
Canton et arrondissement de Clermond département de
l'Puy de dôme, sont comparus François Nicolas Bouyer âgé de
vingt sept ans natif de cette Commune et y demeurant
Buteux Abatteur fils de défunt Joseph Bouyer aussi
Buteux décédé dans cette Commune ledit Joseph Bouyer
ainsi que Commune il est constaté par acte de décès
Conservé dans les Registres de l'état Civil de cette
Commune et de Marie Barlier âgée de soixante sept ans
native et domiciliée dans cette même Commune
Lesquels Comparants Ci présents et Consentants et

Albaine Albiguette julie Digeat agée de vingt deux
ans et neuf mois native et domiciliée dans cette
Commune ses professions fille d'Antoine
Diguet menuisier agé de Cinquante ans Ci
Présent et Consentant, et de Albaine Julie Legeme
aussi agée de Cinquante ans ses père et mère domiciliés
dans cette Commune de La Neuville en bois Ci présente
et Consentante, lesquels nous ont Requis de Procéder à la
Célébration du mariage projeté entre eux et dont
les Publications ont été faites devant la principale
porte de notre maison Commune savoir la première
le dimanche vingt et un de juin de la présente année à
Midi et dix heures et la seconde le dimanche vingt huit
dudit mois de juin de cette même année à la même heure
Comme opposition audit Mariage que nous aurions été
signifiée, Requis de dire à leur Réquisition s'il y en avoit
Donné Lecture de toute la pièce et dudit Requisitoire
et du Chapitre six du Code Civil intitulé du mariage
avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour Mari et pour femme et Chacun
deux ayant répondu séparément et affirmativement de bien
au nom de la loi que François Nicolas Duvergé et
Marie Albiguette julie Digeat sont unis par le Mariage
Dequoi avons dressé acte en Présence de Julien François âgé
de trente huit ans Marchand de Bois parent de l'époux
de Joseph Duvergé âgé de trente Deux ans Bucheron parent de
l'époux, d'Antoine Diguet âgé de Cinquante ans
menuisier père de l'épouse de Jean François Bourvallet tailleur
d'habit âgé de soixante quatre ans et de Marie Anne quatre
domiciliés dans cette Commune lesquels après lecture
aussi donné lecture tout signé avec nous et après lecture

Contractante qui ont déclaré ne savoir signer
Antoine Diguet Bourvallet
julien françois joseph Duvergé

L'an mil huit Cent Douze le dix huit du mois de juillet, pardevant nous Louis Nicolas Malaine Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamouville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de la Meuse toute Comparans Jean François Bourvallet tailleur d'habit et Marie Antoine Godard mercier époux âgés de Cinquante huit ans et le second de soixante six ans Domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que ledit huit du mois de juillet à cinq heures du soir Marie Victoire Coppin âgée de Quatre mois et demi fille de Louis Coppin Manouvrier et de Marie Catherine Germain est décédée en leur maison Commune ainsi que nous le Constate le certificat de Louis Coppin père de l'enfant et ont les déclarans signé avec nous le Présent acte après lecture faite.

Bourvallet Godard Albaine Albaine

L'an mil huit Cent Douze le jeudi trentième jour du mois de juillet pardevant nous Louis Nicolas Malaine Maire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville en bois Canton et arrondissement de Clermont département de la Meuse Est Comparu Emmanuel Frédéric Valet âgé de vingt neuf ans Manouvrier domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui trente juillet à trois heures du matin de lui déclarant et de Albaine Anne Victoire son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Frédéric ledit déclarant et présentateur signé en présence de Nicolas Laval

Coulmier en Bois Beaufrère Duclaravaud agé de vingt huit
ans et de Joseph Duvergon Boulevon agé de vingt neuf
ans tous deux domiciliés dans Cette Commune dont
les témoins Signé avec nous le Présent acte après quelecture
leur en a été faite Wallet Duvergier 11. Sorel
ainsi que Signé
Elbanius Maire

L'an mil huit Cent Douze, le dimanche douzième jour
du mois d'août, Pardevant nous Stanislas Elbanius Maire
Officier de l'état Civil de la Commune de Lamainmorte
Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise
est Comparu François Boulanger agé de trente deux ans Cordonnier
domicilié dans cette Commune lequel nous a Présenté un enfant
de Sexe féminin né aujourd'hui deuxième jour d'août à trois heures
du matin de lui déclarant et de Jeanne Thérèse Alexandrine
Picard son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner
le Prénom de Caroline Victorine Lequel déclaration et présen-
tation faite en présence de François Clément Sabotier Cordon-
nier agé de trente Quatre ans et de Pierre François Duval
Boulanger agé de trente deux ans tous deux voisins et domi-
ciliés dans Cette Commune et ont les témoins Signé avec
nous le Présent acte après que lecture leur en a été faite,
Boulanger Duval
Sabotier Duval Elbanius Maire

L'an mil huit Cent douze le Mercredi Cinquième jour
du mois d'août Pardevant nous Stanislas Elbanius
Elbanius officier de l'état Civil de la Commune de
La Neuville en les Canton et arrondissement de

Clermont Département de l'Oise sont Comparus François
Germain Petit agé de vingt neuf ans et neuf mois Batteur de
la Commune de Bully de cet arrondissement Marié avec
domicilié à Abomeaux Commune dudit Bully Lequel
fils de défunt Henry Petit Laconnier de Butteaux décédé
à Abomeaux Commune de Bulles le Quatorze Pluviôse an onze
Comme il est Constaté par Acte de décès délivré à Bully
le Treize août mil huit Cent Douze signé Coulon adjoint
et de Marie Elbadeline Boudier Consultante ainsi qu'il
résulte de la Procuration passé à Bully le vingt neuf juillet
mil huit Cent Douze Devant le Sieur Charle Antoine Savi-
ller Notaire Impérial résidant à Bully ensemble Acte à Clermont
dûe le Trente juillet mil huit Cent douze signé Roussy
laquelle est annexé aux présentes acte
et Demoiselle Abeaume Victoire Poterin agée de vingt Quatre
ans et huit mois étant née le vingt huit janvier mil huit Cent
Quatre vingt huit à Abainville Commune de Cet arrondisse-
ment Domestique domicilié à la Neuville en cette Ville
Majeure d'Antoine Poterin Laboureur et d'Elisabeth
Defateaux tous deux vivans Epoux et mère domiciliés
à Cuigniers Epoux et Consultans Lequels nous ont requis
de Procéder à la Célébration du Mariage qu'ils ont entre eux
et dont les publications ont été faites devant la principale
porte de notre Maison Commune le dimanche dix neuf du
mois de juillet et le dimanche vingt Six du même mois
de l'an mil huit Cent douze à Deux heures de dix heures et
dans la Commune de Bully les jours et heures
que dessus ainsi qu'il résulte du Certificat Signé par
Le Sieur de Butteaux délivré le treize août mil huit

Cent douze - aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur Réquisition avons donné Lecture de toute la Pièce Conforme Mentionnée, et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé Du mariage avons demandé au futur époux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi que François Germain Petit et Albanie Victoire Poterie sont unis par le Mariage, dequoi avons dressé acte en présence d'Adrien Bequet âgé de soixante six ans Albergiste domicilié à Quevauvillers d'avons dit Clermont Département de la Somme Officier de Santé de Quevauvillers âgé de Cinquante ans ami de l'époux domicilié dans cette Commune d'autre Poterie âgé de soixante et un ans Albergiste à Trois Etots et de Louis Gardeville âgé de Quarante sept ans et demi Propriétaire domicilié dans La Commune de Lamville voisins, lesquels après qu'il leur en a été donné Lecture ont signé avec nous les parties Contractantes ont déclaré ne savoir signer.

Poiderin Bequet

autorisé Dubois Hardivillier Maire officier d'Etat

Dubois

Du nouveau Lamville Canton et arrondissement de Clermont Département de la Somme Par devant nous Hardivillier Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamville

Douze

Est comparu Louis Boitel Cultivateur domicilié dans cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui sept du courant, à sept heures du soir de lui déclarant et de Marie Elisabeth Boitel sa femme Ménagère domiciliés dans cette Commune auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victoire, ce dont nous avons dressé acte de déclaration et de présentation en présence de Germain Bouzier âgé de Cinquante Deux ans Voiturier et de Clément Lequeux Albergiste âgé de soixante deux ans tous deux voisins domiciliés dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous après lecture faite. Et a le père déclaré ne savoir signer. Et Albanie Albin

Louis Boitel Bouzier Lequeux

L'an mil huit cent douze, le dimanche onzième jour du mois d'août, par devant nous Hardivillier Maire officier de l'état Civil de la Commune de Lamville canton et arrondissement de Clermont Département de la Somme Clément Jacob âgé de trente huit ans Tailleur d'habits et Pierre François Dubois Albergiste âgé de trente deux ans tous deux voisins et domiciliés dans cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Victoire Boulanger âgée de huit jours fille de François Boulanger Cultivateur et Dame Louise Alexandrine Picard domiciliés dans cette dite Commune est décédée aujourd'hui dans la Commune de Lamville environ une heure du matin de ce jour sur la paroisse et nous ont requis acte de ce que nous leur avons accordé et ont signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite. Dubois Jacob Hardivillier Maire

morte

11 août

L'an mil huit Cent Douze le [illegible] du mois d'août a neuf heures du soir. Pardevant nous Martin Mathieux Maire officier de l'état Civil de la Commune de La neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Est Comparu Pierre auguste Boulen Cultivateur agé de deux ans et demi mois domicilié dans Cette Commune lequel nous a déclaré que le Douze du Présent mois a dix heures du matin il donna naissance à un enfant de sexe masculin qu'il nous Présente et auquel il déclare donner les Prénoms de Auguste Napoléon ? Ledit comparant pour être le Père de cet enfant et Léopoldine Marguerite Auguste Boulen domiciliée Chez son père Boulen Cultivateur a La neuville en hez laquelle a déclaré vouloir Cinq ans lequel enfant est à l'instant de sa naissance sur la place la Présente déclaration et Présentation faite en Présence de Charles Boulen agé de soixante deux ans Cultivateur et de Clement Legrand Cultivateur agé de Cinquante six ans tous deux voisins domiciliés dans Cette Commune et ont le père et témoins signé avec nous le Présent acte de naissance après qu'il leur a été fait Lecture. Signé Boulen Charles Boulen Auguste Bouché Maire officier

Extrait mortuaire de Willot Jean Baptiste décédé à l'hôpital de Madrid le 26 août 1812.

Leureux

Commune de Madrid. Hopital temporaire d'Atocha

Du registre des décès dudit hopital a été extrait ce qui suit

Willot jean Baptiste fusilier au 2e bataillon de 28e Regiment de Ligne natif de La neuville en hez département de l'Oise est entré audit hopital le dix de mois de Mars Lan 1809 et y est décédé le Six du mois de juin Lan 1809 par suite de fièvre

Je soussigné Directeur dudit hopital Certifie le présent extrait véritable et Conforme au registre des décès dudit hopital fait à Madrid le 26 juin 1809

Signé Duvey.

Pour Commissaire des Guerres Chargé de la police de l'hopital de Latocha Certifions que la signature Duffey et celle de Mr Duvey Directeur dudit hopital y ci-dessus ajoutée. Fait à Madrid le 26 juin 1809

Pour Copie Conforme. Signé Hallemand.

Le Chambre du Conseil d'Administration du 2e Regiment de Ligne à Madrid le 29 mai 1812. Duvey Chirurgien Robinard Capitaine trésorier

Vû par nous Inspecteur aux Revues soussigné Certifié l'extrait Duffey Conforme à celui qui nous a été adressé légalisé à Madrid ce 26 juin 1809 par nous Intendant Commissaire Ordonnateur soussigné

Jean Baptiste Villot décédé.

Mathieux Maire

L'an mil huit cent Douze le cinq du mois de Septembre devant nous Martin Mathieux Maire officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise Comparu Pierre Auguste Boulen Cultivateur agé de Dix ans et Cinq mois et domicilié dans cette Commune fils mineur émancipé de Sieur Charles Boulen Cultivateur demeurant à Clairon agé de soixante ans et de Dame Marie Louise Bouteux Son épouse ce consentant ici présente et témoignation dudit Sieur Pierre Auguste Boulen Son papier, avec qui il habite, de laquelle déclaration il nous a requis acte, et a signé avec nous le présent acte après lecture faite. Signé Boulen Auguste Boulen Charles Bouché Maire officier

Du Greffe de la Justice de Paix du Canton de Clermont Département de l'Hérault après mort a été remis l'Exploit est annexé au présent Acte, et qui a été contrôlé à Clermont-l'Hérault le huit huit cent Dix Neuf Signé Roquette, et Jean Le Boucher Sous Son Cultivateur à la Pierrelle Entre, Etant Decedé audit Lieu le Dix Mars mil huit cent Neuf et Marie Elizabeth Dejean Etant aussi Decédé audit La Pierrelle Entre le Cinq Brumaire En quatorze Dela République Comme il est constaté par l'Acte de Décès Conjoint dans mal Reyssel, et Marguerite Augustine Boucher Agée de vingt cinq ans Sans profession Domiciliée dans cette Commune Enfille majeure de Germain Boucher Cultivateur et de Marie Jeanne de Deux chacun Decédés Ses père et mère aussi Domiciliés Dans cette même Commune, Ce jourd'hui Et constatant Les quelle sont venus Exposer à la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont mis été faites Devant Leur Domicile Porte d'entre Maison Commune Scavoir, Les premières le Dimanche Deuxième jour du mois d'Août à Heure De Midi Precis, et les Secondes le Huitième jour Suivant dudit mois à la même heure et dans la Commune d'Olmon de ce Canton les Dimanche Deux Août et Huit Dudit Mois auxquels est annexé par le certificat délivré par Le Sieur Guillaume Adjoint du Maire d'Olmon en date du Cinq Septembre Présent Mois comme aussi Opposition audit Mariage Ne nous ayant été signifié pendant Dix Jours Respectivement après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du Code Napoléon intitulé Du Mariage avons demandé Les Futurs époux et Future Epouse Si les uns Les autres Veulent Se prendre pour mari et pour femme Chacun des Dits ayant répondu Séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi que Sieur Auguste Boucher et Marguerite Augustine Boucher sont unis par le Mariage et Contractent Les dits époux ont déclaré qu'il n'y a Point entre Eux Contrat de Mariage Et que Le Sieur Auguste Boucher Est né à Dix Sept Heures Soir le Vingt Sept Juillet Mil Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Suivant l'Acte de l'Etat Civil de la Commune de la Pierrelle Entre en date du Quinze Août et que Le nom de la Future Epouse Marguerite Augustine Boucher Est né à Dix Sept Heures Soir le Vingt Sept Juillet Mil Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Suivant l'Acte de l'Etat Civil de la Commune de la Pierrelle Entre en date du Quinze Août et que Le nom de la Future Epouse

Lequel Acte contenant pour leur foi de tout ce que dessus dressé Acte en Présence de Charles Pascal Cultivateur à Olmon âgé de Soixante ans Beau père de Marie Louise Boucher Sa femme et Jean Valentin Commerçant et Fermier de Claude dont acte De Fabrice âgé de Soixante ans Domicilié à la Pierrelle Entre Joseph Pierre employé dans le Ventre de bois de cette forêt aussi de Négt Sœurs Domicilié dans cette Commune et de Jean Boyer Cultivateur Domicilié à la dite Pierre âgé de quarante cinq ans et de Joseph Bastard Cultivateur âgé de trente ans aussi Domicilié dans cette Commune Lesquels dont Lecture Leur a été faite Ont tous Constaté Signé avec nous Maire Officier public

Auguste Boucher Auguste Boucher Marié
J. Boucher
Boucher
Sorel
Boucher
Abatieux
Abatieux
Pierre Bled

Ainsi fait et Clos Dudit Lieu Le Dimanche Deuxième jour de Sept Septembre Devant nous Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de la Pierrelle Canton de Clermont Département de l'Hérault Et avons Signé Pascal Duvigier Boulanger de Profession Comparant Auguste Pascal Duvigier Boulanger âgé de Vingt ans Domicilié dans Cette Commune Lequel nous a dit Que Pierre Vivant Duquel Comparant Est Décédé Le Septembre Présent Mois à Heure du matin Lieu déclarant et Jacques Etienne Abatieux Son Epoux et auquel il a déclaré Vouloir donner Le Prénom de Auguste Même Statuant sur la dite déclaration et Présentation Fait en Présence de Pierre François Duval Balquinier âgé de Trente deux ans et Pascal Duvigier susdit âgé de

trente deux ans Boulanger tous deux domiciliés dans la Commune de La Roche Blanche lesquels ont signé avec nous le Présent acte après lecture faite et leur a été faite lecture déclaré ne savoir signer de ce interpellés

Joseph Dussorgues Albarède adjoint

Joseph Duval

L'an mil huit cent douze le Dimanche quatre Octobre par devant nous Martial Albarède Maire officier de l'état civil de la Commune de la Roche Blanche Canton arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Gérard cultivateur d'habitation de Cuisy âgé de quarante cinq ans domicilié à Beaurain, Pierre Simon Langelin faisant pour Jacques âgé de soixante six ans domicilié dans cette Commune sieur, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Langelin âgé de soixante dix ans cultivateur époux de Marguerite Gros domiciliée dans cette dite Commune est décédé le Samedi trois Octobre à six heures du soir en sa maison sise sur la Grande Rue qui conduit de Clermont à Beaurain, et ledit déclarant ont signé avec nous le Présent acte après que lecture leur en a été faite // P. Langelin

Albarède adjoint

Joseph Duval

mort

mort

L'an mil huit Cent douze le vendredi neuf Octobre par devant nous Martial Albarède adjoint officier de l'état civil de la Commune de la Neuville les Cantigny et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Louis Talon laboureur Boulanger âgé de Quarante neuf ans domicilié dans cette Commune et Marc Antoine Bord menuisier aussi domicilié dans le même Lieu âgé de Cinquante huit ans lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Célibataire âgée de Quatre vingt ans domiciliée dans cette dite Commune de la Neuville est décédé le neuf du présent mois d'octobre à six heures du soir en la maison dudit Louis Talon déclarant grande Rue qui conduit de Clermont à Beauvais, et les déclarans ont signé avec nous le Présent acte après lecture leur en a été faite.

Talon Albarède adjoint

Bord

mort

Marie Anne

L'an mil huit Cent douze le jeudi Onze du mois d'octobre Pardevant nous Martial Albarède adjoint officier de l'état civil de la Commune de la Neuville Cantons et arrondissement de Clermont département de l'Oise et Compagnon Laboureur Célibataire âgé de vingt quatre ans fils de Bon domiciliés dans cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin qui est né hier Dix du présent mois d'octobre à six heures du soir de lui déclarant et d'Augustine Batard son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Joseph Honoré — Lecture déclaration et Réputation

faite en présence de Joseph Balard tuilier agé de Quarante ans et de Pierre Walet Cultivateur agé de Quarante et un ans tous deux domiciliés dans cette Commune et ont les témoins signé avec nous le Sr officier public après que lecture leur en a été faite. Mathieu Maire Batard Walet

Mort

L'an mil huit cent Douze le dimanche dix-huit Octobre pardevant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville-Sous-Clermont et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise tout comparû Jean Baptiste Pontez, Buckeron agé de trente deux ans fils de François Labbé Charbonnier de profession agé de cinquante quatre ans veuf en premières et Pierre Demorny cultivateur agé de quarante cinq ans aussi veuf en secondes tous trois domiciliés dans cette commune, lequel nous a déclaré que Jean Henry Pontez, Buckeron agé de soixante huit ans époux de défunte Marie Anne Duvergier est décédé le Samedi dix-sept Octobre courant sept heures du soir en sa maison size Rue Neuve, et lui déclarant ont signé avec nous le Sr état acte, après que lecture leur en a été faite, Henri Jean Baptiste Pontez a déclaré ne Sçavoir Signé Mathieu Maire

Pour l'abbé Demorny

Mariage

L'an mil huit cent Douze, le mercredi onzième jour du mois de Novembre, par devant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état Civil de la Commune de la Neuville Sous Clermont Département de l'Oise, tout comparû

Marié

François Joseph Balard tuilier agé de quarante deux ans, et Pierre Walet Cultivateur aussi agé de quarante six ans tous deux domiciliés dans cette Commune, lesquels nous ont déclarés que Marie Louise Julie Batard agée de quarante et un ans épouse de Pierre Descouteaux Manouvrier est décédé lundi onzième jour de Novembre courant sept heures du matin en sa maison rue Neuve; et lui déclarant ont signé avec nous le Sr état acte après que lecture leur en a été faite, Batard Walet Mathieu Maire

Mariage

L'an mil huit cent Douze le vingt du mois de Novembre pardevant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-Sous-Clermont Département de l'Oise, est comparû Pierre Joseph Tellier cultivateur agé de trente et un ans Domicilié à la Garde de cette Commune lequel nous a déclaré en présence de Jean Baptiste Pontez cultivateur agé de trente et un ans aussi domicilié en cette Commune, et de Pierre Walet cultivateur agé de quarante six ans aussi domicilié en cette Commune, tous deux témoins majeurs qu'il entend prendre pour épouse Marie Anne Duvergier fille majeure non mariée domiciliée en cette Commune, ici présente et consentante, et ont les dits futurs époux signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, Tellier Marie Anne Duvergier Batard Walet Mathieu Maire

Mariage

L'an mil huit cent Douze le vingt du mois de Novembre pardevant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-Sous-Clermont Département de l'Oise, est comparû Pierre Joseph Tellier cultivateur agé de trente et un ans Domicilié à la Garde de cette Commune lequel nous a déclaré en présence de Jean Baptiste Pontez cultivateur agé de trente et un ans aussi domicilié en cette Commune, et de Pierre Walet cultivateur agé de quarante six ans aussi domicilié en cette Commune, tous deux témoins majeurs qu'il entend prendre pour épouse Marie Anne Duvergier fille majeure non mariée domiciliée en cette Commune, ici présente et consentante, et ont les dits futurs époux signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, Tellier Marie Anne Duvergier Batard Walet Mathieu Maire

Mariage

L'an mil huit cent Douze le vingt du mois de Novembre pardevant nous Etienne Mathieu Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-Sous-Clermont Département de l'Oise, est comparû Pierre Joseph Tellier cultivateur agé de trente et un ans Domicilié à la Garde de cette Commune lequel nous a déclaré en présence de Jean Baptiste Pontez cultivateur agé de trente et un ans aussi domicilié en cette Commune, et de Pierre Walet cultivateur agé de quarante six ans aussi domicilié en cette Commune, tous deux témoins majeurs qu'il entend prendre pour épouse Marie Anne Duvergier fille majeure non mariée domiciliée en cette Commune, ici présente et consentante, et ont les dits futurs époux signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, Tellier Marie Anne Duvergier Batard Walet Mathieu Maire

quarante deux et demi et de Jean Colbert mar
laigneur exempt de trente sept ans deux et demi tous de
domiciliés dans cette dite commune qui
ont signé avec nous les présents acte après
lecture leur en acte fait lesdits jour mois
avec nous

Albarine Abaire
Colbert

L'an mil huit Cent douze le Samedi vingt huit de novembre
Pardevant nous Martial Mathieu Albarine Abaire officier de
l'état Civil de la Commune de la nouvelle canton
arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont
Comparus Louis martin Batté agé de Cinquante deux
ans Cardeur, Perruquier demeurant à St Jean, Canton de
Clermont et Pierre Wallet agé de Quarante Quatre ans
rand voisin domiciliés dans cette Commune lesquels
ont déclaré que Michel Decrichette agé de Quatre vingt
Cinq ans natif de St Esprit sur Bulles Epouse de Jean
Martin Simard Manouvrier ci devant domicilié dans cette dite
Commune de La nouvelle en leur est décédé ce Samedi vingt
huit du présent mois de novembre vers Quatre heures du
matin en sa Maison dite Rue de Luparderie et les
déclarans ont signé avec nous le présent acte après que
Lecture leur en a été faite.

Louis Batté Wallet Albarine Abaire
Simard Etaient Las Glozie
Louis Simard Wallet

Dijon 1er

Le mariage

L'an mil huit Cent douze le deux Decembre
d'décembre Pardevant nous Martial Mathieu Albarine Abaire
Officier de l'état Civil de la Commune de La nouvelle
canton d'arrondissement de Clermont département
de l'Oise sont Comparus Pierre Damiens agé de
Quarante Cinq ans et Quatre mois natif de La nouvelle
canton propriétaire Cultivateur domicilié dans la
dite Commune de La nouvelle canton Abajour fils de
Pierre Gabriel Olivier Damiens aussi propriétaire
et notaire et d'Antoinette Lefevre Epouse Damiens
tous deux décédés dans Cette Commune lesquels
le dit Pierre mil huit Cent huit et la dite Lefevre
le dix Octobre mil huit Cent onze ainsi qu'il est Constaté
par leurs actes de décès déposés aux archives de Cette
Commune et que nous nous sommes procurés
Et demoiselle Elbarine Denise Leclerc agée de
Trente Quatre ans, native de Pont Ste Elbarine
arrondissement de Senlis domiciliée dans cette même
Commune de La nouvelle Leclerc fille et Majeure de
Jean Louis Leclerc ancien Elbarine demeurant
aussi propriétaire à Crapeaumesnil ci devant
ainsi qu'il résulte de la Procuration passée apostille
le Trente novembre mil huit Cent douze devant Elbarine
Liquet notaire aussi soussigné et enregistrée au même
Lieu le même jour, laquelle sera annexée au
présent acte et de Jeanne Nicole Juliette Levasseur
mère vivante, lesquels nous ont requis de procéder à
la Célébration du Mariage projeté entre eux

et dont les Publications ont été faites devant la principale
Porte de notre Maison Commune savoir : la première
le Dimanche vingt deux novembre et le Dimanche
vingt huit du même mois de la présente année mil huit
cent douze à Heure de Midi, aucune opposition
dit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la
Réquisition après avoir donné Lecture de toute la pièce
dessus mentionnée et du Chapitre VIe de titre du Code
Napoléon intitulé du Mariage avons demandé aux
Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme. Chacun deux ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom
de la Loi que Pierre Dumaine et Marianne Denise Pellet
sont unis par le Mariage
Dequoi avons dressé acte en présence de Messire
Marie Dumaine Marchand âgé de soixante ans et
Paternel de l'épouse : de feu Baptiste Chevrier Laboureur
Propriétaire son dernier Domicile dans cette
Commune de La Neuville en bois, d'Ambroise Lefèvre
âgé de Cinquante Cinq ans Laboureur de Bois à
Chambly département de l'Oise Beauvoisis de l'époux
de feu François Seigneurgens Propriétaire son dernier
Domicile dans cette Commune, et de feu François
Pulque Marchand de Bois âgé de Quarante
neuf ans de la Commune de Bresles également présents
auxdits Contractants après Lecture leur en faite
ont avec les Contractants après Lecture leur en faite

Dumaine Seigneurgens Pellet

Le huit Décembre
L'an mil huit Cent douze, le mardi Dix
Décembre par devant moi Maurice Albert Albaine officier de l'état Civil de la Commune de La Neuville en Hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus François Joseph Balard Tailleur de Pierre âgé de Quarante ans Beauvoisis et Pierre Pellet Propriétaire aussi Beauvoisis âgé de Quarante six ans tous deux domiciliés dans cette Commune lesquels nous ont déclaré que Pierre Descouleurs Blanchisseur Beauvoisis âgé de Quarante Cinq ans est décédé le Lundi Quatorze de Décembre à Quatre heures après midi en sa maison Rue Pantole et les Déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Pellet Balard Albaine Albaine

L'an mil huit Cent douze le Dimanche vingt huit de Décembre devant nous Maurice Albert Albaine Albaine officier de l'état Civil de la Commune de La Neuville en Hez Canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise Comparu Jean Baptiste Léveil Blanchisseur de Dieppe Beauvoisis âgé de vingt Cinq ans et Cinq mois domicilié à Mouselaine dans la Commune de La Neuville en Hez lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que Lui a dit avoir eu de Marie Jeanne Françoise Pellet sa femme âgée de vingt six ans du présent mois de Décembre entre huit et neuf heures du soir de lui déclarant et de Marie Elisabeth Victoire Pellet sa femme ses père et mère auquel il a déclaré vouloir donner le Prénom d'Eulalie auxquelles Déclaration et Présentation faites en présence de François Coulon aussi Blanchisseur en Mouselaine âgé de Trente cinq ans et de Jean Baptiste Brotelle Fermier âgé de Trente huit ans tous deux Voisins et Domiciliés dans cette dite

Commune de La neuville en hiz qui ont signé avec nous le present acte apres que Lecture leur en a été faite le père a déclaré ne savoir signer Boitelle Coulon Mahieu Maire

Closet arrêté par nous nous Maire /

Soussigné le present registre le trente et un décembre mil huit cent douze Mahieu, Maire

table annuelle des naissances. 1812

Boitel armable constance née le sept août.
Boucher auguste napoléon né le 15 août.
Boitel Caroline victorine née le 5 avril.
Boulanger Caroline victorine née le 2 août.
Cabay henriette Caroline née le 29 février.
Copin adélaide alexandrine née le huit mars.
Copin Marie victoire née le huit Mars.
Duverger Augustine arthémise née le six septembre
Fourneval françois Stanislas né le 5 mai.
Hermand victoire julie adèle née le 4 Mars.
Henri Charles désir né le 18 janvier.
Levieil julie arthémise Louise née le 27 décembre
Soutain julie Eugénie née le sept mai.
Tellier Marie adéline née le 19 novembre.
Ubart joseph honoré né le 15 octobre.
Walet Louis frédéric né le 30 juillet.
Willou Geneviève Catherine née le deux juin

total des naissances 17.

Mariages.

Boucher Pierre auguste Marié a Marguerite augustine Boucher le Cinq septembre 1812.
Dumaine Pierre Marié a Maxeme denise Lemaire le deux décembre.
Duverger françois nicolas marié a Marie Marguerite Diguet le sept juillet.
Petit françois Germain marié a Maxeme virginie Poitevin le Cinq août.
Troisœuf Pierre antoine frédéric marié le vingt Quatre de juin a marie Marguerite delayen.

total des Mariages 5.

Décès en 1812.

Boucher Charles décédé le 15 de janvier.
Boucher victoire décédée le 10 mai.
Batard Marie Louise julie décédée le 11 novembre.
Boulanger Caroline victoire décédée le 9 août.
Cabay henriette Caroline décédée le premier juillet.
Copin adélaide alexandrine décédée le 7 juin.
Copin victoire décédée le 18 juillet.
Dautard Penne Rousseau décédé le 20 février
Descoulens Pierre décédé le 15 décembre.

Descroisette Michelle décédée le 28 novembre.
Viguet jean Baptiste décédé le sept mars.
Delille jean Baptiste décédé le deux Mars.
Dupille Marie Elizabette décédé le 17 avril
Duval Pierre françois décédé le premier février
+ Copin françois décédé le vingt deux Mars.
Flée Marie anne décédée le 9 octobre.
Langelin jean Baptiste décédé le trois octobre
Neutre jean Remy décédé le 17 octobre.
Puleux Louise décédée le 26 janvier.
Salot Michel décédé le Cinq Mars.
Troisœufs Marie Rose Cesarine Rosalie décédée le 13 avril
Véron jean Baptiste décédé le 19 avril.
Vilez jean Baptiste décédé le sept mai. 1811

total des décès. 23.

la Commune n'ayant aucun fond, il n'a pas eu Lieu de faire usage de papier marqué pour faire tableau.

Mathieu Maire

Département de Loise,

Arrondissement de Clermont

Commune de la Neuville-en-hez,

An 1803 à l'an 1813.

Table Décennale des actes de Naissance, Reconnaissance, adoption, Mariage, Divorce, et Décés de la Commune de la Neuville en hez, du vingt-un septembre 1802 au 1er janvier 1813, dressée en exécution du Décret du 20. juillet 1807.

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
Naissances.		
A.		
Angot,	Jean Baptiste,	20. 7bre 1809,
id,	Joseph Maxime,	7. Mess.dor an 13,
id,	Louis Isidore,	4. fer 1807,
B.		
Batard,	Louis Desiré,	20 Mess.dor an 12,
id,	Clarisse aglaée,	14. fre an 14,
id,	antoinette Philippine,	23. mars 1806,
id,	fulgence casimir,	28. 7bre 1807,
id,	Marie honorine,	10 juillet 1809,
id,	Pierre aubin,	8. gal an 12,
Baillard,	françois Nicolas,	19. gal an 14,
id,	adeline Désirée,	26. jet 1808
id,		

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
B.		
Baillard,	Julie Victorine,	25. 7.bre 1808,
id,	Geneviève honorine,	17. 7.bre 1811,
Boitel,	Julie,	29. Gal an 12,
id,	Georges Florentin,	23. avril 1806,
id,	Julie augustine,	20. 7.bre 1807,
id,	honorine adeline,	11. 7.et 1809,
id,	Caroline Victorine,	5. avril 1812,
id,	amable Constance,	7. août 1812,
Bonnefoy,	Marie Celestine,	17. Mars 1806,
id,	Victor Constantin,	10. 7.bre 1808,
id,	Pierre Jean Baptiste,	13. 9.bre 1810,
id,	fils de Simon,	6. 7.et 1811,
id,	Julien Désiré,	5. 9.bre 1811,
Borel,	Josephine alexandrine,	25. Brai.al an 13,
Boucher,	Marie Marguerite Josephine,	21. 7.et 1807,
id,	auguste Napoléon,	15. août 1812,
Boulanger,	François alexis Désiré,	8 Flo.al an 11,
id,	Jean Baptiste,	4. Fruct.Dor an 12,
id,	therese adeline,	17. B.re an 14,
id,	therese adeline	25. 7.bre 1808,
id,	Louis Nicolas,	20. avril 1807,
id,	François théodore,	2. avril 1810,
id,	Caroline Victorine,	2. août 1812,
C.		
Cabay,	Louis victor Cadmir,	4. 7.et 1811,
id,	henriette caroline,	29. 7.et 1812,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
C.		
Cassard,	augadreme augustine,	17. Pluv.ose an 12,
id,	apolline,	30. 7.et 1806,
id,	Marie anatthasie,	10. Fev.er 1808,
Collier,	Louise aglaée,	1.er mai 1807,
id,	fils de Louis,	6. 7.et 1810,
id,	Louis Eugène,	20. 7.bre 1811,
Copin,	Nicolas Jules,	24. B.re an 12,
id,	alexandre Eléonore Victoire,	9. 7.bre 1806,
id,	Jean Baptiste,	18. 8.bre 1808,
id,	Marie Victoire,	8. Mars 1812,
id,	adelaïde alexandrine,	8. Mars 1812,
Coquempot,	Jean Pierre	25. Ventose an 11,
id,	Josephine Caroline,	22. avril 1806,
id,	agathe Stephanie,	11. 7.et 1811,
id,	Sophie Cornelie	13, août 1811,
Coulon,		
D.		
Delavjeu,	Louis auguste,	5. Pluv.ose an 13,
Delille,	Geneviève alexandrine,	9. Mars 1811,
Denouroy,	Jean Baptiste Pierre,	5. 8.bre 1807,
Descouleur,	Prudence Marceline,	26 Pluv.ose an 11.
Devimeux,	François Stanislas,	8 Fruct.Dor an 11,
Didard,	catherine adelaïde,	28. Mes.M.Dor an 11,
id,	Marie Elizabeth,	27. 7.et 1806,
Diquet,	Marie Elizabeth,	13. Ventose an 12,
Dubus,	Ferdinand,	24. B.re an 11,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
	D.	
Dubus,	Pierre antoine,	5 Nivose an 14,
id,	Jean Baptiste,	19. Jer 1809,
id,	Marie victorine,	7. avril 1811,
Duval,	Gervais Joseph,	22. Mars 1807,
id,	François,	20. 9bre 1808,
id,	Marie anne Eliza,	16. 7bre 1810
id,	Scolastique Euphémie,	22. Jer 1811,
Duverger,	Marc antoine,	28 Fruct. Der an 12,
id,	Marie victoire,	27. avril 1809,
id,	Marie aguère	24 Juin 1809,
id,	Josephine Euphrosine,	3. 9bre 1809,
id,	Victoire angadreme,	15. 8bre 1810,
id,	apolline Euphemie,	15. 8bre 1810,
id,	Marie Lucienne,	7. Jer 1811,
id,	Pierre Bertin,	14 Fer 1811,
id,	Marie antoinette,	11. Mars 1811,
id,	augustine Arthemise,	6. 7bre 1812,
	E.	
Eloy,	Marie Catherine,	11. Ventose an 13,
	F.	
Falotte,	Louis Désiré,	11. Fer 1811,
Filliette,	Jean Baptiste Simon,	25. août 1809,
Flamand,	Jean Baptiste albert,	11 Ventose an 13,
id,	Marie héléne,	9. août 1806,
id,	Joseph Gabriel,	14, 7bre 1807,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
	F.	
Fontaine,	François victor,	16. 7bre 1811,
Fournival,	François stanislas,	6. mai 1812,
François,	Joseph Julien,	4. Bre an 11,
François,	Elizabeth augustine,	14. Fer 1806,
François,	Nicolas Désiré,	23. juin 1807,
François,	Louis François Désiré,	17. Jer 1808,
	G.	
Grevin,	Louise François,	25. Fruct. Der an 12,
id,	alexandre stanislas,	22, mars 1808,
	Jean Baptiste Marc,	19. Xbre 1808,
Groux,	Marie clotilde,	4. Juin 1809,
id,		
	H.	
Hen,	charles Eugene Maximin,	25. 7bre 1807,
id,	charles François,	21. 9bre 1808,
id,	charles Désiré Clement	18 janvier 1812
Hermand,	Frederic Martial,	19. Ventose an 11,
id,	Joseph amable,	30 Prai. al an 13,
id,	Louis Jean Baptiste,	30. Prai. al an 13.
id,	Jean Baptiste,	17, mai 1809,
id,	François Casimir,	7. Fer 1811,
id,	victoire julie,	4. mars 1812,
id,	Pierre Nicolas,	27. 9bre 1811,
Hesin,	François Nicolas,	2. Vendre an 11,
Himard,	Marie augustine,	12 Fruct. Der an 11,
id,	Silvie,	4. Juin 1809,
id,		

Nom et Prénom,		Dates des actes,
	L.	
Larive,	Marie anne Gabrielle,	1.er Flo.al an 11,
id.,	Jean Baptiste Alexandre,	6. Gal an 13,
id.,	albertine Joseph,	14. Jet 1807,
Leborne,	adèle Prudentine,	16 avril 1806,
Leroy,	Louise auguste,	6. Plus.ose an 12,
id.,	Desiré Benjamin,	14. Fre an 14,
id.,	Caroline Adèle Bonaventure,	1.er 9bre 1806,
Levasseur,	Louis Joseph,	11. therm.dor an 11,
id.,	Jean Baptiste,	26. Bre an 14,
id.,	Louis Joseph,	25. août 1807,
id.,	adeline Josephe,	6. Fev 1810,
Leverbe,	Marie honore,	22. Jet 1809,
Leviel,	Julie arthemise Louise,	27. 9bre 1812,
Lheureux,	Jean Baptiste alphonse,	22. Nre an 13,
id.,	Jean Bapte antoine achille,	21. Juin 1809,
	M.	
Magnez,	Jean Baptiste,	21 Mai 1806,
Mansart,	Léopold,	28. Plus.ose an 13,
Montier,	therese victorine,	18. 9bre 1806,
	N.	
Neutre,	amable Léonarde,	3 Ventose an 12,
id.,	aimé,	12. Fre an 13,
id.,	Josephine adèle,	28. avril 1811,
	O.	
Orget,	Louis François,	23. Nivose an 12,
id.,	Joseph Ferdinand,	14. Jet 1807,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
	O.	
Orget,	andré Stanislas,	30. 9bre 1810,
	P.	
Piges,	Marie alexandrine,	11 Plus.ose an 11,
Ponthieux,	François Nicolas,	30. Mai 1808,
id.,	Marie Louise Josephe,	1.er avril 1810,
id.,	Louise amable Desiré,	12. 7.bre 1811,
Pulleux,	agnès Philippine,	20. Vend.re an 11,
	R.	
Revelin,	Louis Joseph Firmin,	2 Plus.ose an 12,
id.,	Nicolas Desiré,	6. Flo.al an 13,
id.,	Marguerite Elizabeth,	13. avril 1810,
id.,	Marie anne victoire,	13. avril 1810,
id.,	Marguerite Virginie,	31. 9bre 1814,
Roussel,	auguste Paschal,	10. Prai.al an 12,
id.,	Marie Josephine,	24. Mai 1806,
id.,	Nicolas augustin,	18. Fev 1808,
id.,	Onezime Napoléon,	14. avril 1811,
	S.	
Sallot,	Fulgence Lubin,	23. Ventose an 12,
id.,	Marie,	1.er 9bre 1808,
id.,	Marie Elizabeth,	4. avril 1810,
Sommereux,	Marie anne Philippine,	22. Nivose an 11,
id.,	Marie Marceline,	20. Prai.al an 11,
Sorel,	Eugène Gabriel,	13. Fev 1809,
id.,	augustine Gertrude,	28. avril 1811,
Soutain,	Geneviève victoire,	2. Flo.al an 11,
id.,	Nicolas,	13. Fre an 12,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
	S.	
fontain,	Jean Louis Edouard,	10. Juin 1806,
id,	Emelienne,	15. Mars. 1810,
id,	Julie Eugenie,	8. Mai 1812,
	T.	
tallon,	Marie Françoise,	24. Flo.al an 12,
id,	fils de Jean Baptiste,	20. Ventose an 13,
id,	Marie Celestine,	25. avril 1806,
id,	Enfant de Jean François,	15. 9.bre 1806,
tellier,	Marie adeline alexandrine,	20. 9.bre 1812,
troisœufs,	Etienne François,	9. 8.bre an 12,
id,	Marie Madeleine Julie,	18. 8.bre 1806,
id,	Louis Joseph,	13. 9.bre 1808,
id,	Rosalie Célarine,	2. 9.bre 1811,
	U.	
Ubar,	Louis honoré Désiré,	19. 9.bre 1810,
id,	Joseph honoré,	15. 8.bre 1812,
	V.	
vaillant,	Mayence théophile,	16. Flo.al an 12,
villez,	Celestine Cornelie,	2. Ventose an 11,
id,	Pierre Victor,	9. Mess.dor an 12,
villon,	Louis augustin,	5. Mai 1811,
id,	Geneviève Catherine,	3. Juin 1812,
	W.	
Wallet,	Marie augadreme,	30. B.re an 11.
id,	Louis Joseph auguste,	2. Vend.re an 12,
id,	Josephine,	18. Nivose an 12,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
	W.	
Wallet,	Marie Louise ursule,	18. Vend.re an 14,
id,	Clariste Euphémie,	12. B.re an 14,
id,	augustine Julie,	5. août 1807,
id,	Marie Sophie,	10.bre 1807,
id,	Victoire Eléonore,	19. 8.bre 1808,
id,	Elizabeth Florentine,	19. 8.bre 1808,
id,	auguste Emmanuel,	25. Mai 1809,
id,	auguste Nicolas,	22. avril 1810,
id,	Louis Frederic,	30. Jet 1812,
Watbled,	Marie Justine,	3. Fev 1806,

Mariages.

a.

angot,	Marie Victoire adelaïde, mariée à heu, charles,	28 J.er 1806,
angot,	Marie Rose, mariée à charles Etienne Bonnefoy,	1.er Mars 1810,

B.

Batard,	Mary.te Victoire Julie, mariée à Neutre, jean Baptiste,	19. Vend.re an 12,
id,	Marie anne augustine, mariée à ubar, jean Pierre honoré,	19. F.er 1810,
Bauchet,	Marie Jeanne, mariée à Soutain, Sebastien,	page. 8. 4.e 1808,

Nom et Prénoms,		Dates des actes,
B.		
Bled,	Pierre antoine,) marié à Boucher, Marie Françoise Brigide,	4. Mai 1808,
Bochet,	Jean Pierre Le Belletier,) mariée à Duverger, Marie angadreme Victoire,	31. Jet 1811,
Bocquet,	Marie Genevieve,) mariée à Wallet, Louis Joseph Lucien,	17. Flo. al an 13,
Boitel,	Louis Eloy,) marié à Morenville, Marie Marguerite,	4. Mai 1809,
jd,	Isaac Philibert,) marié à L'Espinette, Marie Elisabeth,	16. Mai 1809,
Bonnefoy,	Marie Josephe,) mariée à François, Joseph,	12 Jer 1807,
jd,	Marie Eléophé,) mariée à Borel, Jean Baptiste augustte,	11. Jer 1808,
jd,	Charles Etienne,) marié à augot, Marie Rose,	1.er Mars 1810,
Borel,	Genevieve,) mariée à Poulain, Jean Baptiste Bruno,	6. avril 1807,
Boucher,	Charles,) marié à tallon, Marie Cecile Restitude,	1.er 8.re an 13,
jd,	Marie Françoise Brigide,) mariée à Bled, Pierre antoine,	4. Mai 1808,
jd,	Marie Louise charlotte,) mariée à Mallet, Louis Nicolas,	7. 9.bre 1809,
jd,	Pierre auguste,) marié à Boucher, Marguerite augustine,	5. 7.bre 1812,

Nom et Prénoms,		Dates des actes,
B.		
Boucher,	Marg.te augustine,) mariée à Boucher, Pierre auguste,	5. 7.bre 1812,
boulanger,	Josephine,) mariée à quesvin, augustin,	27. Jer 1808,
jd,	Felicité,) mariée à quesvin, Jean Baptiste,	14. Juin 1808,
jd,	Marie Madeleine,) mariée à Orget, Jean François,	13. Jet 1809,
jd,	Louis Joseph,) marié à Desflers, honorine Severine,	7. 9.bre 1811,
C.		
Cauville,	Louis Joseph,) marié à Duru, Marie Marguerite,	24. 8.re an 12,
jd,	Cesaire auguste,) marié à Sallot, Marie Julie,	29. Mai 1811,
Collier,	Louis,) marié à Crouzet, Marie antoinette anne,	4. août 1806,
Crouzet,	Marie antoinette anne,) mariée à Collier, Louis,	4. août 1806,
D.		
Dangoulene,	Etienne,) marié à seigneur-gens, marie agnés,	15. Jet 1806,
Debove,	Jean François,) marié à antoinette soulmereux,	2 Pluv.se an 13,
Desflers,	honorine Severine,) mariée à Boulanger, Louis Joseph,	7. 9.bre 1811,

Noms et Prénoms,	Dates des actes,
D.	
Delajen, Louis,) marié à Fallon, thérèse,	14. Gal an 12,
id, Marie Elizabeth,) Mariée à Leriel, Jean Baptiste,	18. 9.bre 1810,
id, Marie Marg.te,) Mariée à Troisœufs, Pierre antoine Frederic,	24. Juin 1812,
Delille, Louis,) marié à Sallot, — — Marie Michelle,	15. Mai 1810,
Denizet, Marg.te antoinette,) mariés à Revelin, Louis Joseph,	13. 9.bre 1809,
Diguet, Marie Marg.te Julie,) mariée à Duverger, François Nicolas,	7. 9.bre 1812,
Dodé, Pierre alexis,) marié à Dillon, — hortense Elizabeth augustine,	3. Fre an 14,
Dumaine, Marguerite,) Mariée à Groux, Nicolas,	2. Pluv.ose an 13,
id, Marie anne Victoire,) mariée à Wallet, Emmanuel Frederic,	30. 9.bre 1808,
id, augustine,) Mariée à Forel, Nicolas,	12. Juin 1810,
id, Pierre,) marié à Lemaire, Mayence Denise,	2. 9.bre 1812,
Duru, Marie Marguerite,) Mariée à Cauville, Louis Joseph,	24. Bre an 12,
Duval, Marie Louise Scolastique,) mariée à Warin, Jean Baptiste,	18. Mai 1806,

Noms et Prénoms,	Dates des actes,
D.	
Duval, Pierre françois,) marié à Lesieux, anne Elizabeth Philippine,	20. 7.bre 1808,
Duverger, Marie Jeanne Rose,) mariée à Troisœufs, Louis Joseph,	7. avril 1807,
Duverger, Marie antoinette,) mariée à Troisœufs, Pierre,	26. 9.er 1808,
id, Pierre Joseph,) marié à Revelin, Marie Marg.te Geneviève,	28. Juin 1808,
id, Jean charles Lucien,) marié à Lemaire, Marie Geneviève,	8. 9.er 1809,
id, Marie angadreme Victoire,) Mariée à Bochet, Jean B.te Le Pelletier,	31. 9.bre 1811,
id, F.cois Nicolas,) marié à Diguet, Marie Marguerite Julie,	7. 9.bre 1812,
F.	
Falotte, Marie anne Françoise,) mariée à Sallot, François clement,	7. Juin 1808,
Fournival, François Stanislas,) marié à Hermand, Marg.te Victoire,	18. Juin 1811,
François, Joseph,) Marié à Bonnefoy, Marie Joseph,	12. 9.bre 1807,
G.	
Grevin, Louis François,) Marié à Pulleux, Marie adelaïde henriette,	16 Ventôse an 11.

Noms et Prénoms,	Dates des actes,

G.

Groux, Nicolas,) Marié à Dumaine, Marguerite, — 2. Pluv.ose an 13,

jd, Jean Baptiste Marc,) Marié à Troisœufs, Josephine henriette, — 16. Flor. 1808,

h.

hen, charles,) Marié à angot, Marie Victoire adelaïde, — 28. Germ. 1806,

hermand, François,) Marié à herbent, Marie Catherine Victoire, — 24. Flor. 1808,

jd, Jean Baptiste François,) Marié à fallot, Madeleine Josephine, — 8. Flor. 1809,

jd, Jean Baptiste,) Marié à fontain, Marguerite augadreme, — 18. Germ. 1810,

jd, Marguerite Victoire,) mariée à fournival, f.cois Stanislas, — 18. juin 1811,

herbent, Marie Catherine Victoire,) Mariée à hermand, François, — 24. Flor. 1808,

hevin, Pierre andré,) Marié à fallot, honorine Victoire, — 20. Flor. 1811,

L.

Laborie, Louise Victoire hortense,) mariée à Lheureux, antoine françoise, — 4. Pluviose an 12,

jd, Catherine Euphémie,) Mariée à Lojeux, Jean Léonor, — 20. 7bre 1807,

Noms et Prénoms,	Dates des actes,

L.

Lalouette, René antoine, (Marié à Mahieux, Marie f.oise caroline, — f. therm. Dor. an 13,

Ledru, Marie Marg.te,) Mariée à Revelin, Jean François, — 24. Ventose an 11,

Lemaire, Marie Geneviève,) Mariée Revelin, Jean Louis, — 13. Gal an 11,

jd, Marie Geneviève,) Mariée à Duverger, Jean Charles Lucien, — 8. Flor. 1809,

jd, Mapence Denise,) Mariée à Dumaine, Pierre, — 2 7bre 1812,

Lesieur, anne Elizabeth Philippine,) (Mariée à Duval, Pierre f.cois, — 20. 7bre 1808,

jd, Elizabeth honorine,) mariée à forel, Felix théodore, — 13. Flor. 1809,

Lespinette, Marie Elizabeth,) Mariée à Boitel, Isaac Philibert, — 16. Mai 1809,

Leviel, Jean Baptiste,) Marié à Delaÿen, Marie Elizabeth, — 18. Germ. 1810,

L'heureux, antoine François,) Marié à Laborie, Louise Victoire hortense, — 4. Pluv.ose an 12,

Lojeux, Jean Léonor,) marié à Laborie, Catherine Euphemie, — 20. 7bre 1807,

M.

Mahieux, Marie Françoise caroline,) Mariée à Lalouette, René antoine, — f. therm. Dor. an 13,

Nom et Prénom,	Dates des actes,
M.	
Masset, Louis Nicolas,) Marié à Boucher,	
Marie Louise Charlotte,	7.9.bre 1809,
Morenvillé, Geneviève,) Mariée à	
Villon, François,	4.7.bre 1806,
Id, Marie Marguerite,) Mariée à	
Boitel, Louis Eloy,	4. Mai 1809,
N.	
Neutre, Jean Bapte,) Marié à Batard,	
Margte Victoire Julie,	19 Vend.re an 12,
O.	
Orget, Jean François,) Marié à	
Boulanger, Marie Madeleine,	13. Jet 1809,
P.	
Petit, François Germain,) Marié à	
Poidevin, Maxence Virginie,	5. août 1812,
Pillon, Hortense Elizabeth augustine) mariée	
à Dodé, Pierre alexis,	3 Fre an 14,
Poidevin, Maxence Virginie,) Mariée à	
Petit, François Germain,	5. août 1812,
Poulain, Jean Baptiste Bruno,) Marié	
à Borel, Geneviève,	6. avril 1807,

Nom et Prénom,	Dates des actes,
L.	
Lalleux, Marie adelaïde henriette,)	
(mariée à Grevin, Louis François,	16. Ventôse an 11,
Q.	
Quevin, augustin,) Marié à	
Boulanger, Josephine,	27. Jet 1808,
Id, Jean Baptiste,) marié à	
Boulanger Felicité,	14. Juin 1808,
R.	
Revelin, Jean François,) Marié à Ledru,	
Marie Marguerite,	24 Ventôse an 11,
Id, Jean Louis,) Marié à Lemaire,	
Marie Geneviève,	13. Gal an 11,
Id, Marie Margte Geneviève,) Mariée à	
Duverger, Pierre Joseph,	28. Juin 1808,
Id, Louis Joseph,) Marié à Denizet,	
Marguerite antoinette,	13. Jet 1809,
S.	
Sallot, François clement,) Marié à Salotte,	
Marie anne françoise,	7. Juin 1808,
Id, Madeleine Josephine,) Mariée à	
Hermand, Jean Bapte François,	8 Jet 1809,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
S.		
fallot,	Marie Michelle,) mariée à Delille, Louis,	15. Mai 1810,
jd,	honorine Victoire,) mariée à hevin, Pierre andré,	20 fev. 1811,
jd,	Marie julie,) mariée à Cauville, Césaire auguste,	29. Mai 1811,
seigneur-gens,	Marie agnès,) mariée à Dangouleme, Etienne,	15. jet 1806,
sommereux,	antoinette,) mariée à Debove, jean françois,	2. Pluv.ose an 13,
sorel,	jean Bapte auguste,) marié à Bonnefoy, Marie Cléophé,	11. jet 1808,
jd,	felix théodore,) marié à Lesieur, Elizabeth honorine,	13. jet 1809,
jd,	Nicolas,) marié à Dumaine, augustine,	12. juin 1810,
soutain,	Sebastien,) marié à Bauchet, Marie jeanne,	page 8. V.o de 1808,
jd,	Marqueritte angadreme,) mariée à hermand, jean Baptiste,	18. jet 1810,
T.		
tallon,	therese,) mariée à Delayen, Louis,	14 germ.al an 12,
jd,	Marie cecile Restitude,) mariée à Boucher, charles,	1.er Bre an 13,
troisœufs,	Louis joseph,) marié à Duverger, Marie jeanne Rose,	7. avril 1807,
jd,	Pierre,) marié à Duverger, Marie antoinette,	26. jet 1808,
jd,	josephine henriette,) mariée à Groux, jean Bapte Marc,	16 fev. 1808,
jd,	Pierre ante frederic,) marié à Delayen, Marie Margte,	24. juin 1812,
U.		
ubar,	jean Pierre honoré,) marié à Batard, Marie anne augustine,	19. fev. 1810,
V.		
villon,	françois,) marié à Morenville, Genevieve,	4. 7bre 1806,
W.		
Wallet,	Louis joseph Lucien,) marié à Bocquet, Marie Genevieve,	17. flo.al an 13,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
W.		
Wallet,	Emmanuel Frederic,) Marié à Dumaine, Marie anne Victoire,	30. Jet 1808,
Warin,	Jean Baptiste,) Marié à Duval, Marie Louise Scolastique,	18. Mai 1806,

Décés.

A.

angot,	Marie anne,	4. Bre an 11,
Id,	Louis Isidore,	21 Fer 1807,
Id,	Marc antoine,	16. Mai 1810,
autin,	Marie therese,	29. aout 1807,

B.

Bachelet,	anne Margueritte,	20. 9bre 1811,
Baillard,	Nicolas,	15. Bre an 11,
Id,	Clovis Stanislas,	24. Fre an 12,
Id,	Pierre aubin,	16. Floal an 12,
Id,	Genevieve honorine,	20. Xbre 1811.
Baillet,	Marie anne,	12. Messdor an 11. page 7. 8.
Baltazard,	arnoldus Michel Edouard,	14. Fre an 13,
Barbeq-Desolle,	heloïse Victoire,	16. Fre an 11,
Batard,	Pierre Joseph,	16. Fructdor an 11,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
B.		
Batard,	Marie honorine,	4. Mai 1810,
Id,	Marie Louise Julie,	11. 9bre 1812,
Baton,	Genevieve adéle françoise,	20. Vendre an 13,
Beauvais,	Marie Madeleine,	2. Juin 1809,
Bellanger,	Jean Baptiste,	6. 9bre 1806,
Beranger,	Marie anne,	17. aout 1811,
Bertrand,	adelaïde charlotte,	8. Vendre an 11,
Billard,	Jean françois honoré,	5. Nivose an 13,
Blondeau,	Jean alexandre,	28. Nivose an 13,
Boitel,	auguste,	23. Fructdor an 12,
Id,	augustine Sophie,	19. Mai 1806,
Id,	Constantin,	14. Juillet 1807,
Bonnefoy,	Jean Baptiste,	16. Jet 1806,
Id,	Victor Constantin,	11. 9bre 1806,
Id,	fils de Simon,	6. Jer 1811,
Borel,	Marie agnès,	5. Jer 1806,
Id,	antoine,	28. Jet 1808,
Boucher,	Marie Margueritte Josephine,	28. aout 1807,
Id,	Charles,	10. Mars 1809,
Id,	Charles,	15. Jer 1812,
Id,	Victoire,	10. Mai 1812,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
B.		
Boulanger,	françois alexis Désiré,	18. g.al an 12,
id,	françois,	23. f.er 1806,
id,	therese adeline,	13. 8.bre 1806,
id,	Genevieve,	16. avril 1807,
id,	Louis françois,	22. 7.bre 1807,
id,	Elizabeth,	31. mai 1808,
id,	Louis joseph Maxime,	31, j.er 1809,
id,	Caroline victorine,	9. août 1812,
Bouquet,	jean Baptiste,	14. avril 1808,
C.		
Cabay,	henriette Caroline,	2. j.et 1812,
Carles,	Pierre arséne,	7. fruct. an 11,
Cassard,	apolline,	16. août 1806,
Chantrel,	charles,	3. 7.bre 1808,
Collier,	Marie françoise,	5. 8.bre 1809,
id,	fils de Louis,	6. j.et 1810,
Compagnon,	Marie Louise antoinette,	23. Pluv.ose an 11,
Coppin,	victoire alexandrine,	6. août 1807,
id,	françois,	22. mars 1812,
id,	adelaïde alexandrine,	7. juin 1812,
id,	Marie victoire,	18. j.et 1812.
Coquempot,	jean Pierre,	21. nivose an 11,

Noms et Prénoms,		Dates des actes,
C.		
Coquempot,	Marie anne clotilde,	14. juin 1808,
id,	Pierre,	2. 7.bre 1808,
Cossot,	Genevieve,	18 août 1810,
Coste,	adrien françois,	29. therm.dor an 11,
Crouzet,	therese Genevieve,	2. f.re an 11,
id,	Marie anne,	4. f.re an 14,
D.		
Dautard,	Pierre Rousseau,	20. f.er 1812,
Debout,	Marie Louise,	3. ventose an 13,
Debray	judith,	16. avril 1806,
Decroisette,	Michelle,	28. 9.bre 1812,
Delie,	Marie françoise	22. 9.bre 1806,
Delille,	jean Baptiste,	3. mars 1812,
Demollien,	Etienne,	26. 8.bre 1808,
Dénizet,	Rosalie,	5. j.r Compl.re an 11,
id,	Charles,	15. avril 1810,
Denouroy	Nicolas,	29. nivose an 11,
id,	Marie Cecile,	26. f.er 1807,
id,	Pierre Louis,	9. f.er 1810,
Desaint,	adelaïde,	14. vend.re an 13,
id,	Marie Louise,	22. 7.bre 1807,
id,	Cecile,	6. 8.bre 1807,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
D.		
Descouleur,	Marie Jeanne,	2. Mai 1811,
jd,	Pierre,	15. 9.bre 1812,
Desruelles,	François thomas,	13. G.al an 11,
Desrimeux,	stanislas,	8. therm.dor an 13,
Didard,	Marie anne adelaïde catherine,	25. vend.re an 13,
Diguet,	Marie Elizabeth,	13. G.al an 13,
jd,	Jean Baptiste,	7. Mars 1812,
Domé,	Catherine celeste,	5. B.re an 13,
Dourain,	Lucien,	6. F.re an 11,
Dubois,	Geneviève,	23. 7.bre 1807,
Dubus,	Pierre Ferdinand,	26. ventose an 13,
jd,	Pierre Etienne,	12. Mai 1806,
Ducoron,	Marie Elizabeth,	6 fruct.dor an 12,
Dumaine,	Pierre Gabriel olivier,	10 F.er 1808,
jd,	Gabriel,	... 1811. page 148.
Dupille,	Marie Elizabeth,	18. avril 1812,
Dupuis,	Marie Elizabeth,	5. B.re an 14,
Dutemps,	Jacqueline Marguerite,	25. avril 1810,
Duval,	Marie antoinette,	18. F.re an 11,
Duval,	Marie Bernardine,	2. 9.bre 1806,
Duval,	Jean Baptiste,	29. août 1808,

Nom et Prénoms,		Dates des actes,
D.		
Duval,	François,	20. 9.bre 1808,
jd,	Pierre françoise,	1.er F.er 1812,
Duverger,	Joseph,	17. Ventose an 12,
jd,	Marie anne,	2. avril 1807,
jd,	Simon,	25. J.et 1807,
jd,	Marie antoinette,	5. Janv.er 1809,
jd,	victoire angadreme,	21. 8.bre 1810,
jd,	apolline lupheme,	21. 8.bre 1810,
E.		
Eloy,	Marie augustine,	9. F.er 1807,
jd,	Jean françoise,	... 1811. page 15. V.o
F.		
Falotte,	Marie françoise,	1.er mai 1810,
jd,	Marie Jeanne,	11. J.et 1811,
Filliette,	Jean Baptiste Simon,	28. août 1809,
Flamant,	Marie helène,	26 août 1806,
jd,	Jacques,	6. Mai 1811,
Flé,	Marie anne,	9. 8.bre 1812,
François,	Julien,	20. Juin 1807,
G.		
Goutier,	Joseph,	16. F.re an 11,
L.		
Lhébras	Jean Edouard,	24. Vend.re an 12,

Nom et Prénom		Dates des actes,
B.		
hermand,	frederic Martial,	19. fruct. dor an 12,
id,	Marie Marguerite Elizabeth,	19. Veud.re an 13,
id,	Jean,	30. 9.bre 1809,
hérouard,	Marie anne Charlotte,	27. août 1807,
himard,	Marie Rose augustine,	11. Nivose an 11,
id,	Marie Rose augustine,	30. Plu.se an 12,
id,	Jean Baptiste,	14. fruct. dor an 12,
id,	Marguerite Rose,	15. J.er 1808,
id,	françoise,	8. 7.bre 1808
huct,	Marie françoise,	28. Veud.re an 12,
id,	Marie Jeanne antoinette,	24. 9.bre 1807,
L.		
Labbé,	françois alexis,	5. J.er 1810,
Lachot,	Marie Jeanne,	10. 7.bre 1807,
Lagache,	Simon,	16. Mai 1808,
Lagu,	Marie Rose,	2. Nivose an 12,
Langelin,	Louis,	9. 8.bre 1806,
id,	Jean Baptiste,	4. 8.bre 1812,
Larive,	albertine Josephe,	5. 7.bre 1807,
id,	françois Eustache,	14. 7.bre 1807,
Lebegue,	Marie anne,	14. therm.or an 12,
Leblond,	Marie françoise,	18. Ventose an 11,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
L.		
Leblond,	Scolastique,	..... 1812 page 5. 4.e
Lefevre,	Marie,	26. Mess.or an 12,
id,	antoine henry,	6. août 1808,
id,	antoinette,	13. 8.bre 1811,
Lenoir,	Marie anne,	7. 9.bre 1807,
Lerambart,	Victor Eugène,	8. Mess.or an 13,
Leroy,	Pierre Nicolas,	24. Veud.re an 11,
id,	Caroline adèle Bonaventure,	16. 9.bre 1806,
id,	Michel,	28. 7.bre 1807,
Leture,	Marie Jeanne Elizabeth,	18. Ventose an 13,
Levasseur,	Louis Joseph,	24, Veud.re an 13,
id,	Marie Marg.te anasthasie,	20. therm.or an 13,
id,	Jean Baptiste,	2. 8.bre 1807,
Longuet,	Joseph,	26. août 1806,
Luc,	andré Desiré,	12. B.re an 13, (Voyez tailleur)
Lure,	Louis edard jules,	21. Mess.or an 13,
M.		
Maguez,	françois,	29. fruct. dor an 12,
id,	Marie anne,	12. Juin 1807,
id,	Philippe,	22. 7.bre 1808,
Menan,	Susanne,	23. J.er 1810,
Moreau,	albert Michel,	9. Veud.re an 13,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
M.		
Mouqueron,	antoine,	20. Ventôse an 12,
Moutier,	aubin,	7. 9.bre 1806,
N.		
Naupon,	Marguerite angelique,	26. therm.dor an 11,
Neutre,	Césarine,	13. 9.bre 1807,
id,	Jean Remy,	18. 8.bre 1812,
O.		
Orget,	Joseph Ferdinand,	28. 9.bre 1807,
id,	François andré Stanislas,	19. Mars 1811.
P.		
Pellieux,	Constant Désiré,	3. 9.bre 1807,
Piges,	Jean Baptiste,	..... 1809. page 12. V.o
Pinot,	Marguerite,	13. août 1807,
Polas,	Marguerite,	2. 9.bal an 11,
Ponthiaux,	Marie Louise Josephine,	12. Mai 1811,
Pulleux,	Geneviève Julie,	10. B.re an 11,
id,	Louise,	27. 9.bre 1812,
R.		
Rabuté,	charles,	9. mess.dor an 11,
Revelin,	Marie Geneviève,	6. B.re an 13,
id,	Louis Noël,	24. F.re an 13,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
R.		
Revelin,	Nicolas Désiré,	26. 7.bre 1806,
id,	Jean Louis,	5. 9.bre 1806,
id,	Jean Baptiste,	24. avril 1807,
id,	Louis Joseph Firmin,	26. avril 1807,
Richard,	François alexandre,	8. B.re an 11,
Roussel,	Jean Baptiste,	15. prai.al an 11.
id,	auguste Paschal,	5. fruct.dor an 12,
id,	Marie Josephine,	15. 9.bre 1806,
id,	Roany charles,	10. 9.bre 1811,
S.		
Sallot,	Jean,	27. B.re an 11,
id,	Marie Jeanne,	29. 9.bre 1807,
id,	Marie Elizabeth,	5. avril 1810,
id,	Marie Marguerite victoire,	17. 9.bre 1811,
id,	Michel,	5. Mars 1812,
Saunier,	Louise Parfaite,	10 Ventôse an 12,
Seigneur-gens,	Julie Felicité Rosalie,	16. avril 1806,
Serain,	Marie Madeleine,	10. Ventôse an 11,
id,	Joseph,	5. avril 1808,
Soutain,	Marguerite,	22. plus.ôse an 11,
id,	Nicolas,	11. fruct.dor an 12.

Nom et Prénom,		Dates des actes,
S.		
Soutain,	Emélienne,	19. Mars 1810,
id,	Simon,	8. Mars 1812,
T.		
tailleur,	André Désiré,	12. Nre an 13. (voyez Luc)
tallon,	fils de Jean Baptiste,	20. Ventose an 13,
id,	Marie Marguerite,	10. 9bre 1806,
id,	Enfant de Jean François,	15. 9bre 1806,
id,	Marie Françoise,	24. 9bre 1806,
teslat,	René alexis,	2. 7bre 1806,
theron,	Louis,	16. 9bre 1806,
id,	Emile Rousseau,	19. mai 1808,
thibert,	Joseph aimé,	13. Fre an 13.
tourneux,	Marie françoise,	23. Pluv.se an 13,
id,	Marie Elizabeth,	2. Mars 1810,
troisœufs,	Marie Madeleine Julie,	21. 8bre 1806,
id,	Lucien,	10. août 1811,
id,	Marie Rose Césarine rosalie,	13. avril 1812,
V.		
Vaillant,	Maxime théophile,	6. mai 1808,
Venget,	Pierre Sebastien,	1.er Therm. dor an 12
id,	Martin,	17. 7bre 1806,

Nom et Prénom,		Dates des actes,
V.		
Véron,	Toussaint Jean Baptiste,	19. avril 1812,
Vignon,	therese,	6. 9bre 1807,
Villez,	Pierre Victor,	27. Mess. dor an 12,
id,	Marie Geneviève amable,	28. Gal an 13,
id,	Marie Rose,	30. Mars 1806,
id,	Jean Baptiste,	7. Mai 1812,
id,	Jean Baptiste,	30. août 1812 (page 12 S.)
Villon,	Louis augustin,	16. Mai 1811,
id,	François,	22. Mai 1811.
W.		
Wallet,	Marie Michelle,	30. Bre an 11,
id,	Marie Josephine Georgette,	22. Gal an 11,
id,	Lucien,	29. Fre an 12,
id,	Marie Elizabeth,	25. Ventose an 12,
id,	Pierre,	1.er Fre an 14,
id,	ambroise frederic,	30. Mars 1807,
id,	Clarille Euphemie,	20. août 1807,
id,	augustine Julie,	14. 8bre 1807,
id,	Victoire Eléonore,	21. 8bre 1808,
id,	Elizabeth florentine,	22. 8bre 1808,
id,	Marie Sophie,	14. Fer 1809,

Noms et Prenoms,		Dates des actes
	W.	
Wallet,	auguste Nicolas,	13. août 1810,
id,	Pierre,	4. mai 1811,
id,	Jean Baptiste,	10. Juillet 1811,
id,	Louis Joseph Lucien,	24. 7.bre 1811.

Certifié Veritable par le Greffier du Tribunal de 1.re Instance de Clermont-Oise, ce jourd'huy Vingt cinq octobre 1819.

[signature]

Greffe et timbre 12.f 15.c